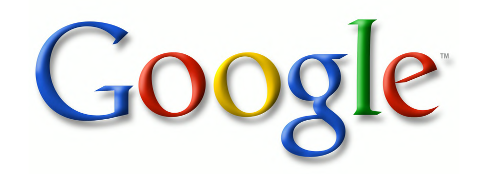





DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.

LETTRES INÉDITES

DE

MICHEL DE MONTAIGNE

ET DE QUELQUES AUTRES PERSONNAGES

DU XVIe SIÈCLE.

6

Cet ouvrage est tiré à 240 exemplaires numérotés.

Imprimé pour

MONSIEUR VICTOR CHAUVIN.

Paris. — Typographie de Henri Plon, imprimeur de l'Empereur, 8, rue Garancière.

LETTRES INÉDITES

DE

MICHEL DE MONTAIGNE

ET DE QUELQUES AUTRES PERSONNAGES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DU XVIe SIÈCLE

PUBLIÉES

PAR F. FEUILLET DE CONCHES

(Extrait du troisième volume des *Causeries d'un Curieux*, actuellement sous presse.)

PARIS
HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
RUE GARANCIÈRE, 8

MDCCCLXIII


THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
22 MAR. 1939
OF OXFORD

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR LE PRINCE DE MONACO

DUC DE VALENTINOIS.

MONSEIGNEUR,

Je sens trop vivement le prix de la grâce que m'a faite VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME, en m'autorisant à publier les papiers de son illustre ancêtre le maréchal de Matignon, pour ne pas La prier

d'agréer l'expression de tous mes sentiments de profonde gratitude. Ces papiers sont de nature à jeter d'utiles lumières sur une époque de trouble et de régénération sociale, du sein de laquelle est sortie la plus grande figure du seizième siècle, celle du Roi Henry IV.

Les plus remarquables entre tous les documents qui ornent vos volumes sont les lettres de Michel de Montaigne.

Les moindres lignes d'un si grand esprit sont des reliques : huit lettres inédites de sa main, des lettres qui ajoutent de précieuses notions à sa biographie, constituaient une sorte de bonne fortune littéraire.

L'amour de VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME pour les belles-lettres l'a portée à permettre la publication de cette correspondance, et c'est pour moi un honneur et un bonheur insignes que VOTRE ALTESSE ait daigné me conférer une si haute faveur.

Ce livre Vous appartient : permettez, MONSEIGNEUR,

que je le place sous votre bienveillance et sous la protection de votre nom.

Agréez l'hommage du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSEIGNEUR,

de VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME,

le très-humble et très-reconnaissant
serviteur,

F. FEUILLET DE CONCHES.

Étretat, le 1er août 1863.

LETTRES INÉDITES

DE

MICHEL DE MONTAIGNE

ET DE QUELQUES AUTRES PERSONNAGES

DU XVIe SIÈCLE.

Dic quibus in terris inscripti nomina regum
Nascantur flores.
(VIRG., *Eclog. III*, 106, 107.)

I.

« La grande fadaise de Montaigne », s'écriait un jour le fameux hypercritique Joseph Scaliger, pédant encore plus inflexible que son père Jules César, et littérateur de moins de génie, « la grande fadaise de Montaigne qui a écrit qu'il aimait mieux

le vin blanc! » — « Que diable a-t-on affaire de savoir ce qu'il aime? » disait aussi M. Dupuy.

Eh! pourquoi pas? On aime en Montaigne tous les détails. Les plus longs sont les meilleurs. On le connaît ainsi à plaisir. On vit avec lui. L'homme physique explique l'homme moral. Aux humeurs de sa complexion naturelle on reconnaîtra les humeurs de sa plume. Les chaleurs de son sang, les altérations de son système nerveux trahiront les inspirations de sa verve, les variations de sa pensée.

N'est-il pas instructif de voir le bon Montaigne aller diversifiant à l'aventure, contant que « dès son enfance il avoit de la folie aus pieds, ou de l'argent vif, tant il y avoit de remuement et d'inconstance naturelle; qu'il mangeoit si vite qu'il s'en mordoit la langue et les doigts? » Et là-dessus, il gémit de ne trouver à peu près que du vent dans les voluptés humaines, et il s'explique comme « il y a de la ialousie et envie entre nos plaisirs, comme ils se choquent et empeschent l'un l'aultre »; comme « les Parques destordent artificiellement nostre vie ». Et voilà qu'une dent vient à lui choir sans douleur, sans effort : « C'estoit, se dit-il, le terme naturel de

sa durée..... C'est ainsi que ie fonds et eschappe à moy. » Mais il ordonne à son âme de regarder d'un même œil ferme et réglé la douleur et la volupté, le songe de la vie, les défaillances et la mort. En attendant cette dernière étape qu'il envisage en philosophe, sans la désirer ni la craindre, il rêve au bonheur de sa fille, et, par un retour sur lui-même, il rêve de trouver « un gendre qui sçache appaster commodément ses vieux ans et les endormir ».

Michel Eyquem, seigneur de Montaigne, était de ce siècle de pédantisme où le savant La Ramée, autrement dit Ramus, fut taxé d'hérésie pour avoir eu l'imprudence de rire du péripatétisme, et paya de sa vie l'audace d'avoir soutenu qu'il fallait prononcer *quanquam* (kouankouame), et non point *kankam*. Mais lui, dédaigneux de tout ce « tintamarre de cervelles philosophiques » ou plutôt pédantes, bien qu'il ait été élevé pour ainsi dire au sein d'Athènes et de l'ancienne Rome, il a fondu dans sa philosophie son érudition, et il se soucie peu qu'il vienne, un jour, un Scaliger pour le traiter d'*ignorant hardi*. Ne vous attendez donc pas à ce qu'à l'instar d'un affranchi du latin, il ait « l'ambition

d'apprendre à la postérité la mesure des vers de Plaute ou la vraie orthographe d'un mot de cette langue ». Il ne sera jamais de ceux qui « font tousiours parade de leur magistère » et « allèguent Platon et sainct Thomas, aux choses ausquelles le premier rencontré serviroit aussi bien de tesmoing ». Sa pensée unique est de s'étudier, et, quand il étudie les autres, de s'étudier encore. « Il replie sa vue au dedans de luy-mesme. Il la plante, il l'amuse là. Chacun regarde devant soy; luy, regarde dedans soy. Il n'a affaire qu'à luy, il se considère sans cesse, il se controole, il se gouste, il se roule en luy-mesme. » « Ce ne sont mes gestes que i'escris, ajoute-t-il, c'est moy, c'est mon essence. »

Il ne se sent pas de joie dans sa *librairie,* c'est-à-dire sa bibliothèque, « qui est des belles entre les librairies de village »; mais il n'aime point pour cela à pâlir sur les livres; il glisse, il effleure, il butine, « il pince ou par la teste ou par les pieds tantost un auteur, tantost un aultre.... Il les laisse là après leur avoir fait une charge ou deux », et, d'instinct, revient toujours aux anciens, chez qui tout se trouve. Aussi, lui qui, en vingt ans, n'a pas

donné à la lecture d'un livre une heure de suite, se mit-il à « courre d'un fil l'histoire de Tacitus ».

Léger de conscience, « il marche partout la teste haulte, le visage et le cœur ouverts ». Ne croyez donc pas que pour sa confession il demande grâce à personne; il se confesse en public. Qu'on l'attaque et le pousse, qu'on le « desplume », il acceptera la critique, ou il donnera, de la même vigueur, la riposte à son adversaire, s'il le trouve en faute. Il lui dira tout net: « Faictes ordonner une purgation à vostre cervelle: elle y sera mieulx employée qu'à vostre estomac. » Il veut que les mots aillent à la pensée.

Tout lui est sujet à réflexion utile, à règle de conduite dans la vie publique et domestique. Ainsi, il avait une femme excellente, avec laquelle il vécut toujours « à la vieille françoise (1) », une femme qu'il se permettait d'aimer ouvertement « à la simple façon du vieil aage », à une époque où l'on commençait déjà à rougir d'aimer sa femme. Il eut, un

---

(1) Voir une *Lettre de Montaigne à mademoiselle de Montaigne sa femme*, à la suite de ses OEuvres. Elle avait été d'abord publiée par Montaigne en tête d'une des traductions de La Boétie.

jour, une querelle de ménage à propos de l'éducation de sa fille. La querelle se fût échauffée, s'il n'eût eu le bon esprit de laisser dire et de se retirer; et du même pas il alla écrire un chapitre sur l'entêtement et la criaillerie.

Pascal lui reproche de faire trop d'histoires et de parler trop de soi, et il pense que si on l'eût averti, il se fût « corrigé en un moment ». Se fût-il, en effet, interdit les histoires? Non, c'était l'allure de son esprit et de son humeur; et quant à se corriger de parler de soi, on ne se corrige pas si vite d'un penchant, d'une habitude, on ne refait pas en un tour de main tout un système littéraire et philosophique. Il est trop semblable au vieux Lucile, qui, « de même que l'on confie ses secrets à des compagnons fidèles, confiait les siens à ses carnets, et quelle que fût sa fortune, qu'il en arrivât bien ou mal, jamais ne recourut à d'autres confidents. Aussi retrouvait-on à nu dans les ouvrages de ce bon vieillard sa vie tout entière, comme on l'eût pu voir représentée en un tableau d'*ex-voto*. »

Ille velut fidis arcana sodalibus olim
Credebat libris, neque, si male cesserat, usquam

Decurrens alio, neque si bene. Quo fit ut omnis
Votiva pateat veluti descripta tabella
Vita senis (1). »

Est-ce que Montaigne eût été lui-même s'il se fût retranché de son livre? si au lieu d'aller comme il dit, « à sauts et à gambades, » il eût procédé d'un pas méthodique et didactique, bonnet en tête? Non. Ennemi de toute contrainte, « extremement oisif, extremement libre par nature et par art, » il voulait « vivre non selon les temps, selon les hommes, selon les affaires, mais selon luy ».

Port-Royal, dans sa *Logique*, l'a appelé un *malhonnête homme*, un *homme odieux :* ce sont de bien gros mots pour un écrivain aussi inoffensif et qui ne s'écarte jamais de ce qui peut intéresser la dignité, l'indépendance, l'honneur de l'âme humaine. « Le sot projet qu'il a eu de se peindre ! » disait Pascal de l'auteur du livre charmant des *Essais* (2), comme si c'eût été œuvre de moliniste ou de Satan. Voilà bien cette absinthe que distillait l'âme maladive du ver-

(1) HORAT., *Sat.*, II, I, 30-34.
Voir *Essais*, liv. II, ch. XVII, au commencement.
(2) Préface de la première partie des *Pensées*, page 27 de l'édition de M. Prosper Faugère.

tueux et immortel Pascal! Tout Port-Royal, avec son esprit inexorable de secte, sentait d'instinct, à la fermeté sceptique de Montaigne, qu'il eût été de ceux qui n'auraient pas cru au miracle janséniste de la Sainte Épine guérissant le mal d'yeux. A plus forte raison les convulsionnaires de Saint-Médard eussent-ils jeté les hauts cris, alors que le Jansénisme, si sublime en naissant à Port-Royal, se fut si fortement altéré. Que les opinions de Montaigne aient été « moins réglées que ses mœurs », il l'a reconnu lui-même. Son Dieu n'est pas assez présent, je le veux bien; il est trop derrière le tabernacle, pas assez sur l'autel. Que le vif Périgourdin ait le propos leste et parfois même quelque ordure au bout de la plume, il faut le reconnaître encore. Que voulez-vous? il pense tout haut, il fait sa toilette en public: il va au fait, c'est sa devise, qu'a prise plus tard Voltaire. Mais, en revanche, il n'oublie jamais les droits souverains de la raison, de la morale et de la vraie religion. Franc, honnête, droit, ouvert, élevé d'âme et de cœur, doux et tolérant, de premier mouvement, « primesautier, » comme il dit, tout chez lui tend vers la pratique de cet adage,

qu'il n'est point de vrai bonheur séparable du bien et de la vérité. C'est un homme de bon sens, vif, naturel et sans gêne, qui juge l'homme, et qui sans cesse applique le mot de l'antiquité, consacré par Térence : *Homo sum*, etc. « Socrates estoit homme et ne vouloit ny estre ny sembler aultre chose. » C'est l'antipode de ce que furent plus tard les Jansénistes, qui le maltraitent si indignement : ascètes outrés et contre nature, qui, au lieu de se servir des passions humaines pour enfler la voile de la vie, sont en révolte contre l'humanité, contre la société même, et qui vont jusqu'à proclamer *le mariage un ministère de mort et de condamnation, qui doit céder à la gloire et à la splendeur de la chasteté* (1); qui ajoutent que c'est *la plus périlleuse et la plus basse des conditions du Christianisme, et que les maris, quoique sages suivant le monde, sont de francs païens devant Dieu* (2).

(1) Voir dans les *Lettres de la mère Agnès Arnauld, de Port-Royal,* publiées par M. Prosper Faugère, trois lettres à Le Maistre pour le détourner du mariage. (T. I, p. 38, 45 et 53.)

(2) Voir, dans l'édition de Pascal publiée par M. Faugère (t. I, p. 55), un fragment de lettre de Pascal à madame Perrier, sa sœur, au sujet d'un mariage proposé pour la jeune Jacqueline Perrier. Il y parle au nom de MM. Singlin, De Sacy et De Rebours, par lui consultés.

Voilà des sentiments crûment antisociaux qui, pour être partagés par je ne sais plus quels gros docteurs, n'en sont pas moins absurdes. Que l'application de la morale aux grands intérêts de la société soit en général fort susceptible de controverse, c'est ce qu'on ne peut méconnaître ; mais la controverse ne saurait être acceptée sur une pareille thèse, dont le fanatisme n'est qu'une pitoyable exagération de la pensée monastique.

Le Jansénisme, de si grande vertu cependant, mais de vertu sauvage, allait droit à l'extrême, et sa sombre théologie, qui semblait tenir encore du moyen âge, était le défaut de grandes qualités: c'était le défaut de ses religieuses aspirations vers la stricte austérité, vers la spiritualité la plus haute et la plus sainte. Qu'on lise les réflexions de Montaigne sur le mariage: comme elles sont autrement sages, mesurées, pratiques, empreintes d'une saine et pure philosophie! Mais faire une condition de mort et de condamnation de ce lien, qui, après tout, est un sacrement, quelle doctrine insensée! Chaque condition sur cette terre de passage n'a-t-elle pas ses vertus, si elle a ses périls? L'instinct de

pureté et de bonté céleste, le lait sacré de la douceur humaine, « the milk of human kindness, » comme disait Shakspeare, ne se trouve-t-il pas dans la société séculière aussi bien que dans le cloître? Tous tant que nous sommes, ne commencerions-nous pas par demander grâce pour nos mères, pour nos femmes, pour nos sœurs, pour nos filles? Le mariage, principal but des œuvres de la Providence, et qui constitue la famille, base des sociétés; le mariage, considéré en toute pureté dans la pensée chrétienne : communauté sainte où le bonheur de la femme est la gloire et l'honneur du mari; le repos du mari, l'honneur et la gloire de la femme; où des êtres forts et raisonnables sont appelés à protéger et à aimer des êtres faibles, encore impuissants à rendre les sentiments dont ils sont l'objet, le mariage est une condition tout aussi chaste qu'aucune condition quelle qu'elle soit, et je ne sache rien, sous le ciel chrétien, de plus touchant, de plus sacré que la femme faisant fonction de mère de famille, au milieu des luttes de la vie. Tout cela est lieu commun. Que l'esprit de doute, que l'incrédulité, que les vices élégants se donnent la main dans cette

ronde infernale et joyeuse qu'on affecte d'appeler le monde, et qui n'est qu'un coin du monde, l'honnêteté, et elle n'est pas aussi rare qu'on le suppose, sait se maintenir dans la société, et n'en est que plus méritoire. Laissez, de leur côté, les cloîtres s'ouvrir. Ils sont un abri à l'éternel soupir des cœurs brisés, un asile naturel pour de grandes vocations à la vie contemplative. Certaines natures fortes ont soif et faim de la vie de sacrifice; d'autres, trop sensibles, trop faibles et délicates, ont besoin d'embrasser à toute heure la Croix, et il est des cœurs à qui Dieu demande pour lui seul le fruit de la divine semence qu'il y a jetée. Il en était, aux temps de foi, qui avaient besoin de s'abriter sous un toit de paix après les orages de la jeunesse et les matinées d'un soleil trop ardent. Ames désabusées, tenant jadis à la terre par tous les liens qui la font chérir en apparence, elles voulaient en quelque sorte expier la vie dans des effusions de repentir, en s'abîmant dans l'éternité. A chacun sa tâche et sa façon de payer sa dette. Laissons aux saintes filles la liberté d'expier leurs fautes et encore plus les nôtres, et de relever le

siècle de son bagage de venimeuse envie et d'imprudentes utopies. Gardons pour nous la vie militante.

« Il y a dans toute société le bien et le mal, » disait le père Lacordaire, qui avait vécu dans le monde et en avait observé les vices et les vertus avec un œil de charité. « Celui qui ne voit que le mal et qui méprise le genre humain de son temps, ajoutait-il, celui-là ne fera jamais rien : le mépris est essentiellement stérile. »

La charité est le plus sûr boulevard et la plus puissante garantie de l'ordre social. Elle est grande encore dans la société, et il est de belles âmes qui, sans appartenir au sacerdoce ni au cloître, pratiquaient jadis et continuent de nos jours les généreuses et chrétiennes traditions. Heureusement que, depuis deux siècles environ, il souffle sur les sociétés modernes un esprit laïque qui féconde la science sociale, et qui, tout en rendant à Dieu ce qui est dû à Dieu, laisse aux générations nouvelles, dans les choses du monde, la part qui revient aux besoins comme aux droits et aux devoirs de l'activité humaine. La suprême sagesse consisterait à maintenir un parfait équilibre entre la

contemplation et l'action, à les régler l'une par l'autre ; à modérer, à contenir, à refréner les excès, même dans la vertu. Ce n'est pas, il est vrai, que ce dernier genre d'excès soit jamais de nature à beaucoup menacer la société : les esprits n'ont que trop peu de tendance vers les choses d'en haut, et le plain-pied terrestre est trop de mode chez l'humanité pour qu'il y ait danger à voir prendre au mot les cruelles délices du cénobitisme. Mais qu'en son temps la tribu chrétienne de Port-Royal, l'exemplaire Port-Royal, ait poussé jusqu'aux extrêmes excès le sentiment purement ascétique ; qu'il se soit allumé d'une rage monastique à outrance ; que sa théologie arriérée, effrayée du libre arbitre, ait trop tendu à écraser la nature, en dépit du bon sens, — ce n'est point une raison pour manquer d'égards envers le souvenir de cette grande communauté si fort persécutée. Ses erreurs ont un côté respectable, en ce qu'elles étaient, comme nous le disions, l'excès d'un principe subtil de piété, d'une passion d'austérité, d'une sainte fureur d'abnégation chrétienne et d'idéal absolu. Port-Royal, un des rameaux les plus vigoureux de l'arbre du

Christianisme, et qui a nourri de si grands esprits, a été une école de morale, de doctrine et de science, en même temps qu'un foyer de cabale et de rébellion; il semble, par un certain côté, avoir touché aux audaces de la Réforme; mais ce n'est qu'une apparence, et si les Jansénistes et les Huguenots sont frères, ce n'est pas du même lit (1). A côté de l'excès d'enivrement de la solitude (souvent la solitude monte au cerveau), les recluses elles-mêmes ont trouvé dans l'étude de leur propre cœur, comme plus tard Massillon à l'Oratoire, une connaissance surprenante du cœur humain; des vues morales, profondes, délicates, d'un bon sens direct et poignant; et les lettres des mères Angélique et Agnès Arnauld, de même que la vie de la mère Marie des Anges (2), fournissent tels enseignements où les gens même du siècle pourraient trouver des règles pratiques et sûres de conduite. N'oublions

(1) Voir *Bons mots de feu M**** (Mitton), t. III, p. 485 du *Recueil de pièces curieuses et nouvelles tant en prose qu'en vers*. La Haye, Adrien Moetjens, petit in-12, 1695.

(2) *Relations sur la vie de la révérende mère Marie des Anges, morte, en* 1658, *abbesse de Port-Royal, et sur la conduite qu'elle a gardée dans la réforme de Maubuisson, étant abbesse de ce monastère*. Un volume petit in-8°, 1737.

jamais que Port-Royal a été le berceau des *Lettres provinciales*, du livre des *Pensées*, des Traités de morale de Nicole, paraphrases exquises du grand Pascal et délices de madame de Sévigné. Pascal, avec toutes ses exagérations maladives; avec ses rudes attaques contre Michel de Montaigne, dont cependant il était le disciple, et auquel, sur d'autres points, il rend justice; avec ses attaques contre Descartes, qu'il accuse si injustement « d'avoir voulu se passer de Dieu en philosophie (1) », Pascal, tout peu sympathique qu'il puisse être, n'en est pas moins cet « effrayant génie » dont Châteaubriand nous a appris à mesurer la grandeur. En le séparant de sa thèse outrée, on reconnaît en lui un beau et grand zèle, une puissance d'unité, une force de tête et d'imagination, un nerf d'esprit critique, une façon d'écrire à la fois naturelle, naïve et forte, qui étonnent et forcent au respect.

Toutes ces réserves faites, on sent que Montaigne

---

(1) « Je ne puis pardonner à Descartes; il auroit bien voulu dans toute sa philosophie pouvoir se passer de Dieu, mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement : après cela, il n'a plus que faire de Dieu. » (*Pensées de Pascal,* édition de Faugère, t. I, p. 369, aux *Conversations de Pascal.*)

était trop ennemi de ces vertus féroces pour ne pas être maltraité par elles. Lui, il a pris son âme à part, et il est entré avec elle en méditation et en causerie. Il a pris son cœur à pleines mains, et il en a fait jaillir des jets de vérité généreux et neufs. Il a compris les choses comme elles sont dans la réalité de ce monde, sans idéal ni exagération, sans optimisme aveugle ni dénigrement, en un mot l'humanité au vrai : or pur ou alliage, diamant ou vil caillou. A force de se regarder soi-même en toute candeur, avec sa justesse de cœur et d'esprit, il a acquis un tact suprême du vrai et de l'honnête, du bien et du mal; il a acquis cette science de la vie qui fait le moraliste pratique et inspire envers l'homme en général une souveraine indulgence. Tel est le caractère de Montaigne ; c'est son métier, son ouvrage, son mérite, c'est sa gloire d'avoir lu en soi seul l'humanité entière : semblable au poëte à qui une seule maison suffit pour connaître les mœurs du genre humain :

Humani generis mores tibi nosse volenti
Sufficit una domus (1).

(1) Juven., XIII, 159.

On peut lui appliquer ce qu'a dit Pascal à propos du style naturel :

« On s'attendoit de voir un auteur, et on trouve un homme (1). »

Cela est vrai de tout point pour Montaigne ; cela est vrai jusque dans la douce et caressante humeur avec laquelle il se gourmande de ses défauts et s'accommode pour vivre en paix avec l'ennemi. Voilà pour lui-même ; mais cette indulgence il la porte en tout et partout, avec une modération constante.

D'une autre part, il prend son bien et le plaisir de son esprit et de son cœur partout où il les trouve, et son indépendante impartialité ne fait point acception de la diversité des camps. La Noue Bras de fer et Théodore de Besze sont des Huguenots : que lui importe ? Il n'en célèbre pas moins l'inaltérable bonté du premier, sa douceur de mœurs, sa facilité conscienciеuse ; il ne proclame pas moins le second un des grands poëtes de son siècle, en dépit des censures de Rome.

Il a jugé aussi bien que personne qu'il peut s'opérer

(1) *Pensées de Pascal, sur l'éloquence et le style*, t. I, p. 249 de l'édition Faugère.

dans la société un mouvement ascendant qui est la vie sociale elle-même ; mais il a senti qu'une certaine modestie dans les aspirations humaines constitue la sagesse pour les nations comme pour les individus ; et dans un temps de commotion politique, de guerre civile et étrangère, il a donné l'exemple de la tolérance universelle. Enfin, après avoir servi l'État aussi longtemps qu'il a cru pouvoir être utile, il a fait le plus vite qu'il a pu retraite dans ses méditations et dans sa librairie, attendant philosophiquement ce qu'il sortirait de l'agitation et du choc des partis autour de sa personne.

Ce n'est pas qu'il fût amoureux de la solitude absolue, et qu'il recherchât par nature « les sombres plaisirs d'un cœur mélancolique ». Non, l'esprit de sociabilité, le besoin d'ouverture et d'épanchement, la générosité cordiale, l'ardente sympathie qui lui avaient concilié le meilleur des amis et des frères dans la personne d'Étienne de La Boëtie, et lui avaient fait en quelque sorte verser son âme dans son âme, le portaient aux commerces du monde. Il le disait lui-même :

« Il y a des naturels particuliers, retirez et in-

ternes : ma forme essentielle est propre à la communication et à la production ; ie suis tout en dehors et en évidence, nay à la société et à l'amitié. La solitude que i'ayme et que ie presche, ce n'est principalement que ramener à moy mes affections et mes pensées ; restreindre et resserrer, non mes pas, ains mes desirs et mon soulcy, resignant la solitude estrangiere, et fuyant mortellement la servitude et l'obligation, et non tant la foule des hommes que la foule des affaires..... De ma complexion, ie ne suis pas ennemy de l'agitation des cours. I'y ai passé partie de la vie, et suis faict à me porter alaigrement aux grandes compagnies, pourveu que ce soit par intervalle et à mon poinct. »

Délicat de cœur autant que délié d'esprit, il trouvait une particulière « douceur dans la société des belles et honnestes femmes » ; et dans les assemblées et les cercles, il se plaisait, parce qu'il y était habile, aux joûtes piquantes des propos aimables, et il mesurait la beauté et la force de l'esprit des gens aux conversations et « confabulations privées », au silence même et au sourire, et, à l'aventure, découvrait mieux encore son monde à table qu'au conseil.

Sans nul penchant pour le maniement des affaires, sans nul goût pour les fonctions de son parlement, où la justice n'était pas toujours juste ; naturellement disposé à fuir le commandement aussi bien que la contrainte, il refusa tout d'abord la mairie et gouvernement de Bordeaux, quand l'avis de sa nomination lui parvint aux bains de Lucques, en Italie, et il n'accepta que sur l'ordre de Henri III. Une fois maire, il fit à merveille ; il fit même si bien, qu'après ses deux ans légaux d'exercice il fut réélu. Mais en cette rencontre, le goût naturel ni l'ambition n'avaient été pour rien. « Ie sens, disait-il, que si i'avois à me dresser tout à fait à telles occupations, il m'y fauldroit beaucoup de changement et de rabillage. Quand ie pourrois cela sur moy (et pourquoy ne le pourrois-ie avecques le temps et le soing?), ie ne le vouldrois pas. De ce peu que ie me suis essayé en cette vocation, ie m'en suis d'aultant desgousté : ie me sens fumer en l'ame, parfois, aulcunes tentations vers l'ambition ; mais ie me bande et obstine au contraire :

At tu, Catulled, obstinatus obdura (1).

---

(1) Allons, ferme, Catulle, tiens bon jusqu'à la fin. CATUL. *Carm.*, VIII, 19.

On ne m'y appelle gueres, et ie m'y convie aussi peu : la liberté et l'oysifveté, qui sont mes maistresses qualitez, sont qualitez diametralement contraires à ce mestier-là. »

« I'en suis là, dit-il encore ailleurs, que, sauf la santé et la vie, il n'est chose pour quoy ie vueille ronger mes ongles, et que ie vueille acheter au prix du torment d'esprit et de la contrainte. »

« Si ne m'est-il iamais advenu de souhaiter ny empire, ny royaulté, ny l'éminence de ces haultes fortunes et commanderesses : ie ne vise pas de ce costé-là ; ie m'aime trop. Quand ie pense à croistre, c'est..... proprement pour moy, en resolution, en prudence, en santé, en beauté..... Ce crédit, cette autorité si puissante, foule mon imagination, et, tout à l'opposite de l'aultre, m'aimerois à l'adventure mieulx deuxiesme ou troisiesme à Périgueux que premier à Paris ; au moins, sans mentir, mieulx troisiesme à Paris que premier en charge..... Ie suis duict à un estage moyen, comme par mon sort, aussi par mon goust ; et ay monstré, en la conduitte de ma vie et de mes entreprinses, que i'ay plustost fuy qu'aultrement, eniamber par dessus le

degré de fortune auquel Dieu logea ma naissance. »

Et souvent il bat ce même fer et affirme qu'il eût fallu, pour le remuer à bon escient à cette pratique, que « la fortune le fust venu querir par le poing ». « Quant à ce beau mot, ajoute-t-il, de quoy se couvre l'ambition et l'avarice, que nous ne sommes pas nayz pour nostre particulier, ains pour le public, rapportons-nous-en hardiment à ceulx qui sont en la danse ; et qu'ils se battent la conscience si, au contraire, les estats, les charges, et cette tracasserie du monde ne se recherche plustost pour tirer du public son proufit particulier. Les mauvais moyens par où on s'y poulse, en nostre siecle, monstrent bien que la fin n'en vault gueres. »

Sa vie publique n'est donc qu'un incident dans son histoire, si habile qu'il ait su se montrer dans les affaires, alors qu'il les a touchées.

Pareil au bon La Fontaine, qui lui aussi a tant de droit sens, il est chose légère et vole à tout sujet. Il aime à faire ce qu'il appelle une « galimafrée de divers articles ». Il prend tous les tons, parce que la vie prend tous les aspects. « Peu de chose, dit-il,

nous divertit et detourne, car peu de chose nous tient. »

Il n'est « gueres versé en théologie », et volontiers il se rit des « asneries de la science humaine », des « ressources subtiles et irréfragables. » Il évite soigneusement les disputes sur la religion, qui ont jeté tant de trouble dans les familles et dans les empires, questions terribles et oiseuses sur lesquelles la discussion amène si peu de jour, et dont les difficultés se multiplient et se compliquent par la controverse. « Quant aux miracles, il n'y touche jamais, » et ne trouve rien de certain que l'incertitude. Voilà son grand crime, et le crime de bien d'autres. Mais Pline avait dit cela en latin bien avant lui (1). Et plus tard Fontenelle disait dans le même ordre d'idées : « Je suis effrayé de la certitude que je vois partout. » La folle Harpaste dont parle Sénèque (2), ayant subitement perdu la vue, ignorait qu'elle fût aveugle, et demandait sans cesse à déménager, parce que, disait-elle, on ne voyait plus goutte dans

(1) Solum certum nihil esse certi, et homine nihil miserius aut superbius. *Natur. Hist.*, II, 7.

(2) *Lettre Le à Lucilius.*

la maison. Hélas! comme ajoute le philosophe, s'il nous faut absolument la folie pour nous faire rire, n'allons pas chercher hors de nous. Nous nous croyons parfaits et pensons tout savoir; or, que sommes-nous et que savons-nous? Imitons Montaigne, qui faisait une sévère étude de lui-même et hâtait le dernier moment des systèmes erronés sur la vie. Tandis que l'affirmation était la maladie de son siècle et qu'on s'égorgeait au nom de l'absolutisme, qu'on brûlait au nom du dogme, lui disait sagement : « Que sçay-ie? »

A lire Montaigne, on apprend à se mieux connaître soi-même. C'est un miroir. Pascal ne l'avouait-il pas quand il disait : « Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi que je trouve tout ce que j'y vois. » — « *Le sot projet!* » avait-il écrit. — « *Le charmant projet!* répondait Voltaire : le charmant projet que Montaigne a eu de se peindre naïvement comme il a fait, car il a peint la nature humaine. Si Nicole et Malebranche avaient toujours parlé d'eux-mêmes, ils n'auraient pas réussi. Mais un gentilhomme campagnard du temps de Henri III, qui est savant dans un siècle d'ignorance, philosophe parmi les fana-

tiques, et qui peint sous son nom nos faiblesses et nos folies, est un homme qui sera toujours aimé (1). » Aussi l'aime-t-on. C'est un frère, c'est un ami; et madame de Sévigné, qu'on eût été si heureux d'avoir l'honneur de visiter, disait qu'il faisait bon l'avoir pour voisin.

Il est curieux, laissez-lui sa curiosité : il fait argent de toute rencontre. Il s'accoste un jour, à Rome, chez le cardinal Caraffa, d'un maître d'hôtel qui prend au sérieux, ainsi que plus tard le grand Vatel chez M. de Condé, sa grande science de la gueule, et lui « en fait un discours avec une gravité et contenance magistrales, comme s'il eût parlé de quelque grand point de théologie ». Cet homme lui « déchiffre une différence d'appétits : celui qu'on a à ieun, celui qu'on a après le second et tiers service; les moyens tantost de lui plaire simplement, tantost de l'esveiller et piquer, la police des sauces..... et autres belles et importantes considérations; et tout cela enflé de riches et magnifiques paroles, et celles mesme qu'on emploie à

(1) Voltaire, *Remarque XLIe sur les Pensées de Pascal.*

traiter du gouvernement d'un empire. » Eh bien, Montaigne est comme en sentinelle devant cet homme qui se peint au naturel. Il l'écoute des oreilles et des yeux; il le laisse aller et se laisse aller lui-même à ce langage qui l'instruit et l'amuse. Il se surprend même à regretter de ne pas avoir amené avec lui un cuisinier, pour le lancer à ces grandes tactiques culinaires. Est-ce donc qu'il soit un curieux de table, un gourmand, un gourmet, un délicat excessif? Non, il le dit lui-même : « Ie ne choisis guères à table et me prends à la première chose et plus voysine, et me remue mal volontiers d'un goust à un aultre. La presse des plats et des services me desplaist aultant qu'aultre presse : ie me contente ayseement de peu de mets..... Les longues tables m'ennuyent et me nuysent. » Tout ce qu'il en dit n'est donc que pure envie d'observer, de s'instruire, de savoir. Voilà l'homme. « Tout le monde le reconnaît en son livre, et son livre en lui. »

Élève des premiers humanistes du temps, Nicolas Grouchy, Guillaume Guérente, Georges Buchanan, Marc-Antoine Muret, « ses précepteurs domestiques, » comme il les appelait, il avait bégayé le latin

avant le français ; et les citations de ses classiques venaient d'elles-mêmes se placer sous sa plume. Mais, en dépit de son bagage antique, il s'était habitué à penser par lui-même et tirait tout de son propre fonds. Joseph Scaliger, qui redoutait de rien tirer de lui-même, qui compilait toujours, eût probablement approuvé de tout point le livre de Montaigne, ce voyage autour de soi-même, cette sorte de dissection psychologique, s'il en eût trouvé l'exemple dans l'antiquité. Montaigne est son ancêtre à lui-même. Il a tout deviné en littérature et en philosophie. Il est lui, toujours lui ; mais encore une fois, lui, en tant que portrait, en tant qu'analyse du cœur, c'est vous, c'est moi, c'est nous tous.

Voyez le cours des choses humaines ! Peut-être est-il de tous nos écrivains celui qui a donné lieu aux jugements les plus contradictoires, et sa réputation universelle a été tardive. A part les admirations de l'illustre savant Juste Lipse, qui l'avait surnommé le *Thalès français ;* du grand historien Jacques-Auguste de Thou, qui lui avait prédit l'immortalité ; du bon critique, du pénétrant et judicieux Étienne Pasquier, qui le lisait avec délices ;

du cardinal Du Perron, plus parleur que penseur, mais homme de savoir et de goût, qui appelait son livre le *Bréviaire des honnêtes gens*, Montaigne n'a pas, comme Scaliger, joui de son vivant de toute sa gloire, et n'a guère été prisé à sa juste valeur par ses contemporains. Sa fille adoptive, mademoiselle de Gournay, avait eu raison de prédire, dans ses *Advis ou Présents*, de 1634, « qu'il n'arriveroit de cent ans au plus, parmy la foule du monde, à son iuste poinct d'estime. » Scaliger, Pascal et Nicole ne furent pas ses seuls détracteurs, Balzac et Malebranche (1) se montrèrent aussi injustes envers lui. Mais quelques illustres le vengèrent, et La Bruyère nous a donné la clef du jugement des deux derniers : « Balzac, dit-il, ne pensoit pas assez pour goûter un auteur qui pense beaucoup; le père Malebranche pense trop subtilement pour s'accommoder de pensées qui sont naturelles (2). »

---

(1) *Recherche de la vérité*, liv. II, IIIe partie, ch. v.

(2) La Bruyère, dans son livre *Des ouvrages de l'esprit*, ne nomme, il est vrai, ni Balzac ni Malebranche; il dit : « Deux écrivains, dans leurs ouvrages, ont blâmé Montaigne, que je ne crois pas, aussi bien qu'eux, exempt de toute sorte de blâme : il paroît que tous deux

Il n'a pas, disions-nous, joui, de son vivant, de toute sa gloire, comme le cuistre de forte race Joseph Scaliger. Cependant, si l'on établit un parallèle entre lui et la littérature de son siècle, il n'est personne qui lui puisse être opposé et dont les œuvres entières vaillent une bonne page des *Essais*. L'ordre n'entre point dans son plan, et il est le plus désordonné des écrivains. Il abuse de la liberté de converser, ce que volontiers je lui pardonne, mais que les pédants ne pardonnent point, quand ce ne sont pas eux qui parlent; et souvent il est incorrect, même pour son temps. Mais que lui importent les poétiques! il est comme l'oiseau : on sent qu'il a des ailes. Qu'il ait aussi ses inégalités et ses sommeils, d'accord; en revanche, l'élévation de son âme lui donne, sans qu'il les cherche, des paroles remplies de grandeur. Il a ses accès de sublime éloquence, une langue neuve, pleine, naturelle, sensée, spontanée, pitto-

---

ne l'ont estimé en nulle manière. L'un ne pensoit pas assez... l'autre...» Quelques clefs désignent Malebranche et Nicole; d'autres, les deux écrivains que nous avons nommés, et ceux-là nous paraissent avoir raison. Nous avons pour nous M. Sainte-Beuve, qui adopte cet avis dans son *Port-Royal*.

resque. C'est un maître, et un grand maître. Le délicat La Bruyère l'admire jusqu'à l'imiter. Amyot, qui écrivait un français si aimable, peut-être un peu surfait, n'était qu'un traducteur. D'Herbelay des Essarts, supérieur à certains égards au bon évêque Amyot, n'était aussi qu'un traducteur. La reine de Navarre, Charron (un Montaigne ennuyeux), Pasquier, eurent, chacun dans sa sphère, des qualités de sens, de finesse et de force. Le mordant D'Aubigné, esprit vif et cultivé, mais enragé de l'antithèse; poëte incisif, théologien inexorable, annaliste hautain et méprisant, partial et prévenu, qui écrit en huguenot outré et en courtisan mécontent, avait gardé quelque chose du foyer d'énergique franchise et de vieille humeur nationale; mais ce ne sont pas encore là de grands écrivains français, et les génies de premier ordre de ce temps dédaignèrent le plus souvent de dérouiller notre vieille langue et se déguisèrent en latin. Montaigne, un des pères de notre littérature, bien que moins châtié que la plupart de ses contemporains, Montaigne, plume originale, si aucune le fut jamais, est bien autrement goûté de notre temps, parce qu'il est mieux compris. Jadis, on se réglait

sur la légèreté de son allure pour le juger, et l'on croyait pouvoir, sans conséquence, prendre avec lui des licences; tandis que Scaliger, d'ailleurs un grand philologue, qui, dans son temps, a rendu des services considérables aux lettres latines, jouissait d'une telle renommée, qu'on l'appelait (il se nommait sans façon lui-même) un *océan de science*, un *abyme d'érudition*, un *dernier effort de la nature*, un *miracle*, un *dieu!* — Eh bien, ce miracle, cet océan, cet abyme, ce dieu, quelle page de lui le souffle du temps a-t-il laissé surnager dans le grand naufrage? Quelque glose de philologie, grasse encore des doigts des pédants. Tant il est vrai qu'une vérité philologique ne vaudra jamais une vérité morale.

Revenons donc à cet aimable Montaigne. C'est à la fois un sage et un grand écrivain, sur qui la postérité a ratifié le jugement du cardinal Du Perron. La véritable pierre de touche des grands écrivains, c'est de savoir plaire à tout le monde. Montaigne est de ce nombre. On disait devant Despréaux qu'il suffisait de plaire aux esprits d'élite : « Il faut plaire à tout le monde, » répondit-il. Et de fait, voyez Molière :

il est en même temps l'homme de la foule et le régal des philosophes. C'est qu'il a cette profondeur à laquelle rien n'échappe, ce droit génie, ce bon sens universel, qui se met à la portée de tous. Voyez également La Fontaine, il est à la fois l'égayement du vulgaire et les délices des esprits les plus délicats. Mitton, l'homme à bons mots, une madame Cornuel en haut de chausses, esprit gai par excellence, devait goûter beaucoup Rabelais, parce que le curé de Meudon est aussi naturellement gai que Montaigne est naturellement raisonnable. Aussi trouvait-il ce dernier un peu tendu : « Il n'en faut pas faire son ordinaire, disait-il, mais en user sobrement, comme on boit les vins de liqueur qui sont trop fumeux et qui feroient mal à la tête (1). » Il savourait donc Montaigne à petits coups, il y revenait souvent, et c'était sagesse. Il faut le louer aussi de ne pas avoir suivi le conseil du chevalier de Plassac-Méré, frère du bel esprit précieux, demi-savant et demi-littérateur, qui donna les premières leçons à mademoiselle d'Aubigné, et n'avait, sui-

(1) *Bons mots de M. Mitton*, dans l'ouvrage déjà cité, t. III, p. 484.

vant madame de Sévigné et Corbinelli, qu'un *chien de style,* — il faut le louer de ne pas avoir traduit les *Essais* en français moderne, sous prétexte d'ôter, ce sont les paroles de Plassac, au style de Montaigne les défauts de son temps, insupportables au dix-septième siècle. Ce Méré n'a pas été le seul de cet étrange avis. En 1733, un anonyme, qui a bien fait de se cacher, développa, dans le *Mercure de France,* le projet d'un pareil travail de trahison; et, en 1822, un nommé Galland le mit naïvement à exécution. Du moins, il ouvrit, pour l'imprimer, une souscription qui ne fut point couverte, et il en fut pour ses frais de bel esprit. Rien ne parut.

Sur Montaigne, je le répète, les plus longs détails sont les meilleurs. Par un juste retour, sa curiosité singulière à connaître l'âme et les jugements de chacun, donne le désir de le surprendre lui-même « en son à tous les jours, » en ses échappées, en tous les replis de son cœur; d'étudier sur nature ses humeurs, son port même, sa figure et son air? M. Leroy a publié le journal de Vallot, de d'Acquin et de Fagon, sur la santé de Louis XIV. MM. Soulié et de Barthélemy vont mettre au jour, autant que le texte en sera

possible, le Journal du médecin Hérouard sur Louis XIII, journal plus libre et plus sincère encore que le premier, revisé par Louis XIV lui-même. On a quelques pages d'un Journal de Montaigne : plût à Dieu qu'on en eût un complet et détaillé de sa vie! Je serais le premier à le lire pas à pas, dussé-je me perdre çà et là dans les broussailles et redites, et m'ennuyer à l'occasion! Que ne ferait-on pas pour mieux savoir *intus et in cute* cet immortel moraliste!

Quelque peu chagrin d'être de taille au-dessous de la moyenne, « défault, dit-il, qui n'a pas seulement de la laideur, mais encores de l'incommodité, à ceulx mesmement qui ont des commandements et des charges; » il regrette « l'autorité que donne la belle prestance et maiesté corporelle ».

« I'ay, dit-il, la taille forte et ramassée; le visage non pas gras, mais plein; la complexion entre le iovial et le melancholique, moyennement sanguine et chaulde,

Unde rigent setis mihi crura et pectora villis (1);

(1) Aussi ai-je la poitrine et les extrémités hérissées de poils. MARTIAL, II, 365.

la santé forte et alaigre, iusques bien avant en mon aage, rarement troublee par les maladies..... De la musique, ny pour la voix que i'y ay tresinepte; ny pour les instruments, on ne m'y a iamais sceu rien apprendre. A la danse, à la paulme, à la luicte, ie n'y ay peu acquerir qu'une bien fort legiere et vulgaire suffisance. A nager, à escrimer, à voltiger et à saulter, nulle du tout. Les mains, ie les ay si gourdes que ie ne sçay pas escrire seulement pour moy; de façon que ce que i'ay barbouillé, i'ayme mieulx le refaire que de me donner la peine de le desmesler... Aultrement, bon clerc... Mes conditions corporelles sont, en somme, tresbien accordantes à celles de l'ame : il n'y a rien d'alaigre; il y a seulement une vigueur pleine et ferme : ie dure bien à la peine; mais i'y dure, si ie m'y porte moy-mesme et aultant que mon desir m'y conduict. »

Voilà une bonne esquisse en pied. Joignons-y les portraits de notre auteur, gravés par Thomas de Leu, par Ficquet, par Saint-Aubin, par Alexandre Tardieu et par notre grand artiste Henriquel-Dupont, nous aurons Montaigne tout entier. On s'applaudirait d'être aussi heureux pour tous les écrivains

de premier ordre; mais il n'en est aucun qui soit allé aussi loin que l'auteur des *Essais* au-devant de la légitime curiosité des lecteurs (1).

---

(1) Dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* (15 novembre 1849), et dans mon premier volume, j'ai déjà donné quelques rapides informations sur le portrait de Montaigne. Voici une lettre qu'a bien voulu m'écrire à ce sujet M. le docteur Payen, et qui complétera les données sur cette précieuse effigie, dont on a tant de types divers et contradictoires :

« Des bains Saint-Gervais, vendredi 18 août 1854.

Portraits de Montaigne.

» J'ai rapporté à six types différents les deux cent cinquante portraits environ que j'ai pu, jusqu'à ce jour, réunir de Montaigne. Sur les six originaux qui ont engendré ces nombreuses copies, je n'en connais que trois, en comptant celui de Versailles, qui, sous certains aspects, est contestable.

» Sans aucun doute, le portrait reproduit par la gravure du Voyage in-quarto, portrait signé Saint-Aubin et reproduit de nos jours par Henriquel-Dupont, doit être regardé comme le *portrait vrai de Montaigne;* je sais son histoire, sa généalogie, et j'ai une copie très-exacte à l'huile du portrait, fort probablement original, que j'ai eu à ma disposition.

» Il existe un portrait de Montaigne tête nue, gravé par Thomas de Leu. C'est celui qui a donné lieu à une si singulière tricherie. Il a été copié trait pour trait, taille pour taille, mais de telle sorte que la gravure définitive est à l'inverse de celle de Thomas de Leu, n'ayant pas été copiée au miroir. Cette copie est signée Léonard Gauthier, et au bas, à gauche, Meysens, etc. Je connais des exemplaires avant la lettre, pour l'inscription du nom du personnage (à l'endroit où, sur le portrait de De Leu, sont quatre vers que j'attribue à Malherbe). Impossible, sur ces épreuves dénuées de tout point de repère, de savoir à qui attribuer le portrait. Mais il y en a d'autres qui portent les mêmes noms d'artistes; et, de plus, en haut et à droite, des armoiries fort historiées, accostées de deux tenants. Au bas, on

II.

Il regrettait, disait-il, « l'autorité que donne une belle prestance et maiesté corporelle », surtout dans les charges publiques. Peut-être avait-il, comme Philopœmen, payé la peine de son peu de mine. En

---

lit l'inscription suivante (que je transcris de mémoire) : Olivier de Guerngelin, contreroleur de l'hostel de mad[e] Eleonore, etc. (La copie exacte est à la fin de l'avertissement des *Documents* que j'ai publiés en 1847.) Comme cet Olivier était, d'après l'inscription, chevalier de Saint-Michel, il est probable que c'est cette qualité qui aura donné l'idée de la substitution, bien que j'ignore si cette gravure a été faite exclusivement pour Guerngelin, ou si, faite pour Montaigne, elle aurait été ensuite arrangée pour l'autre. Mais je ne connais pas d'épreuves avec le nom de Montaigne.

» Ce qui est fort divertissant et donnerait à croire que primitivement on a eu Montaigne en vue, c'est que le personnage représenté porte la robe de maire de Bordeaux. Les hachures indiquent bien la différence de couleur, mi-partie rouge et blanche. Or, le maître d'hôtel en question n'a jamais eu l'honneur d'être mayor de la cité gasconne.

» J'ai dit que le portrait de Versailles était contestable, je le maintiens, et je déplore qu'un portrait pareil soit l'*unique* représentation de Montaigne dans une collection consacrée à *toutes les gloires de la France*. Pourtant il est quelques raisons qui militent en sa faveur, au moins pour qu'on ne le regarde pas totalement comme un apocryphe.

» Peut-être l'original du portrait de Versailles (car les Galeries n'ont qu'une copie) a-t-il été un de ceux dont s'enrichissait la salle des maires de Bordeaux par le procédé suivant : on faisait à l'avance un

ces temps de convulsions et d'épreuves où il exerça, de juillet 1581 à juillet 1585, à Bordeaux, les fonctions de maire, on avait, en effet, besoin de faire feu de toutes pièces. Époque cruellement difficile et mémorable que ce seizième siècle, qui devait changer la face de presque toute la France, et donner si bien la preuve que les plus grands maux sont les guerres civiles : siècle étonnant et terrible qui

---

certain nombre de bustes sans tête, revêtus de la robe sacramentelle (peut-être en fabriquait-on de plusieurs dimensions), et quand un maire nouveau était nommé, on colloquait sa face sur ce mannequin.

» Un portrait bien certainement apocryphe de Montaigne existe en Angleterre; M. Van de Weyer, ministre de Belgique en ce pays, m'en avait parlé depuis longtemps, mais je n'ai pu le juger que lorsque l'obligeant ambassadeur a bien voulu en faire faire une copie qu'il m'a envoyée. Ce portrait n'est pas et ne peut pas être celui de Montaigne : ce n'est ni le costume ni la décoration, ce ne sont ni les traits ni la coupe de tête, et pourtant il figure dans une galerie célèbre sous le nom de Montaigne! J'ai fait mes observations à ce sujet à M. Van de Weyer, qui n'y avait pas encore répondu, quand de nouvelles recherches m'ont fait acquérir la certitude que ce portrait n'est autre que celui de François de Médicis, père de notre Marie, et dont le musée du Louvre possède une effigie en pied qui a été gravée.

» Ce fait me rappelle quelques anecdotes qui ont trait aux portraits apocryphes.

» Un iconographe célèbre, M. N., m'a raconté qu'à l'époque du conclave d'où sortit l'élection de Léon XII, il imagina, avec quelques amis, de faire le portrait du pape *futur*. Ils copièrent et gravèrent la face du maître de leur hôtel, et dès que la nouvelle de l'élection arriva, on mit le nom et l'on tira. Cela s'est vendu. Un de mes amis, statuaire

éclatait en grands hommes nés pour l'admiration comme aussi pour le malheur, de l'humanité! Il s'ouvre par la rivalité sanglante de François Ier et de Charles-Quint, qui précipite au tombeau « un monde de braves et vaillants François... couste la vie à deux cent mille personnes, et la ruyne d'un million de familles : et enfin ny l'un ny l'aultre n'en ont rapporté qu'un repentir d'estre cause de tant

---

de mérite, fut chargé, par l'administration municipale de Paris, de faire, pour l'hôtel de ville, une statue de Guillaume Budée (elle est en place aujourd'hui), il me pria de lui procurer des portraits; j'en réunis un certain nombre, qui se ressemblaient tous plus ou moins, et je les lui soumis; il trouva ces physionomies affreusement *ingrates* et ne voulut reproduire rien d'aussi déplaisant; il moula la tête de son portier, qui l'avait fort belle, et Guillaume Budée fut fait! Pauvre Budée!

» M. Gustave Brunet, de Bordeaux, mon bon ami, président de l'Académie de cette ville, m'a transmis pour vous deux renseignements qui sont ici à leur place.

» Un recueil de poésies libres en italien, la *Puttana errante,* portant aussi le titre de *Poesie del Fuoco,* Lucerna, 1651 (voir le *Manuel* de Brunet), a paru sous le nom de l'archevêque Maffeo Veniero et avec son soi-disant portrait. Ce prélat *n'était pas né* lorsque ces ordures furent imprimées pour la première fois! Ce portrait avait été inventé pour corroborer une diffamation dirigée contre un prélat de l'Église romaine.

» C'est encore une gentillesse de ce genre qu'il faut reconnaître dans le portrait gravé sur cuivre qui représente au milieu des flammes le P. Henry, jésuite, brûlé à Anvers en 1601 (*Manuel du libraire,* II, 585), d'après des actes authentiques. Toute cette histoire scandaleuse est de pure invention. »

de miseres (1). » Puis les désordres du clergé, la prétention de serrer de plus près l'Évangile, l'appât des biens de l'Église, l'amour de la nouveauté, attachent des partisans aux doctrines de la Réforme. Des censures et des anathèmes répondant aux sarcasmes, des colères parlementaires et des répressions et violences répondant à l'audace toujours croissante des novateurs, sous deux minorités tumultueuses, on en vient aux armes, on en vient aux poignards. Le Huguenot aime mieux mourir que d'aller à la messe, on le tue. On avait commencé par la plume, on finit par le glaive, par l'incendie, par la torture, par l'échafaud, par le bûcher. Les séditions, les révoltes se succèdent; les massacres s'organisent. Tel est le spectacle du milieu et de la fin de ce siècle, où quelques éclairs de vrai zèle dépouillé de tout motif humain sont étouffés sous les fureurs de l'ambition, sous les calculs de la politique et des factions, sous les représailles de la vengeance. Et de fait, cherchez des convictions réflé-

(1) *Commentaires de messire Blaise de Monluc, maréchal de France*, au commencement du livre premier.

chies, vous ne trouvez guère que du fanatisme ou l'amour féroce des jeux de la guerre. Le naïf portrait que fait Brantôme du colonel général de l'infanterie française Philippe de Strozzi, seigneur d'Épernay et de Bressuire, né à Venise, mais élevé à la cour de France et naturalisé, est à peu près celui de tous les capitaines du temps, qui se battaient pour la religion, sans en être plus dévots. « Il estoit un très-homme de bien, dit ce bon compagnon de Brantôme. Il y en avoit la plus grand'part qui le tenoient de légère foy. Ils pouvoient penser à leur poste ce qui leur plaisoit, mais ils ne luy sondarent jamais bien l'ame. Il n'estoit pas certainement bigot, hypocrite, mangeur d'images, ni grand auditeur de messes et sermons; mais il croyoit très-bien d'ailleurs ce qu'il faloit croire touchant sa grande créance (1). » La plus grande part avait raison.

Il n'y a pas eu dans l'exécration des peuples assez d'atroces surnoms contre les bouchers royalistes qui égorgèrent les Huguenots comme un bétail.

---

(1) *Œuvres de Brantôme*, t. IV, p. 442.

Mais, sans les excuser, il faut se placer à leur point de vue. Les Réformés, qui avaient levé l'étendard de la révolte, affichaient, de leur côté, les sentiments les plus abominables. Catherine de Médicis allant à la messe, avait trouvé à ses pieds un papier qui la menaçait du sort du président Minard et de François de Guise, si elle s'opposait encore au libre exercice du Calvinisme. Il n'y avait pas longtemps qu'un gentilhomme, menaçant, au nom du roi Charles, des Protestants rebelles : « Eh! quel roi, s'il vous plaît? s'écrièrent-ils. Nous sommes les rois. Celui-là que vous dites n'est qu'un petit reyot de m....; nous lui donnerons des verges et lui donnerons un métier pour lui faire apprendre à gagner sa vie comme les autres.» Au commencement de 1567, il avait paru un livre où se lisait cette maxime : « Il est loisible de tuer un roi et une reine qui résistent à la réformation de l'Évangile (1). » Les doctrines de l'autre parti n'avaient pas plus de douceur. Le « Docteur angélique, » le grand saint Thomas, n'avait-il pas

(1) Scipion Dupleix, *Histoire générale de France*, 1634, t. III. Le libelle calviniste était attribué à un ministre nommé Rozière.

dit jadis : « L'Hérétique ne doit pas seulement être retranché de l'Église par l'excommunication, il doit être *retranché du monde par la mort.* » Et le fer sacré ne se bornait pas à frapper l'Hérétique direct, il poursuivait impitoyablement tous ceux que l'inquisition regardait comme complices : « Remettre à l'inquisiteur un livre hérétique, sans en dénoncer l'auteur, c'est être réputé cet auteur même. Le brûler par devers soi, sans nommer le coupable, c'est être suspect; être suspect, c'est *mériter la question.* » Et tout cela au nom d'un Dieu de miséricorde et de paix! En résumé, la révolte des Huguenots s'explique, le plus souvent sans s'excuser; mais on s'explique également que les lieutenants à qui la royauté avait ceint l'épée ne pussent voir dans les sectaires et innovateurs autre chose que les ennemis déclarés du Roi, lesquels menaçaient l'unité de la monarchie, et s'attaquaient autant à la politique qu'à la religion? Les excès enfantaient les excès; de premiers crimes, suivant l'ordinaire, poussaient, forçaient aux seconds; et les soldats de Calvin ne se montrèrent pas moins féroces et sanguinaires que les soldats chargés de les réprimer. Que la conduite des

Royalistes ait été hideuse, d'accord; mais il faut bien au fond y reconnaître l'abus et l'égarement de nobles sentiments : le patriotisme et la loyauté monarchique. « Hélas! » s'écriait Monluc en levant les yeux vers le ciel, car il restait de l'âme à ces bourreaux, « ce sont des loix de la guerre; il faut estre cruel souvent, pour venir à bout de son ennemy: Dieu sçait estre bien miséricordieux en nostre endroit, qui faisons tant de maux!»... — « Si j'eusse feinct de la douceur, nous estions perdus. » Et le jour où le malheureux guerrier fut démis de son commandement de Guyenne, il dut comprendre avec amertume que le moment où les passions effervescentes des grands ont désarmé, est celui où l'ingratitude commence. Les instruments employés sont brisés avec dédain, ils deviennent les otages et les victimes de la réconciliation et portent à eux seuls tout l'odieux des excès de la lutte. Leçon terrible, et qui fait ressortir avec d'autant plus d'éclat la suprême modération du sage Montaigne.

Et de fait, dans cette ville de Bordeaux, placée au milieu du théâtre des violences de la guerre civile et étrangère, il avait su conserver sa maison « vierge

de sang et de sac »; il avait donné l'exemple de la douceur, de la tolérance conciliatrice; mais cette modération même avait attiré sur lui de rudes persécutions. Son château, où cependant l'hospitalité s'était ouverte, comme en un terrain neutre, à tous les partis, avait été plusieurs fois dévasté.

« Oultre cette secousse, dit-il, j'en souffris d'aultres... Je fus peladé à toutes mains : au Gibelin i'estois Guelphe; au Guelphe, Gibelin... Tant y a que ce qui m'adveint lors, un ambitieux s'en fust pendu. Si eust faict un avaritieux. »

Toute la contrée qui l'environnait était l'arène brûlante où s'agitaient les Huguenots que la persécution décimait, que la persécution faisait renaître de leurs cendres. On était aux portes de Nérac, dont la cour avait été un foyer de calvinisme depuis la sœur de François I[er], la Marguerite des Marguerites, mère de Jeanne d'Albret; et la religion réformée, antipathique aux masses, en France, gagnait chaque jour en crédit dans toute la province de Guyenne. « Il n'y a, disait le rude maréchal de Monluc, il n'y a enfant de famille qui n'ait voulu taster de ceste viande. » Un des frères même de Montaigne, Tho-

mas de Beauregard, était de la Religion (1), et l'on ne pardonnait pas à l'auteur des *Essais* d'être resté bon catholique, de le professer ouvertement dans son livre, et d'entretenir en son manoir une chapelle catholique. D'un autre côté, le jeune Henry de Na-

---

(1) Michel de Montaigne avait quatre frères et trois sœurs, lors de la mort de son père, le 18 juin 1568.

M. le docteur Payen énumère ainsi la famille :

Michel, seigneur de Montaigne, né le 28 février 1533.

Thomas, seigneur de Beauregard, né le 17 mai 1534.

Pierre, seigneur de la Brousse et d'Arsac, né le 10 novembre 1535.

Jeanne, mariée à Richard de Lestonac, conseiller au parlement de Bordeaux, née le 17 octobre 1536.

Arnaud, seigneur de Saint-Martin, propriétaire dans l'île de Macau, né le 14 septembre 1541.

Léonor, mariée à M. de Camein, conseiller au même parlement de Bordeaux, née le 28 août 1552.

Marie, mariée à M. Cazelis, née le 19 février 1554.

Arnaud, seigneur de Mattecoulon, gentilhomme de la chambre du roi de Navarre, né le 20 août 1560.

Michel avait eu deux frères aînés, morts avant le père.

Sa sœur Jeanne eut une fille, née en 1556, qui épousa, à l'âge de dix-sept ans, Gaston, marquis de Montferrand, dont elle eut sept enfants. Celle-ci, après la mort de son mari, entra dans le couvent des Feuillantines de Toulouse, où elle prit l'habit, en 1603. Mais la faiblesse de sa santé ne lui ayant pas permis d'y faire profession, elle revint à Bordeaux, où elle fonda, pour les femmes, le monastère des religieuses de Notre-Dame, sur le plan de la compagnie de Jésus pour les hommes, et mourut en odeur de béatitude, le 2 février 1640. Les religieuses de Notre-Dame demeurèrent d'abord près du château Trompette, et furent transférées, peu de temps après, dans la rue du Ha. (Voir *Le Clergé de France*, par l'abbé Hugues du Temps; 1774, t. II, p. 230.)

varre avait passé une partie de son enfance dans cette remuante province de Guyenne, dont il était gouverneur, comme l'avait été son père. Ses plus beaux domaines touchaient à l'habitation de Montaigne; et celui-ci, qui avait déjà rencontré le prince à la cour de Charles IX, qui y avait travaillé à réconcilier le Béarnais avec l'ambitieux duc de Guise, avait eu, pendant ses quatre années de mairie, de fréquentes relations d'affaires avec le roi de Navarre. Plusieurs fois il avait eu l'honneur, brillant et coûteux, de le recevoir en son château de Montaigne; et, dans le tête-à-tête avec une si souple et fine nature, il n'avait pu manquer de subir la séduction de l'âme expansive et généreuse, du pétulant et délicat esprit gascon qui ont fait du prince un roi deux fois français. Celui-ci était loin d'annoncer encore de premier jet tout ce qu'il devait être un jour; mais pour qui savait observer, on discernait bien vite, à travers les bouillons de la jeunesse, le fils et l'élève de cette noble Jeanne d'Albret qui, suivant d'Aubigné, n'avait de femme que le sexe, avait l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités. Michel

de Montaigne était de ceux qui savent deviner l'aigle dans l'aiglon. Aussi, est-ce incontestablement à lui qu'il faisait allusion quand il disait :

« I'en sçay un qui aimeroit bien mieulx estre battu que de dormir pendant qu'on se battroit pour luy, et qui ne veit iamais sans ialousie ses gents mesmes faire quelque chose de grand en son absence. »

Voilà pourquoi tous ses instincts le portaient vers celui qui devint notre Henry IV; voilà pourquoi il ne voulut jamais s'engager dans le mensonge de la Ligue : — toujours modéré cependant, toujours calme au sein de l'orage, toujours lui-même, voyant la cour de France sans qu'il en coûtât rien à son indépendance, cultivant celle de Nérac sans faire en rien fléchir ses convictions.

« Nec sunt mihi nota potentum munera (1).

« Les princes me donnent prou, s'ils ne m'offrent rien, et me font assez de bien, quand ils ne me font point de mal; c'est tout ce que i'en demande. » Rôle nettement indépendant, mais difficile à un homme de paix et de retraite, pour qui « les occupations pu-

(1) Virg., *Æneid.*, XII, 519.

bliques n'estoient, comme il dit, aulcunement de son gibier »; à un membre de ce Parlement bordelais, auquel les agitations politiques et religieuses avaient soufflé un esprit de violence, d'indiscipline et d'intolérance, si fort antipathique à tous les instincts de droiture de Michel de Montaigne.

Il était évident au premier coup d'œil qu'en toutes ces luttes la religion n'était qu'un prétexte; et que la vraie cause des agitations était dans l'antagonisme à outrance des maisons de Bourbon et de Lorraine se disputant depuis longtemps l'influence, pour s'arracher le suprême pouvoir.

Les premiers dans l'ordre de succession au trône après les Valois, mais détachés depuis plus de trois cents ans de la tige royale, les Bourbons, issus de saint Louis par son dernier fils Robert, comte de Clermont, avaient adopté les idées nouvelles; tandis que les Guise, qui se prétendaient sortis de la souche de Charlemagne et déclaraient que la ligne des Valois une fois éteinte, c'était à eux, issus de la seconde race, qu'il appartenait de faire cesser l'usurpation de celle des Capets, affichaient le Catholicisme pur, moins par conviction assurément que

par ambition. Ces grands hommes funestes, fauteurs acharnés de la guerre civile, d'abord en grand crédit auprès de Charles IX, mais peu goûtés en France, avaient travaillé à détruire l'union et la bonne intelligence du duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou, avec le prince de Béarn, le prince de Condé et les Huguenots. Dans ce but, le Balafré donne à ses deux cousins le duc d'Aumale et le marquis d'Elbeuf une mission d'intrigue. Appuyé sur la maison d'Espagne, en rapports secrets avec don Juan de Vargas Mejia, ambassadeur de Philippe II à Paris, il conspire contre son maître et rêve d'arracher à son profit quelques lambeaux de cette couronne de France qu'il convoite entière. « Descubririan occasion que los hiziesse resolver de emprender, cada uno, su pedaço desta corona, y salir con el (1). »

De son côté, politique Italienne impatiente de l'inaction, Catherine de Médicis, ambitieuse et légère tout à la fois, redoutée de tous les partis, et

(1) Voir une dépêche espagnole de don Juan de Vargas à Philippe II, sous la date de Paris, le 13 février 1580, dans les *Papiers d'État relatifs à l'histoire d'Écosse au seizième siècle*, publiés par M. Alexandre Teulet, pour le *Ballatyne Club* d'Édimbourg. In-4°. T. III, p. 246. Très-beau, très-bon et précieux livre.

s'en inquiétant fort peu, pourvu qu'elle les trompât, n'avait d'autre pensée que de « nettoyer le royaume des mauvais », c'est-à-dire d'exterminer les Huguenots, pour maintenir l'unité de la monarchie.

Déjà, en 1565, elle avait voulu voir de près cette Guyenne, où le Protestantisme poussait racines. Escortée de la princesse Marguerite, sa fille, alors âgée de douze ans, celle-là qui plus tard devait être le déshonneur du trône de Navarre et descendre de celui de France ; entourée de toutes les splendeurs, de toutes les séductions d'une cour toujours grosse dans les voyages, toujours brillante d'un *escadron* de beautés en fleur devenu un moyen de gouvernement, elle parcourut la France et parut à Bordeaux avec Charles IX. Ce voyage, simulant une tournée princière de plaisir, et qui devait aboutir à la célèbre entrevue de Bayonne avec la reine d'Espagne Élisabeth, sœur du roi de France, n'était au fond qu'une pointe politique destinée à détacher des Huguenots les princes d'Allemagne et à gagner des alliés et des serviteurs zélés à la cour, des ennemis et des bourreaux contre la Réforme.

Celle-ci, de son côté, n'était guère mieux dis-

posée, comme on l'a vu plus haut. Le massacre, non prémédité peut-être, des Religionnaires à Vassy, sur la frontière de Champagne, en mars 1562, moins de deux mois après la promulgation de l'œuvre du sage chancelier de l'Hospital, l'édit de pacification du 16 janvier, avait dès longtemps révélé les dispositions des Catholiques. De zélés exécuteurs de la haute justice des partis, François de Beaumont, baron des Adrets, calviniste, et Blaise de Monluc, le *boucher royal*, comme on l'avait surnommé, se baignaient littéralement dans le sang avec la tranquillité de bêtes féroces. « J'ai vu Des Adrets fort vieux, à Grenoble dans mes voyages, dit Jacques-Auguste de Thou, mais d'une vieillesse encore verte et vigoureuse, d'un regard farouche, le nez aquilin, la face maigre, décharnée et marquée de taches de sang noir, tel que l'on nous peint Sylla (1). » Ce Des Adrets coupait son pain avec le coutelas dont il tuait les Catholiques. Pour Monluc il raconte, lui-même, dans ses Mémoires, ses transports de frénésie contre les Hérétiques. Il y caresse complai-

---

(1) Voir le président J. A. DE THOU, *De vita sua*, lib. I, p. 1165.

samment le souvenir des supplices auxquels il les livrait : la potence, la roue, la torture. « Je recouvrai, ajoute-t-il, deux bourreaux, lesquels on appela, depuis, mes laquais, pour ce qu'ils estoient souvent avec moi. » Et parfois lui-même, usurpant leurs fonctions, mettait la main à la besogne pour garnir les gibets.

Et quand de nouveaux édits de pacification furent encore révoqués ou méconnus, et qu'il éclata une nouvelle guerre de religion en 1568, on vit, à la honte de la raison, toujours trop faible devant l'effervescence des partis, la soldatesque catholique et les partisans sectaires multiplier comme à l'envi pillages, incendies, viols, massacres, exhumations de cadavres pour en jeter les cendres au vent.

Un Calviniste, Jacques, comte de Crussol, depuis duc d'Uzès, baron d'Assier (1), lève dans le Languedoc et le Dauphiné jusqu'à vingt-cinq mille hommes, et, courant comme une trombe, il renverse sur

(1) Il était aussi seigneur de Lévis et de Florensac, pair de France, chevalier des ordres du Roi, conseiller au conseil d'État privé, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, « un sage, aduisé et vaillant capitaine, » dit Brantôme, qui ne doute de rien. Voir t. IV, p. 358. D'Assier mourut au mois de septembre 1584.

son passage chapelles, églises, couvents; il passe au fil de l'épée prêtres, moines, religieuses même, que les derniers outrages ne sauvent pas de la mort; et l'un de ses premiers lieutenants, François de Beauvais de Briquemault, que cite de Thou et que rappelle aussi Monluc, se fait un collier d'honneur avec les oreilles des religieux qu'il a égorgés de sa main!

De leur côté, les Catholiques ne restent pas en arrière d'infamie et d'inhumanité. Le duc de Montpensier, Louis de Bourbon, éveille ses esprits et hausse son courage et sa vaillance à exterminer le plus que possible de Huguenots. Il les reçoit à composition honôrable, et leur manque de parole, disant qu'à un Hérétique on n'est nullement obligé de garder sa foi. Les soldats sont passés au fil de l'épée, les chefs expirent sur la roue, et des tortures adroitement ménagées suspendent leur mort pour la rendre plus douloureuse. Le poignard tue le père entre les bras de la fille, le mari entre les bras de la femme, après qu'elles ont été outragées sous leurs yeux. Voilà les œuvres de ce Montpensier, de Joyeuse et de leurs semblables. Voilà le fruit hideux des guerres civiles. Écoutez le benoît messire

Pierre de Bourdeille, qui a fait l'éloge de Montpensier parmi ses Hommes illustres et grands Capitaines :

« Quand on lui amenoit quelques prisonniers, sy c'estoit un homme, il luy disoit de pleyn abord seulement : « Vous estes Huguenot, mon amy, ie vous recommande à M. Babelot. » Ce M. Babelot estoit un cordellier, sçavant homme, qui le gouvernoit fort paisiblement et ne bougeoit jamais d'auprès de luy, auquel on amenoit aussitost le prisonnier, et luy, un peu interrogé, aussitost condamné à mort et executé.

» Si c'estoit une belle femme ou fille, il ne leur disoit aultre chose, sinon : « Je vous recommande à mon guydon ; qu'on la luy mene. » Ce guydon estoit M. de Montoiran, de l'antienne mayson de l'archevesque Turpin, et en portoit le nom de Turpin. Il estoit un très-beau gentil homme, grand, de haute taille, et ... insatiable. »

Et Brantôme achève en style de caserne un tableau qui prouve jusqu'où le fanatisme et les fureurs civiles peuvent faire descendre (1). Et, à son propre récit, ce vaurien de Bourdeille, qui fait argent de

(1) *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*, t. III, p. 364 et suivantes ; édition Foucault, 1823.

tout pour rire, se peut à peine tenir de sauter au cou de M. le guidon.

Ainsi, persécutions de tout genre, combats, meurtres, attentats, chambres ardentes, succédaient contre les Calvinistes au mensonge des pacifications, et furent couronnés, en 1572, par un attentat contre l'amiral de Coligny et par l'horrible massacre de la Saint-Barthélemy. Que fut au vrai cette tragédie exécrable? Fut-ce une perfidie préparée de longue main par la royauté? Ne fut-ce qu'un coup d'État improvisé pour prévenir les représailles des Huguenots? Le pays était remué de trop d'ambitions et d'opinions ennemies pour que le jour se soit fait bien nettement dans cette obscurité. Depuis la blessure de l'amiral, les Calvinistes montraient l'attitude menaçante du dernier désespoir. Ce n'était plus au duc de Guise qu'ils s'en prenaient, mais à la Reine mère, mais au duc d'Anjou qui fut Henry III, mais à Charles IX. « Si le Roi ne nous fait justice, disaient quelques-uns, nous saurons nous la faire nous-mêmes (1). » Hector de Pardaillan, baron de Gon-

(1) *Histoire générale de France*, par Scipion Dupleix, 4 volumes in-folio, 1634, t. III, p. 514.

drin et de Montespan, avait fait grand bruit de tout cela au souper de la Reine mère (1); et le fougueux capitaine Armand de Clermont de Piles, poussant plus loin encore l'exaspération et l'audace, avait, le geste insolent et le front sourcilleux, fait frémir le Roi et tous les Catholiques à gros grain de la cour par de semblables menaces jetées à la face de Charles lui-même. Toujours est-il que le bras de l'assassin de Coligny avait été armé par la bonne dame Catherine et par ce couard duc d'Anjou, sanguinaire à ses heures; toujours est-il que coup d'État ou conspiration de minorité, le grand crime n'en aurait pas moins été motivé par un premier crime de la cour. Comment la Réforme, bien qu'opprimée et réduite, n'aurait-elle pas relevé la tête?

En 1573, presque au lendemain de la boucherie de la Saint-Barthélemy, le Roi de France avait contraint son beau-frère de Navarre à marcher avec les siens au siége de la Rochelle contre ses anciens coreligionnaires, dans les rangs de leurs meurtriers.

---

(1) *Mémoires de la reine Marguerite*, p. 26 et 29 de l'édition de la Société de l'Histoire de France.

Les Huguenots, non plus que le prince, ne pouvaient pas ne s'en point souvenir. Ses anciens coreligionnaires? disons-nous. Et de fait, tandis qu'il s'opérait des conversions qui n'avaient pour la plupart d'autre durée que celle de la peur; tandis que le vicomte de Turenne se faisait calviniste par horreur de la Saint-Barthélemy, Henry de Navarre avait abjuré la foi que n'eût pas abjurée sa mère; il avait accompagné au Parlement, trois jours après l'événement, le roi Charles IX, quand celui-ci était allé s'y déclarer l'auteur du massacre; il avait écrit au Pape des lettres d'obédience; il avait proscrit dans ses États de Navarre la Religion réformée. Mais quelle conversion, bon Dieu! Quelles années dans la vie de ce prince, que les quatre années de dissimulation qui suivirent la Saint-Barthélemy! Tirons le voile sur un tel souvenir, par respect pour le grand nom du Béarnais.

Cependant, le Parlement de Bordeaux, insoumis par intolérance, conteste les édits royaux qui se succèdent et constamment sont méconnus. Il exige de ses membres et de tous ceux qui relèvent de lui, des professions de foi solennelles. L'arche-

vêque de Bordeaux, Prévost de Sansac, se rend de sa personne au palais pour travailler le Parlement et attiser son ardeur (1). Le Parlement usurpe les droits souverains du Béarn, entreprend sur l'autorité royale de Henry par des arrêts, et déprime sa dignité. Survient-il de nouvelles lettres patentes, des lettres de jussion favorables aux Réformés, il en refuse l'enregistrement. Cependant le temps marchait, les Huguenots frémissaient, la cour tramait la cruauté de ses représailles, et, de son côté, la Ligue se préparait aux armes. C'était le temps où Montaigne était dans le plein exercice des délicates fonctions de sa mairie. Il avait résigné son poste de conseiller au Parlement dès le 24 juin 1570. Jacques

(1) Antoine-Prévost de Sansac, fils de ce « M. de Sansac le bonhomme, un très-digne chevalier de son temps, et qui entendoit fort bien les choses chevaleresques, » comme dit Brantôme (t. II, p. 11), prit possession de son siége, par procureur, le 18 mars 1560 (vieux style). Il souscrivit aux actes du colloque de Poissy, assista aux États de Blois en 1576, et tint en 1583 un concile provincial, qui fut approuvé par le Saint-Siége. Il mourut le 17 octobre 1591, âgé de 85 ans. C'était un homme doux, modeste, d'une charité chaleureuse, mais dont le zèle pour le souverain ne connaissait pas de bornes. Il siégeait au Parlement en qualité de conseiller, de là cette facilité pour allumer l'ardeur royaliste du Parlement. Voir *Le Clergé de France*, ouvrage déjà cité, t. II, p. 225-226.

de Goyon, sire de Matignon et de Lesparre, prince de Mortagne, comte de Thorigny, baron de Saint-Lô, marquis de Lonray, lieutenant général en Normandie, maréchal de France depuis 1579, ancien maire de Bordeaux, était devenu lieutenant général de Guyenne dès 1581, « un très-fin et trinquat Normand; le capitaine le mieux né et acquis à la patience que j'aye jamais veu, et très-habile, » dit Brantôme, qui ne l'aimait pas; et en résumé l'un des fléaux de la Réforme. Le maréchal de Biron soutenait avec lui la politique cauteleuse et armée de Henry III. En vain Henry de Navarre pressait Matignon de faire respecter les édits, — c'était fin contre fin, Gascon contre Normand. Ce dernier, suivant les us et coutumes du Normand, qui ne se commet à dire ni oui ni non, faisait la sourde oreille. Tels sont les personnages entre lesquels Montaigne avait à s'entremettre. Telles sont les circonstances critiques au milieu desquelles il lui fallait tenir cette juste balance qui était son attribut. Et, dans toutes ses transactions, il apportait, coûte que coûte, cette probité sévère qui présidait à tous ses actes.

« Fortune, dit-il, m'a donné l'accez aux chefs des di-

vers partis... I'ay entretenu l'aureille des grands d'affaires de poids..... En ce peu que i'ay eu à négocier avec nos princes, ie ne dis rien à l'un que ie ne puisse dire à l'aultre. »

« Plustost, dit-il ailleurs encore, lairrois-ie rompre le col aux affaires que de tordre ma foy pour leur seruice. Car, quant à cette nouuelle vertu de feinctise et dissimulation, qui est à cette heure si fort en credit, ie la hay capitalement; et de touts les vices, ie n'en treuve aulcun qui tesmoigne tant de lascheté et bassesse de cœur. »

Et de fait, le mensonge ne sert qu'une fois et nuit, la sincérité sert toujours; et c'est un étrange préjugé populaire qui fait consister la vraie diplomatie à tromper, tandis qu'elle ne saurait être que dans la réserve, dans la discrétion, dans la loyauté, dans l'habileté à ne jamais mentir et à dire à propos la vérité. Aussi, Montaigne le déclare-t-il :

« Quand pour la droicture, ie ne suiurois le droict chemin, ie le suiurois pour auoir trouué, par expérience, qu'au bout du compte, c'est communément le plus heureux et le plus utile... I'ay vu de mon temps mill' hommes souples, metis, ambigus, et que

nul ne doubtoit plus prudents mondains que moy, se perdre où ie me suis saulué. »

Il serait injuste, en résumé, de trop charger les Religionnaires, depuis si longtemps déçus, molestés, décimés. Les édits de pacification, presque aussitôt violés que promulgués, ne se comptaient plus. « On avoit, dit le véridique Étienne Pasquier, plus osté aux Huguenots par des édits pendant la paix, que par la force pendant la guerre (1). »

Une sanglante insulte faite, en août 1583, par le Roi de France, à la Reine de Navarre, sa sœur, comme elle quittait la cour pour rejoindre son mari, est venue compliquer les affaires et rendre plus vives les récriminations de ce dernier sur l'inexécution des édits. L'insulte était assurément une des plus scandaleuses qui eussent jamais mis le feu à une cour. La France entière, on peut même dire toute l'Europe, s'en étaient entretenues pendant six mois, et les commentaires auxquels elle avait donné lieu avaient eu ce malheur d'être aussi flétrissants pour la victime que pour l'auteur. Remontons

(1) Pasquier, livre V, lettre III.

un peu plus haut pour plus de clarté. Les lettres de Michel de Montaigne qui parlent de Henry de Navarre et de Marguerite, et par lesquelles nous terminerons, n'en seront que de plus facile lecture.

III.

Le mariage de Marguerite de France, arrivée à la fleur de ses vingt ans, s'était célébré presque au glas lugubre de la cloche de la Saint-Barthélemy, puisque six jours à peine s'étaient écoulés quand le grand meurtre était venu ensanglanter la couche de la Reine. Plus faite à se laisser éblouir aux attraits d'une passion qu'habile à se garder, la malheureuse princesse était trop engagée de promesse ou de souvenir avec le duc Henry de Guise pour accepter sans répugnance la main du Roi de Navarre. Il avait fallu qu'au moment où le prêtre officiant lui avait fait la demande : Si elle prenait le Béarnais pour époux, la main impérieuse de son frère Charles IX vînt, en touchant sa tête, y imprimer de force le signe de l'assentiment. Depuis ce jour, elle s'était

regardée comme sacrifiée au bénéfice de la paix. Sa vie avait été pour elle une existence de regrets et d'ennuis. Eût-elle été libre d'aller habiter le Béarn, le cœur lui eût failli à cette pensée. Que devenaient toutes les élégances, et les beaux vers, et les belles compagnies, et les doux entretiens qui l'avaient bercée dès l'enfance? Belle, vive, spirituelle, galante, aller vivre en pays réputé sauvage! sous un maître rendu farouche par le prêche! Un pays hanté par des hommes maussades, rudes, ombrageux et inquiets, appelés de ce nom ennemi de huguenots, c'était exil et male mort! Aussi, devenue en quelque sorte à la cour de France la protectrice de son mari captif, elle songeait peu à aller prendre possession de son petit royaume. Lui-même, toujours habitué à se mettre fort au large pour le plaisir, s'étourdissait sur sa captivité. Charles IX et la fatale Catherine ne lui avaient fait grâce que de la mort : il usait follement de la vie avec des étourdis de son âge. « Les princes et les seigneurs catholiques traitoient avec mépris ce petit prisonnier de roitelet qu'on galopoit à tout propos de paroles et de brocards, et qui avoit, disait-on, plus de nez que de

royaume ; il savoit très-bien reprendre son rang dans la débauche. » Marguerite commençait envers son mari un apprentissage de mansuétude et d'indulgence avant d'en avoir besoin pour elle-même ; et lui il perdait en considération, en estime, en autorité auprès de sa jeune femme tout ce qui lui eût été si nécessaire pour la conquérir, pour la faire entrer et la maintenir dans la juste voie. Il la rencontrait cependant de temps à autre, allant partager ses repas : lui gai, spirituel, plein d'entrain, de lestes anecdotes et de vives saillies ; elle étonnée, défiante, sans abandon ni sourire, et probablement occupée ailleurs. Voici une lettre écrite de Vincennes, au mois de mai 1574, par Henry de Navarre au premier gentilhomme de sa chambre, ce Henry de La Tour, vicomte de Turenne, qui depuis fut duc de Bouillon et maréchal de France, et qui, pendant le premier séjour de la Reine à Nérac, fut, disent les caquetages de l'histoire, assez l'ami du Roi, pour être celui de sa femme (I).

(1) Nous devons faire observer ici qu'*aucune* des lettres que nous allons reproduire, ni celles du Roi de Navarre, ni celles de Marguerite sa femme, ni celles de Lanssac, ni celles de Bernard Girard du Haillan, de Biron, de Bellièvre, ni enfin celles de Michel de Mon-

« Mon capitene, lui écrit-il, je mayme là où lon me desyre, quy est cause, auec ce que uous pancés, quyl ny a poynt de danger que ie machemyne où me mandés. Dytes à Lauerdyn (1), à Myosans (2) et à tous nos gens quy se treuuent là, afin que ie soys mieus accompagné. Sy uous dysiés à la Royne que peut estre ie me trouueré là à son dyné, et que si toute ceste noblesse y estoit, il y auroyt danger quyl arryuast quelque ofance, et aussy des miens, comme Gondryn (3), Barannau, Sayntorens (4). Baste! fettes

taigne, ne sont ni ponctuées ni accentuées. Nous avons ajouté ponctuation et accents pour en faciliter la lecture, en respectant néanmoins religieusement l'orthographe, qui, à cette époque, n'était nullement fixée et offrait les disparates les plus extraordinaires. Quand les lettres seront bien ponctuées, nous le dirons.

(1) Jean de Beaumanoir, seigneur de Lavardin, comte de Négrepelisse, né en 1551, élevé avec le prince de Navarre, fils de Charles, un des principaux seigneurs du parti protestant, tué à la Saint-Barthélemy. Jean était devenu catholique à la mort de son père. Il fut colonel d'infanterie en 1580, gouverneur du Maine en 1595, enfin maréchal de France.

(2) Jean d'Albret, baron de Miossens et de Coarase, parent du Roi de Navarre par son père et par sa mère, et compagnon de son enfance. C'est lui que Henry de Navarre envoya, le 4 juin 1574, au Roi de Pologne, pour le complimenter sur son avénement au trône de France.

(3) Hector de Pardaillan, seigneur de Montespan et de Gondrin, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, et capitaine des gardes du corps du Roi de France, chevalier des ordres en 1585, mort en 1611, à quatre-vingts ans. C'est un royaliste qui servit sous six rois.

(4) Cassagnes de Saint-Orens, seigneur royaliste, un de ceux qui, avec Gondrin, « galopaient de brocards » le Béarnais, qui le leur rendait bien.

de fasson quyl en vyenne le moyns que pourrés. Mandés moy ce quaurés fet par Mereglyse (1) quy me treuuera à Mongycart, antre autre chose quels hommes y viendront. Besés les mayns de ma part à votre mettresse et à la myenne.

» Votre petyt seruyteur,

» HENRY. »

Sentant à merveille qu'il devait être maudit des siens par delà, en ses États souverains, il rêvait incessamment au retour, et ses rêves se traduisaient en complots impuissants où se jouait son imprudence, pour être en mesure de s'enfuir. Mais la belle Marguerite se voyait trop négligée, trop froissée dans sa dignité, pour ne pas s'abandonner à d'autres rêves. Aussi, quand moins de deux ans après le mariage, au moment où l'on attendait la mort de Charles IX, deux favoris du duc d'Alençon, le comte piémontais Conconas et le sieur de Lamole, entrés avec Navarre et Condé dans un complot pour mettre ce duc sur le trône, à l'exclusion du Roi de Pologne,

(1) Charles Simon ou Saint-Simon, seigneur de Chesnebrun, de Garennes, de Beuzeville et de *Sainte mère Eglise*, chevalier des ordres du Roi, chambellan du duc d'Alençon et capitaine de quatre-vingt-huit lances.

payèrent ce zèle de leur vie, quel bruit s'accrédita? On répéta de toute part, que deux femmes, deux princesses, avaient fait déterrer, dans une angoisse de tendresse, les têtes des suppliciés, pour leur donner une sépulture honorable : Marguerite était une de ces princesses. De là commença pour elle une série de diffamations, exagérées sans doute, mais qui ne devaient plus se taire.

Cependant, Henry de Navarre et le duc d'Alençon avaient été arrêtés. Le prince de Condé seul, qui à cette heure se trouvait dans son gouvernement, avait pu se réfugier en Allemagne, où il essaya de lever des lansquenets et des reistres. Les prisonniers, menés à la suite de la cour, reçurent à Lyon la liberté, le 1er novembre 1574, jour de la Toussaint. Mais le Béarnais gardait ses défiances, les yeux tournés vers Agen, son Paris avant Pau et Nérac. En vain, en jurant sur l'hostie, avait-il fait avec Henry III une paix fourrée; tout démontra bientôt qu'il allait retourner à la religion protestante, et Catherine s'opposait à la réunion de sa fille avec un hérétique. Lui-même ne laissait voir que tiédeur à réclamer sa femme; et celle-ci, qui aimait son

frère d'Alençon de toute l'aversion qu'elle portait à Henry III, avait obtenu de partager la prison du premier. Le duc d'Alençon s'échappa le 15 septembre 1575 ; le Roi de Navarre le suivit le 3 février 1576. Sous prétexte de chasse, il s'était approché de Senlis, avait franchi les limites du territoire où la cour le tenait enfermé, et se jetant à travers champs, il avait atteint la province d'Anjou, « ne laissant à Paris, disait-il, que les deux choses dont il se souciait le moins : sa femme et la messe. » Il avait alors vingt-trois ans.

Quant à la femme, restée encore en otage auprès de Catherine, elle songeait plus à d'Alençon qu'à son mari : « O ma reine, disait d'Alençon à sa sœur, quand elle partageait sa prison, qu'il fait bon près de vous ! »

Certes, il ne suffisait pas au Roi de Navarre de reparaître en Béarn pour ressaisir de prime saut influence et pouvoir. Les partis, surtout les partis austères et extrêmes, n'oublient pas aussi vite une défection de quatre années. Il n'était plus à leurs yeux qu'un fils de relaps, relaps lui-même ; le gendre et le beau-frère de leurs bourreaux ; le dernier venu

d'une cour sanguinaire où s'était tramé le grand massacre. Eh quoi! il avait été au Parlement, à Montfaucon, à La Rochelle, dans les rangs de leurs ennemis! Et de plus, ses déportements et ses maîtresses révoltaient leur rigidité. Condé, plus fidèle aux siens et au prêche, était leur véritable favori. Aussi, la petite troupe du Béarnais, modeste escorte composée d'amis fidèles appartenant aux deux religions, fut-elle traitée d'abord comme pestiférée, et batela trois mois sans pouvoir ouïr ni messe ni prêche. A la fin, la droiture et la franchise de son âme, son gentil esprit, sa gaieté libre et expansive, l'excuse de la violence exercée contre sa personne pour le retenir à la cour produisirent leur effet; nul ne songea plus à lui mesurer l'obéissance, et il fut proclamé protecteur général des églises de France. Partout les remuements recommençaient, on fourbissait ses armes, et le Roi de Navarre, fidèle à ses instincts, secondé par la généreuse et loyale activité de son cousin de Condé, travaillait ardemment à ne point être pris au dépourvu. Vers la fin de juillet 1576, il écrivait au vicomte de Turenne, de concert avec Condé, la lettre suivante :

« Monsieur le grand pendart, vous vous êtes souvenu de la sœur de mon frere et non pas de la myenne. J'eus arsoir des nouvelles du conte de Gurson (1), qui me mande que Meylan est assiegé ou pour le moins inuesty. Hastés vos aferes, afyn que nous nous en allyons uystement, car ie me fasche ycy. Je me remets de tout sur vostre sufysence. Adyeu, cheual de poste. Je suys

» Vostre tres afectyonné cousyn et parfet amy,

» HENRY. »

(De la main de Henry de Bourbon,
prince de Condé.)

« Mon cousin, le Roy ma permis de faire issy ce mot pour vous supplier de ne resceuoir l'offre que lon vous a faitte pour la pesche de lestan et leur dire, sil vous plaist, que cil ne ueullent accorder ma demande, quilz auront autant de besoin de poisson que ie suis

» Vostre plus affectionné cousin et meilleur amy à vous obeir,

» HENRY DE BOURBON. »

(1) Louis de Foy, comte de Curson (Henry dit Gurson, comme il dit Grillon pour Crillon), vicomte de Meille, seigneur catholique, fils de ce Germain Gaston de Foy, marquis *de Trans,* chez qui eurent lieu, dans l'année 1580, les conférences pour la paix, en son château de Fleix. Louis de Curson fut tué, avec ses deux frères, au combat de Montraveau, en cette même année 1580. Henry de Navarre était son parent, et le traitait de cousin.

L'édit de pacification de Poitiers, arraché au roi Henry III, et qu'il croyait avoir octroyé, aurait pu, en 1577, faire tomber les armes dans tout le royaume; mais la défiance générale et le mépris professé pour ce prince paralysaient les meilleurs vouloirs. On armait en pleine paix, et toute paix était une trêve inobservée de part et d'autre. Vers le mois de juillet 1578, Henry de Navarre, à peu près paisible à Nérac, redemanda sa femme, dont il savait si bien se passer. Catherine de Médicis, sous prétexte de la lui conduire, prit le plus long, visita de compagnie avec elle, avec le cardinal de Bourbon, avec le duc de Montpensier et le bonhomme Pibrac le rimeur de quatrains, la Guyenne, le Languedoc, le Dauphiné et ses frontières, étudiant les desseins des chefs religionnaires et des politiques, et les moyens d'appliquer l'édit de Poitiers. Finalement le matois Béarnais profita de la naïveté de Pibrac pour obtenir ce qu'on a appelé le traité de Nérac, et faire signer à la Reine mère de nouveaux articles qui augmentaient le nombre des places de sûreté en faveur des Huguenots. C'est dans cette entrevue que le Navarrais, pressé par le cardinal, son oncle,

de se ranger à la religion catholique, se gaussa gaiement du bonhomme que la Ligue commençait à pratiquer, et lui dit devant Catherine de Médicis : « Mon oncle, on dit en ce pays icy qu'il y en a qui vous veulent faire roy, dittes leur qu'ils vous fassent pape, ce sera chose qui vous sera plus propre, et si serés plus grand qu'eux ni tous les rois ensemble (1). » Cela se passait en octobre 1578.

Alors commença pour Henry de Navarre, et surtout pour Marguerite, une vie nouvelle. Elle régna du droit de sa couronne, et surtout de sa beauté. Ce n'est pas qu'un peu semblable à Michel de Montaigne, en cela qu'elle avait « de la folie aux pieds, ou de l'argent vif », elle eût su tenir en place. Elle se plaisait en effet à des courses et des stations nombreuses en son petit royaume, passant de La Réole à Auch, d'Auch à Montauban et à Foix, de Foix à Pau, où l'on reçut mal la catholique, la fille de Catherine. Et de fait, ce fut dans ce petit Genève qu'elle eut à essuyer une avanie

(1) L'Estoile, *Registre-Journal de Henry III*, année 1578, p. 105 de l'édition Michaud et Poujoulat.

qu'elle rapporte en ses Mémoires (1), et à laquelle elle fut très-sensible. Le Roi de Navarre avait pour confident et secrétaire de la main un certain Jacques l'Allier, seigneur du Pin, dont le Roi avait accoutumé de décliner le nom, et que, suivant les occurrences de la phrase, il appelait *le Pin, du Pin, au Pin,* comme le fait aussi Marguerite en ses Mémoires. C'était un homme qui, par sa place, possédait infiniment son maître, avait acquis dans sa maison une grande autorité, et maniait toutes les affaires de ceux de la Religion. Courtisan bourru et huguenot mal appris, cet homme avait eu un jour (c'était à la Pentecôte de 1579) l'impudence de faire arrêter en pleine messe et châtier avec cruauté, devant la Reine, de pauvres paysans catholiques qui s'étaient pieusement glissés dans la petite chapelle réservée du château de Pau, pour y prendre part à l'office qu'elle allait y entendre. Marguerite jeta feu et flamme à cette indignité, et le Roi, pour l'apaiser, avait été contraint de faire semblant de

---

(1) Page 159 et suivantes.

chasser le Pin, qu'il reprit sournoisement, ne pouvant s'en passer.

Mais de cette ville de Pau, qui lui était devenue odieuse, elle alla s'établir à Nérac, lieu de paix et de délices où elle commença à goûter la vie comme la savait goûter le Béarnais.

Ce bon vouloir entre les époux était né d'une circonstance fortuite, qui est tout à l'honneur de Marguerite et qu'elle raconte en ses Mémoires. « Dressans, dit-elle, nostre chemin devers Montauban, nous passasmes par une petite ville nommée Eause (1), où la nuict que nous y arrivasmes, le Roy mon mary tomba malade d'une grande fievre continue, avec une extresme douleur de teste, qui luy dura dix-sept jours, durant lesquels il n'avoit repos ni jour ni nuict, et le falloit perpetuellement changer de lict à autre. Je me rendis si subjecte à le servir, ne me partant jamais d'auprès de luy, sans me deshabiller, qu'il commença d'avoir agreable mon service, et a s'en louer à tout le monde, et particulierement à mon cousin monsieur de Turenne; qui, me rendant

(1) En Armagnac, aujourd'hui dans le département du Gers.

office de bon parent, me remit aussi bien auprès de luy que j'y avois jamais esté (1). »

Pendant que les pérégrinations royales s'accomplissaient, de nouveaux incidents, de nouveaux attentats surgissaient en dépit de l'édit. Le maréchal de Biron avait fait arbitrairement raser les fortifications de Langon, et le Roi de Navarre s'était plaint au Roi de France. Il allait quitter Eause, quand il reçut, au sujet des événements nouveaux, une dépêche à laquelle il répondit, d'une main encore fiévreuse, la lettre suivante, vers le 10 juillet 1579 :

Au Roy, mon souverayn Seygneur.

« Monseigneur, lorsque je receu celles quyl uous a pleu mescryre par ce corryer, je nestoy encor du tout guery de la malladye que jay en ce lyeu, nous en retournans, ma femme et moy en Bear pour nostre entree et la tenue des estats, laquelle nous auons eté contrains remettre et dyferer a un aultre foys pour le pouuoir fayre auec plus doportunyté, qui me gardera, monseigneur, de pouuoyr aduyser maintenant à ce que vous mescryues sy expressement et afectyonement, et quy est chose laquelle nayant esté fayte par moy, ains par

(1) *Mémoires de la reine* Marguerite, p. 162 et suivante.

la defuncte Royne ma mère, auec laduys des estats don lon sest contenté, et y a on vescu en paix et repos sans quaucun se soyt plaint. Vous treuueres bon, monseigneur, sil vous plait, quyl en soyt trayté et aduysé en playne assemblée des dit estats la où les necessités du pays peuuent estre myeulx representés et les remedes propres plus tost treuués que tout aultre part. Atendu ausy que ce qua esté ordonné pour le regard de la rellygyon audit pays a esté redygé entre les loyx et coustumes dycelluy, lobservatyon desquelles je dois jurer en receuant leur serment de fidellytté. Il me sera, Monseigneur, recongneu dun chacun que le bonheur des estats et prouynces git et consiste en lobseruatyon des loyx et coustumes quy leur sont propres, encor que quelquefoys elles semblent estranges; ce quy se decouure myeulx et aparoyt plus clayrement ez loyx quy ont trayt et suyte à la consyence, comme ce quy concerne le faict de la rellygion et exercysse dycelle et ce monstre en mon pays de Bearn plus quen touts aultres, y estans les personnes trop plus curyeuses dobseruer leurs loyx et coustumes iusques au moyndres : ce que jemployeray, Monseigneur, pour toute excuse sy ie ne puys mayntenent vous fayre aultre responce sur le contenu en vos lettres, attendent lassemblée desditz estats et que y estant je puysse en personne receuoyr les yustes playntes de chacun et y pouruoyr auec le plus de contentement quyl se pourra; desyrant et delyberant, monseigneur, en tout le reste quy est de

vostre seruyce, vous rendre la plus humble, fydelle et afectyonee obeysance quy se peult attendre dun

» Vostre tres humble et tres obeysant
subiet et seruyteur,

» HENRY. »

Enfin, la Reine est installée à Nérac. Jusque-là énervée par les mauvais traitements que les brusqueries du Roi son frère lui avaient fait subir, elle trouva du moins repos d'esprit sous ce nouveau ciel, faisant bon ménage avec son mari; s'accordant à souhait avec les nouvelles maîtresses qu'il se donnait : et la jolie Cypriote Dayelle (1), et la belle Fosseuse, « toute enfant et toute bonne, » une primeur de quatorze ans! et que, pour colorer ce qui n'était masqué pour personne, il appelait « ma fille (2) » : fiction effrontée, mais du moins prévoyante, pour

(1) C'était une jeune Grecque sauvée du sac de Chypre, en 1571, et que Catherine de Médicis avait amenée parmi ses filles d'honneur. Elle épousa depuis un gentilhomme normand, nommé Jean d'Hémerits.

(2) Françoise de Montmorency, cinquième fille de Pierre, marquis de Thury, baron de Fosseux, demoiselle d'honneur de la Reine de Navarre, et mariée plus tard au baron de Cinq-Mars. Voir les *Mémoires de* MARGUERITE *de France*, page 162 de l'édition citée, et les *Mémoires de* CASTELNAU, t. I, p. 329.

ménager à cette virginité un mariage dans la grande capitale. Marguerite ne se gendarma que contre le goût du Roi pour la fille d'un homme de robe longue, nommée Rebours, créature malicieuse qui rendait à la Reine tous les plus mauvais offices qu'elle pouvait auprès de son mari. La Reine, en revanche, engageante et peu avare de prévenances, prêtait l'oreille « à ce grand dégoûté » de vicomte de Turenne, qui n'avait pas l'air d'y toucher et touchait à tout. « Combien que cette beauté de reine fût plus divine que humaine, disait don Juan d'Autriche, qui la mettait au-dessus des plus belles Italiennes et Espagnoles, elle étoit plus pour perdre et damner les hommes que les sauver (1). »

La douceur de cette époque de mutuelle tolérance qui n'a duré que trois ans et demi, et à laquelle le souvenir fugitif de la Reine prête par erreur une plus longue durée, a laissé trace dans les Mémoires de Marguerite :

« Félicité, dit-elle en sa langue charmante, qui me dura l'espace de quatre ou cinq ans que je

(1) Brantôme, *Éloge de Marguerite*, p. 147 du tome V des Œuvres.

fus en Gascogne avec mon mary, faisant la pluspart du temps nostre séjour à Nérac, où nostre cour estoit si belle et si plaisante, que nous n'enviions point celle de France; y ayant madame la princesse de Navarre, sa sœur, qui depuis a esté mariée à monsieur le duc de Bar, mon nepveu, et moy avec bon nombre de dames et filles; et le Roy mon mary estant suivy d'une belle trouppe de seigneurs et gentils-hommes, aussi honnestes gens que les plus galans que j'aye veus à la cour; et n'y avoit rien à regretter en eulx, sinon qu'ils estoient huguenots. Mais de cette diversité de religion il ne s'en oyoit point parler (1). »

M. de Turenne était si peu théologien! Et voyez la contagion : n'y a-t-il pas jusqu'à ce bon Maximilien de Béthune Sully, qui se fait raconter par ses secrétaires comme quoi il ne tint pas à lui qu'il ne devînt alors des pieds à la tête un parfait courtisan, Madame, sœur du Roi, ayant pris la peine elle-même de lui montrer les pas d'un ballet où elle le voulait faire figurer. En cette cour de Nérac, un

(1) *Mémoires de* MARGUERITE *de France*, p. 163.

temps fort douce et plaisante, on ne parlait que d'amour, et des plaisirs et passe-temps qui en dépendent, jusque-là que, mis à l'unisson, Rosny prit une maîtresse comme les autres (1).

Malheureusement un mauvais génie que ce bon accord alarmait, faillit à le briser. Soit politique, soit plutôt méchanceté de cœur, Henry III apprenant que Marguerite entretenait de fréquents rapports épistolaires avec le duc d'Anjou, qu'il avait en particulière inimitié; craignant aussi, avec juste raison, qu'elle n'employât les séductions de son esprit et de sa beauté à concilier à ce prince le parti huguenot, Henry III, disons-nous, conçut l'infernale pensée de jeter entre sa sœur et le Roi de Navarre une pomme de discorde. Il écrivit au Roi que sa femme entretenait avec le jeune Turenne un commerce scandaleux. Devinant le dessein du Roi de France, le Béarnais montre la lettre à Marguerite et à Turenne, et ne fait qu'en rire; mais on court aux armes, on ne parle plus que d'arquebuses, de cuirasses et de lances; on ne parle plus que de

(1) *Œconomies royales de* Sully (appelé alors M. de Rosny), p. 23 et 28 du tome Ier de la collection Michaud et Poujoulat.

siéges et de batailles. On paraît oublier les plaisirs pour songer à la défensive, pour songer à la gloire de l'attaque. Bientôt va éclater la guerre, qui sera nommée *Guerre des amoureux*. Ainsi arrive-t-il qu'une passion à satisfaire, une passion à dissimuler, des soupçons à écarter, deviennent les causes premières de grands événements, où l'imagination voit les plus profonds calculs d'une politique prévoyante. C'est alors (avril 1580) que Henry de Bourbon, parti pour organiser ses troupes, écrit à sa femme la lettre qui suit, lettre ostensible et destinée à être envoyée à la cour de France.

A la Royne de Navarre, ma femme.

« Ma mye, encores que nous soyons vous et moy tellemant unys que nos cœurs et nos vollontés ne soyent quune mesme chose, et que je naye ryen sy cher que lamytié que me portés; — pour vous en randre les deuoyrs dont je me sens oblygé, sy vous pryerayie ne trouuer estrange une résolusyon que iay prynse, contraynt par la necessyté, sans vous en auoyr ryen dyct. Mays puysque cest force que vous la sçachyés, je vous puys protester, ma mye, que ce mest ung regret extresme, quau lyeu du contentemant que je desyroys vous donner et vous fayre receuoyr quelque playsyr en

ce pays, il faylle tout le contrayre, et quayés ce desplaysyr de voyr ma condytyon reduycte à ung tel malheur. Mays Dyeu sçayt quy en est cause. Despuys que vous estes ycy, vous naués ouy que playntes. Vous sçaués les inyustices quon a faytes a ceus de la relygyon, les dyssymulasyons dont on a usé a lexecutyon de lédyt; vous estes tesmoyng de la peyne que iay prynse pour y apporter la douceur; ayant tant que iay peu, reietté les moyans extraordynayres pour esperer de la myn du Roy et de la Royne, vostre mere, les remedes conuenables. Tant de voyages à la Court, tant de cayers de remonstrances et de supplycasions en peuuent fayre foy. Tout cela na guary de ryen : le mal, saugmentant touyours, sest randu presque incurable. Le Roy dyt quyl veut la pays; je suys contant de le croyre; mais les moyens dont son conseyl veult user tendent à nostre ruyne. Les desportemans de ses pryncypaus ofycyers et de ses cours de parlemens nous le font assés paroystre. Despuys ces jours passés, vous aués veu come on nous a cuydé surprandre au despourueu : nos enemys sont a cheual, les vylles ont leué les armes. Vous saués quel temps il y a que nous auons eu aduys des preparatyfs quy se font, des estats quon a dressés pour la guerre. Ce que consyderé, est que tant plus nous atandons, plus on se fortyfye de moyens. Ayant aussy, par les despesches dernyeres quy sont venues de la court, assés congneu quyl ne se fault plus endormyr, les desseyngs de nos aduersayres, et daultre part, la condy-

syon de nos eglyses aflygées quy me requyerent incessamant de pouruoyr à leur defense, ie nay peu plus retarder, et suys party auec autant de regret que ien sçauroys yamays auoyr, ayant dyferé de vous en dyre loccasyon, que iay mieus aymé vous escryre, pour ce que les mauuayses nouuelles ne se sçauent que trop tost. Nous aurons beaucoup de maus, beaucoup de dyfycultés, besoyng de beaucoup de choses; mays nous esperons en Dyeu et tascherons de surmonter tous les desfaus par patyance, à laquelle nous somes usytés de tous temps. Je vous prye, ma mye, comander pour vostre garde aux habytans de Nerac. Vous aués là mons[r] de Lesignan (1) pour en auoyr le soyng, syl vous est agreable, et quy le fera byen. Cependant, aymés moy tousyours come celuy quy vous ayme et estyme plus que chose de ce monde. Ne vous atrystés poynt; cest assés quyl y en ayst un de nous deus mal heureus, quy neanmoyns en son mal heur s'estyme dautant plus heureus que sa cause deuant Dyeu sera yuste et equytable. Je vous bayse un millyon de foys les myns.

» Vostre byen humble et obeyssant mary,

» H. »

---

(1) Henry de Lusignan, gouverneur des ville et château de Puymirol. Il avait le grade de capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances. Il fut d'abord de service à Nérac, près de la personne du Roi et de la Reine de Navarre, et avait celle-ci en garde.

C'était là un vrai manifeste. Marguerite l'envoya à la Reine mère, et peu de jours après, vers le mois de mai de la même année 1580, elle écrivit, de Nérac, à Henry III la lettre qu'on va lire :

» Monsigneur, despuis le partemant du sieur de Lanconne (1), il lest suruenu tant de remumans et de nouuautés que ie ne sai quele ian dois esperé lisue. Granmont (2) et Duras (3) ont asamblet forse ians, lun aupres de Bordaux, lautre aux frontieres de Beart. Le Roi, mon mari, a diuers auertisemans de tous cotés : les uns diset qui ueulet antreprandre sur quelques uiles de la religion; les autres sur Beart, et les autres sur le lieu ou nous sonmes maintenant. Cest à nouit le troisieme iour qui sont ansanble. Lon dit qui lont des coumitions de monsieur le marechal de Biron, et le Roi,

(1) M. D'Anconne avait un très-beau et bon régiment dont il était bien digne, et il le conduisait vaillamment toujours où il fallait aller. Voir sur ce personnage les *OEuvres de* BRANTÔME, t. IV, p. 160.

(2) Antoine d'Aure, vicomte d'Aster, fils de Manaud d'Aure et de Claire de Gramont, avait été substitué aux nom et armes de Gramont. Il fut lieutenant général du roi de Navarre en 1572, et le père de Philibert de Gramont, comte de Guiche, gouverneur de Bayonne et sénéchal de Béarn, tué en 1580 au siége de La Fère, laissant une veuve, Diane d'Andouins, qui fut la célèbre Corisande.

(3) Jean de Durfort, vicomte de Duras, chambellan du roi de Navarre, fils de Symphorien de Durfort et de Barbe Cauchon de Maupas, tué près de Livourne en 1587. C'est lui que Henry de Navarre avait envoyé, en 1572, au pape Grégoire XIII pour porter ses soumissions.

mon mari, croit que sest luy qui leur fait iouer ce ieu pour le dessesperer et luy faire prandre les armes, ce qui ne fera pas, et ne sera point dit que ce soit luy qui coumanse, vous supliant tres-humblemant, monsigneur, de croire que si lon ne lataque an une de leurs uiles, qui ne bougera, estant resolu dandurer iusques à lextremité pour faire connoitre sa bonne uoulonté la lantretenemant de la paix. Ausi, monsigneur, qui sasure que cest contre uotre intantion, ce que ie uous suplie tres humbleman, monsigneur, faire prontemant paroitre à ceux qui lignoret ou la respaicte peu. Croiés, monsigneur, que ie noublie rien an cete aucasion du seruise que vous pouues atandre dune tres humble seruante que uous honorés du nom de uostre bonne seur, car outre ce que qui sais pousée par la resolution que iai faite de uous seruir, iai deuant mes ieux mile malheurs represantés qui se prepart pour moi. Si la gaire est de sorte, monsigneur, que fallaint toux moiens pour la destourner, ie narois autre recours qua prier continuelemant Dieu qui me voulut autre de ce monde. Ie uous suplie donc tres humblemant, monsigneur, outre le soin que uous aues du repos de uos sugès et de la conseruation de uostre roiaume, aiouter la pitié que uostre bon naturel uous conuiroit dauoir de ma miserable uie pour prandre quelque bonne resolution qui ote ce conmansemant de gaire et nous donne une paix durable et perpetuele ; ce que ie prie à Dieu uouloir permestre et me continuer an lhonneur de uotre

bonne grase, baisant en toute humilité et tres humblemant vos beles mains.

» M. »

On voit par cette lettre que Marguerite était encore en bonne intelligence avec le Roi de Navarre. Mais cette « félicité » dont elle parle en ses Mémoires devait trouver une autre pierre d'achoppement dans l'excessive exigence du mari sur l'assistance due à ses amours. La Reine avait pris son parti touchant les écarts du Roi, si elle-même ne les avait favorisés. Douce, prévenante, soumise, elle avait été jusqu'à assister de sa personne au terme de sa grossesse, sur la demande du Roi, cette « toute enfant et toute bonne », si bien apprivoisée à l'amour, et croyant avoir devant la Reine le droit d'être fière de sa faiblesse. Mais l'accouchement avait été malheureux (1), et comme si Marguerite, à qui l'abnégation avait fait jouer le rôle de complaisante et de matrone, dût être responsable d'une fécondité trahie au dénoûment, la reconnaissance du Roi prenait la forme de la taquinerie. Ce n'est pas tout; les hau-

(1) La belle Fosseuse était accouchée d'un enfant mort.

teurs de cette « créature » de Rebours (1), mise à mal par le Roi et qui avait eu la malice de devancer l'exemple inopportun de la belle Fosseuse, ajoutaient encore aux révoltes de la Reine, et une raillerie de plus à sa stérilité. Qu'une femme méprisée eut toujours une vengeance toute prête, le Roi le savait de reste; mais il tenait trop peu compte du mariage pour s'en inquiéter, et ses insinuations taquines et blessantes le faisaient voir sans ménagement à la Reine. Gai compagnon, dont on redisait les bons mots et les disgrâces conjugales, il avait un fonds inépuisable des premiers avec un fonds non moins robuste de patience et de dédain pour les autres.

La Reine, tombée malade en février 1582, se laissa persuader d'aller voir sa mère à la cour de France. Elle allait à sa perte. Elle écrivit auparavant de Saint-Maixent, à son mari, la lettre que voici, et qui ne dénote nullement d'amers sentiments, quelque ulcérée qu'elle dût être au fond du cœur.

---

(1) Fille de Guillaume Rebours, président au Parlement, amenée à Pau à la suite de la Reine mère, et distinguée alors par le Roi.

A monsieur mon mari.

« Monsieur, puisque ma maladie sopiniastre contre lextresme desir que iay dauoir lhonneur de uous uoir, ie recherche pour le moins ce contantemant de uous escrire par toutes les coumodités que ien pourray treuuer, naiant felicité, priuée de lheur de vostre presance, que celle de receuoir de uos nouuelles et de uous tesmoigner la tres humble affection que iay uouée à vostre seruise. Il ne se parle isy que de choses ordinaires, touiours de remumens. Nous y auons souuent des nouuelles de M. le mareschal de Matignon. Hier Du Lorens (1) en uint encor; mais il naporta rien de nouueau, qui me sera, monsieur, excuse de dauantage. Frontenac (2) uous suplie tres humblement, M^r^, me conseruer lhonneur de vos bonnes graces et me permettre de vous baiser tres humblement les mains. »

Enfin, la reine Marguerite, conduite par son mari jusqu'à Saint-Jean d'Angély, arriva à la cour de

(1) Du Laurens était secrétaire de confiance du maréchal de Matignon.

(2) Antoine de Buade, seigneur de Frontenac, de Pontchartrain et de Palluau, d'abord écuyer ordinaire de la petite écurie du Roi de Navarre, plus tard premier écuyer, et promu en 1607 à la charge de premier maître d'hôtel de Henry IV. Ce fut un des plus fidèles serviteurs du Roi, qui avait en lui une entière confiance, et avec lequel il partageait son lit. On a une lettre de Henry, devenu Roi de France, dans laquelle il parle de Frontenac à Marie de Médicis comme d'un autre lui-même.

Saint-Germain, le 18 mars 1582 (1), et la trouva en proie aux mignons, dont la « désordonnée outre-cuidance » prenait partout le pas. A partir du mois de juin suivant, elle avait élu résidence près de la Couture Sainte-Catherine, non loin de l'hôtel du cardinal chancelier de Birague, et dans cet asile de paix et de liberté, elle se reposa de sa fidélité au Roi de Navarre, et ne quitta ce lieu que le 8 août 1583, pour aller retrouver son mari. Nous approchons de l'indécente avanie que lui fit subir Henry III, et qui fut, comme nous l'avons déjà dit et comme on le verra encore plus loin, le scandale de l'Europe.

Dégoûté des plaisirs du Roi, révolté de l'insolence des favoris, le duc d'Anjou, le frère bien-aimé de Marguerite, laissa lire sa pensée sur son front. Alors on l'insulte, on le brave, on le provoque, et finalement le Roi, poussé par ses mignons tout-puissants, le jette à la Bastille. La Reine mère l'en fait sortir, et les frères ennemis se réconcilient pour se haïr davantage. Heureusement que le temps approche où

(1) Voir le *Journal de Henry III.* Le cardinal de Bourbon et la princesse douairière de Condé avaient été au-devant de la Reine.

le duc devait partir pour son expédition de Flandre.

Il y avait déjà un an que les États de Hollande avaient déclaré le Roi d'Espagne, Philippe II, déchu de la souveraineté des Pays-Bas, et que par les adroites menées de Marguerite, et sur les conseils du prince d'Orange, ils avaient été induits à déférer cette souveraineté au duc François d'Anjou. La Reine d'Angleterre, Élisabeth, en haine de son plus formidable ennemi, Philippe II, souscrivit sur-le-champ avec le duc une promesse de secours mutuels pour la défense de l'Angleterre et des Pays-Bas. François, après avoir arrêté un accord avec les confédérés, commença par passer en Guyenne et négocier la paix avec les Huguenots; puis il retourna aux Pays-Bas, où il fit lever le siége de Cambrai au valeureux duc de Parme, lieutenant de Philippe. Enfin il apparut une seconde fois en Angleterre pour presser son mariage projeté avec la *Vierge Reine*. Les anciens attachements du duc pour les Religionnaires, ses particulières affections pour l'amiral de Coligny, parlaient comme autant de titres de recommandation auprès d'Élisabeth. Aussi, de tous les prétendants fut-il celui qui parut être le plus

près de réussir. Le duc, que la Reine semblait avoir en goût, et qui avait vingt ans et demi de moins qu'elle, était un enfant gâté, d'extérieur séduisant, de manières gracieuses, souples et caressantes, mais indigne de tout point de la grande destinée qui paraissait s'ouvrir devant lui. Ardent, mais inquiet, mais mobile, mais sans vues, sans tenue d'esprit, sans pensées, sans élévation d'âme, il était trop loin du vol de cette grande princesse, et ne tarda pas à donner sa mesure quand il fut en lutte avec de graves événements. Cependant la Reine d'Angleterre, qui se ménageait partout des appuis contre l'omnipotence de Philippe II, et voulait avant tout compromettre la France avec l'Espagne, amusait Catherine de Médicis de promesses matrimoniales. Elle s'était déjà promise à Charles IX, enfant de quinze ans; elle se promettait de nouveau à son plus jeune frère. Elle alla jusqu'à signer avec lui un contrat de mariage, jusqu'à échanger même un anneau de fiançailles, en disant avec une coquetterie. voilée : « C'est à ce coup que j'ai un mari (1). »

(1) *Mémoires de Nevers*, t. I, p. 91. Voir aussi les Lettres latines de Busbecq, p. 545.

Mais bientôt les invincibles défiances de son peuple pour un prince catholique lui eussent fait entrer le repentir au cœur, si elle eût été de bonne foi. S'enveloppant donc, un jour, de toute sorte de précautions oratoires et de paroles mielleuses et insinuantes, elle rompt le mariage, en dépit de son propre penchant, en dépit des colères du jeune fiancé éconduit. Alors celui-ci repasse en Hollande, où il est proclamé solennellement souverain des Pays-Bas en février 1582, couronné duc de Brabant et comte de Flandre, et installé par le prince d'Orange, qui se contente du titre de lieutenant général. Mais l'ambition du nouveau souverain ne tarde pas à jalouser le prince, auquel il reproche un excès d'ascendant rival. Il ne veut plus se borner aux conditions du traité souscrit à son avénement; il tente d'usurper une complète indépendance, attaque et emporte quelques villes; mais puni bientôt dans sa perfidie impuissante, il vient étourdiment échouer, couvert de ridicule et de honte, devant le soulèvement des Pays-Bas indignés. Réfugié en France, il mourut, le 10 juin 1584, d'une phthisie pulmonaire, à l'âge de vingt-neuf ans, tout rongé

de soucis et de remords, écrasé de dettes, et, comme on le dit alors, pleuré seulement de ses créanciers.

Quant à Marguerite, plus d'une raison, ancienne et récente, la rendait suspecte et odieuse au Roi : — et ses amours avec le duc de Guise, qu'il redoute; et son étroite amitié avec *Monsieur* qu'il jalouse; et le mépris du Roi de Navarre pour ses premières dénonciations ; et les railleries amères de la princesse sur le mélange de ses débauches et de ses dévotions, qui lui ont valu le mépris d'abord, la haine ensuite. Dans sa colère, il cherche à la surprendre en faute; il fait épier et scruter sa conduite; et découvrant quelque tare dans ses déportements secrets, il rumine lâchement le dessein d'une vengeance. Les tendresses de la Reine pour le Balafré ne sont pas du domaine des caquetages subalternes, ils résultent des sérieux témoignages d'historiens : J. A. de Thou, Mathieu, Scipion Dupleix, attaché à la maison de Marguerite; enfin Eudes Mézeray. Quant à la liaison nouvelle, elle ne figure pas, chose bizarre mais vraie, dans cet impertinent libelle du « Divorce satirique, » si grandement pro-

digue en amants pour la belle princesse, et qui les dénombre et qualifie tous, comme une armée; mais elle a laissé traces dans l'histoire de Dupleix et dans les Lettres du malin Busbecq (1). Tous deux désignent un gentilhomme du duc d'Anjou (encore ce duc que hait Henry III!), Jacques de Harlay, seigneur de Champvallon, « de noblesse douteuse, ajoute Busbecq, mais jeune, beau et d'aimable façon; » si aimé que la liaison ébauchée à Cadillac, lors du dernier voyage du duc, a donné à la Reine un fils refusé à dix ans de mariage (2).

Pendant les préparatifs du départ de Marguerite pour Nérac, Catherine de Médicis était à la Fère auprès du duc d'Anjou. La jeune Reine avait annoncé son retour à son mari, qui devait venir

---

(1) Voir *Augerii* Gislenii Busbequi *omnia quæ extant.* Lugd. Batav., ex officin. Elzevir, 1633, in-16. Cet Augier Ghislen de Busbecq, né à Commines en 1522, mort en 1592, a été ambassadeur de l'empereur Ferdinand Ier auprès de Soliman le Magnifique de 1555 à 1562, et intendant général de la maison d'Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, retirée en Allemagne après son veuvage, et friande de commérages de cour. C'est pendant qu'il était envoyé de Rodolphe II auprès de Henry III, qu'il écrivit à l'empereur des lettres aujourd'hui fort précieuses pour l'histoire de nos guerres de religion.

(2) Il paraît que ce fils serait devenu le père Ange ou Archange, capucin indigne. Le *Divorce satirique*, qui ne nomme pas le père,

au-devant d'elle. Le Roi Henry III commença par écrire à son ambassadeur extraordinaire à Rome, le duc de Joyeuse, le récit envenimé de tous les désordres de sa sœur; puis il refusa de lui faire ses adieux; et enfin, le lundi 8 août 1583, jour de son départ, avec ses dames, Marguerite de Gramont, vicomtesse de Duras, et mademoiselle de Béthune, proche parente de Rosny, la malheureuse princesse fut l'objet d'une avanie réellement incroyable. Elle, si fière et si somptueuse, qui traînait d'ordinaire à sa suite un brillant cortége, avait à peine, avec ses deux dames, avec son médecin et une camérière de confiance, quelques laquais pour accompagner sa litière. A sa première station, au Bourg-la-Reine, elle rencontre le Roi, qui ne s'ar-

---

mentionne le fils, qu'il appelle *Esplandian*. L'Estoile dit un mot, mais un seul, sur Champvallon et sur le fils.

Champvallon, père putatif de ce moine, était alors grand écuyer de M. d'Alençon, et fit depuis la charge de grand maître de l'artillerie pendant la Ligue.

On possède et l'on a publié des lettres d'amour de la Reine de Navarre, qu'on présume adressées à ce Champvallon. Ces lettres, pleines d'un grand feu de rhétorique, respirent plutôt l'amplification de cabinet que la passion réelle, et pourraient bien n'être qu'un jeu d'esprit. Marguerite aimait autant les poulets en papier qu'en fricassée, disait Henry IV.

rête pas et ne daigne même point la saluer. Un peu plus loin, entre Saint-Cler et Palaiseau, Nicolas de Grémonville l'Archant, capitaine des gardes, suivi de soixante archers, se précipite, arrête sa litière et la fait descendre; il arrache les masques des deux dames d'honneur, les soufflette; et, suivant le mot du temps, les « barbouille » de grossières et sales injures, les accusant d'incontinence et d'avortements procurés. Marguerite eût eu le même sort, si elle ne l'eût devancé en se démasquant, sur l'injonction de l'officier. Les dames sont saisies et conduites à l'abbaye de Ferrières, près Montargis, où elles sont interrogées par le Roi en personne, tandis que la Reine est dédaigneusement laissée presque seule sur la route. En même temps étaient arrêtés à Paris et conduits à l'interrogatoire du Roi le seigneur de Lodon, gentilhomme de la maison de la Reine; son écuyer, son secrétaire, qui étaient allés rejoindre le médecin, déjà prisonnier. Quelque pressé de questions et d'insinuations que fût tout ce monde, rien n'échappa de ses lèvres qui pût aucunement charger Marguerite.

Or, cette grande période troublée de l'histoire présente toujours les mêmes scènes et remuements. Tout le monde est mécontent. Tout le monde se plaint. Personne n'a foi dans la paix. Personne qui ne négocie, non pour pacifier, mais pour tirer parti des troubles. L'État est obéré, l'agriculture est abandonnée, le commerce ruiné. Le peuple murmure sous le poids des misères, ulcéré des excès de luxe de la cour et de ses débauches affichées; et Marguerite, accouchée en plein Paris, est enveloppée dans la disgrâce populaire. A peine l'insulte qu'elle vient de subir est-elle connue, — et elle l'est à l'heure même, — que tous se récrient. On n'approuve pas ses désordres, mais on s'indigne bien plus encore contre l'insulteur. Tout l'intérêt tourne vers la femme outragée, et l'on se demande si c'est bien au Roi des mignons à se constituer en vengeur de la morale.

Les partis qui le flattent et qui ont l'adresse, pour le miner et en vivre, de l'abandonner à sa faiblesse, le louent de sa conduite. Il ne tarde cependant pas à comprendre qu'il s'est créé un embarras en allant si loin dans ses représailles. Sur-le-champ

il écrit de sa main à son beau-frère de Navarre qu'il a banni d'auprès de la Reine deux certaines dames ses confidentes, « qu'il les a chassées comme une vermine très-pernicieuse et non supportable auprès d'une dame de tel lieu (1). » Mais il glisse sur tout le reste et ne dit mot de l'affront sanglant fait à Marguerite elle-même, en plein soleil de midi.

Il n'était guère probable que le Béarnais fût bien sensible à la déconvenue de mesdames de Duras et de Béthune, qui avaient très-mauvais bruit dans le monde, que toutes les personnes interrogées chargaient à qui mieux mieux, et pour lesquelles nul ne s'intéressait. Il lui importait peu qu'elles eussent été renvoyées, l'une à son mari, l'autre à son frère, et que la liberté eût été rendue aux autres serviteurs de Marguerite. Mais quand la triste vérité, qui vole si vite, lui parvint, il sentit son cœur bon-

(1) Mézeray, *Histoire de France*, t. III, p. 546-547. Voir également Varillas, *Histoire de Henry III*, p. 232-233, édition de Hollande, et les *Mémoires de* Du Plessis-Mornay. Bayle a donné, dans son *Dictionnaire*, au mot *Usson*, un article fort développé, fort instructif et intéressant sur Marguerite de France, et y a reproduit soigneusement tous les témoignages sur l'affront qu'elle a reçu de son frère. Les Mémoires de la Reine s'arrêtent à son départ pour la France.

dir. Sur-le-champ il assembla son conseil, et l'on fut unanime à reconnaître qu'il avait droit d'exiger ou la plus solennelle réparation ou la condamnation publique de sa femme. Dans tous les cas, il refusa péremptoirement de la recevoir.

De son côté, Henry III adressait de nouvelles dépêches à son beau-frère pour le presser de la reprendre, affirmant qu'il n'avait agi que par zèle pour la dignité personnelle du Béarnais, et qu'il avait reconnu trop tard la fausseté des rapports chargeant l'honneur de la Reine. A force de s'écrire, on envenimait l'incident déjà si grave, on échangeait des mots piquants et aigres. « Ne sçavés-vous pas, écrivait Henry de Valois, comme les rois sont subjects à estre trompés par faux rapports, et que les princesses les plus vertueuses ne sont bien souvent exemptes de la calomnie? Mesme pour le regard de la feue Royne, vostre mère, vous sçavez ce qu'on en avoit dict et combien les meschans en ont tousiours mal parlé. » A cette lecture, le Roi de Navarre fut pris d'un rire amer, et en présence de la noblesse qui l'entourait, il s'écria à demi-voix, parlant à l'envoyé de Henry III, M. de Bellièvre :

« Mon frère, en vérité, nous la donne belle; il me fait beaucoup d'honneur par toutes ses lettres : tout à l'heure, il m'appeloit cocu, et le voilà qui m'appelle fils de p..... Je l'en remercie (1). »

D'Aubigné se vante d'avoir été tout d'abord dépêché par le Roi de Navarre auprès de Henry III, pour traiter de cette affaire; et, dans trois de ses ouvrages, il sonne le tocsin des rodomontades dont, à ce propos, il salua le Roi de France. Le choix d'un tel boute-feu eût été peu prudent, mais il est possible dans le premier moment d'effervescence. Toujours est-il qu'il n'y a guère trace de la mission de d'Aubigné que dans d'Aubigné lui-même, tandis que partout des documents originaux prouvent qu'un homme autrement sage, du Plessis-Mornay, principal ministre du Roi de Navarre, fut envoyé à la cour de France, qui alors se trouvait à Lyon. Plus tard, après le retour de Mornay, M. de Clervant (2) eut, sur ce point, quelques conférences avec la même

(1) *Journal de Henry III.*

(2) M. de Clervant était, avec M. de Chassincourt, envoyé d'ordinaire pour les affaires de la religion. Dans cette circonstance, il avait été porter des explications sur les négociations de M. de Ségur à l'étranger pour demander des secours.

cour; M. d'Yolet (1) reçut mission spéciale d'y suivre l'affaire; enfin, les dernières paroles furent portées par Guy du Faur de Pibrac (2) et par Bertrand de la Mothe-Fénelon (3). De son côté, Henry III avait

(1) Pierre de Malras, baron d'Yolet en Auvergne, ancien gouverneur de Buzet en 1572, maréchal de camp en 1575, eut plusieurs missions pour l'observation de la paix en 1578 et années suivantes, et finalement fut envoyé à la cour en 1583.

(2) Guy du Faur de Pibrac, né à Toulouse en 1529, successivement conseiller au parlement de son pays, juge mage, ambassadeur de Charles IX en 1562, au concile de Trente, où il défendit avec sagesse et fermeté les libertés de l'Église gallicane; puis avocat général au Parlement de Paris en 1565, conseiller d'État en 1570, accompagna en 1573 le duc d'Anjou, lorsque ce prince alla prendre possession de la couronne de Pologne, et il devint le principal secrétaire du Roi pour les dépêches. Devenu Roi de France, Henry III le nomma président à mortier au Parlement de Paris; puis la Reine Marguerite le fit son chancelier, et un peu mieux, dit-on; mais que ne dit-on pas? C'était un homme instruit, bien disant, grand aligneur de quatrains tout parfumés de superbes pensées, de belles et souveraines maximes, sorte de civilité puérile et honnête en rimes, longtemps regardée comme fondement de toute éducation libérale. Pibrac a écrit également, sur la commande de la cour, une apologie latine de la Saint-Barthélemy. Mais il était si franchement bonhomme, que les partis lui pardonnèrent cet écart d'esprit, qui n'avait certainement pas été jusqu'au cœur.

Pibrac mourut en 1584.

(3) Bertrand de Salignac de la Mothe-Fénelon, né en 1523, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, ambassadeur en Angleterre de 1568 à 1575, et en 1581. Il était catholique. Mort le 13 août 1599; homme considérable, négociateur habile. Ses ambassades en Angleterre ont été imprimées par M. Teulet en sept volumes in-8°. Livre excellent et très-utile.

envoyé en Béarn le prudent M. de Bellièvre, pour apaiser et terminer le différend. Mais ce différend, compliqué de tant d'autres griefs, se réveillait sans cesse, et nous l'allons voir traîner encore ses lenteurs de page en page.

Cependant, la soldatesque catholique continuait ses incursions et ses attentats contre les personnes et les propriétés. M. de Joyeuse commettait des imprudences calculées que la cour désavouait du bout des lèvres, tandis qu'elle ne cessait de se plaindre des Huguenots. Encore un peu, et l'on va courir aux armes.

Henry III, qui voyait au fond de la politique des Guise et trouvait leur catholicisme trop intéressé, persécutait les Protestants pour gagner ses rivaux de vitesse. Par son ordre, ou peut-être devançant l'ordre, Matignon avait enlevé avant le temps les villes que les Huguenots tenaient comme gages de sûreté, et Henry de Navarre, tout gouverneur titulaire de Guyenne qu'il fût, était déprisé et tenu en échec par le lieutenant du Roi de France en la province. Et de fait, il y aura tout à l'heure en Guyenne trois maîtres qui commanderont au nom de partis divers :

le Béarnais, gouverneur titulaire, qui ne sera écouté que dans les villes de la Religion; Matignon parlant pour le Roi de France, et Louis de Genouillac, baron de Vaillac, pour la Ligue.

Les conventions les plus formelles avaient beau prescrire la restitution de Mont-de-Marsan, place du patrimoine du Roi de Navarre, et qui, assise au confluent de deux rivières, commandait un vaste pays, Matignon sentait trop bien l'importance de la place pour la rendre; il atermoyait sans cesse, éludait et tergiversait (1).

« Mon Cousin, lui écrit le Roi de Navarre, ce sont choses à la longue insupportables, et que les plus petits ne vouldroyent, ne pourroyent souffrir. Il me fasche fort que ie soye seul à rentrer en ma mayson et à jouyr de l'edyct, et mesmes aprez avoyr fayct tout ce quy restoyt à faire du costé de ceulx de la Relygyon, et que ie soye sy longuement entretenu en paroles et longueurs. De quoy ie seray à la fyn

(1) *Histoire de la vie de messire Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly, etc., sous Henry III, Henry IV et Louis XIII.* Leyde, Elzevier, 1647, in-4°, liv. I, p. 74.

contraynct de me playndre à bon escyent (1). »

Enfin les violences éclatent ouvertement, et Henry de Navarre refuse de traiter avec M. de Bellièvre et de recevoir sa femme jusqu'à l'apaisement des troubles armés et la libération des places. C'est alors que Du Plessis-Mornay, qui entretient de fréquents rapports avec Michel de Montaigne, en sa qualité de maire de Bordeaux, lui adresse, sur les événements du jour, la lettre suivante, écrite le 9 novembre de cette année 1583 :

« Monsieur, si mes lettres uous plaisent, les uostres me profitent ; et uous sauez combien le profit passe le plaisir. M. de Bellieure conféra avec M. le mareschal à Potenzac (2). Soudain apres, renfort de garnison, forme de citadelle, poursuite par ung uice seneschal contre ceulx de la Relligion de Bazas. Qui plus est, garnison à Saint-Seuer, Dacqs, Marmande, Condom, etc. Ce prince a jugé qu'on le uoulloit mener, à ce qu'on prétend, par force ; et que ces deux, bien que par diuerses uoyes, tendoient à mesme but. Uous sçaués la profes-

(1) Cette lettre, écrite vers le commencement de septembre 1583, a été publiée par Berger de Xivrey, dans le grand recueil des lettres de Henri IV.

(2) Podensac, bourg de Guyenne, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Gironde.

sion qu'il fait de courage : *Flectatur forte facile, at frangatur nunquam*. Ainsy, il a pryé M. de Bellieure de surseoir la proposition de sa principale charge jusques à ce que ces rumeurs d'armes feussent accoisees (1). Cela faict, il aura les oreilles plus disposees, et peut-estre par les oreilles, le cœur. Ung festin preparé, si le feu prend à la cheminee, on le laisse pour courir à l'eau : nous estions preparés à la reception ; le feu se prend en ung coin de ce royaulme, mesmes sous nostre foy, nos amys sont en danger : qui trouuera estrange qu'on desire qu'il y soit pourueu auant de passer oultre ? Adioutés que ce prince ueult auoir le gré tout entier de ce qu'il ueult faire, sans qu'il en soit rien imputé à aultre consideration quelconque. On m'a lasché ung mot que les aucteurs de ce conseil se pourroient repentir. Le maistre a assés d'esprit pour le prendre de soy-mesme ; et M. de Bellieure seroit marry que tous les conseils de France luy feussent imputés. Les persuasions peuuent beaucoup sur ma simplicité, les menaces fort peu sur la resolution que j'ay prinse. Et uous sçaurés bien juger pour uos amis en quelle opinion on en parlera. Je ne uous diray plus qu'ung mot. L'affaire pour laquelle il estoit ueneu, merite sa grauité et experience ; mais il se tient tant sur la reputation du Roy, qu'il semble auoir peu de soing de la nostre ; et qui uient

---

(1) Apaisées.

pour satisfaire une iniure non tant pretendue que recogneue, bien qu'il ait affaire auec l'inférieur, ne doibt tant payer d'auctorité que de raison. Quo acriora ingeras, eo contumacior euadat humor qui mitigandus est : quo sane nisi mitigato, uulnus convalescere nulla ratione potest. Viderint ipsi ; tu etiam atque etiam vale. »

» De Mont de Marsan, le 9eme de nouembre 1583.

» Du Plessis (1). »

De guerre lasse, se voyant de tout point affronté, le Roi de Navarre prit le parti de ressaisir de vive force ce que de vive force le Roi de France retenait. La place de Mont-de-Marsan fut surprise et enlevée en un coup de main, le 24 novembre (2). Alors, le Béarnais, qui prise le maire de Bordeaux, et qui est bien aise de donner, par toutes les voies, de la publicité à cet événement, lui en écrit une lettre qui ne s'est pas retrouvée, et Du Plessis-Mornay adresse également sur le même sujet, à ce

---

(1) Cette lettre et les suivantes de Du Plessis sont très-bien ponctuées. Elles font partie de mon cabinet, mais elles ont été publiées dans les Mémoires de Du Plessis.

(2) *Histoire universelle du sieur d'Aubigné, dediée à la Postérité.* A Maillé, par Jean Mousset. 1616-1618 et 1620, trois tomes en un volume in-folio. T. II, liv. V, chap. v.

dernier, le lendemain de l'événement, la dépêche qu'on va lire :

« Monsieur, le Roy de Nauarre uous a escrit comme il est entré en sa ville de Mont de Marsan. L'insolence extresme de ses subjets, et les remises sans fin de M. le Mareschal, luy ont faict prendre ceste uoye. Uous sçaués que toutes nos affections ont quelque borne; il estoit mal aisé que sa patience n'en eust, mesme puisque leur folie n'en uouloit point auoir. Cependant, Dieu nous a faict la grace que tout s'est passé auec fort peu de sang et sans pillage, et uous puis asseurer que, sans la crainte du contraire, il y a six mois que nous pouuions estre dedans. J'estime que par gens de considération ceste action ne sera mal interpretee : l'intention du Roy, selon ses edicts et mandemens, estoit que nous y rentrissions. La seule obstination de ceulx de la ville supportés, comme les lettres que nous auons en main nous tesmoignent, nous y faisoit obstacle. C'est comme si les mareschaulx des logis du Roy nous auoient donné ung logis, et que, sur le refus de l'hoste, nous feissions obeir la croye (1); et j'ose uous dire plus, que, sans encourir ung mespris

(1) Quand un logement était donné par les maréchaux des logis et fourriers du Roi, pour sa suite ou pour celle des princes, ils marquaient à la craie (on écrivait *croye*) sur la porte : « *Pour* monsieur tel ou tel. » Le *Pour* se pratiquait également dans les palais du souverain. C'est ce qu'on appelait le *Pour à la craie*, et c'était un ordre royal.

public, que je redoute plus que la haine, nous ne pouuions allonger nostre patience. A ceulx qui en eussent peu prendre ou donner l'allarme, nous auons soigneusement escrit de toutes parts, et ne doibuent présumer de ceste reprise de possession, ordinaire au moindre gentilhomme de ce royaume, rien de public ni extresme. A uous qui n'estes, en cette tranquillité d'esprit, ni remuant, ni remué pour peu de chose, nous escriuons à aultre fin, non pour uous asseurer de nostre intention, qui uous est prou cogneue et ne uous peult estre cachee, soit pour nostre franchise, soit pour la poincte de uostre esprit, mais pour uous en rendre plege et tesmoing, si besoing est, enuers ceulx qui iugent mal de nous, faulte de nous uoir, et par uoir plus tost par les yeux d'aultruy que par les leurs. Que voulez-vous plus? M. de Castelnau l'a faict; c'est uostre amy, qui plus est, non suspect pour la Relligion, mais emeu de la seule equité de nostre cause (1) : *Si quid peccatum dicunt in forma, compensetur uelim in materia;* ce que certes nous faisons, auons faict et ferons, leur monstrans par effect qu'il nous est plus naturel de pardonner les faultes, qu'il ne leur seroit peult estre de les amender. Sur ces entrefaictes, nous arriue M. de

(1) Michel de Castelnau, seigneur de Mauvissière, un des hommes qui ont le mieux compris la vraie politique de la France, négociateur habile en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Savoie, à Rome. Il servit avec distinction aux journées de Jarnac et de Moncontour. Né en 1520, mort en 1592. Il était catholique.

Bellieure, et uous scaués pourquoy : *Grauitati ego sane silentium opponam*. C'est la sœur de mon Roy, la femme de mon maistre, l'ung agent en ce faict, et l'aultre patient, prudent, qui employe sa prudence à ne s'y employer point. Si on parle d'une satisfaction d'iniure, ce n'est au seruiteur à estimer celle de son maistre. Et qui n'est légitime estimateur de l'iniure, de la satisfaction ne le sera-t-il point? Je le uous ay dict et le redis encore, si j'estois deschargé de ce faix, je saulterois, ce me semble, soubs le bast et entre les coffres que je porte; mais Dieu a uoulleu essayer mes reins soubs une charge plus forte, et je me confie en luy qu'elle ne m'accablera point. *Hæc tibi, et suo judicio*. Au reste, faictes estat de nostre amitié comme d'une tres ancienne, et toutesfois tousiours recente; et de mesme foy je le feray de la uostre, que je pense cognoistre en la mienne mieulx qu'en toute aultre chose. Uous en ferés la preuue où et quand il uous plaira, et me trouuerés sans exception uostre tres humble et tres obeissant et déuoué seruiteur.

» De Mont de Marsan, le 25 nouembre 1583.

» Du Plessis. »

Sur-le-champ, Matignon use de représailles. Non-seulement il fait entrer une garnison puissante à Bazas, qui avait été donnée comme sûreté aux Protestants, mais il met garnison dans les villes les

plus voisines de Nérac, la principale résidence du Roi de Navarre, et il l'enserre en un réseau d'étroite et importune surveillance. On s'anime, on récrimine, on aiguise ses armes de part et d'autre. Les théologiens écument et fulminent. Ici, des partis de Huguenots courent le pays; là, des partis de royalistes; et quelques-uns, comme il arrive en ces temps de désordre, font la guerre de pillage, sans distinction d'amis ni d'ennemis. Des arquebusiers sans commission se tiennent sur la lisière de deux divers ressorts et gouvernements, pour trouver leur sûreté en passant légèrement de l'un en l'autre (1). Quelques-uns enfin se font des forteresses de leurs propres maisons pour abriter leurs méfaits.

Nouvelle lettre de Du Plessis-Mornay à Montaigne, en date de Mont-de-Marsan, le 18 décembre 1583.

« Monsieur, lui dit-il, nous apperceuons, par les lettres que M. de Bellieure escrit au Roy de Nauarre, que le Roy a esté mal informé de ce qui s'est passé icy.

(1) Cet abus se pratiqua fréquemment pendant toute la durée de la guerre de Guyenne. Voir une lettre de Pressac au maréchal de Matignon, en date de Saurillac, le 23 avril 1585. Papiers de la famille de S. A. S. le prince de Monaco.

Sur fausses presuppositions, on ne peult que conclurre faulx, et j'espere, quand il aura sceu la uérité, tant par lettres de M. de Bellieure que par les nostres, qu'il prendra le tout en meilleure part. Ce qui est uéniel à M. de Joyeuse ne nous doibt poinct estre mortel. Encores nostre action, en toute circonstance, est-elle plus supportable. Cependant, on nous circuit de garnisons pour tirer la chose en consequence. On n'a poinct ainsi procedé contre les aultres; et ceste inégalité ne peult proceder que de la passion de quelques ungs. Ce prince ne pense qu'à la paix; et je desire fort qu'on ne le presse poinct oultre mesure. Vous le cognoissez: mesmes lorsqu'il doibt craindre, il ne veult pas. Je pense que la prudence de M. de Bellieure moderera toutes choses. Ces inconueniens appaisés, *uideo cætera procliuia;* et uous en aurés des marques, mais qui doibuent estre aidees. Je suis et seray tousiours uostre tres humble et tres obeissant à vous faire seruice.

» De Mont de Marsan, le 18me décembre 1553.

» Du Plessis. »

Les affaires étaient trop difficiles et trop litigieuses pour avoir une prompte issue. Les esprits étaient trop aigris pour se calmer. Henry de Navarre avait répondu, au mois d'août, à l'ambassade de M. de Bellièvre par l'envoi de Du Plessis et d'autres négociateurs près du Roi de France, pour l'arran-

gement de l'affaire de la Reine Marguerite. Il avait aussi envoyé François de Ségur-Pardaillan, gentilhomme de sa chambre et surintendant de la maison et couronne de Navarre, auprès des princes allemands, pour en solliciter appui et secours, ce qui souleva la colère de Henry III. Sur ces entrefaites, le Roi d'Espagne, profitant de la mésintelligence qui existe entre les deux beaux-frères, fait au Béarnais les offres les plus magnifiques s'il veut déclarer la guerre à Henry III. Le Roi de Navarre refuse, et il dépêche de nouveau à Paris Du Plessis-Mornay pour dévoiler au Roi les tentatives de corruption de Philippe II auprès de lui, et les intelligences de ce prince avec les Lorrains. Avant de partir, Du Plessis, sans trahir le secret de sa mission nouvelle, adresse une quatrième lettre à son ami le maire de Bordeaux. Voici cette lettre, écrite de Mont-de-Marsan, le dernier jour de l'an 1583 :

« Monsieur, nos conseils despendent en partie des lieux où uous estes; car nous ne parons que les coups. Si on nous laisse en paix, nous n'aurons poinct de guerre : gens qui ne peuuent que perdre, n'y entrent pas uolontiers que pour sortir d'ung plus grand mal;

et nous auons assés d'esprit pour cognoistre qu'au lieu que les aultres la nous faisant, acquierent des biens et des dignités, nous, au contraire, hasardons humainement les nostres. Si on nous assault (et je crois que ce n'est la volonté du Roy), ce prince n'est pas né pour ceder à ung desespoir, et quittera tousiours son manteau au uent du midi, plus tost qu'au septentrion. Vous sçaués l'histoire de Plutarque. Nous apperceuons que le Roy s'offence. C'est à mon aduis sur les faulses nouuelles quon luy a peu escrire; aultrement il n'est croyable que la prise d'Aleth feust entendue de luy auec moins de mescontentement que celle de ceste ville. Vous sçaués les circonstances des deux. Ce qu'il y a d'inégalité est pour nous et à nostre aduantage. Du voyaige de M. de Segur, nous en satisfaisons à Sa Maiesté. Nostre but n'a esté que de monstrer que nos paisibles déportements ne procedoient de nécessité, ains de bonne volonté. Ce prince a cogneu qu'on interpretoit sa patience à faulte de moyens. Il desire doresenauant qu'elle retienne le nom de patience, de moderation et de uertu. Je uous escris franchement à ma façon. Nous sommes prou aduertis des préparatifs qu'on faict. Si on continue, au moins ne pourra on trouuer estrange que nous mettions la main au deuant. Je sçay que vous y apportés le bien que vous pouués. Croyez que, de ma part, je n'y obmets rien. Et au reste, je suis et seray tousiours, uostre etc.

» Du Plessis. »

Enfin, grâce à certaines concessions mutuelles, auxquelles n'ont pas nui les négociations de Montaigne, on s'abstient d'en venir aux mains, et les commencements de 1584 furent assez paisibles dans cette Guyenne volcanique. On s'observait l'arme au bras.

Cependant, les négociations entamées entre Henry III et le Roi de Navarre, touchant la Reine Marguerite, ne se terminaient point. Bellièvre, à bout de voies, avait pris les dernières instructions de son maître, qui tergiversait encore, et au fond ne voulait rien céder. Henry de Navarre, de son côté, cédait beaucoup, cédait trop peut-être, mais s'obstinait à ne point recevoir sa femme tant que les garnisons ne seraient pas retirées. Du Plessis écrivit une dernière fois à Michel de Montaigne, le 4 janvier, sur cet interminable litige.

« Monsieur, nous avons ouï M. de Bellieure. A dire vray, il n'a proposé aultre satisfaction à l'indignité faicte à la royne de Nauarre, que l'aucthorité et liberté qu'a ung roy à l'endroict de ses subiects. Raison, comme vous scaués, qui tient plus du vinaigre que de l'huile, et mal propre à une playe si sensible et en partie si nerueuse, et, je ne sçais, si j'ose dire, peu

conuenable à la grandeur de nos princes françois qui ont tousjours attrempé leur souueraine puissance d'une equité gracieuse, et n'ont jamais disposé de l'honneur de leurs moindres subiects que de gré à gré. Toutesfois, le Roy de Nauarre a voulleu monstrer qu'il aimoit mieulx rendre le Roy satisfaict que de l'estre en soymesmes. Et, pour cest effect, s'est resolleu de ployer son honneur soubs le respect de ses commandemens, se resoluant d'aller voir et receuoir la Royne sa femme, en sa maison de Nerac : seulement, qu'on leuast les garnisons qu'on auoit mises aulx enuirons, tant afin que ceste reception n'eust aulcune apparence de force, que pour la seureté de leur seiour. Vous scaués s'il est ciuil de la receuoir en maison empruntee ou inciuil de demander liberté en la sienne. M. de Bellieure toutesfois en a faict difficulté tres-grande; et, de ce pas, a esté depesché, ce jourd'huy, M. de Cleruant vers la Royne de Nauarre, et de là tirera vers Leurs Majestés, lesquelles, à mon aduis, se representant le faict passé, et le considerant en la personne du Roy de Nauarre, ne le vouldront esconduire en si petit accessoire, puisqu'en chose de telle importance il a cedé le principal. Jugés en quelle peine ces gens nous mettent. Nous auions reduict tout à meilleur poinct que presque il n'estoit à esperer, et maintenant ils marchandent sur ung rien, et nous font perdre credit, si nostre sincerité n'estoit bien cogneue enuers nostre maistre. Je remets le tout à Dieu, mon-

sieur, lequel je prye vous donner en toute prosperité longue vie.

« De Mont de Marsan, le 14e janvier 1584.

» Vostre tres humble et tres obeissant seruiteur,

» Du Plessis. »

Henry III était préoccupé et blessé surtout des négociations de Ségur avec l'étranger, pour former, ce disait-on, une grande *République chrétienne;* et Henry de Bourbon, à qui l'espérance de secours d'Élisabeth d'Angleterre, les recherches d'amitié et d'union des princes d'Allemagne haussaient le cœur, mais qui pressentait qu'il aurait à la fois sur les bras et le Roi et la Ligue; Bourbon qui voyait bien que le Roi de France le tenait pour criminel de lèse-majesté, sentait qu'il avait d'autant plus à sauvegarder ses États et sa vie. Henry III faisait à Bellièvre et faisait faire à Henry de Navarre les plus belles protestations du monde, tout en gardant ses défiances. Aussi, les négociations, entamées, abandonnées, reprises, n'aboutissaient-elles point. La Reine humiliée, mais qui à son sort en France préférait l'espoir d'une situation meilleure en Gascogne, écrivit à son mari pour le presser de conclure un arrangement avec le Roi de France.

« Monsieur, lui disait-elle, s'en allant Mrs de Pibrac et de Lamotte Fenelon, ie nay voullu les laissé partir sans les accompagner de ceste lettre qui sera, Monsieur, pour vous suplier de croire que M. de Pibrac ne prendra iamais comision pour vous conseilier aultre chose que ce qui cera de vostre bien, conservation et grandeur. Ils vous diront comme la Reine sest deliberee de faire sortir la garnison d'Agen. Je vous suplie, Monsieur, que vostre retardement ne rompe une si bonne deliberation, et que ie puisse auoir cet heur que ie souhaitte tant de vous voir, ce que ie prie Dieu qui puisse auec vostre consentement aduenir.

» Vostre tres humble et tres obeissante femme,

» MARGUERITE.

» Au Roy de Navarre, monsieur mon mari. »

A dire vrai, l'Hélène qui devait être le prix de tant de guerres, de paroles et d'écritures, semblait assez peu préoccuper les veilles du Béarnais, et l'on ne trouve guère que le souci de la reprendre entrât pour beaucoup dans les arrangements du mari dédaigneux et offensé. Il ne la condamnait ni ne la justifiait en paroles; il la méprisait au fond du cœur, et il le lui fit bien sentir quand il lui rouvrit les portes de Nérac, alors que Henry III, honteux de

la maladresse violente qui avait imprimé une tache sur sa propre maison, exténué d'efforts et de discours sur cette affaire misérable, se laissa aller enfin à passer, ou peu s'en faut, par les modestes conditions exigées, et retira ses garnisons qui occupaient Agen et cernaient Nérac.

IV.

Survint, le 10 juin 1584, la mort de *Monsieur*, duc d'Anjou, dernier des fils de Henri II. Cette mort rapprochait du trône de France Henry de Navarre, en attendant que la mort de Henry III le fît roi. Alors toutes les ambitions éveillées se dressent.

Ce Henry III n'avait, à la vérité, que trente-trois ans, deux de plus que son beau-frère de Navarre; mais ridicule par ses petitesses, odieux par ses cruautés, rebutant par ses vices, imprévoyant et décousu dans sa politique, n'ayant de courage que contre les femmes, comme le dit en ses Mémoires sa sœur Marguerite, il dégoûtait tous les partis. Ici,

appuyé sur nos divisions, Philippe II d'Espagne rêve la conquête de la France; là, les Guise, une prétendue restauration à leur profit; les grands, l'érection de petites principautés en leur faveur. A travers toutes ces rivalités et intrigues, les doctrines les plus fougueuses de la démagogie sont soutenues par la prédication de moines factieux; et ces prétendus ministres de paix remuent les entrailles du peuple et l'exhortent à jouer du couteau. Arrive 1585 : les Guise se démasquent et la Ligue éclate. Henry III, effrayé, et qui ne saurait faire encore cause commune avec elle, dépêche auprès du Roi de Navarre, pour l'engager à se faire catholique et à venir à la cour. Bourbon refuse. Le Roi de France recueille le fruit de son imprudence.

Cette Ligue, il ne faut pas croire qu'elle fût tout d'abord sortie du cerveau des Guise, armée de la prévision de ses lointaines conséquences, de la prétention au trône; non, elle avait eu ses phases diverses, ses aspirations successives. Sa politique, bornée, au début, à servir de contre-poids aux envahissements du Calvinisme, avait grandi avec les faiblesses du Roi, avec les méfiances, le mépris et

le dégoût qu'il inspirait. D'un coup, il eût pu la détruire aux États de Blois, mais il avait cru l'anéantir alors ou s'en faire un instrument en s'en déclarant le chef. Mesure adroite à la rigueur, s'il eût su dès lors miner sourdement la cabale. Malheureusement, la crise passée, il agit comme s'il eût été assuré qu'elle ne dût plus se reproduire; il s'endormit dans la politique de ceux qui n'en ont pas; il vécut au jour le jour et laissa se fortifier et s'étendre, sous l'autorité de son nom royal, une faction formidable, qui devait saper son trône et bouleverser l'empire. D'un côté, Henry III est satisfait d'une levée de boucliers entre Henry de Navarre et les Guise; mais de l'autre, il frémit de l'ascendant du héros qui s'est révélé; de l'ascendant de la Ligue, qui rayonne au loin, enlace la France et s'appuie sur l'étranger. Le prudent et adroit Matignon a l'œil à tout, tenant en bride Ligueurs et Huguenots; et ce fut cette même année 1585, dans le mois de mai, qu'eut lieu la *monstre générale,* c'est-à-dire la revue et dénombrement de tous les habitants armés de Bordeaux.

On est en plein drame; la neuvième guerre,

celle qui fut surnommée la *guerre des Trois Henry*, va éclater, et le sort décidera qui doit l'emporter, ou des armes royalistes de Henry III, ou de la croix des Ligueurs marchant sous Henry de Guise, ou du drapeau de Calvin porté par Henry de Navarre.

C'est le moment des professions de foi et des grands dévouements, pour ceux qui ne sont pas encore à l'action. C'est aussi le moment des dénonciations et des calomnies souterraines ou patentes. Louis de Saint-Gelais, dit de Lézignem, baron de la Mothe Saint-Eraye, seigneur de Lanssac et de Pressy, chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, surintendant de sa maison, l'un des prédécesseurs de Montaigne à la mairie de Bordeaux, et qui, retenu à la cour, n'avait guère gouverné la ville que de loin, croit avoir à se défendre. Il adresse la lettre suivante au maréchal, son allié (1) :

(1) Politique habile, Lanssac fut ambassadeur à Rome et au concile de Trente. Il était aussi capitaine de cinquante gentilshommes d'armes, dits *becs de corbin*, dont il ne restait plus sous Louis XIV qu'une seule compagnie, commandée par le comte du Charmel. Ce du Charmel fut le dernier capitaine des *becs de corbin*, sa charge ayant été tout à fait supprimée quand il fit retraite à l'Oratoire, en 1687. Lanssac mourut en 1589.

«Monseigneur, il fault que tout passionné je vous die que je veuxs estre dempné après ma mort et deshonoré durant ma vie, si j'ay jamais pencé à mentremectre daccorder le Roy de Nav[re] et Monsieur de Guyse, et moings d'en mettre aucun article en auant; et quiconque la deist à la Court dudit S[r] Roy le respestast. Et Monsieur le prince de Condé ha faulcement parlé. Et veuxs estre estimé le plus meschant des hommes, si jay eu lettré de mondict S[r] de Guyse, il y ha plus de dixs mois, et ne scay quel différend il y peult auoir entre euxs; sinon ce que chascun sçait et deist que ledit S[r] Roy est de Religion contraire à celle de mon dit S[r] de Guyse et quilz ne saiment guieres. Voilla, Monseigneur, la veritté de ceste faulce et tres malicieuse et faicte a desseing calompnie et imposture. Je sçay bien que ceuxs de ceste farine m'appellent GUISART. Vraiement si par necessitté il failloit estre ou Guisart ou Huguenot, je veuxs bien quilz saichent que je le serois mille fois plus tost que Huguenot, que je crois estre le mesme que Hérétique. Et tant sen fault qu'à ceste faction je ueuille servir. Que je ne ueuxs auoir nulle praticque ne intelligence auec euxs. Et na tenu qu'à moy que je n'y aie esté bien reçeu, car despuis peu j'en ay esté recherché assés curieusement. Il me suffist destre de tresfidelle affection et de debuoir subiect du Roy, et, quant à Monsieur de Guyse, de luy estre seruiteur volontaire, comme dun Prince que, despuis 26 ans, j'ay cogneu nourri près du Roy à la court et en ses

armées où il auoit reputation d'estre Prince vertueux et bien meritté de Sa M[té]; et aussi que tousiours luy et les siens m'ont faict cest honneur de m'aimer et estimer. Mais pour cella je n'accepte le tiltre de Guisart. Aussi, m'est-il donné de gens qui me cognoissent peu et qui me ueullent mal mortel, et que je naime guieres plus.

Et quand à ce que ie suis venu en ce lieu, Monseigneur, il est vray, et m'en croiés, que seullement pour changer d'air, pour me cacher à ces faux bruicts et vivre en quelque tranquillité, je my suis rendu. Ce que ie neusse sçeu fayre à Bourg (1) ny à Bourdeauxs, et ne peuxs pencer pourquoy on trouue estrange que je aille ou vieigne où bon me semble. Je ne porte auecques moy qu'unne fièure quarte et nulle contagion. Que si j'ay laissé à ma mayson de quoy la guarder, je l'ay faict pour le seruice du Roy et me conserver ce peu de Bien que jay; toutesfois auecques ceste condition que s'il vous plaisoit y en mettre d'aultres, que mesmes les miens en sortiroient. Car, Monseigneur, pour vostre particulier, je vous suis deuotieuxs seruiteur; et, pour le lieu que vous tenés, j'ay ceste inréuocable resolution de vous obeir en tout et sur tout. Je vous supplie que cella soit deist unne fois pour toutes; et pour la fin que vous me faciez ceste grace de n'adiouster foy à

---

(1) Bourg-sur-Mer, petit port de l'arrondissement de Blaye, département de la Gironde, non loin du confluent de la Garonne et de la Dordogne.

ceuxs qui n'en ont que sur le bort des leures et qui me sont ennemis. J'ay deist à ce porteur plusieurs aultres petittes particularittés: il vous plaisra les recepuoir de luy comme venant de moy en bonne part, et me tenir tres humblement ramenteu en voz bonnes graces. Priant Dieu vous donner,

Monseigneur, en parfaite santé très-longue et très-contente vie.

« A Royan, ce 20me janvier 1585.

Votre tres-humble allié et seruiteur,

LANSSAC.

Un peu plus tard, le dernier de février, la peur prit à ce Lanssac, que Brantôme appelle un peu légèrement « un chevaucheur de coussinets, » à la nouvelle que sa maison de Bourg, occupée après son départ et gardée par un capitaine royaliste, vient d'être abandonnée par cet homme à cause d'un service qui l'appelle ailleurs. Lanssac demande que le maréchal lui laisse ce capitaine, qui est « personne saige et bien aduisaye, pour empescher que l'insolence de quelques fols orgueilleux et outrecuidés de Bourg ne causent quelque escandalle entre eux et ses gens. » — « Je sais, ajoute-t-il, que l'envie et haine que me portent les heretiques et quelques

atheïstes de Bordeauxs vous solliciteront de ne me gradifier en ma requeste si juste; mais ce seroit vnne dure chose que je ne peusse disposer de ma maison que à la fantaisie de telles gens. Vrayment, j'aime mieuxs mourir que d'y consentir. »

« La femme de ce Lanssac » a aussi, comme on le va voir, ses expressions de dévouement pour Matignon.

« Monsieur, lui écrit-elle, j'ay esté aduertie par plusieurs de noz amys, que les Huguenotz ont intelligence en ceste ville auecques des habitants d'icelle qui diueulgueement ou cacheement tiennent leur parti, chose à laquelle y aiant asses daparence, à raison que aulcuns d'eulx coumencent desia à transpourter leurs personnes et biens hors d'icy; semblablement par leurs assemblées secretes et par la resolution quilz ont prinse de ne faire poinct garde, nonobstant ce que leur en aués mandé. C'est pourquoy il me semble ne pouuoir moins faire de vous en aduertir, veu mesmes le nombre d'hommes qui se rallient en beaucoup d'endroictz non loin de nous, et vous supplier voulloir derechefz commander ausdictz habitans dobseruer plus soigneusement ce quil vous plaict leur ordonner pour le seruice du Roy, pour lequel Monsieur de Lanssac a tousiours, quand l'occasion sen est offerte, despendu [1], comme il despend

[1] Dépensé.

encores, fort librement le sien. Dieu veuille que sa perseuerance et ses actions non mesprisables fortiffient les gens de bien en la bonne oppinion en laquelle ils l'ont tenu sans que les faulxces calompnies de noz ennemis et de ceulx qui sont cause des misères de se royaume les puissen constraindre habandonner le corps de la villité (1) pour en suivre l'ombre, jugeant de ce que mon mary doibt estre, par les choses non advenues, et non par les passees et presantes. Monsieur, atendant la responce quil vous plairra me faire, je vous baiseray bien humblement les mains et à madame la mareschale, votre femme, à laquelle ie suis seruante fort devotieuse.

» Monsieur, je prie Dieu vous donner en santé heureuse et longue vye.

» A Bourg, ce vj^e féurier 1585.

» Votre bien humble et obeissante alliée
à vous fere seruice. »

Voici un autre parent du maréchal qui a son mot à dire. C'est David Bouchard, vicomte d'Aubeterre, baron de Pauléon, sénéchal et gouverneur de Périgord, charge dans laquelle il avait succédé à son beau-père, André de Bourdeille, frère aîné de

(1) C'est-à-dire, abandonner la majorité des habitants de la ville pour suivre la minorité.

Brantôme (1). Prêt à conclure, sur les instructions du maréchal, un arrangement avec le Roi de Navarre qui est à Pau, il est renvoyé par ce prince à quinzaine et à Coutras; et l'on va voir qu'Aubeterre le croit, pour tenir parole, trop enchaîné par ses amours avec la belle Corisande, ou quelque autre plaisante compagnie à laquelle il aurait en passant jeté les yeux et le cœur. Mais le vert galant trouvait temps pour tout. La rude école de la vie des combats avait commencé pour lui. Mari infidèle et trompé; détourné du devoir, comme son père, par l'amour d'une femme qui n'était pas la sienne, il allait prendre dans la guerre civile et religieuse la place qui lui appartenait, et demander à la gloire une compensation, si elle existe, à l'absence des bonheurs et des loyautés domestiques.

« Monsieur, le Roy de Nauarre m'a donné le temps pour l'acort de la Roche-Chalaix, au 15me de se mois,

(1) André, vicomte de Bourdeille, que le Roi de Navarre appelait *mon cousin*, à raison de son alliance au huitième degré avec la vicomtesse de Bourdeille, appartenant tout à la fois aux maisons d'Orléans, d'Angoulême et de Bourbon. Le vicomte d'Aubeterre, qui était chevalier des Ordres du Roi, conseiller d'État et capitaine de cinquante hommes d'armes, mourut à Aubeterre, le 10 août 1593, d'un coup de mousquet qu'il avait reçu au siége de l'Isle, en Périgord.

m'aiant asseuré qu'il ne faudroit de se randre lors à Coutras. Je doupte toutes fois que les chaines qui l'ont atiré où il est ne soint assés fortes pour le retenir dauantage, mais je i auray l'œil ouuert pour uous an aduertir. Cepandant, monsieur, je uous suplie tres-humblemant uous resouuenir de l'honneur qu'il uous a pleu me prometre que je reseurois de uous sur ce sugect et croire sertainemant que uous n'aués seruiteur qui auec plus d'affection uueille exposer tout ce qu'il tient de plus cher, que je feray toutes les fois que l'aucasion de uous randre tres-humble seruice me sera offerte. Je ne sache rien de nouueau qui merite qu'en soiés aduerti. Vous baisant tres humblemant les mains, et prie Dieu,

» Monsieur, vous donner heureuse et longue uie.

» D'Aubeterre, se premier de féurier 1585.

» Votre tres humble cousin et seruiteur

» AUBETERRE. »

J'ai sous les yeux de précieux volumes tirés des archives de l'illustre maison princière de Grimaldi, et qui sont remplis de lettres de même genre, écrites au même maréchal de Matignon. Ce sont tous documents de famille et d'affaires, le plus ordinairement relatifs aux mouvements insurrectionnels et religieux dans la Guyenne, et qui sont propres à

jeter une vive lumière sur les détails de la guerre et de l'administration en ces temps de transformation sociale. Là figurent et Henry de Navarre et Catherine de Médicis, Louise et Léonore de Bourbon et le vicomte de Lavedan, le duc de Montpensier et le cardinal de Vendôme, le duc de Joyeuse et frère Ange de Joyeuse le capucin guerrier, et le comte du Lude, et le maréchal de Biron, et Saint-Luc, « très gentil et accompli cavalier, dit Brantôme, et en tout, s'il en fut un à la cour, et qui est mort au siége d'Amiens (en 1592), très-regretté, en réputation d'un très-brave, vaillant et bon capitaine (1). » On y trouve également un futur favori de la reine Marguerite, Hector Regnaud de Durfort baron de Bajaumont, et le capitaine de Bourdeaux, et Caylus, et le président de Bellièvre, et Geoffroy Camus de Pont-Carré, et Bertrand de Baylem seigneur de Poyanne; et François de Jobert sieur de Barrault, sénéchal de Bazas; de Villeroy et Pinart les secrétaires d'État, et d'Argouges, de Montcarville, de Nesmond, Roger de

(1) Brantôme, t. II, p. 176.

Bellegarde, d'Espernon, de Sanct-Estevan, de Mouy La Melleraye, de Lausun, de Salignac, de Charlus, de Chasteauneuf, de Gourgues, le trésorier du Roi de Navarre; de Noailles, de Fabas, le président Le Clerc, et ce grand flandrin, ou plutôt, comme l'appelait le *Divorce satirique,* ce grand dégoûté de vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon; le comte Odet de Thorigny, fils de Matignon, et la femme de Thorigny, Louise comtesse de Maure; Marie de Batarnay, Jeanne de Foy, et messieurs de Vèze, de Roquepine, de Harlay, de Parabère, de Lavardin, et le fameux médecin Boyssonnade, un des ancêtres du savant attique de nos jours, et cent autres, enfin tous les héros et les dieux du temps, parmi lesquels brille de tout l'éclat de sa renommée Michel de Montaigne, par la correspondance duquel nous finirons.

A travers toutes ces correspondances se trouve celle d'un écrivain pygmée, s'il est rapproché de Montaigne, je veux parler de Bernard de Girard, seigneur du Haillan, historiographe de France et généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit, qui a donné la première histoire de France un peu ré-

gulière que nous ayons. C'était un grand nouvelliste, historien médiocre, mais homme d'esprit et de savoir, qui avait le nez à tous les vents de la cour, où il était agréé du roi Henry III, et qui servait d'informateur à M. de Matignon, depuis que le maréchal, grand joueur de politique et d'épée, avait été nommé lieutenant du Roi dans la province de Guyenne. Voici quatre des lettres de ce Du Haillan, dont le maréchal aimait les confidences parfois indiscrètes. La première de ces épîtres remonte, il est vrai, de quelques années plus haut que le temps où nous sommes arrivés; mais comme elle peint assez curieusement plusieurs des acteurs les plus vivement engagés dans les drames qui s'agitent, et qu'elle concourt à l'ensemble des documents que je mets en œuvre, je n'ai pas cru devoir l'omettre. La diffusion des pièces à l'appui répond à la confusion des temps. Elle date du 28 octobre 1581.

« Monseigneur, je ne vous aj point escrit despuis le v[e] de ce mois que ie respondj à celle qu'il vous auoit pleu m'escrire du xxviij du passé, attandant la nouuelle de vostre arriuée à Bordeaux, et l'ayant entendue par

les vostres du XVI du present. J'aj esté extresmement aise d'auoir sceu que vous y soyés arriué sain et sauf, et bien veu et receu de ceux de delà; et que mon frere commance à vous estre agréable. A l'heure presente vous cognoissés quel il est et de quoy il peut seruir le Roy, et vous, sans que ie vous en fasse aultre recommandation; et doresenauant, monseigneur, puisque vous estes resséant en Guienne, vous naurés faulte de mes lettres ny de nouuelles. Vous aurés desia sceu comme, despuis vostre départ, il y a eu plusieurs joyes publiques et plusieurs douleurs particullières. Toutes les sortes de passetemps et de magnificences qui se peuuent faire et inuenter auec vne incroyable despense, ont esté faictes despuis les nopces de M. de Joyeuse (1), et jamais ne se sont veues de si belles ni si superbes choses, tant en habillemens qu'en combatz, mascarades, balletz, carrouselles, chariotz, theastres auec arcs triumphaulx et autres telles fanfares. Mais comme il ny eut iamais nosse en laquelle il ny eus quelcun de mal disné, M. d'O na sceu tenir sa cadance et mesme

(1) Anne de Joyeuse, duc et pair, qui épousa, en 1581, Marguerite de Lorraine, sœur de la Reine Louise, femme de Henry III. Il fut tué à la bataille de Coutras, le 20 octobre 1587. La prodigalité des dépenses aux noces de ce mignon avait été poussée aux derniers excès, et l'on va jusqu'à dire qu'il y avait été dissipé douze cent mille écus, sans compter quatre cent mille autres que le Roi avait promis de lui payer, dans ces temps de détresse, où les tailles étaient augmentées d'environ vingt-trois millions, depuis le dernier règne.

en la danse de sa bonne fortune; car, le lendemain de la nosse, il eut son congé et s'en est allé en sa maison, à son grand regret et au peu de regret des courtisans, entre lesquels ne s'en trouue pas vn qui le regrette, hormis ceux qui mangeoient son lard (1). Sa cheute fit penser à quelques uns (et mesme le bruit en a couru) que monsieur le garde des seaulx courait fortune (2), pour ce que eux deux et M. de Villequier (3) estoient liés

---

(1) François d'O, seigneur d'O, de Fresnes et de Maillebois, qui eut depuis la surintendance des finances et le gouvernement de Paris, fut disgracié alors pour avoir babillé indiscrètement sur les mariages que le Roi faisait de d'Arques et de La Vallette avec les deux sœurs de la Reine sa femme. Il fut banni de la cour et se retira à Caen, en Normandie, où il était lieutenant du gouverneur; mais il perdait la dignité de *Mignon* et les charges de maître de la garde-robe et premier gentilhomme de la chambre du Roi, desquelles il fut, du reste, grassement indemnisé. Mort en 1594. C'était un grand Curieux, et son hôtel passait pour une des beautés de Paris. Ses profusions, ses débauches révoltantes insultaient à la misère publique. Mais peut-être en a-t-on fait avec trop d'exagération un effronté concussionnaire; on n'a pas assez songé, comme le fait observer de Thou, qu'il avait d'abord à dissiper une fortune énorme, et que lorsqu'il mourut, en octobre 1594, il était abîmé de dettes dont ses biens ne pouvaient plus répondre.

(2) Pierre Hurault, comte de Cheverny et de Limours, chancelier de France en 1583, mort en 1599. Il avait de bonnes relations avec le Roi de Navarre; et, à son avénement à la couronne de France, Henry IV le releva de la disgrâce qu'il avait subie à la fin du règne de Henry III, et lui rendit les sceaux.

(3) René de Villequier, dit *le Jeune* et *le Gros*, baron de Clervaux, d'Aubigny et d'Eury, chevalier de l'Ordre du Roi, premier gentilhomme de sa chambre, conseiller d'État et capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, au château de Poitiers. Il fut depuis gouverneur de Paris et de l'Ile de France. En septembre 1577, il assassina en

et ligués ensemble, et que les seaulx alloient fondre dedans les mains de M. de Roissi (1), dautant quil est

pleine cour sa première femme, de quatre à cinq coups de dague, dans une verve de jalousie, et la fit achever par un sien serviteur; puis il alla ouvertement se présenter au Louvre, comme s'il eût fait la plus belle chose du monde, et en triompha. « Il eût bien fait de mesme aux amoureux de sa femme, dit Brantôme (tome VII, p. 13), mais il eust eu trop d'affaires, car elle en avoit tant eu, tant fait, qu'elle en eust fait une petite armée. » Il obtint grâce et rémission du Roi, attendu qu'il était son familier et le pourvoyeur ordinaire et extraordinaire de ses plaisirs.

(1) Henry de Mesmes, sieur de Roissy et de Malassise, premier conseiller du Roi en tous ses conseils, père de Claude de Mesmes, comte d'Avaux, l'un des plénipotentiaires au congrès de Munster, et du premier président de Mesmes. Roissy était un homme fort considéré et considérable. Il avait été nommé par Henry II, en 1557, pour rendre la justice dans la république de Sienne, qui, opprimée par Charles-Quint, s'était mise sous la protection de la France. Il resta en Italie jusqu'à la paix de Cateau-Cambrésis, en 1559. Quoiqu'il fût au service du Roi de France, il ne pouvait oublier qu'il était né d'une des plus anciennes familles du Béarn, et il accepta la place de chancelier, que lui offrit Jeanne d'Albret, sur la suggestion du chancelier de l'Hospital et la recommandation de Charles IX. En mai 1575, il revint en France, et l'Estoile, qui ramasse sans choix tous les ouï-dire, rapporte qu'il avait été chassé ignominieusement pour malversations prétendues et concussions, dont fut fait le quolibet suivant :

Il a dérobé la *vache* (il y a une vache dans l'écusson de Béarn),
Mais il a esté surpris;
Et des sceaux plus je ne sache
Si ne sont ceux de son puis.
Il est tombé de sa selle,
Car il estoit *mal assis*,
Et des sceaux point de nouvelles,
S'il ne prend ceux de son puis.

L'estime que ne cessa de lui porter le sévère l'Hospital, qui se connaissait en hommes, prouve que cette facétie, qui voudrait être méchante,

maintenant l'ame et le cousin de messieurs de Joyeuse et de la Valette (1). Mais cette partie qui ne se pouuoit iouer sans le Roy, n'a iamais este pensée ny faite. Ainsi, mondit S. de Cheuerni aiant, sur ces bruits et autres accidents, voulu taster et sonder la volonté de Sa M[té], elle luj a respondu que tant s'en fault qu'elle luj voulust oster les seaulx, qu'au contraire, si elle auoit en son Royaume une charge plus honorable que celle la, elle la luj donroit; qu'il cognoissoit bien l'humeur et la capacité dudit Roissi et à quoy il estoit propre pour sen seruir à luj faire trouuer de l'argent et à l'entretenir de belles farceries. Que seullement ledit S[r] de Cheuerni continuast en sa fidelité, et que Sadite M[té] continueroit en son affection envers luj. Voila ce qui est de ce fait, et le scaj fort bien. M. de Villequier n'est nj bien nj mal. L'ancienne possession et habitude quil a prèz du Roy le conserve : ledit S[r] de Roissj porte la

---

est pure calomnie. Son nom de Malassise était une occasion constante de quolibets. Quand une troisième guerre de religion s'alluma, en 1568, ce fut lui qui fut chargé, avec Armand de Biron, depuis maréchal de France, de traiter, en août 1570, à Saint-Germain, avec les Huguenots. Cette paix, qui ne dura pas plus que les autres, fut appelée *boiteuse et mal assise*, du nom de De Mesmes et de l'infirmité de Biron, qui était boiteux.

(1) Bernard de Nogaret, seigneur de la Vallette, frère aîné du duc d'Épernon. Il a été gouverneur de Saluces, du Dauphiné, de Lyon et de Provence, mestre de camp de la cavalerie légère et amiral de France. Mort le 23 février 1592, des suites de blessures reçues au siége de Roquebrune.

tête haulte et est éleué de gloire et d'esperance sur le vent de sa presumption. Mons. le cardinal de Birague (1) a les gouttes et dort les yeux ouuerts, pour

(1) Ce cardinal René de Birague, qui, au milieu de ses gouttes, avait si bien l'œil tourné vers les sceaux, était né à Milan d'une famille attachée à la France et forcée de fuir devant l'animosité de Louis le More, dont Louis XII l'a si bien vengée. D'abord conseiller au Parlement de Paris, puis surintendant de la justice et président du sénat à Turin sous François Ier, Birague reçut de Henry II le gouvernement du Lyonnais, et de Charles IX les sceaux en 1570. Ame damnée de Catherine de Médicis, il était du conseil secret qui décida la Saint-Barthélemy, et, pendant la nuit où commença le massacre, c'est lui qui, dans la chambre de Charles IX, avec les ducs d'Anjou, de Guise et de Nevers, Tavannes et Retz, aida le plus âprement l'Italienne à arracher le consentement du Roi indécis. Le fer, si l'on en croit Amelot de la Houssaye, ne suffisait pas à ses yeux pour venir à bout des Huguenots : « Il ne restait, disait-il, que le moyen des cuisiniers. » Le fer! les tueurs ne s'y étaient pourtant point épargnés, dans cette œuvre de fureur populaire fomentée par une Reine. Si l'on n'en est plus à croire aujourd'hui aux mauvais propos du dernier siècle, qui prêtaient à Catherine de Médicis une armée de *bravi*, une officine d'empoisonneurs à gages; si l'on lui rend cette justice que sa politique tendit constamment au rôle difficile de maintenir la paix et l'autorité royale entre deux partis; qu'elle eut grandement part au colloque de Poissy; qu'elle soutint le chancelier de l'Hospital dans l'œuvre de son sage édit de janvier; qu'elle mit la main à la paix d'Amboise, à la paix de Saint-Germain, et plus tard à celles de Poitiers et de Fleix, l'horrible tuerie de la Saint-Barthélemy n'en demeurera pas moins à sa charge, et l'éternelle flétrissure de son nom. Soit vues d'État, soit attachement à la religion romaine, il est de fait qu'elle poussa au sang le malheureux Charles IX, qui, laissé à lui-même, eût eu recours seulement à la prison et aux châtiments juridiques; que ce fut elle qui mit « les livrées vermeilles » à cet assassin florentin, le capitaine Pierre-Paul Tosinghi (car ce ne fut pas un Français), celui qui tira sur Coligny le premier coup de feu, précurseur de la sanglante catastrophe. (Voir le

voir si on remuera les seaulx en autre main. Le comte de Chasteauuillain a eu sa grace par l'âme de cinq[te] mille escus quil a donnés et par prest de quarante mille

---

premier volume de la *Diplomatie vénitienne*, par Armand Baschet, p. 551 et suivantes). Henry de Guise, Montpensier et le bâtard d'Angoulême (Henry, fils naturel de Henry II et de l'Écossaise Leviston, une des filles d'honneur de Marie Stuart), couraient les rues en criant : « C'est la volonté du roi, tuez, tuez jusqu'au dernier, écrasez cette race de serpents ! » Et l'on vit un bourgeois, un orfévre, nommé Crucé, brandissant ses bras nus rougis de carnage, se vanter d'en avoir tué quatre cents en un jour. Ces hommes, les connaissait-il, seulement? Non, mais qu'importe? il suffisait qu'ils fussent Huguenots. Et le malheureux Charles IX, fanatisé, toujours mineur et tremblant devant sa mère, se promenait par la ville, accompagné d'une cour brillante, et il alla aux fourches patibulaires contempler le corps de l'amiral Coligny, ne se doutant même pas que l'éclat de son cortége faisait un contraste révoltant avec les traces de massacre imprimées partout sur les pavés et sur les murailles. Un boucher de Lyon, qui s'était signalé par le grand nombre de Huguenots assommés de sa main, « en fut récompensé par l'honneur qu'il reçut d'être invité à la table du légat (Orsini), lorsqu'il passa par cette ville. » (Voir l'*Abrégé chronologique de l'histoire de Lyon*.)

Biragne eut aussi, l'année suivante, la récompense de ses bons conseils, par la dignité de chancelier, qu'il reçut le 17 mars, en remplacement de M. de l'Hospital. Devenu veuf, il se fit d'Église et monta vite aux honneurs. D'abord évêque de Lavaur, il fut cardinal le 12 février 1578 ; et serviteur absolu des caprices du méprisable Henry III, il était de toutes ses mascarades de bigoterie. Cet « Italien de nation et de religion, dit l'Estoile, le jour de la mort du prélat, étoit bien entendu aux affaires d'État, fort peu en la justice; de sçavoir, n'en avoit point à revendre, mais seulement pour sa provision, encores bien petitement; au reste, libéral, voluptueus, homme du temps, serviteur absolu des volontés du Roy, aiant dit souvent qu'il n'estoit pas chancelier de France, mais chancelier du Roy de France. » Né en 1507, il mourut le jeudi 24 novembre 1583, en la maison priorale

au Roy et quittance d'autres quarante mille que Sa Majesté luj devoit (1). Dom Antonio de Portugal a este icj quatre ou cinq iours logé au logis de la Rejne mère du Roy, et visité de Leurs Majestés, auec belles espérances et promesses destre secouru. Il s'en est allé dresser forces pour la conqueste de son Royaume pretendu, accompagné du S[r] de Strozsi qui y emploiera les cinq[te]

---

du couvent de Sainte-Catherine du Val des Écoliers, à Paris. Son mausolée et celui de sa femme sont de Germain Pilon.

L'inexécution des pacifications et l'aigreur sanguinaire amassée dans les esprits catholiques inspiraient une telle défiance aux Huguenots, qu'un des leurs, plus sagace assurément que prophète, avait prophétisé la Saint-Barthélemy au lit de la mort, peu avant la conclusion de la paix de 1570, en ces termes : « La paix sera faicte inopinément et assez à nostre advantage. Nouvelles alliances, divers traités et voyages. Durant ces menées, elle (la Reine de Navarre, Jeanne d'Albret) viendra à Paris et y mourra. La noblesse de l'un et de l'autre parti s'y assemblera (pour les noces de Henry de Navarre). Les choses encommencées se paracheveront. O quelle soudaine mutation et changement! O quelles trahisons et cruautés (journée de la Saint-Barthélemy)! » « Si je n'eusse vu la susdite prophétie plus d'un an avant la Saint-Barthélemy, je ne l'eusse insérée ici, car il est aisé d'en faire, les choses advenues, » dit Pierre de l'Estoile, qui la rapporte en son Journal, au commencement.

(1) Ce comte de Chasteauvillain était un marchand et petit banquier de Florence, du nom de Ludovic Adjaceto, qui était venu à Paris sous la protection de la Reine mère, et s'était grassement enrichi dans les fermes de la grande douane de France. Ardent curieux d'objets d'art, il avait bâti, Vieille rue du Temple, près des Blancs-Manteaux, un hôtel splendide rempli de tableaux de maîtres et autres raretés, et le Roi lui faisait souvent l'honneur de dîner, collationner, souper chez lui, privément avec des dames. Les fumées de la richesse et de la faveur lui montèrent à la tête, et, en 1578, il conçut la pensée d'allier ses grands biens à quelque grande maison. Avisant, auprès de Cathe-

mille écus quil a eus de son Estat de colonnel et dauantage, s'il en trouue. Au temps de Loj XI, il vint en France un Roy de Portugal demander secours audit Roy, il fut trompé, comme il se voit en Philippes de Commines au 7e chapitre du 5e liure de ses Mémoires. Que dom Antonio se garde du mesme (1). Le conte du Bouchage, frère de Monsr de Joyeuse, est maistre de

---

rine de Médicis, une jeune Napolitaine élevée dans les bonnes grâces de la Reine, Anne d'Acquaviva, dite d'Aragon, fille du duc d'Atri, il mit à ses pieds sa fortune. Mais la fille, bien que de grandeur déchue, le portait haut, et refusa un vilain, déclarant ne vouloir épouser qu'un duc ou un comte. Adjaceto leva l'obstacle en achetant cinq cent mille livres la comté de Chasteau-Villain. Gonflé de la faveur royale, il se croyait tout permis, jusqu'à assassiner un ancien marchand de Lyon, avec lequel il avait eu un différend. On lui fit son procès; mais en ce temps-là il était avec la justice comme avec le ciel des accommodements, et il obtint sa grâce avec Le Voix et le conseiller Jean Poisle, de la grand'chambre du Parlement de Paris, accusés de malversation. Le sixain suivant, que nous a conservé l'Estoile, qui conservait tout, avait prédit l'issue du procès :

Chasteauvilain, Poisle et Le Voix,
Seront jugés tous d'une voix,
Par un arrest aussi léger
Que fut celui de Saint-Léger;
Car le malheur est tel en France
Que tout se juge par finance.

(1) C'est Alphonse V qui était venu en France. Louis XI s'en servit pour faire la paix avec le duc de Bourgogne Charles le Téméraire, et oublia de fournir le secours promis. L'infortuné dom Antonio, prieur de Crato, Roi titulaire de Portugal, avait suivi le Roi dom Sébastien à la malheureuse expédition d'Afrique, où il fut fait prisonnier, dans la déroute de l'armée, à la bataille d'Alcazar-Quivir, en 1558. Il s'échappa, et tout à coup reparut à Lisbonne, où il trouva

la garderobe, et bien tost après ceste feste, espousera la sœur de M. de La Valette (1). Ainsi le Roy allie et lie d'amitié et d'alliance ces deux jeunes segneurs, ses fauoris. Ceste Cour est toute pleine de Lorrains.

---

le trône occupé par le cardinal Henry, son oncle. Déclaré bâtard, il fut banni du royaume, et ne revint à Lisbonne qu'en 1580, après la mort du *Prêtre-Roi*, et le peuple le proclama successeur à la couronne. Mais Philippe II, qui revendiquait le Portugal, y envoya le duc d'Albe, et le malheureux prince fut battu et forcé de se cacher. Enfin, il réussit à se réfugier en France et implora le secours de Catherine de Médicis. Celle-ci, qui aurait voulu se faire croire, dit Mézeray, d'assez bonne maison pour prétendre à la succession d'un royaume, produisit je ne sais quel droit personnel sur celle de Portugal, et autant pour son propre compte que pour lui, elle lui accorda une flotte montée de six mille hommes, et commandée par son parent Philippe de Strozzi. La flotte fut défaite sans ressource par l'escadre espagnole, en 1582, et le commandant français tomba, tout couvert de blessures, aux mains de l'amiral espagnol Santa-Cruz, qui le fit barbarement jeter à la mer. Alors dom Antonio errant, fugitif en Hollande, en Angleterre, en France, vint mourir à Paris, le 26 août 1595, après avoir cédé tous ses droits à Henry IV, comme son prédécesseur avait cédé les siens à Philippe II. Touchée de ses malheurs et surtout animée d'un esprit de haine contre son ennemi Philippe II, Élisabeth d'Angleterre avait armé, en faveur de dom Antonio, une flotte dont elle avait donné le commandement à Dominique de Gourgues, qui mourut avant la mise à la voile. Nous reparlerons de de Gourgues plus loin.

(1) Henry de Joyeuse, comte du Bouchage, conseiller d'État, maître de la garde-robe, capitaine de cinquante hommes d'armes, depuis duc de Joyeuse, pair et maréchal de France. Il épousa, en effet, Catherine de Nogaret, mais il la perdit à la fleur de l'âge, et dans son désespoir, il se fit capucin. C'est lui qui depuis fut connu sous le nom de *frère Ange*, et dont les retours guerriers ont fait dire à Voltaire, dans sa *Henriade :*

Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

L'aultre iour, ie contay au festin seze personnes, tant hommes que femmes, portant le nom de Lorraine. Monsieur le duc de Lorraine (1) s'en va après ces nopces, et nous laisse icj son fils, et Mons. le cardinal de Vaudemont et le marquis de Chaussein, frères de la Rojne : tout cela sur nos bras. Il se parle qu'après ces festes, le Roj fera un voyage en Normandie et que la Rojne de Nauarre doit bientost venir icj (2). Les ostages qui estoient entre les mains du Casimir sont reuenus (3). Vous estes plus près du Languedoc que nous pour en sçauoir des nouuelles, et de celles de la Guienne vous en tenes la clef. Monsegneur, frère du Roj, est touiours à Saint-Valeri, près Abbeville, et se dit que le mariage

---

(1) Charles, duc de Lorraine et de Bar, né le 15 février 1543, mort le 14 mai 1608. Il avait épousé, le 5 février 1558, Claude de France, seconde fille de Henry II et de Catherine de Médicis; le cardinal de Vaudemont-Lorraine, né en 1567, était son fils. Henry, son fils aîné, depuis duc de Lorraine, surnommé *le Bon*, et qui devint, en 1599, le mari de Catherine de Bourbon, sœur de Henry IV, était né en novembre 1563.

Bar n'était pas un duché qui jouît de la plénitude de la souveraineté; c'était un fief mouvant de la couronne, et dont les ducs de Lorraine rendaient hommage au Roi.

(2) Jeanne d'Albret y vint en effet; partie de la Gascogne au mois de février 1566, elle arriva à la cour le 8 mars. Le Roi, son mari, lui avait fait cortége jusqu'en Saintonge.

(3) Jean Casimir de Bavière, comte palatin, que les Mémoires du temps appellent le plus souvent *le Casimir*, était un des plus ardents propagateurs de la religion réformée. Il fit plusieurs expéditions en France pour secourir le parti. Né le 1er mars 1543, il mourut le 6 janvier 1592.

d'Angleterre s'aduance fort (1). Monsieur le marquis d'Elbeuf est icj. C'est tout ce que je puis vous escrire pour ceste cj. Monsr le conte de Torigni, vostre filz, fait bien pancer son doigt. Et sur ce, vous baisant tres humblement les mains, je prie Dieu vous donner, Monsegneur, en santé heureuse et longue vie.

» Vostre tres humble et affectionné seruiteur

» De Paris, ce xxvij doctobre 1581.

» BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN. »

Suscription :

A Monsegneur de Matignon, Conte de Torigni, marchal de france, et Lieutenant général pour le Roy en Guyenne.

Là par où il sera.

Enfin, nous arrivons à l'époque où la terre tremble, où se préparent les chocs terribles des partis; où le Roi de Navarre, devenu l'héritier présomptif, est le point de mire des ambitieux ou des assassins; où le Roi de France, ne trouvant rien dans ses coffres, veut, comme il l'a déjà fait en vain, fouiller aux bourses des bourgeois récalcitrants. Les prédicateurs, tantôt par des invectives, tantôt par de bons mots indignes de la chaire, brisent tous les

(1) On a vu précédemment comment l'alliance échoua. Presque dans le même temps, le duc d'Anjou alla manquer son mariage à Londres et sa souveraineté dans les Pays-Bas.

liens de respect entre le trône et ceux qui jadis avaient accoutumé de ne le regarder qu'à genoux. Pendant que le volcan gronde, le faible Henry III, habitué à se laisser gouverner, n'avait d'autre souci que de choyer, chérir, caresser en public ses mignons, de les parer de sa main, de leur attacher des pendants d'oreilles et des colliers, de lutter avec eux au bilboquet jusque dans les rues de Paris. Il court publiquement la bague, vêtu en amazone, la gorge découverte, avec collier de perles et boucles d'oreilles. Il se pavane ainsi, ou bien en quelque autre accoutrement de femme, dans les bals et dans les cercles.

De cordons emperlez sa chevelure pleine,
Sous un bonnet sans bord, fait à l'italienne,
Faisoit deux arcs voutez. Son menton pinceté,
Son visage de rouge et de blanc empasté,
Son chef tout empoudré, nous monstrerent l'idee
En la place d'un Roy, d'une p..... fardee.
Pensez quel beau spectacle! et comme il fit bon voir
Ce prince avec un busc, un corps de satin noir....
. . . .
Pour nouveau parement il porta tout ce jour
Cet habit monstrueux, pareil à son amour;
Si qu'au premier abord chacun estoit en peine
S'il voyoit un roy-femme ou bien un homme-roine (1).

(1) Agrippa d'Aubigné : *les Tragiques donnez au public par le larcin de Prométhée.*

Et tout à coup, frappé de remords, le voilà qui passe des mascarades et des cavalcades, des entretiens bruyants les plus licencieux aux momeries ascétiques les plus éclatantes, aux retraites inondées de larmes dans des couvents austères et rigoureux, aux processions expiatoires, sous le cilice et sous la cendre; aux pèlerinages solennels pour avoir des enfants. Le costume de Charles IX, aux fêtes perfides du mariage de sa sœur avec Henry de Navarre, avait représenté une valeur de cinq à six cent mille écus; la toque, le poignard, l'épée, la vestine, le manteau de Henry III, dans ses fêtes, montaient encore plus haut, tandis que le peuple mourait littéralement de faim. Henry dévorait le trésor public pour suffire à ses extravagances personnelles, pour gorger ses favoris et aller au-devant de leurs caprices les plus emportés. Ce sont tous les jours de nouveaux édits bursaux et des lois somptuaires qui viennent à la fois imposer la misère et l'épargne à ses sujets. Saisi tout à coup d'un vertige de faste inconnu, il veut introduire l'étiquette de la cour d'Angleterre, plus pompeuse que celle de France. Il assigne à ses mignons des

costumes féminins d'une splendeur effrénée, et en même temps le prévôt de l'hôtel et ses archers arrêtent prisonnières à Paris cinquante ou soixante damoiselles ou bourgeoises dont le goût et l'élégance se sont permis en habits et en bagues des transgressions aux lois somptuaires. Il prétend représenter en roi, et Sully, introduit dans son cabinet pour affaires importantes, le trouve l'épée au côté, une cape sur les épaules, son petit toquet en tête, et un panier pendu en écharpe au cou, dans lequel sont de petits chiens de Venise pas plus gros que le poing (1).

On va juger de ses folies par cette autre lettre de Du Haillan du 5 janvier 1585 :

« Monsegneur..... (après de nombreuses excuses sur le long temps qu'il a mis à répondre, et s'être engagé, sans plus faillir, à faire dorénavant de très-longues dépêches et souvent, il poursuit ainsi) je vous suplieray de me faire cest honneur de me continuer quelquefois le discours des nouuelles de Guyenne, comme il vous a pleu quelquefois faire, d'autant que je n'en sais et n'ay moyen d'en entendre et d'en faire part à ceux qui m'en demandent que par le benefice de

(1) *Mémoires ou Œconomies royales de* Sully, t. I, p. 232; édition d'Amsterdam, 1725.

l'organe de vos lettres, qui est le vray oracle de tout ce qu'on en peut desirer. Celles de deça sont en grand nombre. Le Roy a fait d'estranges et encores non veus nj oujs reglemens et ordonnances sur la forme du respect qu'on luj doit porter, sur l'entrée de ses chambres, sur les conditions de ceus qui y deuront entrer, sur les habillemens de messieurs de son conseil et de ses officiers, et en somme sur toutes les actions, functions et geans de service de tous ceux qui sont sur ses états. De quoy il y a plusieurs mal contens pour se voir esloignez de sa personne et vestûs de mesme que moindres qu'eux (1). Si je puis, je vous enuerray en ceste depesche ledit reglement, qui est une espèce d'adoration et une vraye marque de pompe. Sa Majesté n'a fait ceste année que trois cheualiers du Saint-Esprit, asscauoir les S[rs] de Termes (2), de Ruffey (3) et comte de Grignan (4). Ledit S[r] de Ruffey, gros et lourd, a

(1) « Au commencement de cet an 1585, le Roy fit un nouveau reglement en sa maison, mesmes pour les habis de ceus qui estoient journellement pres de sa personne pour son service ordinaire; lesquels il vestit de velous noir, et une chaisne d'or au col pendant qu'ilz sont en quartier; et à ceux du conseil d'Estat et privé, entrans audit conseil, fit prendre de grandes robbes de velous violet, qu'il fit faire exprès à ceste fin. » L'ESTOILE, *Registre-Journal de Henry III.*

(2) Jean de Saint-Larry, seigneur et baron de Termes, conseiller d'État, capitaine de cinquante hommes d'armes, maréchal de camp, gouverneur de Metz, mort en 1586.

(3) Jean de Vienne, seigneur et baron de Ruffey, conseiller d'État, gouverneur du Bourbonnais, capitaine de cinquante hommes d'armes.

(4) Louis de Castellane, dit Adhémar de Monteil, comte de Grignan, baron d'Entrecasteaux, conseiller d'État, capitaine de cinquante hommes d'armes.

receu l'Ordre en vne chaire, pour ce qu'il estoit et est encore si malade qu'on pense qu'il creuera bientost de greisse et de merdica. Sur la conformité du nom, non de l'honneur, je vous diraj que mons. de Ruffec, vostre beau-frère, est extresmement malade, et non sans crainte de mort (1). Le Roy a destiné, pour l'année prochaine, trente-six cheualiers du Saint-Esprit, qui est exceder de six le nombre qui est permis de faire en son instruction; mais il a protesté, juré et signé, et fait signer à tous les Srs Cheualiers présens à la dernière cérémonie, qu'il n'en fera plus, jusqu'à ce que ledit nombre surpassant les cent soit réduit à cent. Il y a sept ou huit bons vieils cheualiers qui ne sont pas loing de le faire reduire à ce dit nombre deuant que l'année se passe. Dudit nombre dont xxxvj il y en a de tres vereus. La pluspart passeront par mes mains; car encores que je n'aje office, qualité, gages ni marque en croix aud. Ordre, si est-ce que, sur la fin des années, j'ay eu presque toute la peine et les couruées que me donne mons. le chancelier de toutes leurs genealogies, en lesquelles je suis desia si versé, qu'il me les adresse toutes,

---

(1) Philippe de Volvire, marquis de Ruffec, seigneur de Saint-Brice, vicomte du Bois de la Roche, chevalier de l'Ordre du Roi, conseiller d'État, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de l'Angoumois, mort le 6 janvier 1585. C'était un homme de vigueur, qui ferma les portes d'Angoulême à M. de Montpensier quand ce prince voulut y entrer pour livrer cette ville à *Monsieur,* à qui, par accord fait, le Roi l'avait donnée. BRANTÔME, t. II, p. 431.

et eus tous s'adressent à moj pour la facilité de l'art qu'ils y trouuent. De fasson que le Roy recognoist desia, en cest endroict, mon escriture et ma methode. Mais ma peine est si mal recognue, qu'encore que, depuis l'an 1581, j'ay dressé la genealogie de XXVIII cheualiers, il n'j eu aucun d'iceux qui m'ait dit vn grant mercy (1).

» La querelle de mons[r] de Saint-Gohart avec le S[r] de Saint-Germain est trouuée assez estrange, veu que ledit S[r] de Saint-Gohart a armé vers le Consistoire des cheualiers, ses confrères, pour cela. On est après à l'accorder pour l'honneur de l'vn et le repos de l'autre et de tous les deux. Ledit S[r] de Saint-Germain est en la protection de mondit S[r] de Ruffec, affin qu'estant par deça le plus foible, aucun outrage ne luy fut fait, combien qu'il ait trouué beaucoup d'amis. Mais d'autant que mond. S[r] de Saint-Gohart est seigneur de moyens, du conseil du Roy, et cheualier dudit Saint-Esprit, il en a beaucoup plus que l'autre (2).

---

(1) La vérité est que Du Haillan, historiographe de France et secrétaire de finances, fut le premier pourvu de la charge de généalogiste de l'Ordre, mais seulement par lettres patentes du 9 janvier 1595.

(2) Ce M. de Saint-Gohart est Jean de Vivonne (il signe De Uyuonne), dit de Torrettes, marquis de Pisany, seigneur de Saint-Goüard, plus connu sous le nom de Pisany, chevalier de l'Ordre, colonel de la cavalerie légère italienne, sénéchal de Saintonge, ambassadeur à Rome et en Espagne, mort en 1599, « homme de grand cœur et menée, » dit l'Estoile. Il était à son poste de Rome au mois de juillet de cette même année, et y mourut en octobre 1599. Il fut le père de la célèbre Catherine de Vivonne, qui épousa le marquis de Rambouillet et tint le fameux cercle précieux, à l'hôtel qui porte son nom. Il a son *Historiette*

Messrs de Guise et du Maine (1) sont auec monsieur de Lorraine. Tous ensemble ont fait Noël à Joinville, et

dans Tallemant des Réaux. Deux lettres de lui, écrites de Paris, les 14 et 25 janvier 1585, au maréchal de Matignon, qui vient de lui faire remettre une dépêche, content comme quoi Du Laurens, secrétaire du maréchal, l'a trouvé arrêté dans son logis par commandement du Roi, pour une affaire survenue inopinément entre lui et un parent de M. d'Épernon. C'est l'affaire dont parle Du Haillan. Il y a eu discussion très-vive entre un gentilhomme de la suite de Vivonne, nommé Saint-Prix, et un gentilhomme du nom de Saint-Germain. Comme Vivonne se trouvait à Poitiers, appelé par le Roi, on s'en prit à lui, et il reçut une lettre de grossières injures d'un individu qui signe de la Rousse et s'intitule valet de chambre de M. de Saint-Germain : « de manière, ajoute Saint-Goüard, que voilà le metre et le valet, comme dit Marot, egos coume de sire. » Il voulut d'abord retourner sur ses pas pour aller trouver le maître de ce valet, qui l'avait insulté *dans ses titres, qualités et fonctions*. On l'en dissuada, et lors arriva à Poitiers le maréchal de Biron, auquel il déféra sur-le-champ la lettre. Le maréchal lui conseilla d'aller trouver Sa Majesté. Le Roi ordonna au chancelier de convoquer tous les chevaliers de ses Ordres et tous les membres de son conseil, pour délibérer sur la conduite à tenir, afin d'amener juste réparation au chevalier de ses Ordres, outragé. Il fut décidé qu'on écrirait à M. de Ruffec, gouverneur de l'Angoumois, et que M. de Condé commanderait à Saint-Germain de venir à la barre, sous la protection et sauvegarde de M. de Ruffec. Un héraut d'armes des Ordres fut dépêché pour faire le commandement de comparoir à jour préfix. Le héraut revint sans avoir pu joindre Saint-Germain, qui se cachait. Le Roi le renvoya de nouveau; alors le prince de Condé intervint auprès du Roi pour excuser Saint-Germain. Enfin, mieux conseillé, celui-ci comparut devant le conseil, présidé par le chancelier. Il ne s'agissait de rien moins que de faire déclarer ledit Saint-Germain *traître, méchant et failli de cœur,* s'il avait dicté ou avoué une pareille lettre. Saint-Germain la désavoua. Alors, Vivonne retira sa plainte, pour n'en plus longtemps occuper les princes et cardinaux de Bourbon et de Vendôme, et autres grands seigneurs convoqués.

(1) Le duc de Mayenne (Charles de Lorraine, frère puîné du Balafré).

font ceste feste des Rois à Nancy. Soulz espece de couleur de bonne chère, de garsses, de courir la bague et d'aller à la chasse, les mal-pensans disent qu'ils aduisent à leurs affaires et à ce qui pourroit aduenir en tous accidens naturels et communs. Mais il ne faut rien attendre de tels princes que ce qui est pour le seruice du Roy et de ceste couronne, et en mesme temps aduiser à ce qui les touche et regarde.

» Mons. de Lenoncourt, qui a perdu M. de Lenoncourt-Coupeuraie, son frère, en même temps fit vne faute et vne perte. La perte fut de son frère, et la faute, qu'il alla dire au Roy que Sa Majesté nayant point d'enfans masles deuoit eslire vn successeur. Ce mot de successeur est tres odieux à vn prince auquel il semble qu'vn successeur soit son bourreau pour l'estrangler. Ce fut trouué si estrange de Sa Majesté, que, sans sa modestie naturelle, elle l'eust offensé. Seullement elle luy respondit que son successeur seroit son fils, non autre, et qu'estant luy et la Reyne sa femme jeunes, ils auoient esperance de faire des masles et priuer de l'espérance de la couronne vn vieillard qui y aspiroit, et vn jeune qui n'estoit nj plus sain nj guères plus jeune que luy (1). Monsieur de Mercueur est en son

(1) L'union de Henry II et de Catherine de Médicis avait été plus de dix ans stérile; tout à coup elle était devenue féconde et l'avait été longtemps. Le mot de M. Lenoncourt était imprudent à coup sûr, mais il n'était qu'un écho de l'opinion publique, fondée sur les

gouuernement, assez mal sain et mal content de ce que monsieur de Joyeuse a obtenu déclaration sur l'admirauté de Bretagne.

» Il y a des remuemens sourds en ce royaume : ce sont les menées secrètes de ceux qui se préparent au combat quand il en sera temps.

» La Reyne d'Angleterre se fait vieille, mal saine et soupçonneuse. L'armée envoyée pour mondit S[r] Joyeuse, en intention de quelque entreprise sur l'Espagne, est venue relascher à Calais, au grand mescontentement de ceux qui y ont mis leur argent. Le poure dom Antonio de Portugal est au Secrinio en Basse-Bretagne, mourant de la malle rage de faim, et on le laisse là.

» La mort de ce S[r] de Belleuille, pendu et bruslé pour vn fort sot liure qu'il avoit fait contre le Roy, suscite beaucoup de discours de ce que chascun a à craindre de parler et d'escrire (1). Le Roy a trouué fort mau-

---

désordres étranges de la vie du Roi. Des imprimés circulaient à profusion qui dénonçaient son impuissance.

Henry de Lenoncourt, seigneur de Lenoncourt et de Coupevray, chevalier de l'Ordre du Roi, conseiller en son conseil privé, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, maréchal des camps et armées, mourut le 31 décembre 1584.

(1) Ce Belleville était un gentilhomme du pays Chartrain, nommé Pierre Desgais, huguenot, âgé de soixante-dix ans. Il fut envoyé à la Bastille, en novembre 1584, comme auteur de pasquils et vers diffamants pour le Roi sur ses désordres et ses mignons. Henry III luimême le voulut voir. Le Chartrain le prit de haut et répondit qu'il n'avait parlé que sur le bruit commun, et que c'était la voix de tout le peuple. De quoi le Roi indigné le renvoya en cour de Parlement,

uais l'eslargissement que le president de Poitiers a fait de la personne de Saint-Solinne en sa maison; car ce n'est à vn juge d'oster des prisons royalles vn prisonnier pour vn fait d'Estat. Led. président a vn beau adjournement personnel. Saint-Solinne est amené en bonne et ferme garde (1). Le Roy d'Espagne a rendu la citadelle de Plaisance au prince de Parme, en considération de ses bons seruices (2). Led. prince tient bloquées Anuers et Bruxelles, d'où rien ne sort. Le S[r] des Pruneaux l'aisné est pour la seconde fois reuenu des Pays-Bas avec la charte blanche d'iceux, mais on ne veut entendre à ce qui importe nostre grandeur, et la

---

qui, par arrêt de décembre ensuivant, le condamna à être mené dans un tombereau en place de Grève, pendu et étranglé, puis son corps brûlé avec ses libelles diffamatoires. Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire, mais d'ordinaire Henry III n'était pas aussi cruel.

On répandit alors le bruit, assez probable, que la terre de Belleville était proche de celle du duc d'Épernon, qui avait voulu l'acheter, et qu'un valet gascon du sieur de Belleville, traître officieux, était venu apporter au duc les libelles pour faire arrêter son maître et procurer la terre à d'Épernon, par confiscation et sans bourse délier.

(1) L'Estoile appelle cet homme Doineau, seigneur de Sainte-Saline. Il était accusé de trahison et intelligence avec l'Espagnol à la journée de Terceire, où Strozzi fut battu et noyé par l'amiral Santa-Cruz.

(2) Alexandre Farnèse, prince de Parme, fils d'Octave Farnèse et de Marguerite d'Autriche, né en 1544, gouverneur des Pays-Bas en 1578, mort le 3 décembre 1592, à Arras, des suites d'une blessure reçue au siége de Rouen, fut, après don Juan d'Autriche, le principal général de Philippe II, et aussi habile politique que grand capitaine. Il entra en France avec les troupes envoyées à la Ligue par le Roi d'Espagne, en 1590.

crainte qu'on doit auoir de celle de nos ennemis. Le Roy est si sage qu'il ne peut faillir en cela nj en autres choses. Le duc de Sauoje attand sa femme à ce printemps (1). Mons. de Nemours, qui est près de luy, s'en va mourant (2). Led. duc et mons. de Geneuois, fils de mond. S[r] de Nemours (3), ont esté mal ensemble pour l'amour d'une dame de laquelle led. duc jouissoit, et ayant denommé ses amours aud. jeune S[r] de Geneuois, il alluma aud. S[r] de Geneuois le feu de l'amour de

---

(1) Charles Emmanuel de Savoie, surnommé le Grand, né le 12 janvier 1562, mort le 26 juillet 1630, épousa, le 11 mars 1585, Catherine d'Autriche, fille de Philippe II d'Espagne.

(2) Jacques de Savoie, duc de Nemours, né le 12 octobre 1531 en Champagne, un des grands capitaines qu'ait eus la France, mourut le 15 juin 1585. Il avait épousé, par paroles de présent, Françoise de Rohan, dame de la Garnache en Poitou, et en avait eu un fils qui prit le nom de Henry de Savoie, duc de Genevois. Le mariage ayant été cassé par le Pape comme clandestin, et le fils déclaré illégitime par arrêt du Parlement de Paris, en 1566, Jacques épousa, cette même année, Anne d'Este, veuve de François de Guise et fille d'Hercule II, duc de Ferrare, et de l'illustre Renée de France, fille de Louis XII.

Françoise de Rohan était devenue duchesse de Loudun en 1579, par l'érection de la châtellenie de Loudun en duché. C'est une faveur que lui avait obtenue Anne d'Este, en compensation de l'annulation de son mariage avec le duc de Nemours. Elle était fille de René I[er], vicomte de Rohan, et d'Isabelle d'Albret.

(3) Ce Henry de Savoie, bien que déclaré illégitime, ne se faisait pas moins appeler duc de Genevois. Il mourut en 1596. Henry de Navarre avait la courtoisie de l'appeler *mon cousin*, et il y a des lettres du Roi ainsi adressées à la duchesse sa mère : « Notre tres-chère et tres-amée tante Françoise de Rohan, *duchesse de Nemours*, de Lodunois et de Garnache. »

ladite dame; ce qui est vne passion estrange et espèce de perfidie. Maintenant ils sont aucunement rhabillés par la prudence dudit S[r] de Nemours; mais ceste première haine mal aisement pourra estre oubliée, veu la cause et la nature des princes en telles matières. Le duc de Thuscane marie ses quatre filles, car il n'a point de masles (1). La Reyne d'Escosse a pensé mourir (2). Vous estes voisin du Languedoc pour en receuoir

(1) François de Médicis, fils et successeur du grand Côme, premier grand-duc de Toscane, était né en 1541, fut proclamé grand-duc en 1574, et mourut en 1587. Il a été le père de notre Marie de Médicis, par son premier mariage avec Jeanne d'Autriche, et marié en secondes noces avec la fameuse Vénitienne Bianca Capello. Il avait eu de sa première femme un fils qui la suivit au tombeau, en 1578; un autre fils, celui-là supposé et mis en avant par Bianca, n'avait pu, malgré tous les efforts de cette femme, être élevé aux honneurs de la succession. François de Médicis mourut donc sans autre héritier direct que le cardinal Ferdinand, son frère, qui, pour monter sur le trône, dut renoncer au cardinalat et déposer l'habit religieux. Il régna sous le nom de Ferdinand I[er], non sans le soupçon d'avoir hâté la succession en empoisonnant son frère et sa belle-sœur. Les *Tables synchroniques*, généralement si bien faites, de M. de Reumont, ne parlent pas des quatre filles de François.

(2) Marie Stuart, prisonnière d'Élisabeth d'Angleterre. On n'était pas loin de la dernière catastrophe. Vrai sang des Guise, hautaine, ardente, éperdue de passions, cette princesse avait eu la maladresse de blesser Catherine de Médicis en la traitant de fille de marchands. L'orgueil de l'Italienne n'avait point pardonné l'injure, et avait poussé Henry III à abandonner Marie à sa destinée. L'alliance intime de la France avec l'Angleterre aurait été considérée volontiers par Catherine comme un contre-poids indispensable à la monarchie universelle qu'affectait Philippe II. Mais la Saint-Barthélemy avait rompu tout d'abord cette intime alliance; l'abandon de Marie Stuart tendait à ra-

des nouuelles. Le Pape a esté malade et s'en va à Boulogne changer d'air, en lieu de sa natiuité et de son aage, 85, selon le millesime (1). La Congrégation des Penitens est fort auillie, car le Roy a senti qu'on lui auoit en icelle préparé vne conjuration, mesmement en la procession du Sein de Nostre-Dame de mars, et a envoyé demander au Pape dispense de nj aller si souuent (2). La confrairie des Jherolimitains du bois de

cheter en quelque point ce passé. Les intérêts, et surtout les passions des chefs, diffèrent souvent des intérêts de leurs causes. Catherine de Médicis était moins une politique qu'une intrigante, et cette princesse, sans système fixe et déterminé de conduite, flottait tantôt d'un dessein à l'autre et se fit amuser et jouer par Élisabeth.

(1) Hugues Buoncompagni, pape sous le nom de Grégoire XIII, à qui l'on doit la réformation du calendrier qui porte son nom, était né à Bologne. Il fut pape en 1572, et mourut le 10 avril 1585, âgé de quatre-vingt-trois ans et trois mois, et non de quatre vingt-cinq ans, comme le dit Du Haillan. Son pontificat s'est inauguré par les odieuses réjouissances qu'il ordonna pour célébrer les massacres de la Saint-Barthélemy. Son successeur fut Sixte-Quint, qui excommunia Henry de Navarre.

(2) Les princes et les particuliers s'affiliaient aux confréries de Pénitents, ou Flagellants, noirs, bleus ou blancs, qui avaient leur siége dans toute la France, et n'existent plus chez noùs que dans le Midi. On les retrouve encore très-nombreuses en Italie. C'est Henry III lui-même qui avait institué et érigé, en 1583, la Confrérie des *Pénitents de l'Annonciation de Notre-Dame*, autrement appelée *Notre-Dame de mars*. Beaucoup de monde, seigneurs, magistrats et bourgeois s'y étaient affiliés, mais nombre de confrères s'étaient révoltés contre la rigueur des règlements rédigés par le Roi. De là cette conjuration dont il se plaint.

Quand Henry de Navarre avait été, en 1574, à la suite de Henry III, dans la ville d'Avignon, il s'était vu à peu près forcé, pour se main-

Vincennes, estant pris au nombre de 33 seullement, pour le nombre des années de Nostre Seigneur Jesus-

---

tenir en grâce, de s'affilier, à l'exemple de ce prince et de la Reine mère, à la Confrérie des *Battus* ou Flagellants, et d'en suivre la procession. Il y en avait de blancs, qui étaient ceux de Henry III; de noirs, qui étaient ceux de la Reine; de bleus, qui étaient ceux du cardinal d'Armagnac.

La Confrérie des Pénitents blancs de l'Annonciation, fondée à Paris par le Roi Henry III, avait son siége aux Augustins. Quand on l'y demandait, il fallait le faire appeler sous le nom de *Frère Henry*. (Voir Du Verdier de Vauprivas, *Prosographie*, t. III, p. 259.)

La première fois que la Confrérie sortit pour sa procession, on marcha, suivant l'usage, sans distinction de costume ni de rang, avec le sac, le fouet à la ceinture. Le Roi était sans gardes; le cardinal de Guise portait la croix; le duc de Mayenne était maître des cérémonies, et frère Émont Auger, jésuite, bateleur de son premier métier, dont il avait encore tous les traits et façons, conduisait, avec un nommé Du Peyrat, de Lyon, chassé de son pays pour crime infâme. Soudain voilà qu'il survint une terrible giboulée de mars qui dura tout le jour. La procession fut inondée, dans ses sacs, d'un torrent de pluie, ce qui égaya quelque peu les mauvais plaisants. Un homme de qualité, voyant de sa fenêtre passer la procession, fit sur le sac percé du Roi un quatrain satirique qui courut, et le moine Poncet, prédicateur du Carême à Notre-Dame, prêcha contre la nouvelle Confrérie, qu'il traita de Confrérie des hypocrites et des athéistes.

Ces Pénitents de la Confrérie royale faisaient une procession en l'honneur du *Lait de la Vierge*, dont on montre encore de nos jours une goutte à la cathédrale d'Alby; mais je ne sache pas qu'on force personne à y croire.

Cette dévotion au *Lait de la Vierge* est très-ancienne dans le diocèse d'Alby et a une origine touchante. Les jeunes mères avaient l'habitude, encore existante de nos jours, de faire offrir le saint sacrifice dans l'église de Cadelen, pour obtenir de pouvoir nourrir leurs enfants. De là le nom de *Notre-Dame du Lait*, donné à la statue de Marie qui figure en cette église. Voir l'*Histoire du culte de la sainte Vierge*, par M. le curé de Saint-Sulpice, t. II, p. 20. Paris, Plon, 1862, in-8°.

Christ, Sa Majesté se plaist fort la en lieu solitaire (1). Monsieur le marechal de Joyeuse (2) vient icj, lourd et gros, et M. le marechal de Biron (3) est tres mal contant de beaucoup de choses, et particulierement de

(1) Les Hiéronymites ou Jéronymites étaient des moines d'un ordre de chanoines réguliers, fondé en 1373, en l'honneur de saint Jérôme. C'est un des ordres religieux qui se sont tenus le plus éloignés des affaires du monde, et dont, pour cette raison même, l'existence a été le plus paisible. Il n'a pas fait grand usage de cette tranquillité et n'a pas rivalisé, pour la science et l'utilité, avec les Bénédictins. La communauté hiéronymite la plus célèbre a été celle de Saint-Laurent, dont les bâtiments touchaient à la demeure de l'Escurial, et qui était honorée de la protection particulière des Rois d'Espagne. Les moines y entretenaient une magnifique bibliothèque, dont il n'est pas certain qu'ils ne profitassent point pour eux-mêmes, dans les moments de loisir que leur laissait la fonction de dire des messes pour Philippe II. Aux Pays-Bas, les Hiéronymites eurent du moins le mérite de se consacrer à l'éducation de la jeunesse. Les communautés de cet ordre se subdivisaient : les unes étaient fort nombreuses, telle que celle de Saint-Laurent, qui nourrissait plus de deux cents moines; d'autres l'étaient moins. Celle de Vincennes, qui se réduisait pour le nombre à celui des années du Christ, était encore une création de Henry III remontant à l'année précédente. « Il n'y a rien, disait Sixte-Quint, parlant de Henry III, que ce prince n'ait fait pour être moine; il n'y a rien que je n'aie fait pour ne l'être pas. »

Il y avait aussi des Hiéronymites solitaires en Orient.

(2) Guillaume, vicomte de Joyeuse, père du duc. Il fut maréchal de France en 1582 et mourut en 1592. Dans l'année de son maréchalat, il avait fait la guerre aux Protestants du Midi.

(3) Armand de Gontaut, baron de Biron, né en 1524, élevé parmi les pages de la Marguerite des Marguerites, maréchal de France en 1577, servit contre les Huguenots, exerça divers commandements en Guyenne et dans les Pays-Bas, et fut tué, en 1592, au siége d'Épernay. C'est lui qui fut le parrain du cardinal de Richelieu.

la reuocation de plusieurs edits, desquels il esperoit tirer proffit et ressource à ses affaires et debtes. Vous scaués les autres causes de ses mescontentemens, et j'en suis extresmement marrj, car il y a de la consideration en ses merites et de la pitié au mauuais estat de ses affaires endommagées par toutes despenses faictes auec ses seruices. Ceste-cj, monseigneur, est faicte à la haste et en mauuaise ecriture, mais vous l'escuserés, s'il vous plaist. Je vous auois bien dict, au commancement de ceste-cy, que je la vous ferois longue, mais c'est pour payer les arrérages de ma longue interruption d'escrire. Pour la fin de la presente, je vous diraj, monseigneur, que, quand vous m'auez escrit du bon tour que mons^r^ l'euesque d'Acqs (1) vous a fait, en reuanche de tant de bons offices que je scais vous lui auez faits, je ne m'en suis pas fort esbahi, veu que c'est son naturel, nj plus nj moins que celluy du soleil est d'eschauffer et nourrir. Et nonobstant que mon frère l'ajme tant, et qu'il est cause de la mauuaise intelligence qui, pendant l'espace de xx mois, a esté entre mond. frère et moj, si est-ce que à la fin, je me suis laissé aller à ceste amitié fraternelle et à vn naturel deuoir qui pousse les bonnes

(1) Gilles de Noailles, d'abord conseiller au parlement de Bordeaux, puis ambassadeur en Angleterre, en Pologne, à la Porte, évêque de Dax, en 1562, mort en 1597. Il avait négligé de demander des bulles, et mourut sans avoir été sacré.

ames, et escris par ceste voje à mond. frère, auec reconciliation de nostre amitié; de quoy, à mon aduis, monseigneur, vous serez bien aise. Et sur ce, vous baisant tres humblement les mains, je prie Dieu vous donner,

» Monsegneur, en parfaite santé, heureuse et longue vie.

» De Paris, ce v[e] jour de januier 1585.

» Votre tres humble et obéissant seruiteur,

» BGH. »

Troisième lettre de Du Haillan :

« Monsegneur, je vous ay escrit des x[e] et xxviii[e] de ce mois, et fait entendre bien au long tout ce qui se passoit par de ça. Despuis mes dernières, les nouuelles n'ont pas beaucoup augmenté, d'autant qu'il est au bois de Vincennes en deuotions; mais dimanche prochain, nous esperons le voir auxd. compagnies des masquarades, où nous serons. Je vous escris ceste cy, monseigneur, seullement pour me ramenteuoir en vostre bonne grace, faueur et amitié, sans auoir que vous dire aultre chose, hormis que je vous remercie très-humblement de ce que mons[r] de Canisi (1) m'a dit de vostre part, qui est un tesmoignage de vostre

(1) René de Carbonnel, marquis de Canisy, marié à Anne de Matignon, seconde fille du maréchal.

bonne affection enuers moy, laquelle je vous suplie monstrer à mon frere mons[r] Du Haillan, par quelque bon effect, puisque vous luj faites cest honneur de l'ajmer. Je suis bien aise que vous ajez cogneu de mons[r] l'evesque d'Aqs ce que je vous en auois dit et escrit; car il a fallu à la fin que son naturel se soit descouuert, et l'incompatibilité qu'il a tousiours eue de viure auec ses amis, et de çoupsoner leurs amitiés. Je ne lairraj deresenauant passer, monseigneur, aucune occasion sans vous escrire, et sur ce vojage de mess[rs] vos Juratz qui sont porteurs de la presente. Je prie Dieu vous donner,

» Monsegneur, etc.

» De Paris, ce xxx[e] de januier 1585.

» Monsegneur, je suis apres à paracheuer mon chiffre pour le vous enuoyer, affin qu'il soit le fidelle truchement des nouuelles que je vous escriraj.

» Vostre tres humble et obeissant seruiteur,

» BERNARD DE GIRARD. »

Le prince d'Orange, qu'un assassin espagnol avait déjà frappé d'un coup de feu en 1581, fut tué par un nouvel émissaire de l'Espagne, le 10 juillet 1584. Une ambassade flamande au Roi de France vint offrir de mettre le pays sous sa domination. Mais le faible Henry III, indolent et indé-

cis, à bout de forces et de finances, pressé de toute part par les frémissements religieux, par les menaces de guerre civile, ne se crut point en mesure d'accepter les périls d'une offre aussi favorable, et ne vit pas assez l'occasion d'ouvrir un déversoir aux passions populaires. Sur-le-champ les Hollandais se tournèrent vers Élisabeth d'Angleterre et s'offrirent à sa couronne. Même refus, avec cette différence que la Reine fit passer des troupes aux Pays-Bas. La mesure eût pu être bonne si Robert Dudley, comte de Leicester, leur général, qui n'avait qu'un talent de favori, n'eût révolté les esprits et détourné tous les cœurs par ses violences et son incapacité. D'abord, son entrée en Hollande fut une espèce de marche triomphale, et, contrairement aux conventions plus modestes et plus politiques, il fut proclamé gouverneur et commandant général des Provinces-Unies. L'or qu'il répandit à profusion lui valut une rapide popularité, que des échecs successifs lui firent perdre. Il retourna à Londres, puis repassa une seconde fois aux Pays-Bas, où de nouvelles défaites le rendirent ridicule et impossible, bien qu'il eût su se créer un parti par la

corruption. Alors Maurice de Nassau, fils de ce prince d'Orange qui avait fondé l'indépendance de son pays, tenta de le sauver du nouveau péril où il penchait, et, après de brillantes campagnes, il vint à bout de forcer les Espagnols à demander une trêve de dix années.

Pendant ce temps, le Roi fainéant, Henry III, qui n'a pas eu le cœur de faire perdre à ses peuples par une guerre étrangère le goût des dissensions domestiques, et de qui l'on ne saurait attendre que des inconséquences, continue ses momeries ascétiques et ses mascarades pompeuses. Pour le flatter et le gagner, Élisabeth lui avait envoyé la Jarretière par une ambassade en tête de laquelle était le comte de Warwick. Henry voulut fêter ses hôtes, et pour les égayer à sa manière il leur donna la nuit, dans la salle de l'évêché, un ballet magnifique, le jour de carême prenant, tombant le 10 mars 1585. A ce ballet, composé de vingt-quatre personnes masquées et somptueusement habillées, on avait convié les plus belles et braves dames de Paris, et les moins honnêtes, pour donner aux ambassadeurs le plaisir de leurs beautés et

gentils devis. Le ballet se prolongea de dix heures du soir à trois heures du matin (1), et le pâle Henry III y fit merveilles. « Caractère d'esprit incompréhensible ! s'écrie De Thou : en certaines choses, capable de soutenir son rang ; en quelques-unes, au-dessus de sa dignité ; en d'autres, au-dessous même de l'enfance ! »

La dernière lettre du causeur Du Haillan, en date du 22 février 1585, reflète les pensées de la cour sur ces événements préparés ou accomplis.

« Monsegneur, je suis bien aise que vous ayez receu toutes celles que par trois ou quatre voyes je vous ay escrites despuis le premier du mois de januier dernier. Mais je le serois encore dauantage quand vous me le feriez entendre. Les nouuelles de ceste Court et les affaires de ce Royaume consistent en deux pointz dont l'vn qui est la negotiation des deputez des Pays Bas est le plus grand et le plus important qui soit encore aduenu en ce Royaume, il y a cinq cents ans; et l'autre est celle des ambassadeurs de la Royne d'Angleterre. Quant auxd. deputez, ils ont esté fort bien traittéz icy aux despens du Roy et ouïs par Sa Majesté, mais non reçeus aux belles et importantes offres quils

(1) Voir L'Estoile, *Registre-Journal de Henry III.*

luj ont faites. Car ils luj offroient villes, hommes et argent pour la solde de son armée. Et combien que ce fait en apparance soit specieux, et semble que Sadite M[té] doint accepter ce parti, toutesfois, quand, d'austre costé, on a consideré les incommodités qui en resulteroient, Elle s'est resolue ne vouloir aucunement entendre, et leur a offert seullement de faire tout son pouuoir envers le Roy d'Espagne pour receuoir lesdits Pays-Bas en sa grace et faire cesser la guerre qui y est. En somme, le Roy ne veult point de guerre, ny chose qui puisse troubler son repos, ses soldats et deuotions. Car il considere que ceste guerre seroit pour toute sa vie; qu'il y a peu de seureté aux parolles et la foy et amitié des Flamans; que le Roy d'Espagne est vn grand et fort prince et tant heureux qu'il n'a presque jamais rien entrepris de quoj il ne soit venu à bout; dauantage, qu'il seroit contrainct daller luy mesme en personne en ceste guerre ou de commettre la force d'icelle et de ses armes entre les mains de ceux desquels il se deffie ou quil craint, ou de ceux quil ayme le plus. Si c'est entre les mains des premiers, desquels le rang et l'authorité est grande en cest Estat et la valleur et l'experience fort estimee, il ne le veut faire, parcequ'il craindroit quelque chose qui ne se peut escrire; et si entre les mains des aultres, il sera priué de leur presence et craindra de les perdre. Et les aultres, peu de gens vouldront marcher soubz eux. Ce fait meriteroit un ample discours que jaj enuie de faire

au commancement de ce caresmes, apres que les desbauches de ces jours gras seront passees. Quant aux ambassadeurs d'Angleterre, ils arriuerent hier à Saint-Denis, seront demain icj, oujs lundi ou mardi. Leur voyage est fondé sur les secours desdits Flamans, pour conuier le Roy, à ce qu'ils luj offrent, de pair à communs frais de luj et de la Royne d'Angleterre entrer en ceste entreprise et partager par moitié la conqueste. Et, au cas que le Roy ne vueille entendre à cela, ladite Royne prendra vne autre resolution pour repousser la force de ce grand Roy d'Espagne, commun ennemi de ces deux prince et princesse. Oultre ces deux faictz, il ne se parle que de masquarades. Le Roy en fait le jour du Dimanche gras qui coustera cent mille escus. Ces exercices ne sont de tel danger que la guerre de Flandres seroit. Despuis hier, il court vn bruix qu'on a voullu d'un coup de pistollet ou de harquebeuze tuer le Roy de Nauarre. Cest tout ce que je puis pour ceste heure vous dire en ceste cj, faicte à la haste auec laquelle je me recommanderay autant humblement à vostre bonne grace que je prie Dieu vous donner, Monsegneur, en santé, heureuse et longue vie.

» De Paris, ce xxij de feurier 1585.

» Vostre humble et obeissant seruiteur

» B. G. H. »

Au début de l'année 1585, tout menaçait; mais les vœux, sinon les efforts du Roi de France, qui ne demandait jamais qu'à gagner du temps et dormait sur la vague pendant la tempête, tendaient à faire désarmer. Henry de Navarre n'eût demandé aussi que la paix, et cependant il lui fallait se préparer à la guerre, évidemment imminente. Le duc de Montmorency, qui avait resserré fortement son alliance avec lui, promit néanmoins le licenciement de ses troupes, dès que le maréchal de Joyeuse eut fait, de son côté, pareille promesse (1).

Le président de Bellièvre travaillait de son mieux à la pacification: mais le sort en était jeté : la Ligue, plus animée que jamais, préparait ses premiers manifestes, où elle allait s'attaquer de front au Roi de Navarre. Les partis hostiles ne cherchaient qu'un prétexte pour lever en pleine paix

(1) Voir à ce sujet, dans les papiers de Matignon, une lettre de Geoffroy Camus, seigneur de Pontcarré et de Torcy, en date de Pézénas, le 8 janvier 1585. Camus, d'une noblesse illustre de robe, maitre des requêtes en 1573, premier président du Parlement de Provence en 1588, conseiller d'État en 1594, avait l'estime et la confiance du Roi de Navarre. Sa femme avait aussi de très-près la bienveillance du Roi, et il n'avait tenu qu'à elle de fonder, par un côté voilé, une des branches folles de la maison de Bourbon.

des troupes contre le Roi légitime de France. L'oncle de l'héritier naturel, un vieillard, peu persuadé lui-même de son droit, va se laisser proclamer chef nominal de la Ligue, arborer l'étendard de la révolte, et dresser trône contre trône, sur les suggestions d'illustres intrigants qui veulent tout abîmer pour s'asseoir sur les débris de l'empire. Encore quelques mois, et la Ligue un peu faible à cette heure, mais qui ne le sera pas longtemps, sera organisée dans toute la France, et les Huguenots, qui ont toujours l'œil ouvert, seront assemblés à Guitres. Voici, sur les événements qui se préparent, deux lettres de M. de Bellièvre et une du maréchal de Biron au maréchal de Matignon.

De M. de Bellièvre :

« Monsieur, i'espere que mons^r^. le president Brulart vous aura veu et qu'il aura sceu de vous l'estat des afferes qui ont donné occasion à son voyage. Mons. Du Laurens a leu au Roy et à la Royne la despesche que luy aués enuoyé. Leurs Majestés ont dict, que puis que vous vous trouuez sur les lieux : ou que vous empescherés que ce mal alle plus auant ou que un aultre ne le fera pas. Le faict de la ville de Dacqs me meit en peine. Jay veu aultres fois que mons^r^ de Poyane ne

s'esloignoit pas de se mectre en peine, pourveu que le Roy luy promist de le recompenser (1). Il n'y a rien qui puisse tant faciliter laffere que si mons. de Saint-Esteffen (2) acceptera conditions raisonnables. Aultrement je craings que du cousté de deça il ne y ayt de la difficulté. Quant le mal est auenu l'on sen repent; mais quant nous n'en sommes que menacés lon se persuade quil ne peult auenir. Cest à vous, mons^r, à estreindre ce faict en la sorte quil se peult. Nous auons icy consideré l'auis qu'avés donné au Roy et aussi mons^r d'Aubeterre. De tous coustés nous entendons pareilles nouuelles, et ne scaj que vous en escrire avecques certitude. Il ne fault pas trop craindre. Si ne puis-je que ne m'estonne de veoir qu'il semble que toutes les prouinces sont abreuuees de pareils bruicts, et nest possible quil ne y aie quelque feu caché d'où vient ceste fumee. Nous auons interest de y penser, puisque nous sommes de ceulx qui nous resoluons de nauoir aultre saulueté qu'auecques le public. Le bruict est que l'on a aduis de plusieurs endroicts que mons^r. de Sauoye, à son retour d'Espaigne, est resolu d'asieger la ville de Geneve où plusieurs Fran-

(1) Bertrand de Baylens, seigneur de Poyanne, gouverneur de Dax pour le Roi de France. De Thou parle de lui comme de l'un des plus braves gentilshommes de la province. Il avait enlevé cette ville remuante aux Huguenots, en 1580, avec une vigueur exemplaire, et elle allait être vivement disputée de nouveau.

(2) François de Sanct Estevan, qui signait indifféremment, *Sanct Estevan* ou *Sanct Esteban*. Il y avait un autre Sanct Esteban nommé Jean.

çois de part et d'aultre se pourront trouuer meslés. Cest affere peult aller plus loing et allumer vn grand feu, non seulement en la France, mais aussi ailleurs. Je ne puis toutesfois penser que les remuements dont vous aues escript se facent à ceste occasion; le temps le nous enseignera. Nous auons icy nos deputés de Flandres et les Anglois qui sont arriués ce soir. Il ne tiendra à fere bonne chere que tout ne se porte bien. Lon a fait courir en ceste ville un meschant bruict que le Roy de Nauarre estoit mort. L'on scait assés que cest une chose controuuee; si est ce que Leurs Majestés s'offenssent de tels bruicts et vouldroient pouuoir descouurir dont procedent telles inuentions, estimant que cest chose se dict à leur prejudice. Il vous plaira de men escrire votre jugement.

» Monsieur, je me recommande suis humblement à vostre bonne grace, et prie Dieu de vous donner longue et contente vie.

» C'est de Paris, le xxiij^e jour de januier 1585.

» Votre tres humble et affectionné seruiteur,

» Bellieure. »

Autre du même président à M. de Matignon :

« Monsieur, je vous escriuy ces jours passés et vous mandois que nous ne viuions pas icy sans quelque

subçons, à cause des bruicts des remuements que lon dict estre dans ce Royaulme, et se parle que nos voysins pensent plus à noz afferes que nous n'aurions besoing. De ce que ie puis scauoir il ny a rien encores de certain, tant de ce que lon nous dict du dedans que du dehors. Ce nest pas que lon naye asseuré qu'il ny aye du mal du cousté de la Bretaigne, et les auis viennent de lieu que on ne peult fere de moings que de y penser; quant est des reistres et de ce qui sest dict du cousté de la Champaigne, ie ne veois jusqu'à present aulcune certitude aux auis que lon nous a donné. Mons. le cardinal de Guise a sceu que lon y a meslé messieurs de Guise et de Mayne dont il a parlé au Roy, asseurant Sa Ma^té^ que l'un et l'aultre seront tousiours prest de venir baiser les mains à Sa Ma^té^ quant il luy plaira de le leur commander. Le Roy a respondu simplement qu'ils peulvent venir en sa court toutesfois et quantes bon leur semblera. Mais Sa Ma^té^ faict profession de ne mander à aulcun de le venir trouuer, si ce n'est qu'il se presente occasion de commander quelque chose pour son seruice. Monsieur de Savoye est passé en Espaigne avecques XVIII galleres; on dict qu'il retournera auecques cinquante. J'estime quil continue au desseing d'assieger Geneve, où se pourroit allumer un tres grand feu. Dieu veuille pouruoir à tout! Icy nous ne voulons que la paix. Nous attendons quelle sureté aura l'auis que vous donnera monsieur d'Aubeterre, dont aussi vous nous avez escript. Monsr. de

Saint-Luc (1) a escript au Roy auoir este aduerty que le lieutenant de Xainctes qui a este Huguenot, et le conseillier de Ferneau ont donné auis que à Brouage l'on faisoit preparatifs d'armes. Il asseure que c'est chose faulse et qu'il na pensé, ne pensera jamais à chose qui soit contre le seruice de Sa Ma^{té}. Jay esté aduerti que monsieur de Bourdeaux, vostre enseigne, vous est allé trouuer. Il vous souuient, monsieur, d'une lettre que vous me baillastes à mon partement dauecques vous pour lui fere tenir et de certains propos qu'il vous pleust me communiquer quauiez sceu de luy. Vous luy mandiés de me venir trouuer, lors que je le luy escriuoys. J'estois deliberé de luy enuoyer vostre lettre dont j'ay parlé à celluy auquel l'affere touche de plus pres qui vous en sçait tres bon gré. Il vouloit que je luy envoyasse vostre lettre et desiroit quil vint icy pour entendre comme va de cette affere; mais m'ayant asseuré monsieur Du Laurens, que ledit Sr de Bordeaux vous est allé trouuer en Guienne, jai differé denuoyer vostre dite lettre, et au lieu de ce, vous ay voulu donner l'auis que dessus, affin, si trouués quil soit à propos que ledit Sr de Bourdeaux vienne jusqu'icy, vous le nous enuoyez. Monsieur de Villeroy se porte vn peu mieux. Il seche d'ennuy de se veoir si longuement

(1) François d'Espinay, seigneur de Saint-Luc, baron de Crèvecœur, d'Arvert et de Gaillefontaine, pair de Cambrésis, gouverneur de Saintonge et de Brouage, tué au siége d'Amiens le 8 septembre 1597.

esloigné de ceste compagnie où il est si necessaire. Nous traictons tousiours auecques noz Flamants. Monsieur, je me recommande tres humblement à vostre bonne grace, priant Dieu de vous donner longue et contente vie.

» C'est de Paris, le 1er jour de mars 1585.

» Vostre tres humble et affectionné seruiteur,

» BELLIEURE. »

« *P. S.* Monsieur, vous nous auez escript en recommandation du president des Aiguis. L'on m'a baillé la copie des lettres patentes touchant l'establissement de la chambre où les catholiques seuls sont nommés, et non pas un seul de la religion prétendue reformée, dont je mesbahy, ne sachant comme ceux de leur religion peuluent juger, s'ils ne sont nommés et compris auxdites lettres. De là vient le mal dudit president des Aiguis. Il vous plaira nous en escrire vos bons auis. »

L'un des grands maux du temps, et de tous les temps de guerre civile, c'est que les embarras financiers empêchaient de payer les troupes régulières, et que ces troupes trouvaient incessamment, comme nous l'avons déjà dit, dans leurs besoins et leur dénûment une occasion sinon une excuse à leurs déportements et à leur indiscipline. Le maréchal

Armand de Biron, un des hommes les plus dévoués au Roi de France, est à bout de ressources, et il en exhale ses plaintes amères au lieutenant de Guyenne, et demande des « moyens comptants ».

« Monsieur, lui écrit-il, jé antandu par vostre lettre lexecution du commandemant du Roy et plus particullieremant par mons[r] Beschomi (1). Se a esté bien heureusemant et prudammant et en bon marche. Je ne maresteré à vous dire se que ma raporté M[r] de la Cheuallerie : vous en aurés seu tout se quy se peult par Mo[r] de Bordeus (2), vostre lieutenant, quy est party despuis. Bien ai je quelques particulliarités coumme ung chescung en peult auoir. Aussy de la resollution de mon partemant pres. Il fault moiens contampt, car les remises sur les finansiers et leurs promesses ne se peuuent plus digerer par moy, bien qu'il fallie seruir le Roy en sa nessessité. Je ne lay pas mis en nessessité, mes son seruisse et les menoies des finansiers mont mis à l'extremité. Il j a des villes, mes voisines, quy sont en grande dispute en

(1) Ce nom est illisible. Serait-ce le dévoué François Boschеyron, seigneur d'Ambrugeac en Limousin, de qui le Roi de Navarre dit en une letttre du 10 avril 1587 : « D'Ambrujac (il avait pris ce nom à la mort de son père) m'est venu joindre avec tous les siens, chasteaux en croupe, s'il eust pu. »

(2) De Bordeaux, lieutenant enseigne du maréchal de Matignon, et homme d'une activité éprouvée, fort mêlé dans toutes les affaires militaires du temps.

leurs habitans pour les deffiansses. Je les ay acordés et acheminés pour se guarder, atandant vostre ordonansse ou ratifficasion. Ils sont sy pouures, qu'ils ne peuuent aller vers vous. Toutefois je leur ay ordonné ce qu'ils feront, me remettant audit sieur Beschoun (ou Beschomi, ou Boscheyron) de vous dire quelque particulliarité et de M^r de St Seureins. Sy vous voiés que je puisse seruir en quelque chouse pour le seruisse du Roy, commandés, et pour le restre je j seray tres affectionné et obeissant. Je prans les eauls: je men treuue tres bien. Je prandré de la fange (1). Et sur se je me recommande humblemant à vostre bonne grasse, suppliant le Createur quy vous doint, monsieur, bien bonne santé et longue vie.

» De Biron, ce xxv apuril (1585).

» Vostre plus obeissant et affectionné
à vous fere seruisse,

» BIRON. »

« Le vrai subside, disait Pasquier, dont le prince devrait faire le fonds est la bienveillance de ses subjects (2). » Henry III était loin d'avoir un pareil

(1) Les bains de fange, qui existent encore aujourd'hui à Battaglia, dans le Padouan, étaient fort usités au seizième siècle. On en prend aussi en France, où ils sont appelés bains de boue.

(2) Livre XII, lettre 7.

appui pour parer au dénûment du trésor et rendre possibles les incessantes exactions des édits bursaux. Une immense colère s'amassait, dont les flammes volaient au bout de la France et allaient le forcer un jour à fuir de la capitale : première victoire remportée par la démocratie sur l'autorité royale. Réfugié à Chartres, il n'y sera pas longtemps en sûreté. Le fanatisme de la rébellion envahira toutes les villes, dérangera toutes les têtes. Mais n'anticipons pas.

D'un côté, Sixte-Quint refuse à la Ligue les secours d'hommes et d'argent promis par Grégoire XIII. L'ambassadeur d'Espagne vient au Vatican s'en plaindre avec hauteur, et menace le Pape de le sommer au nom de toute la Chrétienté. « Faites cela, répond le fier Sixte, et je vous fais trancher la tête. » Mais en même temps il use du foudre suranné de l'excommunication contre les Bourbons (le Roi de Navarre, Condé, Conty, Soissons), et du même coup les déclarant hérétiques, déchus de tous droits et prérogatives de princes du sang de France et indignes de succéder à la couronne, il affranchit les sujets du Roi de Navarre du

serment de fidélité et les exhorte à l'insurrection.

La Ligue, qui parlait aux passions populaires, qui flattait en même temps et l'esprit religieux et l'esprit de révolte, pouvait se passer des subsides pontificaux ; mais l'appui qu'elle y cherchait était surtout un appui moral, un prestige sur les populations. Quant au nerf de la guerre, elle le trouvait dans les contributions volontaires; elle le trouvait davantage encore dans les doublons d'Espagne, et ne se faisait faute d'ailleurs de piller et ruiner le Huguenot, voire au besoin le Royaliste. L'éloquence de la rue prêchait en style de porcherons la croisade contre le Calvinisme et contre le Roi de Navarre, sans épargner le Roi de France. Guise destinait à Henry III la tonsure et le couvent. Aux courtisans, il faisait entrevoir crédit et influence, avec l'héritage assuré des mignons. A la Reine mère, il déclarait qu'il ne travaillait à écarter du trône le chef des Bourbons que pour assurer la couronne à ses petits-fils, enfants de sa fille aînée, Claude de France, et du duc de Lorraine. Or, c'était flatter un des rêves de Catherine de Médicis. « La Reyne mère, qui ne se soucioit guères des loix fondamentales de

la France, dit Mézeray en son *Abrégé chronologique*, vouloit appeller à la couronne les enfans de sa fille et du duc de Lorraine. Elle avoit souvent sondé l'esprit du Roy sur cela, et tasché de luy persuader que le sang estoit bien morfondu au delà du sixiesme degré; que les Bourbons ne luy estoient plus parens que d'Adam et d'Ève, et qu'il estoit plus naturel de laisser sa succession à ses neveux qu'à des gens si éloignés. » Enfin, la Ligue, sous le nom du Roi fantôme, le cardinal Charles de Bourbon, lança au mois d'avril son manifeste, où elle se montrait intraitable. Verdun, Toul, Châlons, Mézières, Bourges, Orléans, Angers, Dijon, tombèrent en son pouvoir. Lyon ouvrit ses portes aux secours que la révolte avait obtenus de Savoie, et les menées de la Ligue se glissèrent jusque dans Marseille et Bordeaux, qui lui échappèrent. Paris, sous les yeux du Roi lui-même, retentit du bruit des armes. Une garde urbaine s'y organisait et s'y exerçait. « Nous sommes maintenant, disait Pasquier, devenus tous guerriers désespérés. Le jour, nous gardons les portes; la nuit, faisons le guet, patrouilles et sentinelles. Bon Dieu! que c'est un métier plaisant à ceulx qui en

sont apprentifs (1)! » Et ici, je ne parle pas seulement de la bourgeoisie, classe respectable, mais étroite, mais sans vue politique, et qui, dans tous les temps, est prête à toutes les factions pour donner des leçons aux gouvernements, je parle du peuple en général, qui, d'un bout de la France à l'autre, a la fièvre et le délire. « Les affaires de la Chrestienté, disait Ségur, ambassadeur de Navarre auprès d'Élisabeth, sont aujourd'huy en un tel poinct qu'elles vont par heures et par minutes, au lieu qu'elles couloient cy-devant par ans et par mois. » Alors, toutes les voix de la renommée s'écrièrent à la fois, et l'on vit pleuvoir, sous tous les titres, sous toutes les formes, des apologies et des protestations : placards, pourtraicts, pasquils, pamphlets, sonnets, satires, de ces *fadèzes* bouffonnes ou amères, gaies ou furieuses, dont le brave L'Estoile raffolait et qu'il amassait dans le magasin de ses curiosités : clameurs assourdissantes et terribles qui précédaient la tempête et ne déplaisaient pas trop à Catherine de Médicis, impatiente d'être négligée en temps de calme.

(1) Pasquier, *Lettres,* livre II, lettre 3.

Cependant, le fidèle président de Bellièvre continuait ses efforts pour concilier et pacifier, avec l'autorité de son caractère, avec une prudence, une douceur, une modération parfaites qui le faisaient écouter de tous les partis, et lui valurent de Henry de Navarre, devenu Roi de France, la dignité de chancelier. Matignon demeurait sous les armes, au poste le plus brûlant. Voici la dernière lettre que lui écrivit, à cette époque, M. de Bellièvre :

« Monsieur, ie veids ces jours passés mons. du Londel qui me feist amplement entendre l'occasion de son voyage (1). Monsr. de Villeroy est allé trouuer la Royne où aussi, comme j'entends, ledit Sr du Londel est allé. Nous actendons leur retour en bref. Led. Sr de Villeroy passera jusqu'à mons^r^. de Guise. Si, à son retour, ces affaires ne prennent fin, à mon jugement nous en aurons pour long temps. Ces gens se rendent merveilleusement difficiles et obstinés en leurs demandes. Le Roy desire la paix et accorde choses presqu'impossibles

(1) Le Londel ou Du Londel-Auctoville, dont nous aurons l'occasion de reparler, était capitaine des gardes du maréchal de Matignon, et son homme de confiance, comme il résulte de l'histoire du maréchal par De Caillière, histoire curieuse en ce qu'elle a été écrite sur les documents originaux et papiers de famille. Du Londel fut plusieurs fois chargé de dépêches et de missions délicates.

à croire; et toutesfois lon ne se contente pas, c'est-à-dire que l'on ne desire pas l'accord. Je deteste ceste guerre pour plusieurs raisons. Mons[r] de Guise et le surplus des Colligny amassent leurs trouppes et s'auancent fort, comme jestime, pour empescher que nos Suysses ne se joignent en ceste ville. Sur ceste occasion, il se pourroit fere chose qui importeroit de beaucoub soit à un party ou à l'aultre. Dieu veuille conduyre le tout! J'estime que la Royne sera icy dedans huict jours pour le plus tard. Les afferes de Lion sont fort accomodées, s'estant le Roy contanté que la citadelle ayt esté demantelée. Monsieur de Mandelot s'est monstré du tout vertueux et homme de bien (1). Il a eu de la peine, qui luy est neantmoings reuenue à beaucoup d'honneur et contentement. Monsieur de Joyeuse a suivi monsieur le marquis d'Elbeuf. Je ne scaj s'ils se rencontreront: les forces sont presque egales; celles de M. de Joyeuse peustestre plus choysies. Au retour de

---

(1) Cet homme de bien, fait gouverneur de Lyon en 1569, et destitué en juillet 1584, en faveur de M. Du Bouchage, frère du duc de Joyeuse, était un assez vilain homme, chez qui le zèle royaliste s'accommodait volontiers de sang, et qui avait reçu une terrible leçon du bourreau de la ville. Ayant appris que, lors des massacres qui suivirent à Lyon la Saint-Barthélemy, des Huguenots avaient échappé à la main des meurtriers, il voulut contraindre le bourreau à les aller tuer. Cet homme lui répondit « qu'il était l'officier exécuteur de la justice, et non pas un assassin ». En 1585, il fut employé de nouveau lors des troubles de Lyon, et prêta au Roi, avec un grand zèle, ses bons offices.

M. de Villeroy, vous scaurés plus amplement de nos nouuelles. M. le mareschal de Biron est icy arriué plein de bonne volunté. M. le mareschal d'Aulmont est joinct avec les Suysses qui feirent monstre le XII, et partoient le lendemayn (1).

» Monsieur, je me recommande tres humblement en vostre bonne grace et prie Dieu de vous donner longue et contente vie.

» C'est de Paris, le xvj^e jour de juing 1585.

» Vostre tres humble et affectionné seruiteur

» BELLIEURE. »

Quant au Roi de Navarre, il n'est pas resté inactif. Il a commencé par faire afficher, aux portes mêmes du Vatican, un démenti vengeur aux foudres audacieuses et impuissantes du Pape, et il lance contre la Ligue un manifeste où il respecte le Roi de France, avec lequel cependant il n'a pu s'entendre, mais sans rompre avec lui. Enfin, pour épargner le sang français prêt à couler, il envoie un cartel au duc de Guise. Voici sa lettre écrite au Roi Henry III

(1) Jean d'Aumont, comte de Châteauroux, seigneur d'Estrabonne, de Chappes et autres lieux, chevalier des Ordres et maréchal de France en 1579, tué au siége de Camper, près de Rennes, en 1595, à l'âge de 73 ans. Très-brave, et s'épargnant trop peu devant l'ennemi.

en lui adressant, le 10 juin 1585, son manifeste rédigé par Du Plessis :

Au Roy, mon souverayn seygneur.

« Monseigneur, Vostre Maiesté aura veu comme ceus quy se sont nagueres éleués en ce royaume mont pryns à partye (1) en leurs protestasyons et par toutes sortes de calomnyes ont taché en icelles de me randre suspect à Vostre Magesté, odieux à tous les ordres et estats et en mauuayse odeur enuers tous les prynces et natyons de la crestienté; c'est pourquoy, monseigneur, jay pansé de vous enuoyer la declarasyon escryte et sygnée de ma myn qui vous sera présantée par les syeurs de Cleruan ou de Chassyncourt (2), laquelle je suplye tres humblemant Vostre Magesté vouloyr lyre de poynt en poynt et en icelle se represanter deuant

(1) Les Guisards.

(2) M. Berger de Xivrey pense qu'il y avait auprès du Roi de Navarre deux personnes du nom de Clervan ou Clervau : l'un aurait été conseiller intime du Roi; l'autre, un seigneur qui se serait appelé Claude-Antoine de Vienne, seigneur de Clervau ou Clervan, baron de Copet, souverain de Courcelles et de Bétancourt, colonel de cinq mille reitres ou cavaliers allemands. Ce dernier aurait eu deux fils, dont le cadet, nommé Gédéon, aurait été tué dans l'armée de Henry IV, à la prise des faubourgs de Paris. Je n'ai pu, non plus que Berger de Xivrey, établir nettement cette dualité, et il serait fort possible que les deux Clervan ne fissent qu'un seul personnage. Pour en faire deux bien distincts, il appelle l'un Clervan, l'autre Clervau; mais il avoue lui-même que ces appellations sont purement arbitraires.

les yeus mes actyons et deportemans passés esquels je masseure que lœil equytable de Vostre Magesté ne remarquera que fydelyté et integryté. Nul, monseigneur, na veu plus profondémant ny plus clayremant soyt aus causes soyt aus efays que Vostre Magesté mesmes; et pourtant encor que je desyre sur tout satysfayre à vostre jugement, sy me confiayje que ce mest chose fort aysée a l'androyt de Vostre Magesté. Mays parce, monseigneur, que le venyn de ces calomnyes se va repandant par toutes les venes de ce royaume et mesmes de la crestianté en tant quils peuuent, en quoy mon honneur et reputasyon soufre vn interest incroyable, jay à suplyer tres humblemant Vostre Magesté de me fayre tant de faueur que de trouuer bon que januoye la susdyte declarasyon à toutes vos cours de parlemens et aultres corps notables de ce royaume vers lesquels pryncipallement ils ont taché de me denygrer et dyfamer. Aussy que Vostre Magesté me face cest honneur de commander à ses ambassadeurs de la presanter à tous les prynces crestyens, ses amys et alyés, auec les lettres que, sous le congé de Vostre Magesté, je me delibere leur ecryre massurant que Vostre Magesté ne pouuoyt trouuer que tres estrange, luy estant ce que je suis et auec le courage que jay, que je passasse sous sylense les énormes blasmes dont ils chargent mon honneur quy joseray dyre ne pouuoyr estre taché sans quelque interest de Vostre Magesté. Je l'en suplye donc tres humblemant et de toute mon afectyon; et remetant le surplus

sur lesdys sieurs de Cleruant et de Chassyncourt, je suplyeray Vostre Magesté les croyre comme

» Vostre tres humble et tres obeyssant suiet
et seruiteur

» HENRY (1). »

Cependant le Roi Henry III, cédant aux obsessions de sa mère, venait de souscrire, malgré lui, une alliance avec la Ligue. La nouvelle, rapide comme l'éclair, avant que la cour eût rendu l'arrangement public, avait couru dans toute la France. Voyant dès lors la guerre à ses portes, et ne voulant pas être pris au dépourvu, le Béarnais sème ses États de dépêches à ses fidèles pour presser vivement les levées; il s'abouche à Castres avec M. de Montmorency; il appelle à la rescousse le zèle du duc Casimir, un des boulevards de la Religion; il se multiplie, et présent partout, à Montauban, à Tende, à Lectoure, à Nérac, il ne quitte plus le harnois. Dans les premiers jours de juillet, il avait écrit la lettre suivante à l'un de ses meilleurs

(1) Cette lettre, qui fait partie de mon cabinet, a déjà été publiée dans le vaste recueil de M. Berger de Xivrey, où elle est perdue, de même que la suivante.

lieutenants, Armand de Gontaut de Saint-Geniez, son gouverneur et lieutenant général en ses pays souverains, pour éveiller et diriger son activité (1).

A Monsieur de Saynt Genyes, mon lieutenant général.

« Jay veu le memoyre que maues enuoyé. Je trouue lordre quauyés donné, pour le fet du bayl des soldas, aus capytenes foreyns, fort beau; mays non propre pour ce temps ycy, me semblant que sy ussyés suyuy ce que ie uous an ay mandé, uous ussyés myeus fayt, et y auoyt plus de moyen de les retenyr an obeysance, et moy usse esté myeus seruy, car il ne fust party personne sans congé. Les Espagnols enuoyent les bysongnes (2) aux garnysons pour les dresser; mays moy, a ce commencement, jay afere des mylleurs hommes pour les promener par la Guyenne. Je ne frustre pas Bearn de leur defence : je tyens trop cher mondyt pays, et ce qui y est, pour le laysser degarny au besoyn. Jespere vous voyr dans dys jours et donner ordre a tout ce que nous auyserons estre necessere. Je vous meneray vn fayseur dartyfyces à

(1) Armand de Gontaut, seigneur de Saint-Geniez, de la Capelle et d'Andau, était sénéchal de Béarn en 1564, chevalier de l'Ordre du Roi en 1565, gentilhomme ordinaire de la chambre de Charles IX et conseiller de la Reine en 1568. Il fut aussi conseiller et chambellan du duc d'Anjou, depuis Henry III. C'était un homme de haute probité, d'expérience consommée, qui avait et méritait toute la confiance du Roi de Navarre.

(2) Des recrues.

feu. Je croy que vous aurés eu maystre Herué que je vous ay enuoyé. Jatends les canonyeres de jour a autre. Sy naués reçeu la depesche des sys myl escus, il fault quelle ayt esté pryse par les chemyns. Faytes fere force poudres. Vous aurés entendu, par les lettres que jay escrytes a madame la contesse, comme jay trouué mons^r^ de Mommorancy tres resolu au party. Je nay poynt mandé des nouuelles que mons^r^ de Cleruans nous a aportées, pour le danger des chemyns. Je trauaille plus quyl nest croyable a preparer des sauses a nos ennemys que je masseure quyls ne sen lecheront poynt les lypes. Adyeu, mons^r^ de Saynt Genyes. C'est vostre tres afectyonné mettre et plus parfet amy.

(Juillet 1585.)

» HENRY. »

Enfin il écrit, vers la mi-août, à Catherine de Médicis, cette autre lettre, l'avant-dernière qu'il ait adressée à la cour antérieurement aux hostilités.

A la Reyne mere du Roy monseigneur.

« Madame, jay antandu par M^r^ labbé Dalbene (1) ce que uous luy aues comandé de me dyre, et lasseu-

(1) Alfonse d'Elbene, fils du noble Florentin Barthélemy d'Elbene et de Clémence Buonacorsi, avait été attiré en France par Catherine de Médicis, dont il était un des agents favoris. Elle l'avait fait pourvoir de l'abbaye de Mézières, en Bourgogne. En 1588, il parvint à l'évêché d'Alby, et mourut en 1608.

ranse quyl uous playst me doner de uostre bonne volonté et afectyon naturelle enuers moy, dont ie ne ueus fayllyr de remersyer tres humblement par luy mesmes Uostre Magesté, etc. Uous dyre que ie massure que tout ainsy que uous aues prys beaucoup de peyne pour treyter et fayre pays auec des estrangers quy sestoient esleués an armes contre le Roy, au preyudyce de la pays et repos publyc et de lestat et meson de France, ausy naurés uous moyndre soyn des anfans de la meson. Car ancores, madame, que ie ne meryte que uous prenyes ceste peyne, je croy que yan suys plus dygne que ceus pour quy uous laués pryse, et que uous saués byen par uostre prudanse rechercher les moyans dune pays generalle, sy necessayre à ce royaume. Je ne doute poynt ausy que uous ne me gardyés tousyours une sy bonne volonté, que uous ne trouerés mauuays que yopose une yuste defanse à la vyolanse quy a esté par eus fayte au Roy, pour se fayre acorder leurs ynyustes demandes, quy ne tandet qua la dysypasyon de cest Estat et a ma ruyne partyculyère, laquelle yanpècheray par tous moyans, me garder (1), autant que ie pouray, dofanser Vostre Magesté, de laquelle yatandray de receuoir tous bons auys, conseils et ofyces, comme de ma souuerayne dame et mere; comme ausi ie massure que Dieu fauorysera ma yuste cause; et pour

(1) Il y a ici, ce semble, un *lapsus calami*, et probablement le Roi aura voulu écrire *me gardant*.

nenuyer Uostre Magesté, ie remetray le surplus à la sufysance dudyt S[r] abbé, auquel yl uous plera ayouster foy, et me tenyr tousyours pour

» Vostre tres humble et tres obeyssant suget,
» fyls et seruyteur,

» HENRY. »

Mais désormais le temps des négociations était évanoui : le boute-selle avait sonné, et Bourbon marchait droit à l'ennemi. Dès le premier choc, toujours au front de bataille, il avait fait en héros, enlevant tout de première course sur son passage, « son honneur et sa vertu guerrière commençant dès lors à se dénouer. » La prise de Cahors singulièrement avait été un vrai triomphe. On avait vu le prince, ardent et en même temps de sang-froid, combattre cinq jours durant dans les rues de la ville. Ç'avait été une campagne merveilleuse et comme une promenade militaire, comme un carrousel, un gant jeté dans une affaire d'honneur.

Le siècle avait un capitaine de plus.

Du reste, Blaise de Monluc l'avait prédit en terminant ses Commentaires, lorsque le jeune Roi s'était échappé de France pour aller retrouver son Béarn :

« Quand j'ouys dire que le Roy de Nauarre s'en mesloit et qu'il estoit party de la cour sans dire à Dieu, je jugeay deslors que la Guyenne auroit de nouueau beaucoup à pastir; car estant si grand prince, jeune, et qui donne esperance d'estre quelque jour un grand capitaine, il gaigneroit ayseement les cœurs de la noblesse et du peuple, et tiendroit tout le reste en crainte. »

Alors que la Reine Marguerite était revenue en Béarn, elle avait trouvé sa place occupée : Henry était engagé dans un nouvel amour avec Diane d'Andouins, comtesse de Gramont et de Guiche, surnommée *la belle Corisande*, une des maîtresses les plus dévouées, des intelligences les plus aimables, un des cœurs les plus ardents, les plus généreux et les plus délicats qui aient occupé une place dans l'âme si mobile du Béarnais. Cette femme charmante, qui engagea sa propre fortune pour soutenir la cause du Roi et favoriser des levées dans les temps les plus périlleux, n'était pas pour être détrônée par l'héroïne du *Divorce satyrique* de Palma Cayet. Celle-ci, en arrivant en Gascogne, s'était flattée de pouvoir faire des conditions et de rentrer triom-

phante dans son ménage. Elle posa d'abord à Agen en divinité sur le nuage, mais bientôt descendit de sa gloire pour rentrer sans condition dans Nérac. Là, dédaignée par son mari, regardée de haut par les Calvinistes, elle rongea d'abord son frein, pendant une année, dans les amertumes d'un intérieur brisé. Voyant ensuite gronder ces orages que les marins appellent fleurs de tempêtes, elle tenta de profiter de la confusion pour s'attaquer à son mari. Sous prétexte de mieux faire son carême et ses pâques loin d'un excommunié, elle demanda la permission de se rendre à Agen. L'excommunication du moins avait eu cela de bon pour le Roi de Navarre, qu'elle l'avait débarrassé de sa femme. Mais la Reine, qui portait au cœur une pointe acérée, ne resta pas inactive : elle essaya de se fortifier dans Agen sous la protection de la Ligue. Elle leva une petite armée dans l'Agénois et le Quercy, provinces qui faisaient partie de sa dot (1), et avec l'assistance malfaisante de ses âmes

(1) « La Reine de Navarre s'étant retirée à Agen avec de la cavalerie et de l'infanterie vers le 1er août, fit la guerre au Roi son mari. » JAURIN, *Journal des guerres de Castres.*

Elle était à Agen depuis l'ouverture du Carême, et ses intrigues

damnées, M. et madame de Duras, elle dressa mille embûches au Roi de Navarre, dont la vie fut plus d'une fois en péril, jusqu'au jour où les troupes de Matignon la malmenèrent et la réduisirent à des nécessités indignes de sa haute fortune. Enfin, elle fut forcée de se sauver dans le fond de l'Auvergne, où « elle acheva de consumer le reste de sa jeunesse en aventures plus dignes d'une femme qui avait abandonné son mari que d'une fille de France (1). » Lignerac, soutenu de quelques gentilshommes assez mal équipés, la conduisit jusqu'à la ville de Carlat, où son frère commandait la forteresse. Elle s'évada, mais fut arrêtée par Canillac qui la mit au château d'Usson. Canillac lui fit sentir d'abord la main inexorable d'un vrai geôlier, et la prisonnière trembla; mais le sexe faible sait quelquefois à propos user de cette initiative qui a rendu si célèbres les

---

avaient commencé depuis le mois d'avril; car, dans une lettre du 3 mai 1585, Henry III, après avoir félicité le maréchal de Matignon sur la prise du château Trompette, ajoutait : « Je desire que vous vous acheminiez à Agen le plustost que vous pourrez; car j'ay esté adverty que ma sœur a deliberé de s'en asseurer, et que deià elle se vante qu'elle l'a du tout à sa deuotion; à quoy ie vous prie de remedier. » Voir l'*Histoire du maréchal de Matignon*, par Jacques de Caillière.

(1) Mézeray, *Histoire de France*, t. III, p. 598.

femmes des sociétés primitives de l'Amérique : la reine Margot eut bientôt fait de son geôlier un esclave, et quand elle le vit à son point, elle le poussa dehors, lui jeta au nez le pont-levis, et se fortifia dans sa prison. Elle n'en sortit qu'en 1605, pour paraître un instant à la Cour de France ; elle habita ensuite le château de Boulogne, puis, à Paris, l'hôtel de Sens, et « bâtit enfin, au faubourg Saint-Germain, un hôtel répondant à la majesté des Rois dont elle estoit issue (1). »

Nous la retrouverons plus tard dans les lettres de Montaigne. A l'heure où nous sommes des événements (août 1585), elle s'ingénie à susciter des obstacles politiques au Roi de Navarre, et se ligue en même temps contre son frère, ses deux aversions. Voici une lettre du Béarnais qui prouve qu'il en prenait son parti en homme de cœur :

A mon cousyn monsieur de Turenne.

« Jay guagné le tamps, auec ces deputés, que nous desyryons. Je uous anuoye ce porteur en dylygence pour fayre sursoyr toutes entreprynses : croyés ce quyl

(1) Hilarion de Coste, *Éloges des Dames illustres*, t. II, p. 630.

uous dira. Je uous prye, uenés avec dys ou douse me treuuer ycy dymanche sans faute, car lundy je partyray pour ramener ce que uous scaués. Je lesse ma seur ou elle est. Duras ua uoir le Roy dEspagne, quy (depuys troys semaynes) est anfermé dans son logys, a cause de la contagyon. La coqueluche s'est mellee auec la peste, sy byen quon an rechape peu (1). Ledyt Duras ua cepandant par les enemys, demandant quyls aydent de moyens a la Reyne de chasser les eretyques quy sont auec celuy que lon nomoyt son mary. Uenés pour Dyeu : il y aura plus a fayre que nous ayons eu ny que nous naurons peutestre dun an. Jay byen ocasyon de me passer de uous. Je ne uous guarderé guieres; mais que ie uous uoye. Croyés que je uous ayme plus que uous ne faytes moy. Sur ceste uerytè ie uous prye ancore un coup uenyr.

» Cest votre plus parfaict cousyn
et antierement uray amy.

» HENRY. »

La rapidité des conquêtes du jeune Roi avait alarmé la Ligue, et elle récriminait contre Henry III.

(1) Bordeaux et une partie de la Guyenne furent ravagées par la peste en 1585, et de juin à décembre, il périt dans la ville quatorze mille personnes. Les marais avoisinant l'un des côtés de la ville, et qui, chaque année, la mettaient en danger, dans les grandes chaleurs, avaient causé le fléau pestilentiel. Le péril ne cessa que lorsque le cardinal de Bordeaux, M. de Sourdis, les eut fait dessécher.

Et de fait, les armées catholiques manquaient de tout : organisation et argent. On sait dans quel gouffre allaient se perdre les contributions forcées dont le Trésor de France frappait le peuple. Et d'ailleurs, au fond, le Roi n'était pas de bonne foi avec la Ligue ; il la redoutait et lui promettait plus qu'il ne voulait tenir. De son côté, le Béarnais couronna l'année 1585 par un vigoureux édit, qui défendait d'obéir à l'édit royal prescrivant le bannissement des Religionnaires. En outre, il confisqua les biens des Catholiques, et les vendit pour subvenir aux frais de la guerre.

Une maladie qu'il essuya à Bordeaux, au printemps de 1586, ne ralentit pas son activité. Le 4 mai, il écrivait à son fidèle Saint-Geniez :

« Monsieur de St Genies, jay ueu vne lettre que uous aués escryte au Pyn, par laquelle uous pensés auoyr ocasyon de uous douloyr de moy, ce que uous ne pourryés fere qu'atort, vous aymant et estymant comme un des plus fydelles et utylles seruyteurs que jaye. Je nay eu nulles lettres de uous depuys sys semaynes que deus, ausquelles jay commandé les responses et cuydoys que uous les eussyés eues. Jay la teste tellement rompue dafayres, que comme jay commandé une

depesche, je pense quelle soyt fette. Il y a eu de la malyce au fet des memoyres que dyttes mauoyr enuoyés, car je ne les ay point ueus, je leuous jure auec ueryté, et uotre grande amye (1) uous respondra pour moy que je ne suys poynt manteur. Toutes les foys quyl est ryen suruenu ycy de nouueau, jay commandé au Pyn de le uous escryre en mon nom. La plus part du temps, ne me trouuant a commodyté pour sygner, il les uous enuoye au syen. Vous aués prys la mouche en homme de la race de Gontault. Cest homme quy vynt a Pau, de Soulle, sen alla nayant eu autre responce que celle que nous auysasmes ensemble. Faytes tout ce que vous uoyrrés estre de mon seruyce; je remets tout a uous. Vous mandés au Pyn et a uotre fils que uous enuoyés des nouuelles dEspagne; ils sont allées auec les memoyres : ou les laquays les jettent, ou uous oubliés a les enuoyer. Quant au uoyage duquel uous parlés, sy uous eussyés esté icy, il y a quinze jours que uous me leussyés conseyllé. Quant au prysonnyer, sa negotyassyon ne nous peut nuyre et sa pryse a desja de beaucoup seruy. Nacomparés plus les actyons de feu Mr (2) aus myennes ; sy jamays je me fyé en Dyeu, je le fays a cette heure ; sy jamays jeus les yeus ouuers pour ma conseruatyon, je les y ay. Deuant que la fyn de juyn passe, uous dyrés que ma teste est la meyl-

(1) La comtesse de Guiche.

(2) M. d'Alençon, depuis duc d'Anjou et enfin *Monsieur*.

leure de mon conseyl. Vyués contant, sy cela uous aporte contantemant de penser que uotre mettre uous ayme autant quyl ayma jamays seruyteur. Lon ma fet destranges trauerses, je dys les notres. Par patyence et chemyner droyt, je vayncs les enfans de ce syecle. Hyer encores fut tué neuf reystres et prys neuf cheuaus. On doyt commancer anuyt la batry de Monsegur. Ils se defendent aussy byen que les autres lont fet mal. Je remets au Pyn a uous mander des nouuelles. Adyeu, M[r] de S. Genies, croyes que je ne seray jamais que

» Votre tres afectionné mettre
et parfet amy.

» HENRY. »

A Bregerac, ce iiii may (1586).

Voilà une de ces lettres de politique et de cœur tout à la fois dont le Béarnais avait le secret. Qui ne connaît celle qu'il adressa, vers les premiers jours de 1577, au catholique baron de Batz, gouverneur de la ville d'Eause en Armagnac, lettre si intéressante par le tour et par l'accent de cœur? N'est-on pas touché de cette preuve si remarquable de l'habileté avec laquelle le jeune prince faisait de sa tolérance un moyen de gouvernement, et savait maintenir à sa cour tant de personnages entre lesquels la diversité de religion et d'intérêts semait des

germes de désaccord? « Combien, disait-il, en terminant sa lettre à de Batz, combien que soyez de ceux-là du Pape, je n'auoys, comme le cuydiés, mesfyance de uous dessus ces choses. Ceus quy suyuent tout droyt leur conscyence sont de ma relygyon, et je suys de celle de tous ceus la quy sont braues et bons. » Sublimes professions de foi qui font adorer les princes; aussi n'aimait-on pas médiocrement celui-là, quand on l'approchait. Le ton de familiarité digne de la lettre à Saint-Geniez appartient au même ordre d'idées, et l'ouverture d'âme du maître avait transformé la loyauté de ce gentilhomme en affection, son affection en dévouement, son dévouement en fanatisme.

Le Béarnais vient de parler de sa sœur Catherine de Bourbon, duchesse de Bar. On lira, j'aime à le penser, avec plaisir, une lettre de cette princesse au vicomte de Turenne, devenu maréchal de Bouillon. C'était une femme de ferme caractère, de charmant esprit, qui avait la nature de son frère, se jouait à la poésie, et prouvait, par ses saillies et par sa grâce, qu'il coulait dans ses veines du sang de la

Marguerite des Marguerites, et qu'elle avait été élevée sous l'aile de Jeanne d'Albret. Jamais, quelques instances qu'on lui ait faites, elle ne voulut abjurer la foi de sa mère et imiter sur ce point l'exemple de Henry IV; on le va voir par sa lettre même.

A mon cousin le maréchal de Bouillon.

« Encore que je n'aye point aperçeu que vous vous soyez ressouvenu de moy despuis votre partement, si ne scauroi-je croire pour cela que vous m'en aimiés moins, m'asseurant aux dernieres paroles que vous m'avés dittes en me disant a Dieu. Cette croyance me fait vous supplyer de me rendre un bon offyce en la compagnie où vous estes, en une affaire quy me touche, c'est que parmy l'argent que ceus de l'assemblee de Saumur ont arresté pour les garnisons, j'y avois vingt-quatre mille écus d'assignation pour ma dépense, quy l'ont aussy été; de sorte que plusieurs de mes officiers, et le pourvoyeur que vous savés qu'il faut quy aille toujours, s'en sont reueneus me trouuer sans auoir pu auoir rien; et bien que cela m'incommode fort, ci ne me fasche-t-il point tant que les reproches que l'on me fait du mauvais traitement que je reçois de ceuls de mon party même. Si non seulement mon bien, mais ma vye même pouvoit servir à l'auancement de la

gloire de Dieu, je luy emploierois avec beaucoup de contentement; mais il n'y peut auoir de zesle ny de justice à prendre mon bien pour l'employer en lieu quy ne me passe ny en volonté ny en utilité. Je crois que quand ces messieurs de l'assemblée sçauront comme je n'en jouys point, contre ce qu'ils m'ont assuré avoir expressément ordonné, ils y mettront tel ordre que désormais je n'en seray plus en peine. Au reste, l'on m'a dit que l'on fait courir le bruyct en Guyenne que j'ay esté à la messe : Ça donc esté à celle de M[rs] de Montigny et de la Faye. Obligez-moi de répondre pour moy que je suis resolue de vivre et mourir en la Religion que seule je croy et reconnois pour bonne, et que les tourmens ni les grandeurs ne pourront jamais, auec l'aide de Dieu, ébranler ma foy. Voilà la plus ferme résolution que j'aye, et de vous tesmoingner que vous n'aués parente ny amie plus desireuse de vous seruir et tesmoinger une fidelle amitié que moy, quy sur cette verité vous dys a Dieu.

» C. »

La grande image de Henry IV repose l'esprit dans ce terrible seizième siècle, que je ne saurais cependant condamner d'un trait. J'avoue même que j'en appelle de tous mes vœux une histoire bien faite, et que pour cette histoire je donnerais tous les Mérovingiens du monde. A ne considérer, dans

ce siècle de bruit, de contrastes et de terreurs, que les guerres de religion, « tout l'hémisphère semble estre en tempeste et orage ». On entend crier de toute part, comme Montaigne, que « cette machine se bouleverse et que le jour du jugement nous prend au collet ». Tant d'émoi a, par un côté, ses justes raisons; et nous qui sommes si fiers de ce que nous appelons notre civilisation, nous flattons-nous de valoir mieux? On se tuait jadis comme des bêtes fauves pour des doctrines religieuses, nous nous tuons aujourd'hui pour des théories politiques, et pour moins encore. Mais ce volcan, où tous les éléments sont en ébullition et confusion, n'est cependant pas, tant s'en faut, un simple foyer de barbarie. Si l'on y est en proie à l'ignorance doctorale, à l'astrologie, à la magie; si tous les respects commencent à s'ébranler; si l'incrédulité, le fanatisme et l'esprit furieux de discussion, à la recherche de l'inconnu, dévorent les âmes et poussent les hommes à se déchirer mutuellement les entrailles; si toute grande figure apparaît comme l'éclair annonçant le tonnerre, — la foi, la vraie philosophie, la vraie science trouvent aussi leur place. L'établisse-

ment religieux du moyen âge tombe en même temps que la féodalité. Le règne de la force a poussé l'homme à se compter : l'humanité grandit. Les arts du dessin refleurissent d'une fraîche nouveauté; et si la poésie charme plutôt qu'elle ne fait penser, la prose a un rayon. Savante, hardie, énergique, succulente, nerveuse, enivrée de renaissance et se dérouillant du moyen âge, elle jette ses racines originales et fécondes. Ne lui demandez pas le goût, le goût qui est l'apanage de l'âge mûr chez les nations comme chez les individus; — le goût, qui est l'application délicate de la raison au choix de la pensée et du détail dans l'exécution, sera le rôle du siècle suivant. Le seizième a ses cimes et ses grands hommes : il est le siècle des chanceliers Olivier et de l'Hospital, des Coligny, des La Noue et des Guise. Ne suffirait-il pas d'ailleurs à sa gloire d'avoir été celui de Montaigne, et surtout de ce Henry IV, le plus grand homme de son temps, et en qui éclate la rare alliance des qualités du politique, du guerrier et de l'administrateur? « Vaillant plus qu'homme, et plus mortel que nul glaive, il aimoit plus honneur que sa vie, bonne grace que couronne en chef. »

Ne dirait-on pas que ce portrait du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, par Olivier de la Marche, a été écrit pour Henry IV? Voyez-le fourbissant sa grande âme au feu des luttes et des partis, se maintenant en équilibre sur le pied de guerre et sur le pied de paix; se ménageant le trésor d'une épargne considérable, la plus rare chose dans notre pays; relevant l'autorité, imposant le respect des lois à l'intérieur, le respect de sa couronne à l'étranger; génie élevé qui a le vol de toutes les grandes choses, et dont la verve salée en plein sel gascon a jeté à tous les vents de l'amour et de la politique tant de lettres charmantes. Cherchez-vous un style, goûtez le sien : il est simple, naturel, primesautier, fin et vigoureux, trempé aux mêmes sources que le style de ce Michel de Montaigne, à qui l'imagination et la sensibilité fournissent à pleine plume de ces expressions heureuses et frappées qui sont le don des plus grands esprits.

V.

> By my life, this is my lady's hand: these be her very C's, her U's, and her T's; and thus makes she her great P's. It is, in contempt of question, her hand.
>
> (SHAKSPEARE, *Twelfth Night*, act. II, sc. V.)

Finissons comme nous avons commencé, par Michel de Montaigne, dont les lettres qui vont suivre touchent aux événements que nous avons esquissés, et qui sont si bien faits pour donner le mépris de la versatilité et de la folie humaines.

On ne possède de lui qu'un petit nombre d'épîtres, bien que son âme simple, son génie libre, aisé, naturel, le rendît plus que personne propre au style épistolaire.

« Sur ce subiect de lettres, écrivait-il, ie veuls dire ce mot, que c'est un ouvrage auquel mes amis tiennent que ie puis quelque chose : et eusse prins plus volontiers cette forme à publier mes verves, si i'eusse eu à qui parler. Il me falloit, comme ie l'ay

eu aultrefois, un certain commerce qui m'attirast, qui me soutinst et soulevast (1). »

« Si tout le papier que i'ay aultrefois barbouillé pour les dames estoit en nature, lorsque ma main estoit veritablement emportee par ma passion, il s'en trouveroit à l'adventure quelque page digne d'estre communiquée à la ieunesse oysifve, embabouinee de cette fureur (2). »

« J'escris mes lettres tousiours en poste, et si precipiteusement, que, quoyque ie peigne insupportablement mal, i'aime mieuls escrire de ma main que d'y en employer une aultre; car ie n'en treuve point qui me puisse suyvre, et ne les transcris iamais. J'ay accoustumé les grands qui me cognoissent à y supporter des litures et des trassures, et un papier sans plieure et sans marge. Celles qui me coustent le plus sont celles qui valent le moins : depuis que ie les traisne, c'est signe que ie n'y suis pas. Ie commence volontiers sans proiect; le premier traict produit le second.....

» Comme i'aime mieuls composer deus lettres

(1) *Essais*, livre Ier, ch. xxi.
(2) *Ibid.*

que d'en clore et plier une, et resigne tousiours cette commission à quelque aultre : de mesme, quand la matière est achevee, ie donnerois volontiers à quelqu'un la charge d'y adiouster ces longues harangues, offres et prieres que nous logeons sur la fin; et desire que quelque nouvel usage nous en descharge (1). »

Et plus loin (2) : « Les mains, ie les ay si gourdes, que ie ne sçais pas escrire seulement pour moy; de façon que ce que i'ay barbouillé i'aime mieuls le refaire que de me donner la peine de le demesler. »

Il est de fait que Montaigne écrivait d'ordinaire ses lettres à course de plume; et si l'on excepte l'épître qu'il a adressée à Henry IV le 18 janvier 1590, et qui est soignée de tout point, rédaction et transcription, en un mot, une vraie *page d'écriture* pour laquelle notre auteur a plusieurs fois taillé sa plume, il en est peu qui n'offrent pas de rature. Mais il ne faut pas trop le prendre au mot quand il s'accuse de peindre insupportablement mal : il est trop sévère pour lui-même; et si quel-

(1) *Essais*, livre Ier, fin du chap. XXXIX.
(2) *Essais*, livre II, chap. XVII.

ques-uns de ses brouillons, encore existants aujourd'hui, sont indéchiffrables, comme le peuvent être ceux des plus belles plumes, ses notes, même hâtives, ses lettres rapidement tracées sont non-seulement fort lisibles, mais d'une écriture nette et bien rangée, sans pétulance excessive ni inégalité de traits. Un grand orateur moderne a dit qu'on a toujours la voix de son esprit. On en a toujours aussi l'écriture; et l'écriture, pour un œil un peu sagace, révèle le caractère de l'homme. En écrivant, nous obéissons instinctivement à notre organisation musculaire et nerveuse, à nos humeurs, à nos préoccupations du moment. Sans nous en douter, nous y mettons de notre âme. Un homme d'esprit ne marche pas comme un sot, un homme du monde, comme un pédant. Ainsi de l'écriture. L'homme prudent et maître de lui-même sépare ses mots, sépare ses lettres dans les mots, et, toujours conséquent avec lui-même, il trace sa dernière ligne du même calme que la première. Le caractère opposé met la bride sur le cou à sa plume. L'étourdi s'en va choquant et brisant ses mots contre le bord de son papier. L'ambitieux fait monter ses lignes, et ses

mots font échelle les uns sur les autres. L'avare serre ses mots, serre ses lignes, couvre ses marges de colonnes pressées : sa lettre entière est un réseau où toute maille est remplie. Les élégances de la plume répondent aux élégances de l'éducation. Montaigne, esprit vif, libre, net, a dans son écriture liberté, netteté, vivacité ; il y a de l'argent vif comme en son caractère, et néanmoins, encore une fois, il est plus lisible qu'il ne le croit être. L'exemplaire des *Essais,* édition in-quarto de 1588, appartenant à la Bibliothèque de Bordeaux, et qui offrait un tiers de l'ouvrage écrit de la dernière main de l'auteur, était d'une bonne écriture, de même que la lettre du Roi, que nous citions plus haut, et qui fait partie du fonds Dupuy, à la Bibliothèque impériale. Ce qui pourrait jeter de la confusion et de la difficulté dans la lecture de ces lettres, ce ne seraient donc pas les caractères plus ou moins calligraphiques, ce serait plutôt l'absence totale d'accentuation et de ponctuation. C'étaient là des détails dont Montaigne n'avait généralement nul souci, non plus que de l'orthographe. Lui-même l'avoue franchement dans le troisième livre de ses *Essais,* alors qu'une pre-

mière tentative de publication des deux premiers livres leur avait fait gagner le dessus du vent populaire, et qu'il voulait s'exonérer des fautes des imprimeurs.

« Ne t'en prends point à moy, lecteur, dit-il, de celles qui se coulent icy par la fantaisie ou inadvertance d'aultruy; chasque main, chasque ouvrier y apporte les siennes; ie ne me mesle ny d'orthographe (et ordonne seulement qu'ils suivent l'ancienne) ny de la punctuation; ie suis peu expert en l'un et en l'aultre. Où ils rompent du tout le sens, ie m'en donne peu de peine, car, au moins ils me deschargent; mais où ils en substituent un fauls, comme ils font si souvent, et me destournent à leur conception, ils me ruynent..... Qui cognoistra combien ie suis peu laborieus, combien ie suis faict à ma mode, croira facilement que ie redicterois plus volontiers encores autant d'essais, que de m'assuiettir à resuyvre ceuls-ci pour cette puerile correction (1). »

Toute règle, il est vrai, a ses exceptions; et si

---

(1) *Essais*, III, IX.

Montaigne ne prenait pas la peine de corriger ses épreuves, on a vu que pour sa lettre autographe au Roi il s'est piqué d'honneur. Là, il montre velléité de ponctuation et d'accentuation; il fait des lettres majuscules à propos. Par-ci par-là quelques points; des accents sur la plupart des é fermés. Les apostrophes, dont il n'usait guère que par caprice, il en met partout où il en faut, et même où il n'en faut pas. Lui qui d'ordinaire charge ses textes d'abréviations, qui écrit *bonhur, cõsiderer,* il écrit bonheur, considérer. Le mot Montaigne, qu'il signe toujours Mõtaigne, et qu'il écrit ainsi quand il veut désigner son château, il l'écrit *Montaigne* en toutes lettres, à la date, dans l'épître. Cette espèce de transmutation orthographique, je l'avais déjà remarquée, plus saillante encore, dans deux lettres de 1562, dont je parlerai plus loin; mais ce sont jusqu'ici les seules exceptions qu'on ait pu signaler. Il ne faut pas trop se presser de décider *ex cathedra* en pareille matière, avec un tel homme.

On n'avait, disions-nous, de Montaigne qu'un très-petit nombre de lettres imprimées, dont la plus belle, adressée à Monseigneur son père, est un récit

des derniers moments de La Boëtie. Montaigne l'avait mise en tête d'un petit livre in-octavo, maintenant assez rare, publié en 1571, avant les *Essais*, et contenant quelques œuvres variées de son ami, un de ces hommes de promesse, à qui Dieu n'a pas mesuré assez de vie pour donner toute leur portée, et dont les écrits sont plutôt des reliques que des monuments de génie. Mais cette lettre, est-ce bien ce qu'on est habitué à qualifier du nom de lettre? On dirait mieux une épître, voire un discours. Enfin, parmi les lettres on a classé un avertissement au lecteur.

L'heureuse ardeur qui se manifeste depuis quelques années à la recherche des documents épistolaires, a fait exhumer des limbes des collections publiques et des cartulaires de particuliers quelques lettres précieuses de l'auteur des *Essais*.

Et d'abord, M. Gustave Brunet, que l'on trouve sur la route de toute bonne chose, publia dans le *Bulletin du Bibliophile* (juillet 1839) une lettre aux jurats de Bordeaux, qui a été reproduite avec une seconde lettre à ces mêmes jurats dans les Documents historiques inédits pour servir à l'histoire

de France, recueillis par M. Champollion-Figeac. Ces lettres appartenaient aux archives de Bordeaux, récemment incendiées.

Le zèle éclairé de M. Macé lui a fait découvrir en 1846, dans cette inépuisable mine d'or du fonds Dupuy, à la Bibliothèque impériale de Paris, une épître de très-grand style au roi Henry IV.

En 1847 et plus tard, M. le docteur Payen, qu'il faut toujours citer le premier quand il s'agit de Montaigne, M. Payen, l'homme qui connaît le mieux *intus et in cute* ce grand homme, et qui est le plus propre à nous en donner une édition définitive que nous appelons de tous nos vœux, M. Payen, disions-nous, a publié plusieurs lettres au maréchal de Matignon :

La première provenant de la collection de la comtesse Boni de Castellane ;

La seconde trouvée au Musée Britannique, par le comte Horace de Viel-Castel, dans la collection Egerton ;

La troisième enfin tirée des papiers de Matignon, appartenant aux archives de S. A. S. Monseigneur

le prince de Monaco et copiée par M. Payen lui-même dans le cartulaire Grimaldi (1).

Enfin, en 1850, M. Achille Jubinal trouva une nouvelle lettre à Henry IV, un morceau achevé et très-étudié, dans cette même collection Dupuy;

Et M. A. Detcheverry, archiviste de la mairie de Bordeaux, a découvert la même année, dans les papiers de la ville, une troisième lettre de Montaigne aux jurats (2).

Pour mon compte, je vais ici imprimer quinze lettres de Montaigne tirées de sources diverses. Dix sont inédites; les autres sont des feuilles détachées de publications diverses, et que j'ai cru devoir reproduire comme servant de pièces à l'appui aux notes rapides que je viens de donner sur le seizième siècle, et formant le complément naturel des pièces inédites que j'ai commentées ou vais commenter.

(1) M. Payen a donné encore, dans ses *Documents inédits*, publiés en 1855, une autre lettre de Montaigne. Malheureusement, l'ingénieux et savant docteur n'avait pas eu la bonne fortune d'avoir sous les yeux cette lettre pour la déchiffrer lui-même : il n'en avait qu'une copie transcrite par une personne qui n'avait pas su lire, et cette lettre n'est qu'un renseignement incomplet à peu près informe.

(2) Il l'a publiée dans son *Histoire des Israélites de Bordeaux*. Bordeaux, Balarac, 1850, in-8° de 116 pages.

Huit de ces lettres inédites font partie des papiers du maréchal de Matignon, le prudent modérateur dans les guerres de Guyenne, et constituent une des richesses du cartulaire du prince de Monaco, qui par les femmes descend de l'illustre maréchal. Le prince, dans sa bonne grâce et son amour pour les lettres, a bien voulu me confier cette correspondance et m'autoriser à la publier. Les papiers Matignon sont aujourd'hui reliés et forment seize volumes, dont je n'ai consulté que deux, ceux qui contiennent les lettres de Montaigne. Il paraît qu'avant la reliure un certain nombre des pièces les plus importantes ont été distraites et disséminées. Le Musée Britannique possède plusieurs dossiers qui en ont fait partie, notamment une superbe lettre de Montaigne; et toutes les lettres autographes de Henry de Navarre et de ce prince devenu Henry IV de France ont passé dans la collection de Béthune, léguée par ce seigneur à Louis XIV, et aujourd'hui l'un des trésors les plus précieux de notre Bibliothèque impériale.

Deux, et ce sont les premières en date, m'ont été gracieusement communiquées par M. le marquis Du Prat, qui descend de la famille du célèbre

cardinal légat, si diversement jugé, Antoine Du Prat, principal ministre de François I[er] et chancelier de France. M. Du Prat aime et cultive les lettres; il a déjà donné du cardinal une vie remplie de recherches, et qui fait ressortir les services rendus par lui à nos rois Louis XII et François I[er]. Il prépare aujourd'hui la publication du cartulaire de sa famille, et c'est de cet écrin qu'il a tiré les deux lettres de Montaigne pour m'aider à rehausser mon volume. Ces lettres sont adressées à Antoine Du Prat, seigneur de Nantouillet et de Précy, baron de Thiers et de Thoucy, petit-fils du chancelier (qui, avant d'entrer dans les ordres, avait été marié), et fils d'Antoine Du Prat, chevalier de l'ordre du Roi, et d'Anne d'Alègre. Il fut prévôt de Paris, le 19 février 1553, à la place de son père. Celui-ci, chambellan de Charles IX, marié à Anne de Barbançon, mourut en 1589.

C'est dans les deux lettres de Montaigne qui suivent qu'on remarque les singularités orthographiques que nous avons signalées plus haut : ponctuation, accentuation, serviteur pour *servitur,* monseigneur pour *monseignur,* etc.

PREMIÈRE LETTRE DE MONTAIGNE.

A messire Antoine Du Prat, prevost de Paris.

« Je vous entretins, monsieur, par ma derniere lettre des troubles qui ravagerent l'Agenois et le Perigord, ou nostre ami commun Memy (1), saisy prisonier, fut mené a Bourdeaus et eust la teste tranchee. Je ueus uous dire auiourdhuy que ceus de Nerac ayant par l'indiscretion dvn ieune capitaine de leur uille perdu de cent à sis uingts homes dans une escarmouche contre quelque troupe de Monluc, se retirerent en Bearn auec leurs ministres, non sans grand danger de leurs uies, enuiron le quinziesme jour de juillet, au quel temps ceus de Castel Jalous se rendirent, duquel lieu le ministre fust executé à mort. Ceuls de Marmande, Sainct Macaire et Bazas senfuirent aussy, mais non sans une perte cruelle, car incontinent fut pillé le chasteau de Duras (2) et fut forcé celui de Monsegur Uillette, où il y auoit deux enseignes et grand nombre de gens de la religion. La, toute cruauté et uiolence furent exercees, le premier jour d'aoust, sans auoir esgard à qualité, sexe, ny aage. Monluc uiola la fille du ministre, lequel

(1) On verra plus loin que Henry de Navarre l'appelle Mesny.
(2) Le château et ville de Duras.

fust tué auec les autres (1). Jay l'estresme douleur de uous dire que c'est dans ce massacre que se trouua enueloppee uostre parente, la femme de Gaspard Duprat, et deus de ses enfans : c'estoit une noble femme, que j'ay esté à mesme de uoir souuent, lorsque j'allois dans ces contrees, et ches qui iestois toujours asseuré d'auoir boñe hospitalité. Bref ne uous en dis plus tant ceiourdhuy, car ce recit me cause peyne douloureuse, et sur ce prie Dieu uous auoir en sa saincte garde.

» Vostre seruiteur et bon amy,

» MÕTAIGNE. »

Ce 24 aoust (1562) (2).

Monluc n'avait pas deux manières de procéder au combat : il poussait droit, au galop, morion en tête, comme un croisé en une mêlée de Sarrasins; et s'il

(1) Monluc, né de 1500 à 1504, avait alors cinquante-huit ou soixante-deux ans.

(2) Il résulte d'un document fourni par M. Dessalles à M. Payen que Montaigne était à Paris au mois de juin précédent. « Il vint faire la révérence à la Cour de Parlement de Paris, et fit profession de foi comme les autres, pour avoir voix délibérative à l'audience de la Cour, où il assista le 12 juin 1562. » Mais il est plus que probable qu'il était soit à Bordeaux, soit au château de Montaigne, à la date de cette lettre, puisqu'il donnait du pays des nouvelles qu'il n'eût pas écrites de Rouen, où l'on a supposé que l'auteur des *Essais* se serait trouvé auprès de Charles IX. Du mois de décembre 1562 au 2 février 1563, il était de nouveau absent de Bordeaux.

rencontrait quelque obstacle huguenot, il tuait ou pendait sommairement, « sans sentence ny escripture ». « Car en ces choses, dit-il, j'ay ouy dire qu'il faut commencer par l'execution ». Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. « Bref, ajoute-t-il, racontant un de ses faits du matin, quand il eut été nommé lieutenant du Roi en Gascogne, un jour, il en fut pendu ou mis sur la roue trente ou quarante (1). » Quant à l'honneur des filles, si elles étaient Huguenotes, on voit que pour lui ce n'était pas de l'honneur; seulement il ne renvoyait pas, comme M. de Montpensier, à son guidon.

Arrivé à Bordeaux, il reçoit un député des Religionnaires, qui vient demander à prescher ouvertement dans la ville, les articles du colloque de Poissy, disait-il, leur en donnant le droit. Après les premiers mots, le doux Monluc commence à jurer et à l'empoigner au collet (il le raconte lui-même) :

« O meschans! s'écrie-t-il, je vois bien là où vous voulés venir, c'est de mettre le royaume en divi-

(1) *Commentaires*, année 1562, p. 217 et 219 de l'édition Michaud et Poujoulat.

sion... Je ne scay qui me tient que je ne te pende moy-mesme à ceste fenestre, paillard, car j'en ai estranglé de mes mains une vingtaine de plus gens de bien que toy (1). »

C'était un de ses mots favoris; beau début auquel la suite répondit à merveille.

Il vint se poster devant Nérac, et, suivant De Thou, il ne se serait pas contenté de le menacer, il l'aurait pris; et Dieu sait quelle destinée attendait une ville prise par un tel homme. Averti qu'à Gironde il y a soixante à quatre-vingts Huguenots retirés hors de la route, il les fait attraper et en fait pendre soixante aux piliers de la halle, sans autre cérémonie, attendu, disait-il en sa langue de chasseur d'hommes, « qu'un pendu estonnoit plus que cent tuez ».

Enfin, étant arrivé à la Réole, il se résolut à assiéger Monségur, ville petite, mais de bonne assiette, forte de solides murailles, et pourvue de sept à huit cents hommes de garnison. La place, vigoureusement défendue, fut vigoureusement enlevée.

---

(1) Page 213 des *Commentaires*, édit. citée de Michaud et Poujoulat.

« Je prins, dit Monluc en ses *Commentaires*, quatre-vingts ou cent soldats et m'en allay autour des murailles, et tant qu'il en sautoit par dessus, cela estoit mort. La tuerie dura jusqu'à dix heures ou plus, pour ce qu'on les cherchoit dans les maisons, et en fut prins quinze ou vingt seulement, lesquels nous fismes pendre, et entre autres tous les officiers du Roy et les consuls avec leurs chapperons sur le col. Il ne se parloit point de rançon, sinon pour les bourreaux (1). »

On alla ensuite assiéger la ville et le château de Duras, et la garnison capitula « à fiance ». Monluc n'entre pas sur cette petite place dans des détails aussi amoureusement circonstanciés que pour Monségur, où ce fut une implacable boucherie. La femme de Gaspard Du Prat, laquelle fut victime de cette échauffourée de bêtes fauves, soit à Monségur, soit à Bazas, était Marguerite de Lupé, appelée souvent Marguerite de Torrebreu, du nom d'un fief de la maison de Lupé. Le mari, arrière-petit-neveu du cardinal légat, appartenait à la branche d'Hau-

---

(1) *Commentaires*, p. 238 de l'édition citée.

terive et avait eu le grand Coligny pour parrain. Il porta la peine de cet honneur, car, dix ans après, il fut victime de la Saint-Barthélemy.

Quant à ce seigneur de Mesny ou Memy, en Périgord, il avait enlevé, de compagnie avec le seigneur de Castel-Segrat, la ville d'Agen, et y avait été enlevé à son tour pour être décapité à Bordeaux. Il était capitaine et gouverneur de Castillon, et l'un des fidèles du Roi de Navarre. Voici une lettre de ce prince qui parle de ce capitaine. La lettre est probablement du mois de juillet 1562.

A mon cousyn Monsr. le vyconte de Turenne.

« Ayant sceu la mort du capyteyne Mesny, Sauuat mest uenu demander le gouuernemant de Castyllon et sa compagnye, dysant que pansant quelle seroyt ataquee la premyere, il me uoulloyt fayre paroytre son courage et sa dylygence, ce je ne luy ay uoullu refuser a plat. Aussy de uray me surpryntyl; mes ie luy dys que ie le luy acordoys sy uous ny auyés poynt pouruеu, et que ie uous an escryroys par luy. Jy ay myeus pançay depuys : il est papyste, assés uolage, peu preuoyant; de braue, il le lest tout outre; il nest nullement propre pour ceste charge, pouruoyés y donc; et lorsqu'il uous portera ma lettre, dytesluy que, suyuant le

pouuoyr que aués de moy, uous y auyés pourueu; que sy il eut esté sur les lyeus, uous ussyés esté tres ayse de luy mettre, uoyant sa bonne uolonté. Je uous anuoye mon aduys sur ce que aués à fayre. Il ce presante quelque chose de beau sy uous uous aduancés. Fautryere est fort partyculyerement ystruyt de tout, quy me fera fynyr a uous jurant que uous estes lhomme du monde que jayme autant. Ie porte 8 cens pyqües, mays ils nont poynt de fers, fetes an fayre aus uylles. An prenant le chemyn que ie uous mande. Uous pouruoyrrés a Monflanquyn. A Dieu, je suys uostre plus afectioné cousyn et parfayt amy.

» HENRY. »

SECONDE LETTRE DE MONTAIGNE.

A monseigneur de Nantouillet, conseiller du Roy.

« MONSEIGNEUR,

« Vous desirés scauoir de moy coment le Roy doit entretenir les trois freins par les quelz la puissance absolue est reglee. Voicy mon sentiment. Et premierement touchant les trois freins dont je vous ay desja parlé en ma precedente misive par les quels la puissance absolue du prince et monarque, la quelle est appellee tyrannique quand on en vse contre raison, est réfrenee et reduite à ciuilité, et par ainsy est re-

putee juste, tolerable et aristogratique. Je dy de rechef que le Roy ne peult faire chose plus agreable, plus plaisante, et plus proffitable à ses sujets, ne plus honorable et louable à luy mesme que d'entretenir les dites trois choses par les quelles il acquiert le nom de bon Roy, de treschrestien, de pere du peuple et bien aymé, et tous autres titres que peult acquerir vn vaillant et glorieux prince. Tel est mon doloir et aduis. Sur ce, prie Dieu, monseigneur, vous donner en santé bonne et longue vie.

» Vostre seruiteur,

» MÕTAIGNE. »

» Le 22 de nouembre 1582. »

On voit par cette lettre que Montaigne abordait sans répugnance les questions de droit public, mais il fallait qu'il y fût provoqué, et ses *Essais* ne contiennent aucune « verve » un peu étendue sur pareil sujet. « Les sçavants, disait-il, parlent, et desnotent leurs fantaisies, plus specifiquement et par le menu : moy, qui n'y veois qu'autant que l'usage m'en informe, sans regle, presente generalement les miennes, et à tastons; comme en cecy, ie prononce ma sentence par articles descousus. »

Et plus loin : « I'eusse dict ses ueritez à mon

maistre, et eusse contreroollé ses mœurs s'il eust voulu : non en gros, par leçons scholastiques que ie ne sçais point, et n'en veois naistre aulcune vraye reformation en ceuls qui les sçavent; mais les observant pas à pas, en toute opportunité, et en iugeant à l'œil, piece à piece, simplement et naturellement; luy faisant veoir quel il est en l'opinion commune; m'opposant à ses flatteurs. Il n'y a nul de nous qui ne valust moins que les roys, s'il estoit ainsi continuellement corrompu, comme ils sont, de cette canaille de gents. »

Il est fort regrettable que toutes les lettres où Montaigne examinait, d'une manière générale, la balance des pouvoirs, n'aient pas été retrouvées. « Toute cette fricassee, dit-il, que ie barbouille icy, n'est qu'un registre des essais de ma vie; » ce n'a été nulle part un traité de politique, étudiant l'équilibre des libertés civiles.

TROISIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon.

+

« Monseignur, sur plusieurs contes que M. de Bissonse (1) m'a faict de la part de Mons[r] de Turenne du iugemant qu'il faict de uous et de la fiance que ce prince prant de mes auis, encore que je ne me fonde guieres en parolles de court, il m'a pris enuie, sur le disner, d'escrire à Mons[r] de Turenne Que ie lui disois adieu par lettre: Que i'auois receu celle du roy de Nauarre qui me sambloit prandre un bon cõseil de se fier en laffection que uous luy offriés de lui faire seruice; Que i'auois escrit a madame de Guissen de se seruir du tamps pour la commodité de son nauire, a quoi ie m'enploïerois enuers uous, et que ie lui auois doné cõseil de n'engager a ses passions l'interest de la fortune de ce prince; et puis qu'elle pouuoit tant sur lui, de regarder plus a son utilité qu'a ses humeurs particulières; Que uous parlies d'aler a Baïone, ou a lauanture offrirois ie de uous suiure, si i'estimois que mon

---

(1) Antoine de *Belsunce*, gouverneur de Puymirol, en Agénois. C'était le second fils de Jean de Belsunce, vicomte de Macaïe, et de Catherine de Luxe. Il avait le grade de mestre de camp d'infanterie. Après avoir fait à merveille, en 1587, à la bataille de Coutras, il fut tué le 25 février 1592 au siége de Rouen.

assistãce uous peut tant soit peu seruir; Que si uous y alliés, le roy de Nauarre, uous sachant si pres, fairoit bien de uous conuier a uoir ses baux iardins de Pau. Voilà iustemant la substance de ma lettre sans autre harangue. Je uous en enuoïe la responce qu'on m'a raportee des ce soir; et si ie ne me trompe, de ce comãcemãt il naitera bien tost du barbouillage, et me sãble que cette lettre a deia quelque air de mescontantemant ou de creinte. Quoi qu'il die, ie les tiens ou ils uont pour plus de deus mois, et la se trouuerra une autre sorte de ton. Je uous supplie me renuoier ceteci auecq les autres deus. Le portur n'a affaire qu'a uostre despesche. Sur quoi ie uous baise tres hũblemãt les meins, et supplie dieu uous doner,

» Monseignur, longue et hureuse uie.

» Vostre tres hũble seruitur,

» Mõtaigne. »

» De Mòtaigne, ce 18 januier 1585. »

Suscription de main de secrétaire :

Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
Mareschal de France.

C'est ici la première lettre qui nous montre Michel de Montaigne dans l'exercice de ses fonctions de maire de Bordeaux. On le connaissait comme

écrivain, on ne le connaissait pas assez comme homme public. M. Alphonse Grün, qui a donné un volume in-octavo, un peu gros et un peu lourd, sur la vie publique de notre auteur, a voulu remplir cette lacune. Il a, je le crains, dépassé les justes proportions; mais il a servi la réputation de Montaigne, et il a commencé avec curiosité, avec science, avec zèle, ce qu'en une seconde édition il achèvera avec mesure, avec grâce et avec goût. Mademoiselle de Gournay a eu tort, ce semble, de dire, dans sa préface aux Essais, que « ce n'est guères la peine d'escrire la vie de Montaigne, puisqu'elle est complete dans l'auteur. » Ce n'est là qu'une vérité relative; Montaigne était avant tout un homme de conscience. Son opinion est « qu'il se faut prester à aultrui et ne se donner qu'à soy-mesme. » « Mais, ajoute-t-il, je ne veuls pas qu'on refuse aux charges qu'on prend, l'attention, les pas, les paroles, et la sueur, et le sang, au besoin. » Il restait quelque chose à dire sur sa mairie. Lors de sa nomination, il écrivit aux jurats, parla de soi modestement, promit peu, et tint plus qu'il n'avait promis. De Thou dans son Histoire, Pasquier dans ses Lettres, rendent

toute justice à sa conduite publique. Guez de Balzac a tenté de le dénigrer : il raille assez peu dignement, surtout peu équitablement, chez Montaigne le conseiller au Parlement et le maire. M. Villemain, M. Philarète Chasles, M. Saint-Marc Girardin, M. Sainte-Beuve et M. Désiré Nisard, sont les écrivains qui ont le mieux parlé de ce grand homme. Tout en restant en de discrètes limites sur l'homme public, ils l'ont caractérisé de quelques-unes de ces touches fermes, nettes et précises qui en disent plus que de gros livres.

Ne prenons donc pas plus au mot Michel de Montaigne, quand il fait bon marché de sa personne, que nous ne prenons Horace quand il se peint jetant, un jour, son bouclier dans la bataille. Cet Horace, avec lequel il a tant de traits de ressemblance, était un railleur qui, à l'occasion, s'égayait à ses propres dépens, et n'en faisait pas moins en homme de cœur. Ainsi de Montaigne. A l'entendre, il aurait quelque peu mollement traversé ses quatre années de mairie. Mais ne voit-on pas au contraire, par la lettre qu'on vient de lire et bien plus encore par celles qui suivent (les numéros dix et onze parti-

culièrement), qu'il ne ménageait ni ses pas, ni ses paroles, ni sa sueur? On le voit sans cesse « les bottes aux jambes, » chevauchant à la peine, zélé, actif, loyal, dédaigneux des traverses, tous les jours plus malaisées à digérer; surmontant par conscience son irrésolution naturelle, et substituant la fermeté de l'esprit à celle du caractère qui pouvait lui manquer; tournant volontiers le dos à l'ambition, jamais au devoir, et marchant devant soi avec constance, fermeté, unité. Quand Matignon, appelé à pacifier, les armes à la main, la province agitée par la Ligue, par la Reine de Navarre et par les Huguenots, est absent de Bordeaux, c'est Montaigne qui supporte tout le poids du jour et de la nuit. Les menaces de descente et d'envahissement éclatent de toute part : il est présent partout; il est sur pied toutes les nuits; il est en armes par la ville, hors de la ville, sur le port. On le voit au château Trompette, on le voit à l'archevêché. Il tient le Parlement en éveil; il a l'œil à tous les hommes suspects qui se glissent dans la ville; sa vigilance n'est pas un instant en défaut, et il veut rendre la cité telle qu'il l'a reçue des mains du maréchal. C'est un

spectacle vraiment curieux et piquant, lorsqu'on se souvient du caractère épicurien et insouciant de Montaigne. L'estime pour sa personne ne saurait qu'en être agrandie. Ce qu'on pourrait prendre chez lui pour faiblesse, c'est la modération, cette grande vertu qui en suppose tant d'autres. En un mot, il s'enveloppait de ses principes comme les lutteurs de l'antiquité s'enduisaient le corps d'huile, et, toujours conséquent avec lui-même, « sa vie n'a esté aultre que le général de ses escripts », comme l'affirme Pasquier, son ami d'élite, qui le connaissait si bien (1).

Quelques-uns ont fait beaucoup de bruit sur ce qu'il n'est pas rentré à Bordeaux quand la peste y a régné, et l'on a mis en parallèle cette conduite avec celle du premier président du Parlement de Paris, Christophe de Thou, en 1580; du maréchal d'Ornano, maire de Bordeaux, en 1599; de Rotrou à Dreux, en 1660; du duc de Montausier en Normandie, en 1662; de l'évêque Belzunce et du chevalier Rose à Marseille, en 1720. Le reproche est-il bien rigou-

(1) Lettres d'Estienne Pasquier, livre XVIII; Lettre à M. De Pelgé.

reusement mérité? A côté de motifs tout personnels, n'y a-t-il pas de sérieuses raisons à objecter, et la position de Montaigne est-elle bien identique avec celle des personnages cités? Et d'abord, il en est, il faut le dire, des maladies pestilentielles comme du vice, il n'existe qu'un préservatif, un préservatif unique, le seul véritablement infaillible, — c'est la fuite à la moindre menace du danger, la fuite la plus prompte, la plus précipitée. Rien de mieux à faire, eût dit Collé, le héros de M. Honoré Bonhomme, que d'appliquer à ces terribles fléaux le distique latin sur les femmes qu'on aime sans espoir de retour:

Ne sedeas, sed eas,
Ne pereas per eas.

Il y a eu du temps de Montaigne, comme en des temps plus rapprochés de nous, des gens qui n'ont pas trouvé ce moyen suffisant contre les décrets de la Providence: « La main de Dieu, disaient-ils, sait bien atteindre quelque part qu'on soit. » Cela est vrai; mais il est telle rencontre où ce raisonnement pourrait bien être plus pieux que sensé. On le faisait, au siége de Cadix, en 1797, à un religieux augustin montant à mule pour s'enfuir vers Séville: « Dieu,

lui disait-on, envoie des bombes et en préserve, suivant qu'il lui plaît. — Je le sais bien, répondit le révérend père, qui était homme de prudence; mais ce que je sais bien aussi, c'est qu'en ce moment il en envoie à ceux qui sont à Cadix et en préserve ceux qui n'y sont pas, et voilà pourquoi je m'en vais. » Le bon sens peut quelquefois n'être pas d'accord avec l'héroïsme; ce n'en est pas moins le bon sens.

Mais, dit-on, ce que fuyait Montaigne, les autres l'ont risqué; Montaigne était maire : il avait de rigoureux devoirs à remplir. On oublie d'abord qu'à ce temps de la peste il allait terminer ses fonctions; qu'il n'était nullement obligé à l'héroïsme, et que ce dévouement eût été là aussi inutile que dangereux. On eût eu probablement, et sans nul profit pour aucune âme, une victime de plus. Matignon dit lui-même qu'il ne restait dans la ville personne qui eût moyen de vivre ailleurs. Toutes les grandes familles de Bordeaux s'étaient réfugiées à Libourne. Dans une autre contagion, le Parlement même était allé siéger en une autre ville. Quand la peste régnait à Lyon, en 1563, Charles IX, qui s'y trou-

vait, alla sur-le-champ s'abriter à meilleur air : est-ce de cela qu'on lui a fait un crime? A-t-on jamais taxé de lâcheté le magistrat Loisel, pour avoir fui la peste de Paris en 1580? Pour juger les hommes, il faut se placer dans le milieu d'idées où ils ont vécu. La mairie de Bordeaux, fonction gratuite, n'était point alors de celles qui exigeassent impérieusement une constante résidence. Lanssac, nous l'avons déjà dit, Lanssac, pourvu d'une grande charge auprès de la Reine mère, fit presque toute sa mairie à la cour de France ou à sa chère maison de Bourg. Biron qui précéda Montaigne, Matignon qui lui succéda, furent la plupart du temps en campagne, sous le harnois, loin de Bordeaux. Le sous-maire et les jurats administraient la commune, sans que la légalité ni les affaires en souffrissent. Or, le plus grand nombre des personnages que nous avons nommés, et dont on admire le dévouement héroïque en temps de maladie contagieuse, avaient des fonctions permanentes exigeant la résidence. Quand Matignon fut nommé en remplacement de Montaigne, il était à Bordeaux pour son élection; mais l'élection accomplie, y resta-t-il pour ouvrir

sa fonction nouvelle et en suivre personnellement les premières mesures? Non, il s'éloigna de la contagion, et personne ne songea à lui jeter la pierre. Personne, au temps de Montaigne, ne songea non plus à lui adresser le moindre reproche sur ce qu'il agissait suivant les mœurs reçues, suivant le droit commun. Toutes ces attaques posthumes et si modernes dont il est l'objet ne sont donc, il faut le reconnaître, que des déclamations. « Le courage lui manqua, » dit l'héroïque M. Grün. — Allons donc! n'avait-il pas ailleurs d'autres devoirs plus impérieux et plus utiles? Quand il répond aux jurats, qui le convoquent pour une élection où sa présence est loin d'être indispensable, il les fait juges de l'utilité de cette présence : que pouvait-il faire de plus? La peste n'était pas alors le seul fléau qui sévît, la guerre civile dévorait autant les populations. Des préoccupations domestiques avaient appelé Montaigne à Feuillas, vis-à-vis de Bordeaux, où s'étaient abritées et sa mère, tout à l'heure octogénaire, et sa femme et sa fille. Lui-même était malade. Les « picoreurs, » comme on appelait alors les pillards, et comme le grand Co-

ligny lui-même appelait les bandes qu'il commandait, pillaient les châteaux voisins, et c'était l'époque où celui de Montaigne venait d'être saccagé. Pouvait-il, en telle circonstance, abandonner sa famille à tous les hasards? Ce n'est pas tout encore, le fléau pestilentiel ne se bornait pas à la ville, il marcha dans la campagne, dans toute la province, du même pas que la misère et la famine. « Les trois poinctes du tonnerre de Dieu matrassent les hommes en ce pays-là, » disait Jean de Serre (1).

Dans cette lettre, nous retrouvons ce « grand dégouté » de Henry de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, comte de Montfort et de Negrepelisse, vicomte de Chastillon, né à Sedan le 28 septembre 1555, mort le 25 mars 1623, fils de François de La Tour et d'Éléonore de Montmorency, le plus familier des amis du Roi de Navarre, et qui ne broncha qu'une fois dans sa fidélité. Par son mariage avec Charlotte de La Marck, héritière du duché de Bouillon et de la principauté de Sedan,

(1) *Inventaire* pour l'année 1586.

il devint, le 15 octobre 1595, duc de Bouillon. En 1573, il avait reçu du Roi de Navarre une compagnie de trente lances de ses ordonnances, avec laquelle il s'était distingué au siége de la Rochelle. En 1589, il fut établi par le même prince son lieutenant général en Guyenne, Quercy, Rouergue et haut Languedoc. A son avénement à la couronne de France, Henry IV le nomma son premier gentilhomme de la chambre, puis maréchal de France, en 1592. C'était un grand homme de guerre, qui eut surtout un insigne honneur, celui d'être père du grand Turenne. Il a laissé des Mémoires publiés à Paris, en 1666, et mourut le 25 mars 1623.

Nous retrouvons également la comtesse de Gramont, la grande amie de tous les amis du Roi de Navarre, à laquelle Montaigne dédia dans ses *Essais* les sonnets de la Boétie, et qu'il appelle madame de Guissen au lieu de madame de Guiche, et que les *OEconomies royales* nomment Guichen. La corruption des noms, en ces temps-là, était chose courante. Les conseils que donne Montaigne à cette dame prouvent qu'il savait parler aux grands, et qu'il eût su, comme on le rappelait plus haut, dire

ses vérités à son maître, puisqu'il savait si bien les dire à la maîtresse.

QUATRIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).

+

« Monseigneur, ie n'ai rien apris despuis, encore que i'aïe ueu asses de ians de ce trein ceans. J'estime que tout a uuidé, si non que M. du Ferrier y soit demuré pour les gages. S'il uous plait de uoir une lettre que le S[r] du Plessis m'escriuit despuis, uous y trouuerres que la reconciliation y fut bien entiere et pleine de bone intellijance (2), et ie croi que le maistre lui en ara communiqué plus priueemant qu'aus autres, sachât qu'il est de ce gout come est aussi M[r] de Cleruan, qui vous a veu despuis. Si ie dois vous faire compaignie à Baione, ie desire que uous maintenés uostre deliberation de retarder dans le Caresme, affin que ie puisse prandre les eaus tout d'un trein. Au demurant, i'ai apris qu'il n'est rien qui desgoute tant le mari que de uoir qu'on s'entant aueq la fame (3). J'ai eu nouuelles que les jurats son arriués à bon port, et uous

(1) Cartulaire de Monaco.

(2) Ces paroles sont bien polies. Dans tous les cas, cette bonne intelligence dura très-peu entre le Roi de Navarre et Marguerite, et n'avait d'ailleurs jamais été sincère d'une part ni de l'autre.

(3) Nouvelle allusion au Roi et à la Reine de Navarre.

baise tres hũblemãt les meins, suppliant Dieu vous doner,

» Monseignur, lõgue et hureuse vie.

» Vostre tres hũble seruitur,

» MÕTAIGNE. »

» De Mõtaigne, ce 26 janv. 1585. »

(En marge.) « Monseignur, uous me faictes grande faueur de vous agreer de l'affection que ie monstre à uostre seruice, et vous pouués assurer de n'en auoir pas acquis en Guiene de plus nettemant et sinceremant vostre. Mais c'est peu d'acquet. Quand uous deuriés faire place, ce ne doit pas estre en tamps qu'on se puisse vanter de uous l'auoir ostee. »

Au dos, de main de secrétaire :

A Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
Mareschal de France.

Le président Arnaud du Ferrier, qui, dans ce grand siècle de jurisprudence, fut un des plus savants jurisconsultes de Toulouse, où le Parlement était illustré par la présidence de Duranti, apparaît sous la plume de Montaigne, dont il était l'ami. Du Ferrier, homme considérable dans son temps, fut ambassadeur de France au concile de Trente, puis auprès de la seigneurie de Venise. Du Plessis-

Mornay, dont on a de curieux mémoires et de si nombreux ouvrages, Du Plessis, dont la netteté de caractère et la sincérité offrent plus d'un trait de ressemblance avec les qualités de Montaigne, et qui par malheur n'eut dans son style que l'expression forte sans jamais l'avoir pittoresque, parle de Du Ferrier avec distinction. Un écrivain, qui s'est montré merveilleusement instruit des hommes et des choses en son histoire des guerres civiles de France, Davila, a fait du président un portrait remarquable, dans lequel il le loue avec délicatesse pour le raffinement de son esprit et l'excellence de sa doctrine. Séduit par le protestantisme, qu'il finit par embrasser, Du Ferrier ne pouvait manquer de devenir suspect à la cour et d'en être persécuté. Voyant ses services méconnus en haut lieu après sa dernière ambassade, il prit parti pour le Roi de Navarre, qui goûta ce haut mérite, voulut d'abord le nommer président du conseil particulier qu'il entretenait près le Parlement de Paris, et lui donna les sceaux de son petit royaume, sur le refus de Du Plessis. Il mourut en 1585, à soixante-dix-neuf ans.

Ici reparaît la Reine Margot, qui était rentrée en Gascogne, mais n'avait pas encore armé contre son mari. Déjà elle intriguait sourdement à Agen, et le Roi ne voyait pas de bon œil les intelligences qu'on ouvrait avec elle.

CINQUIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).

« Monseignur, l'home par qui ie vous escriui dernieremãt et enuoiai vne lettre de Mr du Plessis, n'est encores reuenu. Despuis, on me mande du Fleix que Mess du Ferrier et la Marseliere (2) sõt encores à S. Foi, et que le roy de Nauarre vient d'enuoier querir quelque reste de trein et dequipage de chasse qu'il auoit icy, et que sa demure sera plus longue en Bearn qu'il ne pansoit. Suiuant quelques nouuelles instructions de Mr de Roquelaure (3), et fauorables, il s'en-

(1) Cartulaire de Monaco.

(2) Hurosius Berziau, seigneur *de La Marsillière*, secrétaire d'État, en quartier auprès du Roi de Navarre. Il est désigné en 1585 sur l'état de la maison du Roi comme secrétaire de ses commandements ordinaires.

(3) Antoine, seigneur *de Roquelaure*, fils de Géraud de Roquelaure et de Catherine de Bezolles. Gascon de joyeuse humeur et de courage, qui fit en héros au combat de Fontaine-Française, fut lieutenant de la compagnie de gendarmes du Roi de Navarre et maître de sa garde-robe; sénéchal de Rouergue et de Foy, lieutenant général du gouvernement de Guyenne et de la haute Auvergne, et maire de Bordeaux après le

reua vers Baïone et Daqs, pour leur mõstrer que le roy a pris en tres bone part l'entree qu'il y a faicte. Voila ce qu'on me mande. Le reste du païs demure en repos et n'y a rien qui bouge. Sur quoi ie uous baise tres hũblemãt les meins et supplie Dieu vous doner,

» Monseignur, longue et hureuse uie.

» Vostre tres hũble seruitur,

» MÕTAIGNE. »

» De Mõtaigne, ce 2 febur. 1585. »

De main de secrétaire, au dos :

A Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
Mareschal de France.

Cachet de cire portant une balance entourée du cordon de Saint-Michel.

Cette lettre est toute d'informations et de nouvelles. Encore une fois, Montaigne, dans son poste de maire, n'épargnait ni ses paroles, ni sa plume.

---

maréchal de Matignon, successeur de Montaigne, reçut le bâton en 1615. Né en 1543, il mourut en 1625, plus qu'octogénaire. « Il avait perdu un œil, dit Tallemant des Réaux, d'une épine qui lui perça la prunelle comme il était à la portière du carrosse, en allant voir madame de Maubuisson, sœur de madame de Beaufort, » c'est-à-dire Gabrielle d'Estrées. Cet homme n'avait jamais été blessé qu'au service des dames, et, bien qu'il se fût prodigué sur le champ de bataille, il n'y avait jamais rencontré la moindre égratignure. Il amusait le Roi par son esprit, et lui plaisait par la sûreté de son caractère.

Dès que l'activité entrait dans son devoir, il avait de l'activité. Nous en avons assez dit sur ce point précédemment.

SIXIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).

+

« Monseignur, i'espere que la pierre qui uous pressoit dernieremãt que uous m'escriuites, ce sera escoulée a bon marché, come un' autre que ie uuidai en mesme tamps. Si les iurats arriuarent le iour qu'on les atandoit à Bourdeaus, et qu'ils soint uenus en poste, ils pourront uous auoir apporté des nouuelles fresches de la court. On faict ici courir le bruit que Ferran a este pris, à trois lieues de Nerac, alant à la court, et ramené à Pau. Aussi que les Huguenots ont failli à surprandre Taillebourg et Tallemont en mesme tamps, et quelques autres dessein pour Daqs et Baione. Mardi, une trope de bohemes qui roule ici au tour, il y a longtamps aiant acheté la faueur et secours d'un iantilhomme du pais nomé Le Borgne la Siguinie, pour les eider d'auoir raison de quelques bohemes qui sont en un' autre trope de la leau, en la terre de Gensac, qui est au Roy de Na-

(1) Cartulaire de Monaco.

uarre; ledit la Siguinie aiant assãblé uint ou trãte de ses amis sous colur d'aler a la chasse aueq des harquebuses pour les canars, aueq deus ou trois des dicts bohemes, du coste deça, alarent charger ceus de dela et en tuarent un. La iustice de Gensac auertie, arma le peuple et uindrẽt faire une charge aus assaillans, et en ont prins quatre, un iantilhome et trois autres, en tuarent un et en blessarẽt trois ou quatre autres. Le reste se retira deça leau; et de ceus de Gensac il y en a deus ou trois blessés a mort. Lescarmouche dura longtams et bien chaude. La chose est subiete a composition, car de lun et de lautre parti il y a beaucoup de faute. Si le S[r] de La Rocque (1), qui est fort de mes amis, se doit battre par necessité a Cabanac du Puch, ie souhete et lui cõseille que ce soit louin de vous. Sur quoi ie vous baise tres hũblemãt les meins, et supplie Dieu uous doner,

» Monseignur, longue et hureuse uie.

» Vostre tres hũble sũitur,

» MÕTAIGNE. »

De Mõtaigne, ce 9 feur. 1585.

---

(1) Le conseiller de La Roque, que Du Plessis-Mornay, ministre de Henry de Navarre, nomma gouverneur pour ce souverain en Thimerais. Il avait été chargé de lettres et de missions par le Roi auprès de son oncle, le cardinal de Bourbon, en 1570.

« Monseignur, ma lettre se fermoit quād i'ai receu la vostre du 6 et celle de Mr Villeroy (1), qu'il uous a pleu m'enuoier (par un home que le cors de la uille m'a enuoié), de l'heureuse expedition de leurs deputés. Le Sr de La Mote (2) me māde auoir a me dire choses qui ne se peuvēt escrire, et que ie lui mande s'il est besouin qu'il me uieigne trouuer ici ; Sur quoi ie ne fois pouint de responce. Mais quand au comandemant qu'il uous plait me faire de uous aller trouuer, ie vous supplie tres hūblemāt croire qu'il n'est rien que ie face plus uolantiers, et ne me reietterai iamais si auant en la solitude ny ne me deffairai tant des affaires publiques qu'il ne me reste une singuliere deuotion a uostre seruice et affection de me trouuer ou uous seres. Pour cete heure, i'ai les botes aus iambes pour aller au Fleix ou le bon home president Ferrier et le Sr de la Marseliere se doiuēt trouuer demein, aueq dessein de uenir ici apres demein ou mardi. J'espere uous aler baiser les meins un iour de la semeine procheine, ou uous auertir s'il y a iuste occurrāce qui m'en enpesche. Je n'ai receu aucunes nouuelles de Bearn; mais Poiferre qui a esté a Bourdeaus m'a escrit, a ce qu'on me mande,

(1) Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy, d'Alincourt et autres lieux, premier secrétaire d'État sous les rois Charles IX, Henry III, Henry IV et Louis XIII. Né en 1543, mort en 1617.

(2) Baude, sieur de Moncuq, seigneur de La Mothe, jurat de Bordeaux, était resté dans cette ville.

et doné la lettre a vn home de qui ie ne l'ai pouint encores receue. J'en suis marri. »

Suscription de main de secrétaire.

Le point le plus intéressant qui forme le sujet de cette lettre est l'arrestation d'un nommé Ferrand, secrétaire que, suivant Brantôme, la Reine Marguerite avait donné à son mari, et qui en réalité était le secrétaire de confiance non du Roi, mais de la Reine. Il était porteur de lettres de cette princesse et de toute sa cour pour Catherine de Médicis et certains courtisans. Quand on l'arrêta, il trouva moyen de jeter subtilement au feu quelques-unes des correspondances dont il était chargé; mais on en intercepta encore suffisamment pour saisir tous les fils d'une intrigue politique et tous ceux d'intrigues galantes de cette galante cour. A en croire L'Estoile, cet homme, par le conseil et commandement de la Reine Margot, aurait tenté d'empoisonner le Roi de Navarre, et celui-ci aurait écrit à Henry III et à la Reine mère pour dénoncer ce fait. Marguerite, sous prétexte de carême et de semaine sainte, était déjà dans sa retraite d'Agen. C'était le foyer de ses

mauvaises pratiques, attisé par les Duras, capables des plus indignes menées. Duras, qui avait été au Roi, était jaloux et dépité de ce qu'il témoignait plus de bienveillance et d'affection à Roquelaure.

La lettre qui suit continue le même sujet.

SEPTIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).

« Monseignur, ie uiens d'arriuer du Fleix. La Marseliere (2) s'y est trouué, et d'autres de ce conseil. Ils disent que depuis l'accidant de Ferran, et pour cet effaict, Frontenac (3) est venu à Nerac, auquel la Reine de Nauarre dict que si ell' eut estimé le Roy son mari si curieus, qu'elle eut faict passer par ses meins toutes les despesches, et que ce qui s'est trouué dans la lettre qu'elle escrit à la Reine sa mere, qu'elle parle de s'en retourner en France, que c'est come en demãdant auis et en deliberãt, mais non pas come y estant resolue, et qu'elle le met en doubte pour le peu de conte qu'on faict d'elle, si appãramẽt que chacun le uoit et conoit assés. Et Frontenac dict que ce que le Roy de Nauarre en a faict n'a esté que pour la deffiance qu'on lui auoit doné que Ferran portoit des me-

(1) Cartulaire de Monaco.

(2) Pour La Marsillière, voir lettre V.

(3) Il a déjà été question de Frontenac page 90.

moires qui touchoient son estat et affaires publiques. Ils disent que le principal effaict est que plusieurs lettres des filles de cete court a leurs amis de France, — ie dis les lettres qui se sont sauuees, car ils disẽt que quand Ferran fut pris, il eut moien de ieter quelques papiers au feu qui furẽt consomés auãt qu'on les peut retirer. — Ces lettres qui restẽt appretẽt fort à rire. J'ai ueu en repassãt Mr. Ferrier malade a St Foi qui se resout de me (1) uenir uoir un iour de cete semmeine. Dautres y serõt des ce soir. Je ne m'atan pas qu'il y uieigne, et me sãble, atandu son aage, l'auoir laissé en mauues estat. Touteffois, ie l'atanderai, si uous ne me cõmandés le cõtrere, differerai à cete cause mõ voïage uers uous sur le comãncemãt de lautre semeine, vous baisant sur ce tres hũblemãt les meins et suppliant Dieu,

» Monseignur, vous doner lõgue et hureuse uie.

» Votre tres hũble sũitur,

» Mõtaigne. »

De Mõtaigne, ce 12 feur. (1585).

« Ledict Ferrã auoit mille escus sur lui, dict on, car toute cete information n'est guiere certeine. »

Au dos est écrit de main de secrétaire :

A Monseigneur,

Monseigneur de Matignon, mareschal de France.

---

(1) Montaigne avait d'abord écrit *m'y*.

HUITIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).

+

« Monseignur, Mr du Ferrier me uient d'escrire que le Roy de Nauarre se doit randre à Montauban (2). Ils sont ici autour, en alarme de quelque trope de ians de cheual qu'ils disent estre logee de lautre coste de la riuiere, en Basadois (3). Si i'en sçai nouuelles auāt que ceteci soit close, ie uous en auertirai et y arēuoie cete nuit. Ce peut estre la compaignie du Roy de Nauarre qui s'assāble pour faire mōtre, de quoi iay ceans des iandarmes qui s'y uōt randre. Vous uerres les bruits qui courēt en ces cartiers, par ce que le marquis de Trans (4) m'escrit. J'ai ueu la lettre de Poiferré, il ny a rien sinon quil auoit à parler a moi de la part des dames, chose qu'il estoit besouin que ie sceusse, mais

(1) Cartulaire de Monaco.

(2) Le roi de Navarre alla coucher à Montauban le 26 février.

(3) Le Bazadois confinait à l'Agénois, aujourd'hui département de Tarn-et-Garonne. Casteljaloux, en Bazadois, est aujourd'hui chef-lieu de canton dans ce département. Les petites villes de Castelmoron et de Gironde, comprises dans celui de la Gironde, faisaient aussi partie du Bazadois.

(4) Germain-Gaston de Foix, comte de Gurson et de Fleix, vicomte de Meille, marquis *de Trans,* fils de Jean de Foix et d'Anne de Villeneuve. Il était parent du Roi de Navarre. La guerre lui avait enlevé ses trois fils à l'affaire de Montraveau, et c'est dans son château de Fleix que s'étaient tenues, en 1580, les conférences pour la paix.

qu'il ne pouuoit lescrire, ny retarder son partemant. Sur quoi, esperant bientost auoir cet heur de uous baiser les meins, ie supplie dieu uous doner,

» Monseignur, longue et hureuse uie.

» Vostre tres hūble seruitur,

» Mõntaigne. »

» De Mõtaigne, ce 13 feur 1585. »

« Mõsieur, iobliois a uous dire que les prisoniers qui estoient a Gensac, de quoi ie vous ai escrit, sont en liberté, sauf le procureur de la terre de Mõrauel qui a esté pris par cõpaignie et rācõtré n'aïant aucune participation a tout cela, et s'estoit trouué sur les lieus pour quelqu'execution de iustice. »

Suscription de main de secrétaire.

NEUVIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).

+

« Monseignur, ie uiens tout presantemant, ce dimanche matin, de receuoir uos deus lettres, suiuant les quelles ie monterois, a mesme heure, a cheual, sans ce que le presidant Eimar (2), qui partit hier de

(1) Cartulaire de Monaco.

(2) D'Eymar, président du Parlement de Bordeaux. Il avait été maire de la ville en 1575.

ceans, a les miens, les quels iatans a ce soir, aveq esperance de partir demein pour uous aler trouuer, et ne pouuant faire a cet' heure, a cause des eaus desbordees partout, ce chemin d'ici a Bourdeaus en une iournee, ie m'en irai coucher a Faubrenet pres du port du Tourne pour uous trancher chemin, si uous (1) partes cepandant, et me pourrai randre, mardi matin, a Podensac, pour y entandre ce qu'il uous plairra me comander. Si par ce porteur uous ne me changés d'assignation, ie uous irai trouuer mardi à Bourdeaus, sans passer l'eau qu'a la Bastide. Les nouuelles que iai receu de Pau de lunsiesme, c'est que le Roy de Nauarre s'en aloit quelques iours apres au Boucau de Baione, de la a Nerac, de Nerac a Bragerac, et puis en Seintõge. Madame de Gramont estoit encore bien mal (2). Sur quoi ie uous baise tres humblemant les meins, et supplie dieu vous doner,

» Monseignur, tres hureuse et longue uie.

» Vostre tres hũble seruitur,

» MÕTAIGNE. »

(Dernière quinzaine de février 1585.)

Au dos, de main de secrétaire :

A Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
Mareschal de France.

---

(1) Ici est le mot *estes* effacé.

(2) La belle Corisande.

DIXIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon.

« Monseignur, i'ai receu ce matin vostre lettre que i'ai cõmuniquee à Mons[r] de Gourgues, et auons disné ensamble ches Mons[r] de Bourdeaus. Quand a l'inconueniant du transport de lariant contenu en uostre memoire, uous uoiés cõbien c'est chose malaisee a pouruoir; tant y a que nous y arons leuil de plus pres que nous pourrons. Je fis toute dilijanse pour

---

(1) Cette lettre, copiée au *British Museum* par M. le comte Horace de Viel-Castel, a été publiée et reproduite en *fac-simile* par M. le docteur Payen, dans ses *Nouveaux documents inédits ou peu connus sur Michel de Montaigne*, 1850.

Voir au Musée Britannique, *Miscellaneous Letters and Papers : Plutarch*. Bibl. Egerton, Mss., vol. 23, fol. 167, pièce 240.

On sait qu'au Musée Britannique, les fonds de manuscrits sont distingués sous les noms de personnages de l'antiquité.

Il est de toute évidence qu'au seizième ou au dix-huitième siècle, la pièce avait été classée parmi les correspondances de Matignon, pour être reliée avec le reste, car elle porte une double cote de la main qui a inventorié toutes ces correspondances, déposées aujourd'hui au Cartulaire de Monaco. En haut du premier recto, elle a inscrit la date inexacte du 27 *may* 1585, et, rectifiant, elle a mis au bas 22 *may* 1585.

Une autre inscription en tête de la lettre, portant ces mots : « *Le célèbre Montaigne, auteur des Essais,* » est de la main du secrétaire chargé de la classification des collections de lord Egerton (voir t. II des *Causeries d'un curieux*, p. 480. »

Dans une brochure publiée à Londres sur le procès du ministère de

trouuer l'home de quoi vous nous parlates; il n'a pouint esté ici, et m'a Mons[r] de Bourdeaus mõtré une lettre par laquelle il mande ne pouuoir uenir trouuer le dictẽr de Bourdeaus come il deliberoit, aiant esté auerti que uous uous deffiés de lui. La lettre est de auant hier. Si ie l'eusse trouué, i'eusse a lauanture suiui la uoie plus douce, estant incertein de uostre resolution; mais il uous supplie pourtant ne faire nul doubte que ie refuse rien, a quoi uous serés resolu, et que ie nay ny chois ny distinction d'affaire ny de persone ou il ira de uostre comãdemant. Je souhete que uous aiés en Guiene beaucoup de uolantés (1) autant

---

l'Instruction publique contre M. Libri, M. Lepelle de Bois-Gallais s'est trompé sur le véritable auteur des cotes de cette même lettre. Il dit : « *Cette note se reconnaît au premier coup d'œil pour être de la main d'un des anciens conservateurs de la Bibliothèque nationale; cette écriture (qu'on retrouve dans beaucoup d'autres pièces de la même collection) m'est très-connue, etc.* » Cela est vrai quant aux nombreuses annotations de la même main sur des pièces du cabinet du comte de Bridgewater. Mais encore une fois, cette main n'est point celle d'un des anciens conservateurs de la Bibliothèque de la rue Richelieu, c'est la main d'un secrétaire de la maison Grimaldi. Et certes, il ne saurait y avoir la moindre équivoque sur ce point : j'ai là sous les yeux deux volumes du Cartulaire de Monaco, dont toutes les pièces fournissent par centaines des preuves sans réplique. Ainsi tombe de soi-même cette allégation émise, lors du procès Libri, que la lettre en question ait été dérobée à notre Bibliothèque nationale. Le fameux mot de Bilboquet : « Elle doit être à nous, » était alors un mot à la mode et à l'ordre du jour.

(1) Montaigne dit souvent *volanté* pour volonté. C'était un usage du temps et la reproduction de la prononciation de certaines provinces.

uostres qu'est la miene. On faict bruit que les galeres de Nantes s'enuienent uers Brouage (1). Mõs^r le mareschal de Biron n'est encores deslogé. Ceus qui auoient charge d'auertir Monsr d'Vsa disent ne l'auoir peu trouuer et croi qu'il ne soit plus icy, s'il y a esté. Nous somes, apres nos portes et gardes, et y regardõs un peu plus attantifuemant en vostre absance, laquelle ie creins non sulemant pour la cõseruation de cette uille, maist aussi pour la cõseruation de uous mesmes, connoissãt que les enemis du seruice du Roy santent assés combien uous y estes necessere, et cõbien tout se porteroit mal sans uous. Je creins que les affaires uous surpranderõt de tant de costés au cartier ou uous estes, que uous serés lõgtamps a prouuoir par tout, et y arés beaucoup et longues difficultés. S'il suruient aucune nouuelle occasion et inportante, ie vous despecherai soudein home expres, et deués estimer que rien ne bouge si uous n'aués de mes nouuelles; vous suppliant aussi de cõsiderer que telle sorte de mouuemants ont acõstumé d'estre si inpourueus, que s'ils deuoint auenir, on me tiendera a la gorge sans me dire gare. Je ferai ce que ie pourrai pour santir nouuelles de toutes pars, et pour cet effaict uisiterai et uerrai le gout de toute sorte

(1) Ces navires annoncés venaient contre le parti de Navarre, puisque la ville de Nantes était au pouvoir des catholiques. Le duc de Mercœur s'ébranla et se mit en campagne; mais il essuya un rude échec et fut forcé de rentrer à Nantes.

d'homes. Jusques a cete heure rien ne bouge. Mr du Londel m'a veu ce matin et auons regardé a quelques aiancemans pour sa place, où i'irai demein matin (1). Despuis ce comācemant de lettre, i'ai apris aus Chartreus qu'il est passé pres de cete uille deus iantilshomes qui se disent à mōsieur de Guise, qui uienent d'Agen, sans auoir peu sçauoir qu'elle route ils ont tiré (2). On atant a Agen que uous y aillés. Le Sr de Mauuesin uint iusques a Canteloup et de la s'en retourna, aiant apris quelques nouuelles. Je cherche un capiteine Rous a qui Masparraute escrit pour le retirer a lui aveq tout plein de promesses. La nouuelle des deus galeres de Nantes prestes a descendre en Brouage est certeine auecq deus compaignies de ians de pied. Monsieur de Mercure est dans la uille de Nantes. Le Sr de la Courbe a dict a M^r le president Nesmond que monsieur d'Elbeuf est andeça d'Angiers et a logé chés son pere, tirant uers le bas Poitou aueq quatre mill' homes de pied et quatre ou cinq çans cheuaus aiant recueilli les forces de Monsr de Brissac et d'autres, et que mōsieur de Mercure se doit a lui. Le bruit court aussi que mōsieur du Meine uient prandre ce qu'on leur a assamblé en Auuergne, et que par le païs de

(1) Sur Du Londel, voir p. 181.

(2) Il n'était pas surprenant que des Guisards arrivassent d'Agen, puisque la reine Marguerite, qui intriguait avec la Ligue, était en cette ville.

Forest il se randera en Rouergue et à nous, c'est a dire vers le Roy de Nauarre cōtre lequel tout cela uient. Mōsieur de Lansac est a Bourg et a deus nauires armés qui le suiuent. Sa charge est pour la marine. Je uous dis ce que iaprans et mesle les nouuelles des bruits de uille que ie ne treuue uraisamblables aueq des uérités, affin que uous sachés tout, uous suppliant très hūblemant uous en reuenir incōtinant que les affaires le permetteront, et uous assurer que nous n'espargnerōs cependāt ny nostre souin, ny, s'il est besouin, nostre uie, pour cōseruer toutes choses en lobeissance du Roy.

» Mōseignur, ie vous baise tres hūblemāt les meins, et supplie Dieu vous tenir en sa garde.

» Vostre tres hūble seruitur,

» MŌTAIGNE. »

De Bourdeaus, ce mecredi la nuit, 22 de mai (1585).

« Je nai ueu persone du Roy de Nauarre; on dit que Mr de Biron la ueu. »

Les notes historiques dont nous avons fait précéder la correspondance de Montaigne nous dispensent d'entrer en de très-grands détails sur l'importance de cette lettre, un des plus beaux documents qui soient sortis de la plume de cet écrivain, pendant sa mairie et gouvernement de Bordeaux.

La Ligue, qui depuis longtemps minait sourde-

ment les provinces, avait lancé de Péronne son premier manifeste, le dernier du mois de mars. L'esprit de faction s'était glissé jusque dans Bordeaux, au cœur du gouvernement de Guyenne, sous les yeux du vigilant Matignon; et au mois d'avril, la Ligue, essayant ses forces, y avait, suivant Varillas et Mézeray, tenté un coup de main, dont, il est vrai, ne parlent ni de Thou ni de Caillière, le biographe de Matignon. Des mutins avaient élevé des barricades et investi l'hôtel du maréchal pour le forcer à quitter la ville; et le gouverneur du château Trompette, fort engagé dans la Ligue, le baron de Valhiac, qui peut-être avait sous main fomenté l'émeute, n'attendait que le moment favorable pour livrer au duc de Guise le château, qui eût mis la ville aux mains de la *Sainte-Union*. Mais ses menées avaient été éventées, et une action de vigueur de Matignon l'avait rendu maître de la personne de Valhiac et des portes du château.

Le premier avis des mauvais desseins provenait du fait du Roi de Navarre, qui, d'un côté, écrivait, le 3 avril 1585, aux jurats de Lectoure, pour leur donner l'éveil sur certaines entreprises menaçantes qui

intéressaient le royaume. Il ne nommait personne, mais il révélait toutes les particularités au maréchal de Matignon sur un mouvement préparé à Bordeaux. Le maréchal, toujours prudent, et qui redoutait de se trop livrer à un Calviniste, profita de l'avis et se tiut en silence. Cependant, un jour, il convoque en son hôtel M. de Montaigne, maire; les jurats, les premiers du Parlement et de la garnison, pour une communication officielle du Roi affectant les intérêts de la ville et de toute la Guyenne. On s'assemble. Valhiac est présent. Le maréchal expose en traits rapides l'état de la province, l'état du royaume troublé par les pernicieuses menées des Ligueurs. Il peint la ville travaillée de leurs intrigues, émue, inquiète, demandant paix et protection. « Je vous ai tous réunis, ajoute-t-il, pour m'ouvrir à vous sur un secret aussi important pour votre fortune et votre vie, que pour la tranquillité de l'État. Le danger est grand et menace nos têtes; le remède doit être prompt et immédiat. » Et soudain, se levant, il désigne le baron de Valhiac assis au milieu du couseil, et lui déclare que sa fidélité est suspecte au Roi; que le château

où il commande n'est point sûr dans ses mains, et qu'il ait à lui en faire remettre les clefs. Valhiac, pris au dépourvu, proteste de sa fidélité, balbutie, supplie le maréchal d'en croire sa parole et de lui donner le temps de se justifier. « Enfin, s'écrie-t-il, je suis homme d'honneur, et j'aime mieux mourir que d'être déshonoré. — Si vous voulez mourir, lui réplique le maréchal, vous n'avez qu'à désobéir aux ordres du Roi. Plus de défaites : ou bien écrivez sur-le-champ à votre femme de rendre la citadelle, ou je vous fais pendre au pied du château, en vue de la garnison (1). »

Ce terrible coup de théâtre émut toute l'assistance. Valhiac avait des amis; on intercède auprès du maréchal : le maréchal est inflexible. Il fait appeler son capitaine des gardes Du Londel-Auctoville, et lui ordonne de désarmer le gouverneur et de l'emmener prisonnier; puis il invite M. de Montaigne à faire connaître à toute la ville les intentions du Roi.

Valhiac n'obtint que la permission de retirer du

(1) Voir Brantome à l'article *Matignon*.

château ce qui lui appartenait, et la liberté d'aller se justifier auprès du Roi. Il songeait plus à se venger qu'à risquer à la cour sa justification. Nous le retrouverons encore dans la lettre suivante de Montaigne.

Bordeaux une fois pacifié, le maréchal s'était, conformément à l'ordre de Henry III, porté sur Agen, théâtre des intrigues de la Reine Marguerite, soulevée contre la double autorité de son mari et de son frère. Chemin faisant, il pourvoyait à la sûreté de Condom, de Fleurance et autres villes, travaillées soit par les Huguenots, soit par la Ligue, ou par les deux à la fois.

Dans ce même temps, Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de *Mercure,* c'est-à-dire de Mercœur, dont la sœur avait épousé Henry III, Mercœur, un des principaux chefs de la Ligue, un des plus ardents et des plus pressés, s'était mis en marche à l'encontre du prince de Condé, et campait à Nantes. De son côté, Charles de Lorraine, duc du Mayne, c'est-à-dire de Mayenne, frère puîné de Guise le Balafré, et qui, après la mort de ses deux frères, Henry de Guise et le cardinal, devait, en 1589,

accepter le titre de chef de la Ligue et de lieutenant général du royaume, se préparait, dès qu'il aurait assemblé les fonds nécessaires, à rejoindre Matignon pour tenir tête au Roi de Navarre. Cependant Henry III, qui se méfiait toujours de la Ligue, avec laquelle il allait bientôt malgré lui faire alliance, et dont il sentait la pression perfide, n'avait pas perdu l'espoir de ramener à la religion catholique et à sa couronne le Roi de Navarre; volontiers il se fût associé à lui pour écraser de concert la Sainte-Union, plutôt que de se fondre en elle pour combattre son beau-frère. Mais le temps n'était pas encore venu où le Béarnais pourrait se convaincre que Paris valait bien une messe.

Enfin, Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, comte de Harcourt par sa mère Louise de Rieux, comtesse de Harcourt, grand écuyer et grand veneur de France, cousin germain du Balafré, peu trempé aux eaux ambitieuses des héros de sa famille; brave, mais plus propre à la table qu'au combat, tenait dans le voisinage d'Angers, à la tête de divisions de la Ligue, et allait rencontrer pour adversaire le duc de Joyeuse.

Cependant, le prince de Condé, sur lequel veillait le duc de Mercœur, menaçait le Brouage, défendu par Saint-Luc. Le Brouage, aujourd'hui hameau et petit port de la Charente-Inférieure, sur un chenal faisant face à l'île d'Oléron, était alors et est demeuré, pendant le dix-septième siècle, une place importante, et par ses riches salines, et par sa situation centrale dans le golfe d'Aquitaine. De son port, une escadre pouvait manœuvrer lestement à la défense des deux branches du golfe, depuis la pointe de la Bretagne jusqu'à l'embouchure de l'Adour. Plus tard, le cardinal Mazarin ne dédaigna pas d'être gouverneur du Brouage, et c'est là que se retira sa nièce Marie de Mancini, après le mot fameux : « Sire, vous êtes roi, vous m'aimez, et je pars. » Mais revenons « à nos coches », comme disait Montaigne. Guy de Lanssac, qui disposait de deux bâtiments au petit port de Bourg, était prêt, au premier ordre, à se porter où les nécessités de la défense l'appelleraient.

Quant au Roi de Navarre, il se trouvait dans le voisinage de Bordeaux, à Bergerac, sur la rivière de Dordogne, depuis le 1er de mai. Le 25, il cou-

chait à Sainte-Foy. Le 30, il était à Guitres, à la réunion des chefs protestants. Il avait vu avec un particulier déplaisir les troupes de la Ligue se masser petit à petit, et prendre pied à Villefranche de Périgord, à Belvez-Moncuq, à Fleurance, et les menées et pratiques de ses adversaires affermir les moyens d'attaque contre ses pays souverains. Il s'était plaint à Matignon, il s'était plaint au Roi. Les remuements s'échauffaient de jour à autre. Matignon atermoyait, et le Roi, qui flottait incertain sous les conseils de sa mère, se taisait. En vain le Béarnais écrit de nouveau, envoie le baron de Salignac, les sieurs de Clervant, de Chassincourt et de Buzenval, pour se condouloir devant le Roi du déplorable état auquel les auteurs des ligues et conspirations veulent réduire le pays : nulles nouvelles. C'est alors qu'il prend ses mesures à l'intérieur et à l'étranger. Il attend sous les armes.

Telle était la situation des choses quand Montaigne, livré à lui-même, écrivait la dernière lettre que nous venons de lire, et où il appelle de tous ses vœux le retour de Matignon le modérateur.

Parmi les personnages qui y sont cités, il en est

un certain nombre dont nous n'avons pas encore eu l'occasion de faire mention, et sur lesquels nous dirons, pour plus de clarté, quelques mots rapides.

Et d'abord se présente un VICOMTE D'USA, qui tenait vaillamment pour le Roi de France. On le trouve en 1562, avec Monluc et le comte de Candalle, à ce fameux combat de Targon, « une des plus rudes cargues et la plus furieuse sans bataille où je me sois jamais trouvé, » dit le rude Monluc, et dont, suivant de Thou, les deux partis s'attribuèrent la victoire. On le retrouve encore, en 1570, devant la ville de Rabastens, assiégée par Blaise de Monluc. Il en avait reçu la direction d'une partie de l'artillerie de siége, et montra une grande activité et bravoure. M. le docteur Payen nomme un vicomte d'Uza qui commandait la marine en 1573. Est-ce le même? et si c'est le même, est-ce celui qui, en 1585, est cité par Montaigne?

Vient ensuite un MICHEL DE CASTILLON, SIEUR DE MAUVESIN, gentilhomme gascon, capitaine de deux cents hommes d'armes. C'était un de ces rares officiers qui avaient survécu à l'assaut donné, en 1569, par Blaise de Monluc le Massacreur, à la ville de

Mont-de-Marsan, et qu'il avait enlevée « avec plus d'heur que de raison », comme disait le maréchal Henry de Montmorency-Dampville.

On trouve également un capitaine ROUX, dont le nom se reproduit dans les correspondances du maréchal de Matignon, et qui tenait pour le Roi de Navarre. Il avait le commandement de la garnison de Montignac, dont il défendit avec vigueur le château, résidence ordinaire des comtes de Périgord, contre l'assaut des troupes du duc de Mayenne. Il ne se rendit qu'à la dernière extrémité, et sortit avec les honneurs de la guerre devant le duc, étonné du petit nombre de braves qui si longtemps l'avaient tenu en échec.

Le PIERRE DE MASPARAULTE que cite Montaigne était conseiller au conseil privé et maître des requêtes. Il avait été adjoint au frère de Blaise de Monluc, l'évêque de Valence, sous les ordres suprêmes du maréchal de Dampville, depuis connétable de France, pour connaître des infractions commises à l'édit de pacification, et assurer la répression des délits. Il connaissait le terrain pour être déjà venu, au nom du Roi, en 1576. Sous la

date de décembre de cette dernière année, on lit dans L'Estoile : « Sur la fin de ce mois, le Roy aïant entendu sous mains que les Estats se résolvoient, tous trois d'un accord, de demander l'abolition de l'exercice de la nouvelle religion, pourveu que cela se fît avec toute douceur et sans rentrer, s'il estoit possible, en guerre, envoya de Blois le secrétaire Viard avec MASPARROT, maistre des requestes, vers le Roy de Navarre et le mareschal de Dampville, pour traiter avec eux et leur faire relascher beaucoup de choses à eux accordées par l'édit de pacification, entre autres les chambres mi-parties. »

Le président de NESMOND est François, président au Parlement de Bordeaux, et père d'André, qui occupa le même poste et devint premier président en 1615. Il mourut le 4 janvier suivant. François, son père, était mort depuis plusieurs années. La famille d'André publia cette même année 1617, à Poitiers, chez Anthoine Mesnier, un recueil rare et estimé, plein de bonnes informations, intitulé : *Remontrances, ouvertures de palais et arrets prononcez en robes rouges par messire André de Nesmond, seigneur de Chezac, premier président au*

Parlement de Bordeaux. Cette famille était originaire d'Angoulême et a fourni des présidents au Parlement de Paris. Le premier président avait eu pour précepteur domestique François de Bere-Seve, le même qui depuis, quittant son pays de Gascogne, s'était fait appeler François de Belleforest et était devenu cosmographe et historiographe des rois de France. André avait eu pour grand-oncle Nesmond, seigneur de Sérac, ambassadeur en Turquie, en Angleterre et aux cantons Suisses, mort à Florence, qui « bocla sa vie par une heureuse et fort louable fin, chargeant ses héritiers de fonder une famille de Pères Capucins en sa ville natale d'Angoulesme (1). » L'oncle paternel d'André, François de Nesmond, avait été lieutenant général en Angoumois.

Restent le sieur DE LA COURBE, M. DE BRISSAC et M. DE GOURGUES.

Je n'ai trouvé le premier personnage ni dans Brantôme, ni dans les Commentaires de Monluc, ni dans les Mémoires de Rabustin ou de d'Aubigné, ni dans les *OEconomies royales* de Sully, ni dans

(1) Oraison funèbre de M. de Nesmond.

les Mémoires de Duplessis-Mornay non plus que dans ceux de la Ligue.

M. DE BRISSAC est Charles II de Cossé, seigneur de Brissac en Anjou, gouverneur d'Angers, ardent ligueur. Il avait fait, en 1582, partie de l'expédition commandée par Strozzi et destinée à soutenir dans ses prétentions au trône dom Antonio de Portugal et à le conduire aux Açores. Plus tard, mais dans cette même année 1585, il reprit aux Calvinistes le château d'Angers; et plus tard encore, il s'engagea dans le parti des Seize, reçut du duc de Mayenne le gouvernement du Poitou et de la Rochelle, puis le commandement de Paris. Ce fut lui qui présenta les clefs à Henry IV, devenu Roi de France. Il acquit la dignité de maréchal.

Enfin, OGIER DE GOURGUES, seigneur de Montlezun, vicomte de Juillac, baron de Vayres, était trésorier de France et général des finances de Bordeaux. Il exerçait en même temps les fonctions de maître d'hôtel ordinaire de Henry III, et conseiller en ses conseils, et appartenait à une noblesse de robe de Mont-de-Marsan, qui a rendu de grands services au pays, et a fourni des magistrats dis-

tingués aux Parlements de Paris et de Bordeaux. Il avait deux frères : Dominique et Jean. Celui-ci, qui remplissait les fonctions de général des finances du Roi de Navarre, était homme de mérite, comme Ogier; mais le plus connu, le plus brillant des trois frères, a été Dominique. L'histoire maritime a conservé de lui le souvenir d'un des faits d'armes les plus vigoureux et les plus français, et c'est le cas d'imiter ici Pindare, en se rejetant, à propos d'Ogier, sur l'éloge de Castor et Pollux.

Dominique avait servi, dans les guerres d'Italie, sous Blaise de Monluc. Fait prisonnier et jeté sans façon aux galères par les Espagnols, il jura d'honorer la France en tirant d'eux une éclatante vengeance. Avec l'assentiment de Monluc, devenu lieutenant général de Guyenne, il équipe à ses frais une flottille, part de Bordeaux, le 22 août 1567, avec cent arquebusiers et quatre-vingts matelots, qui, au besoin, peuvent faire des soldats, et met le cap sur l'Amérique. Arrivé à Cuba, après mille vicissitudes de mer, c'est là seulement qu'il découvre à son équipage le but de l'expédition : il ne s'agit de rien moins que de reprendre sur les Espa-

gnols la Floride, enlevée aux Français par la plus noire des trahisons en pleine paix. A cette idée d'une injure nationale et d'assassinats à venger, cette poignée de braves tressaille de joie. Il reste encore deux cents lieues à franchir : on les franchit, et l'on aborde au canal de Bahama. Là, aidé des sauvages, à qui les duretés espagnoles font pleurer les Français, Dominique attaque les forts à travers la mitraille. Les forts sont pris, la plus grande partie de la garnison est passée au fil de l'épée, les prisonniers sont pendus aux mêmes arbres où la trahison avait pendu les Français ; et au lieu de l'écriteau espagnol : « *Pendus non comme François, mais comme hérétiques,* » il fait écrire : « *Pendus non comme Espaignols ni mariniers, mais comme traîtres, voleurs et meurdriers.* »

A son retour à la Rochelle, le 6 juin 1568, sa tête était mise à prix par le Roi Catholique, et, dix-huit mois après, la cour de France, au lieu de faire fête à son vengeur, eut la lâcheté de le vouloir faire arrêter, et elle l'eût fait pendre, sur les plaintes de l'ambassadeur d'Espagne, s'il ne se fût caché. Après avoir végété dans un état voisin de la

misère, errant et toujours sans emploi, il fut signalé à la Reine d'Angleterre Élisabeth, et, vers 1593, il allait prendre le commandement de l'escadrille qu'elle envoyait au secours de dom Antonio, quand la mort l'enleva : héros national dont il faut honorer la mémoire, en plaignant le gouvernement qui n'avait pas eu le cœur de le soutenir (1).

En finissant sur la dixième lettre, parlerons-nous aussi de M. de Bourdeaux, chez qui Montaigne a dîné avec Ogier de Gourgues, et que la lettre cite à son début? M. le docteur Payen suppose, mais en conservant encore quelque doute, que ce pourrait être l'archevêque de Bordeaux, et en effet on désignait alors, comme on le fait encore de nos jours, les prélats par le nom de leurs siéges, et l'on disait *Monsieur de Paris, Monsieur de Bordeaux*. Mais ce point, d'ailleurs assez peu grave, n'est pas bien certain, car les correspondances du maréchal de Matignon et les mémoires du temps font assez sou-

---

(1) Voir l'*Histoire notable de la Floride, située èz Indes orientales, contenant les voyages décrits par le capitaine Laudonniere* (il faut lire Laudouinière), *et par le capitaine de Gourgues, mise en lumière par M. Basanier, gentilhomme françois mathématicien*. Réimpression d'un vieux livre dans la Bibliothèque elzevirienne de Janet.

vent mention d'un gentilhomme nommé M. de Bourdeaux, fort employé dans les guerres civiles, et dont la position était assez considérable. Comme nous l'avons dit, page 175, lieutenant enseigne de M. de Matignon, il était détaché à des postes divers, suivant les besoins. M. Grün, plus explicite et affirmatif que M. Payen, veut que ce soit l'archevêque, parce que le gentilhomme n'avait pas maison pour recevoir à dîner le maire et le receveur général, et que du reste il s'appelait *Bordeaux* et non *Bourdeaux*. S'il a des mémoires secrets sur la table de cet enseigne, je n'aí rien à objecter. Quant à son nom, lui et les autres l'écrivaient indifféremment *Bordeaux* ou *Bourdeaux*. Voyez Bellièvre, page 173.

ONZIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).

« Monseignur, ie vous ai escrit bien amplemant ces iours passés. Je uous enuoie deus lettres que iai receu pour uous par vn home de M. de Rouillac (2). Le uoi-

---

(1) Cartulaire de Monaco.

(2) Probablement M. de Raillac, seigneur de Saint-Mezard; aujourd'hui village du département du Gers, près de Lectoure. Il tenait pour le Roi de Navarre.

sinage de M. de Vaillac (1) nous ramplit d'alarmes, et nest iour qu'on ne m'en done cinquante bien pressantes. Nous uous supplions treshumblemant de uous en uenir incontinant que vos affaires le pourront permettre. J'ai passé toutes les nuits ou par la uille en armes ou hors la uille sur le port, et, avant uostre auertissemant, y auois desia veillé une nuit sur la nouuelle d'un bateau chargé d'homes armés qui deuoit passer. Nous n'auons rien ueu, et auãt arsoir y fusmes iusques apres minuit ou M. de Gourgues se trouua; mais rien ne uint. Je me servis du capiteine Seintes (2) aiant

(1) Ce M. Gourdon de Genouillac, baron de Valhiac, si fort « embrené dans la Ligue », comme dit Brantôme, et que le maréchal de Matignon avait si finement attrapé en le convoquant au conseil dont il devait être le sujet et la victime, sentait fort bien qu'il eût été mal venu s'il eût essayé d'aller trouver le Roi et « se purger à lui ». Aussi le vit-on s'arrêter à mi-chemin de la Cour. Assuré, comme tous les hommes de parti, du triomphe du sien, il était revenu l'attendre dans sa province, et y travailler : agissant comme « le renard qui ne voulut aller voir le lion contrefaisant du malade ». Valhiac continuait donc ses menées et menaçait Bordeaux, où ses anciennes habitudes lui avaient ménagé de nombreuses intelligences. Il signait son nom comme nous l'avons écrit; mais sa descendance écrivit *Vaillac*. Son petit-fils, Jean-Paul de Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac, lieutenant général des armées du Roi, premier écuyer et capitaine des gardes françaises du corps de Monsieur, duc d'Orléans, fut chevalier de l'Ordre. Il mourut à Paris, le 18 janvier 1681.

(2) De Saintes, dont les papiers de Matignon contiennent plusieurs lettres fort bien faites et intéressantes sur les séditions civiles, le mouvement des troupes et le non-payement des soldes, était commandant militaire de Cahors. Ce capitaine avait été détaché à Bordeaux. Il était en grande estime auprès du maréchal de Matignon.

besouin de nos soldats. Lui et Massip ramplirent les trois pataches pour la garde du dedans de la uille. J'espere que uous la trouuerres en l'estat que uous nous la laissates. J'enuoie, ce matin, deus iurats auertir la cour de Parlement de tant de bruits qui courent et des homes euidammant suspects que nous sçauons y estre. Sur quoi, esperãt que uous soiés ici demein, au plus tard, ie vous baise tres hũblemant les meins et supplie Dieu uous doner,

» Monseignur, longue et hureuse uie.

» Võtre treshũble seruitur,

» MÕTAIGNE. »

De Bourdeaus, ce 27 de mai 1585.

Il n'a esté iour que ie n'aie esté au chateau Trompete. Vous trouuerres la plate forme faicte. Je vois larcheuesché tous les iours aussi.

Au dos est écrit de la main de Montaigne.

A Mõseignur
Mõseignur le mareschal de Matignon.

DOUZIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).

« Monseignur, madamoiselle de Mauriac est apres a faire le mariage du S[r] de Mauriac, son fils, aueq l'une

(1) Cette lettre, qui est tirée du Cartulaire de Monaco, a été publiée par M. le D[r] Payen dans ses *Documents inédits sur Montaigne,* n[o] 3, publiés en 1855, p. 37.

des seurs de mons^{r} d'Aubeterre. Les choses sont si auancees, a ce qu'on me mãde, qu'il n'y reste que l'assistãce de mad^{lle} de Brigneus sa fille aisnee, qui est a Leitore (1) aueq son mari (2). Elle uous supplie tres hũblemãt ottroier vn passeport a sa dicte fille et son petit trein pour uenir a Mauriac ; et come estant son parant, et aiant cet honur d'estre conu de vous, ell'a uolu que ie vous ẽ fisse la requeste et m'a enuoié vne lettre qu'elle dict estre de mons^{r} d'Aubetterre, ie croi a ces

(1) Lectoure.

(2) Un très-habile archiviste, M. L. Lapeyre, a communiqué sur tous ces personnages, à M. Payen, des informations que lui ont four nies le livre de Courcelles et la généalogie de la maison de Taillefer, par l'abbé Lespine. Je vais reproduire ces renseignements.

La mère, madame de Mauriac, appelée, selon l'usage du temps, *mademoiselle*, parce qu'elle n'était point de haute noblesse, se nommait Jeanne, et était fille unique de Pierre de Ségur, chevalier, seigneur de Sainte-Aulaye, Pouchat et Montazeau, et de dame Lucrèce de Lachassaigne. Elle avait épousé, le 9 octobre 1556, Antoine de Taillefer, écuyer, seigneur de Mauriac. Or, la femme de Montaigne était une Lachassaigne. De là sa parenté avec madame de Mauriac.

La terre et château de Mauriac, commune de Douzillac, appartient au canton de Neuvie, département de la Dordogne.

Le mariage a été accompli le 28 août 1587, entre Isaac de Taillefer, écuyer, sieur de Mauriac, protestant, né le 2 janvier 1564, et Isabeau Bouchard d'Aubeterre, fille de François d'Aubeterre et de Gabrielle de Laurensanes. Elle était sœur de ce d'Aubeterre dont nous avons parlé page 128.

Mademoiselle de Brigneux, la fille aînée, était Anne de Taillefer, mariée en premières noces à Annet Cotet, écuyer, seigneur de la Roque et du Puch, et en secondes noces, par contrat du 20 novembre 1584, à Jacques, seigneur de Brigneux, en Vivarais, écuyer, gentilhomme de la chambre du Roi de Navarre et gouverneur de Lectoure.

Voir *Documents inédits*, tout à l'heure cités, page 38.

mesmes fins. Ie vous la fois tres hũble et tres affectionee, si c'est chose qui ne uous apporte desplesir et inportunité. Si non au moins cete cy seruira a me ramãteuoir en uostre souuenance dou me pourroit auoir deslogé et mon peu de merite et le longtamps qu'il y a que ie n'eus l'honur de uous uoir. Je suis,

» Monseignur,

» Vostre tres hũble seruitur,

» MÕTAIGNE. »

De Mõtaigne, ce 12 juin (1587).

Au dos, de la main de Montaigne :

A Monseignur
Monseignur de Matignon, mareschal de France.

TREIZIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).

« Monseignur, uous arés sceu nostre bagage pris à la forest de Villebois, a nostre veue. Despuis, apres

---

(1) Cette lettre, qui est aujourd'hui l'un des ornements du cabinet de M. le Dr Payen, a subi, avant d'arriver dans ce cabinet, bien des vicissitudes étranges. Elle était la propriété de madame la comtesse Boni de Castellane. Cette dame la mit aux enchères en 1834. Guilbert de Pixérécourt, en son temps le Corneille du boulevard du Temple, et l'un des plus zélés Bibliophiles et Curieux d'autographes qu'il y eût, avait eu l'imprudence, ne pouvant assister en personne à la vente, de donner à un tiers commission illimitée pour l'acquisition de cette pièce. Le prix, poussé à sept cents francs, avait dépassé toutes les prévisions de Pixérécourt ; il en prit de l'humeur, et son humeur s'aigrit en défiance. Rien ne fait sourire d'un œil d'authenticité un document

beaucoup de barbouillage et de longur, la prinse iugee

autographe comme le bon marché, *et vice versa*. Parmi les Curieux d'autographes, fort peu connaissaient alors la main de Montaigne, faute d'objets de comparaison. J'en possédais une lettre, mais j'étais à Londres, et Guilbert ne pouvait donc, à ce moment, la confronter chez moi avec la sienne. Quelques habiles consultés déclarèrent *ex cathedra* qu'un mot interlope dans la lettre en prouvait, sans aller plus loin, la non-authenticité : c'était le mot *passe-port*, qui, disait-on, était tout moderne. D'une voix, la pauvre lettre fut condamnée comme fausse et fabriquée de tout point.

Lurida præterea fiunt quæcunque tuentur
Arquati.
(LUCRET., IV, 333.)

L'arrêt était fondé sur une erreur, attendu que ce mot proscrit est plus ancien. Non-seulement il se retrouve dans une autre lettre, non contestée et non contestable, de cet écrivain (nº 12 qui précède) ; non-seulement il se reproduit encore en certaines dépêches du Cartulaire de Matignon ; non-seulement enfin on le retrouve dans des livres du temps, dans Pasquier, par exemple, qui écrit au maître des comptes Pelgé qu'à la mort de Montaigne mademoiselle de Gournay traversa la France, *sous la faveur de passe-ports*, pour aller mêler ses larmes aux larmes de la femme et de la fille de son père adoptif (*Lettres de Pasquier*, t. II, livre XVIII, p. 384) ; mais ce mot qu'on prétendait inusité, on le lit dans une lettre du cardinal de Lorraine, antérieure de vingt-neuf ans à la lettre en question ; mieux encore, il figure huit fois dans l'*Ordonnance d'institution des Postes*, rendue en 1464, cent vingt ans avant cette lettre, par le Roi Louis XI.

Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût!

J'ai vu aussi de cette époque de Louis XI des permis, appelés *Passeports,* délivrés et signés au Plessis-lez-Tours à des montreurs d'animaux (lions, chameaux, dromadaires, etc.), pour les autoriser à circuler dans le royaume de France avec leur ménagerie.

L'arrêt une fois acquis au dramaturge Guilbert de Pixérécourt, madame de Castellane s'empressa, avec une loyauté qu'il faut qualifier de loyauté surprise, de rendre l'argent. Apprenant ce détail, madame Delpech, qui avait fait exécuter un *fac-simile* de la lettre pour son *Iconographie*, en fit déchirer les épreuves lithographiques, et la pierre,

iniuste par mõsieur le prince (1). Nous n'osions ce-

à demi effacée, fut reléguée dans un arrière-atelier, je crois même dans une cave. Voici venir M. Payen, qui n'avait point vu la pièce argüée de faux, qui désirait vivement la connaître, et la demanda à madame de Castellane. La comtesse l'avait envoyée au Musée Britannique pour la faire confronter avec ce qu'on y possédait de l'auteur des *Essais*. M. Payen était donc réduit à s'escrimer sur une épreuve à demi effacée de la lettre que madame Delpech lui avait fait tirer avec la pierre déshonorée, je crois même brisée. Comme les autres, il maltraita la pièce, déclara qu'elle était bonne quant au fond (personne *au fond* n'en pouvait mieux décider), mais qu'elle était un calque, et encore un calque mal fait. Or, en cette rencontre, tout le monde, y compris la pièce originale qui jouait son rôle hors de la scène, était de bonne foi. On avait contesté à Montaigne, par de mauvaises raisons, le texte de l'autographe. On contestait l'authenticité de la pièce par des raisons tout aussi mauvaises. Ce n'était nullement un calque, ce n'était point une lettre apocryphe, c'était une pièce authentique, excellente, vraiment *genuine*. On aurait pu s'en convaincre, quand, après la mort de madame de Castellane, la lettre fut de nouveau mise en vente. Mais on était prévenu : il reste toujours quelque chose de la calomnie, et les Curieux, qui trop souvent se confient moins à leur goût qu'aux préjugés du voisin, ne se souvinrent que du mauvais bruit répandu sur la pièce calomniée. Les écailles furent pour les dédaigneux, l'huître pour M. Payen, qui ne paya que trente francs la pièce payée précédemment plus de sept cents, et qui ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Mais ce qui avait servi à lui livrer pour rien cet écrit de son auteur favori, a laissé à l'écrit même une tache originelle. M. Jubinal a déclaré et imprimé que *c'est un fac-simile passablement exécuté, si l'on veut, d'un original; mais* que *ce n'est pas l'original lui-même, et* que, *malgré le soin qu'on a eu de choisir du papier offrant une apparence de vétusté, le calque s'y trahit en vingt endroits*, etc., etc. M. Grün, dans son livre sur Montaigne, n'en parle pas mieux. Le bon M. Payen est bien en tout cela pour quelque chose, il le faut reconnaître, puisqu'il est le premier qui ait attaché le grelot avec lequel les autres font écho. L'enfant légitime a peine à reconquérir ses titres.

(1) Henry I[er], prince de Condé, le même qui a écrit avec Henry

pandãt passer outre pour l'incertitude de la sureté de nos persones, de quoi nous deuions estre esclercis sur nos passepors. Le liguea a faict cete prinse que prĩt [prévinrent] M. de Barraut (1) et M. de la Rochefocault (2); la tampeste est tũbee sur moi qui auois mon ariãt en ma boite. Je nen ai rien recouuert, et la plus

---

de Navarre, son cousin, la lettre que nous avons donnée pages 67 et 68. Il était né à la Ferté-sous-Jouarre, le 9 décembre 1552.

Son père, Louis, fut le premier de sa famille qui se soit appelé *Monsieur le Prince*, et la qualification en resta au chef de la branche de Condé. C'étaient là de ces appellations qui devenaient immuables, une fois qu'elles avaient été agréées par le Roi. D'autres princes de la maison ne se fussent pas permis de les usurper.

« Il était, dit le judicieux Brantôme, un prince très-libéral, doux, gracieux et très-éloquent, et il promettait d'être aussi grand capitaine que son père. »

Il mourut à Saint-Jean d'Angély, le 5 mars 1588, empoisonné par ses domestiques, peut-être sur la suggestion de sa femme, Charlotte de la Trémouille, intéressée à échapper à l'accusation d'une intrigue.

Bras droit de Henry de Navarre, il en fut amèrement pleuré, bien qu'il fût quelquefois pour lui un rival incommode.

(1) François de Jobert, sieur de Barrault, sénéchal de Bazas. Il était en grande correspondance avec le maréchal de Matignon, comme nous l'avons dit, page 131.

(2) Est-ce Jean-Louis de la Rochefoucauld, comte de Randan, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur d'Auvergne, et capitaine de Cent Hommes d'Armes des Ordonnances, mort le 10 mars 1590?

Ou bien est-ce François, comte de la Rochefoucauld, colonel du régiment du Roi de Navarre, tué au siége de Saint-Yriers-la-Perche en Limousin, le 15 mars 1591, « un brave seigneur et très-homme de bien, » suivant Brantôme, et qui fut grand-père de l'auteur des *Maximes?*

C'est ce qu'il est impossible de dire bien nettement, faute de plus de détails dans la lettre.

part de mes papiers et hardes leur sōt demurees. Nous ne uismes pas mōsieur le prince. Il s'est perdu cinquānte tāt de sacs. Pour mōsieur le cōte de Thorigny, un' euiere d'ariant et quelques hardes de peu (1). Il a destourné son chemin en poste pour aller uoir les dames esplorees à Mōtresor (2), ou sont les cors dės deus freres et de la grand-mere, et nous reprint hier en cette ville, dou nous partons presātemāt. Lę uoïage de Normādie est remis. Le Roy a despesché messieurs de Bellieure et de la Guiche (3) vers mōsieur de Guise (4)

(1) Odet de Matignon, comte de Thorigny, fils aîné du maréchal, mourut le 7 août 1595, à l'âge de trente-six ans. Il s'était acquis par sa valeur et par son esprit une réputation si brillante qu'il passait pour devoir aller plus loin que son père. Il était lieutenant général dans la Normandie. Il avait un frère, nommé Charles, qui fut aussi un homme d'infiniment d'esprit, grand hâbleur, qui, suivant l'expression reçue alors, « galopait » volontiers de brocards et de chansons les ridicules du temps. Il s'est plus tard rendu fameux par une excellente plaisanterie contre le père Coton. Nous verrons cela en son temps.

(2) Montrésor, petite ville près de Blois, sur l'Indrais, à peu de distance de Loches, et qui fut érigée en comté en faveur du puiné de la famille de Bourdeille.

(3) Philibert de la Guiche, seigneur de la Guiche et de Chaumont, favori de Henry III, puis de Henri IV, grand maître de l'artillerie en 1578, conseiller d'État, gouverneur de Lyon, du Lyonnais, du Beaujolais et du Forez. Né vers 1540, mort en 1607. C'est lui qui commandait à Mâcon lors de la Saint-Barthélemy, et il fut du petit nombre de ceux qui, désobéissant aux ordres de la Cour, se refusèrent à opérer le massacre des Huguenots dans leur gouvernement.

(4) Le *Balafré* était alors à Nancy.

pour le semondre de venir à la court. Nous y serons judi.

» Vostre tres hũble sũitur,

» Mõtaigne. »

D'Orléans, ce 16 feur. au matin (1588).

En résumé, quelle qu'ait été l'odyssée de cette lettre de Montaigne, elle est incontestablement authentique, si tous les caractères de l'authenticité, si tous les points de repère ne fournissent pas de vaines démonstrations. J'ajouterai ensuite, toute discussion paléographique écartée, que la lettre est intéressante; elle rappelle un événement arrivé à l'auteur des *Essais*, et dont il parle au livre III, dans son chapitre de la *Physionomie*. Comme il s'acheminait par pays étrangement chatouilleux, il ne fut pas sitôt éventé que trois ou quatre cavalcades lui coururent sus. Quinze ou vingt gentilshommes (en ces temps de troubles, les gentilshommes détroussaient les passants, par les grandes routes et dans les forêts : l'usage était passé en justice), des gentilshommes masqués, le chargèrent, suivis d'une ondée d'argoulets, autrement dits arquebusiers. Dans l'épais d'une forêt voisine, il est démonté, dévalisé; ses

coffres sont fouillés, sa boîte est prise; chevaux et équipages sont dispersés à nouveaux maîtres. Or, on était en un temps de trêve, dont il avait eu beau se prévaloir. Les uns voulaient le tuer, tous le voulaient mettre à forte rançon. Enfin, ils avaient emporté les dépouilles, lui laissant la vie et la liberté, quand tout à coup le chef se ravisant revient à lui avec douees paroles, fait rechercher les hardes dans sa troupe, jusques à sa boîte, et les lui rend. Quoi donc avait opéré ce revirement soudain? Sa tenue, son calme de physionomie, la liberté et fermeté de son langage. Dans la lettre, la mise en scène est la même: nous avons la forêt, les hardes dévalisées par un parti politique; nous avons la boîte enlevée; seulement le dénoûment diffère totalement, et le *ligueu* de la lettre (on disait ligueux pour ligueur) ne se montre pas aussi courtois : il garde ce qu'il a pris, et la plupart des papiers et des hardes lui demeurent, bien que la prise soit jugée injuste par M. le Prince. Cette intervention de M. le Prince donne à penser que le gentilhomme de grand chemin était Huguenot : comment expliquer alors que la lettre l'appelle ligueu? Ce mot, sous la plume de Mon-

taigne, serait-il ici un mot générique pour désigner tout partisan soulevé contre l'autorité du Roi? Quant à M. de Thorigny, aussi dévalisé par des gentils-hommes, qui pouvaient bien n'être que des reistres débandés, il se rendait à Monségur, lieu de la sépulture des *deux frères,* Anne et Claude de Joyeuse, ses parents, tués à Coutras. La mort des deux frères avait plongé dans le deuil leur mère, Marie de Batarnay, et la femme d'Anne, Marguerite de Lorraine; c'est en faveur de *ces dames esplorées* qu'il s'étoit détourné de sa route, pour leur porter des consolations (1).

QUATORZIÈME LETTRE.

Au Roy Henry IV (2).

« SIRE,

» C'est estre au dessus du pois et de la foule de vos grans et importantes affaires que de uous sçauoir prester et desmettre aus petits a leur tour, suiuant le de-

(1) Voir page 53 des *Recherches sur Montaigne; documents inédits, recueillis et publiés par le* Dr J. F. PAYEN, no 4; Techener, 1856.

(2) Pièce trouvée en 1850, par M. Jubinal, dans la *Collection Dupuy;* Bibliothèque impériale. Elle est reproduite ici avec les accents et les majuscules employés par Montaigne. La ponctuation est ajoutée en partie.

uoir de uostre authorité royalle qui uous expose a toute heure a toute sorte et degré d'homes et d'occupations. Toutesfois ce que uostre maiesté a deigné considerer mes lettres et y comander responce, i'eime mieus le deuoir a la benignité qu'a la vigur de son ame. J'ay de tout temps regardé en uous cette mesme fortune ou uous estes, et uous peut souuenir que lors mesme qu'il m'en faloit confesser a mon curé, ie ne laissois de uoir aucunemant de bon euil vos succez. a presant, aueq plus de raison et de liberté, ie les embrasse de pleine affection. Ils vous seruent la par effaict : mais ils ne vous seruent pas moins icy par reputation. Le retentissement porte autant que le coup. Nous ne saurions tirer de la iustice de uostre cause des argumans si fors a meintenir ou reduire vos subietz come nous fesons des nouuelles de la prosperité de uos entreprises ; et puis assurer uostre maiesté que les changemans nouveaus qu'elle uoit par deça a son aduantage, son heureuse issue de Diepe, y a bien a point secondé le franc zelle et merueilleuse prudance de monsieur le mareschal de Matignon, duquel ie me fois accroire que uous ne receués pas iournellement tant de bons et seignalez seruices sans vous souuenir de mes assurances et esperances. J'atans de ce prochein este non tant les fruits a nourrir come ceus de nostre commune tranquillité, et qu'il passera sur uos affaires aueq mesme tenur de bon heur, faisant euanouir, come les precedantes, tant de grandes promesses de quoi uos aduerseres nourri-

sent la volanté de leurs homes. Les inclinations des peuples se manient à ondees (1). Si la pente est une fois prinse à vostre faueur, elle l'emportera de son propre branle iusques au bout (2). J'eusse bien desire que le guein particulier des soldats de vostre armee et le besouin de les contanter ne uous eut desrobe, nomeement en cette uille principale, la belle recomandation d'auoir treté uos subietz mutins, en pleine victoire, aveq plus de solagement que ne font leurs protecturs, et qu'a la différance d'un credit passagier et usurpé, vous eussies montré quils estoient uostres par une protection paternelle et uraiment royalle. A conduire tels affaires que ceus que vous aues en main, il se faut seruir de uoies non communes. Si s'est-il tousiours ueu qu'on les conquestes par leur grandur et difficulté ne se pouuoient bonemant parfaire par armes et par force. Elles ont esté parfaictes par clemance et magnificence : excellans leurres a attirer les homes, specialement vers le iuste et legitime parti. S'il y eschoit rigur (3) et chastiemant, il doit estre remis apres la possession de la

(1) M. Jubinal transcrit *se mainent* à ondées; M. Payen, *se manient*; M. Payen a raison : il y a bien nettement « manient » dans l'original, et Montaigne, s'il eût voulu écrire mènent, eût écrit *meinent*, ce qu'il n'a pas fait.

(2) Cette expression se retrouve dans les *Essais*, livre II, chap. IX, « qui se nourrit et s'exaspère de son propre bransle. »

Ce mot est resté fort usité jusqu'au siècle de Louis XIV. Dormir au branle de la roue de la fortune était de ce temps-là.

(3) Ici la conjonction *et*, écrite une première fois, est effacée.

maistrise. Vn grand conquerur du temp passé se vante d'auoir done autant d'occasion à ses enemis subjuguez de l'eimer qu'a ses amis. Et icy nous sentons desia quelqu'effaict de bon prognostique de l'impression que reçoiuent uos uilles desuoiees par la comparaison de leur rude tretemant a celluy des uilles qui sont sous uostre obeissance. Desirant à uostre maiesté une felicité plus presante et moins hasardeuse, et qu'elle soit plustost cherie que creinte de ses peuples (1) et tenant son bien necesseremant atahé (2) au leur. ie me reiouis que ce mesme auancemant qu'elle faict vers la victoire l'auance aussi uers des conditions de paix plus faciles. Sire, uostre lettre du dernier de nouambre nest uenue a moi qu'asture et au dela du terme qu'il uous plaisoit me prescrire de uostre seiour à Tours. Je reçois a grace singuliere qu'ell' aie deigné me faire sentir qu'elle pranderoit à gré de me uoir/ personne si inutille, mais siene plus par affection encore que par deuoir. Ell' a tres louablement rangé ses formes externes à la hautur de sa nouuelle fortune; mais la debonaireté et facilité de ses humeurs internes, elle faict autant louablemant de ne les changer. Il luy a pleu auoir respet non sulement à mon eage, mais a mon desir aussi de m'apeler en lieu ou elle fut un peu en repos de ses

(1) « Quand ie pourrois me faire craindre, i'aimerois mieulx me faire aimer. » (*Essais.*)

(2) Attaché. Absence de la lettre *c* par *lapsus*.

laborieuses agitations : Sera-ce pas bientost à Paris, Sire, et y ara il moiens n'y sante que ie n'estande pour m'y randre?

» Votre tres hũble et tres obeissãt
» seruitur et subiet,

» MÕTAIGNE. »

Montaigne (1), le 18 de janu. (1590).

Avec cette suscription, de main de secrétaire :

Au Roy.

Là mort du prince de Condé, en 1588, avait laissé au Roi de Navarre tout le poids de la conduite de son parti, et, à cette même époque, les fougues séditieuses des Parisiens avaient fait de Henry III un Roi sans capitale. Chassé de la grande ville, il s'enfuit à Blois, rassembla les États généraux, et, sanguinaire par peur, il souilla le palais du meurtre de Henry de Guise; et devant les emportements de la Ligue et les fureurs de Paris, qui ne connurent plus de mesure, il se vit forcé d'invoquer le secours de ce Roi de Navarre, qu'il avait, à l'exemple du

(1) Cette indication du château de *Montaigne* est sans abréviation, tandis que la signature a son abréviation accoutumée.

Pape, exclu de sa succession. Les négociations de Du Plessis-Mornay amenèrent entre le Roi de France et le Roi de Navarre une trêve d'une année, conclue le 3 avril 1589. Le 21, Bourbon avait passé la Loire à Saumur, avec son armée, et le 30, repassant la rivière à Tours, suivi d'une partie de ses troupes, il avait avec Henry III, à ce château du Plessis-lez-Tours, rendu célèbre par les souvenirs de Louis XI, une entrevue dont le résultat devait être un coup fatal porté à la Ligue. Enfin, le mois était à peine expiré, qu'il marchait sur Paris avec les armées royales réunies. Henry III s'établit à Saint-Cloud, le Roi de Navarre à Meudon, et le premier assaut à Paris fut livré. C'est à ce moment, le 1er août 1589, que le Jacobin Jacques Clément, admis devant le Roi de France, le frappa d'un coup de couteau dans le ventre, dont il mourut le lendemain. Si ce moine frénétique n'eût été tué sur le coup par les gardes, l'histoire saurait sur les causes immédiates du crime des choses qu'on n'a pu que présumer et pressentir. Malheureux Roi, dernier prince légitime d'une race qui avait commencé à régner en 1328, sa succession était disputée, lui vivant et

bien portant; c'est à ses dépens que ses rivaux se faisaient la guerre, et il ne régnait plus quand il tomba, et quand, en expirant, il désigna Henry IV pour son successeur!

Cependant le duc de Nemours venait avec de nouvelles forces pour joindre le duc de Mayenne. Le duc de Lorraine se mettait aussi en marche. La partie devenait trop inégale : Henry leva le siége de Paris et passa en Picardie. Chemin faisant il investit et occupa quelques petites places, s'empara de la personne de son oncle le cardinal de Bourbon, que, le 7 août, la Ligue avait proclamé Roi de France, et le 24 août il entra, à la tête de sept mille hommes, en Normandie, où l'appelait la fidélité des Dieppois. Mais le duc de Mayenne arrive avec le gros de son armée, l'enserre, l'assiége dans la ville, l'accule à la mer, et ne lui laisse d'autre ressource que de s'y jeter, à moins que le secours anglais qu'il attend ne le vienne joindre, avec les troupes de Picardie et de Champagne détachées de son armée, et qu'il a rappelées. Fortifié auprès de Dieppe, à l'extrémité du pays de Caux, il attend avec constance et de pied ferme le premier choc de l'ennemi.

Mais la lenteur de Mayenne lui fait perdre ses avantages; il s'achemine pas à pas, et n'apparaît devant le camp royal qu'au milieu de septembre. Le 6 octobre il y était encore, livrant des assauts meurtriers, mais sans résultats; faisant des efforts inouïs à cette journée d'Arques, plus fameuse que décisive, et où le Roi se conduisit en soldat et en général : ferme, vigoureux, actif, partout présent, ou bien retiré, frémissant comme un lion, dans ses lignes, ou tombant comme un foudre sur les fuyards.

Ce fut alors que la Ligue, qui disposait de forces trois fois plus grandes que les siennes, se crut triomphante. On avait pris par trahison des drapeaux sur l'armée du Roi (1) : on les promena dans Paris; la duchesse de Montpensier, l'ennemie personnelle et acharnée de Henry IV, en fit exécuter de pareils pour multiplier aux yeux du peuple les signes d'une

(1) Il y avait des lansquenets étrangers dans les deux armées. Ceux de la Ligue, feignant un jour de fraterniser avec leurs compatriotes, à l'attaque d'un poste où ils étaient seuls en présence, s'étaient approchés, les armes basses, comme pour se rendre. Une fois presque mêlés, les traîtres changent de rôle, assaillent et enlèvent trois drapeaux.

prétendue victoire. Par toute la France Mayenne faisait proclamer qu'il tenait le Roi de Navarre (c'est encore le nom qu'il lui donnait), que ce prince ne pouvait lui échapper. Déjà l'on se distribuait les places du gouvernement, déjà le bruit courait qu'il était pris et qu'on l'amenait à Paris en triomphe, *lié et garrotté;* jusque-là même que des dames avaient loué des fenêtres dans la rue Saint-Denis pour le voir passer. Mais tandis qu'on les amusait de ces vaines illusions, on apprend soudain qu'à la faveur d'un renfort de quatre mille hommes, reçu d'Élisabeth d'Angleterre, il s'est dégagé, il a repris l'offensive et marche droit sur Paris. C'est ce que Montaigne appelle l'*heureuse issue de Dièpe.* Il y a dans une oraison funèbre de Henry le Grand par l'évêque d'Aire, Philippe de Coespéan, ce passage, qui n'est pas sans éloquence parce qu'il a le mérite et tout l'accent de la vérité :

« Ses ennemis délibèrent de la guerre, il tonne à la porte de leur conseil. On le croit assiégé dans une petite ville, il désole en ce même instant, et à cinquante lieues de là, la plus grande de ce royaume. On se promet qu'il est sur le point de

faire voile pour se sauver en Angleterre, il se met en peine de sauver ceux qui croyaient l'avoir perdu. »

Cependant, renforcé des douze mille fantassins et des deux mille chevaux qu'il a rappelés, et que lui ont ramenés le comte de Soissons, le duc de Longueville et le maréchal d'Aumont, Henry IV est devant Paris, dont il emporte d'assaut tous les faubourgs de la rive gauche, le 1er novembre 1589. Mayenne se hâte, autant qu'il se peut hâter, pour faire lever le siége. Le Roi lui offre vainement la bataille, et devant le nombre il se retire vers Tours. Le 21 du même mois, l'assemblée des États de cette ville proclame sa royauté, tandis que le Parlement du Languedoc le déclare déchu de la succession au trône de France, et que le Parlement de Bordeaux, travaillé par la Ligue et par l'Espagne, est sur le point de suivre cet exemple. Heureusement que Matignon, avec « son franc zèle et sa merveilleuse prudence », sait maintenir l'équilibre entre les partis en Guyenne, et conserver au Roi cette belle province. D'un côté, le Parlement de Paris, présidé par Brisson, entérine un arrêt qui reconnaît pour

Roi ce Charles X prisonnier du Roi légitime, son neveu, et pour lieutenant général du royaume le duc de Mayenne. De l'autre côté, le Parlement de Tours, sous l'autorité de Henry IV, casse et annule toutes les dispositions promulguées. L'arrêt de Paris fait-il écho en quelque Parlement de province, aussitôt un arrêt du Parlement royal de Tours y répond. La Ligue, agitée par la multiplicité des intérêts, par la rivalité des ambitions et les tiraillements d'un trop grand nombre de chefs, cherche à s'appuyer sur l'autorité du Pape et sur les armes de l'Espagne. Tous les jours les difficultés se compliquent.

L'année 1590 voit apparaître un légat *à latere*, plus ultramontain que le Pape lui-même, le cardinal Caëtano, qui, parti avec des instructions de neutralité, peut-être avec des instructions secrètes du contraire, prend violemment parti pour la Ligue, intrigue, attise le feu au lieu de concilier, et fait rendre par la Sorbonne un décret pour défendre de se rapprocher du Roi, se fît-il catholique.

Mais l'excommunié a pour lui le Dieu des armées et poursuit ses conquêtes. En sept mois,

Vendôme, Séez, Argentan, le Mans, Alençon, Falaise, Lisieux, Verneuil, Domfront, Pont-Audemer, Honfleur, tombent en son pouvoir, et Meulan, assiégé par le duc de Mayenne, est délivré. L'Espagnol se hâte, et ses troupes fraîches, sous les ordres du comte d'Egmont, accourent se joindre à Mayenne. Le Roi assied son camp entre Anet et Ivry, près de Dreux. Ce n'est plus aujourd'hui cette piteuse situation de l'héritier d'un grand empire, acculé avec une poignée de fidèles, dans le premier mois de son règne, à l'une des limites de ses États disputés, et n'ayant derrière soi d'autre retraite que l'Océan : c'est un vrai champ ouvert à deux armées en présence. Il est vrai que Henry ne s'est point assuré de retraite; on le lui signale : « Point d'autre retraite, s'écrie-t-il, que le champ de bataille. » Il sent bien, et ne saurait s'en dédire, qu'il lui faut forcer la fortune, que le moment est venu où la question doit se dénouer par la victoire. L'argent lui manque; tout à l'heure il ne pourrait plus maintenir ses soldats en corps d'armée. Sa seule ressource, et jusque-là infaillible, est de leur offrir les joies du combat.

Quant à Mayenne, tout vaillant qu'il soit, il ne peut avoir le même élan. Dans son parti, la jalousie des chefs, qui ne songent qu'à se ruiner les uns les autres, le tient en garde et en échec. Il redoute de livrer sa fortune aux hasards d'un engagement décisif. Autour de lui, des troupes de langues et d'intérêts divers. Devant lui, un héros plein de ressources, infatigable, qui est partout, qui voit tout, se multiplie comme une légion pour commander avec l'aisance et le calme du cabinet, et agir avec l'ardeur du soldat; une armée, petite en nombre, grande en courage, qui veut vaincre et qui sait mourir. Mais les Seize se récrient contre le chef de la Ligue et accusent ses lenteurs; mais Egmont le violente par ses bravades. Ce ne sera donc pas un simple choc comme à Arques, ce sera une bataille sérieuse et décisive.

Cette bataille est livrée le 14 mars, et Henry IV gagne, dans la plaine d'Ivry, une des plus complètes victoires qu'il pût remporter pour affermir sur sa tête la couronne de France. Le comte d'Egmont est tué, Mayenne est en fuite; des seize mille

hommes qu'il commandait, à peine s'en sauve-t-il quatre mille. Du sein du carnage, on entendait partir un cri du Roi : « *Sauve les Français, main basse sur l'étranger.* » Et les Français furent épargnés; mais les reîtres, dont la trahison avait failli le perdre dans la journée d'Arques, sont passés au fil de l'épée.

C'était une brillante victoire, mais qui ne lui livrait pas encore Paris. La terreur y avait été grande à la nouvelle de la défaite de Mayenne, et peut-être, si le Roi se fût présenté devant les portes au premier moment de la panique, eût-il réussi à s'en emparer. Mais les Seize soutinrent le peuple par des mensonges, et la sœur des Guise, la duchesse douairière de Montpensier, fit courir le bruit qu'il était mort. On gagna du temps, et le cœur du Parisien se releva. Henry n'avait quitté le champ de bataille que pour se remettre en campagne : il prit Lagny, Provins, Montereau et Melun; puis, les yeux et le cœur toujours tournés vers la grande ville, pour laquelle il se sentait une violente passion, il y marcha de nouveau, se plaignant, dans sa langue gauloise et cavalière, « de n'avoir pu que

baiser cette belle maîtresse sans lui mettre la main au sein. » Cette maîtresse était rebelle, et ne devait se rendre à lui qu'après bien des attaques. Trois fois en effet il l'assiégea, et trois fois il fut obligé de se retirer devant ses résistances frénétiques et ses dédains. Et cependant il était Roi de France, puisque le fer régicide d'un moine jacobin avait éteint la dynastie des Valois.

Mais jusqu'au jour où de nouveaux secours de l'Espagne allaient lui arracher sa proie, quatre mortels mois devaient s'écouler. Si loin de la belle Corisande, il ne pouvait lui porter, comme après Coutras, les trophées de sa victoire. C'était le cas de redevenir amoureux : il n'y manqua pas. A la Roche-Guyon, il mit, par distraction, le siége en règle devant une belle dame du lieu, qui fit bonne contenance comme Paris, et jeta son blason entre elle et une couronne. Force fut au Roi d'aller au couvent chercher les indulgences d'une sainte fille de bonne maison, Marie de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, qui, fermement fidèle au milieu des fidélités chancelantes et des calculs de l'égoïsme et des partis, lui fut de douce consolation pendant

que les armes royalistes échouaient devant la ville rebelle, bien qu'affamée.

Pendant ces distractions sous le harnois, il rôdait autour des remparts, ébranlant les portes, attaquant les faubourgs, donnant la chasse aux habitants que la famine poussait au dehors, et se prenant de pitié pour ses sujets révoltés. Mais il fallut enfin céder la place au duc de Parme, et une troisième fois lever le siége. En vain son activité trouva-t-elle ailleurs à s'exercer; en vain il s'agrandit dans la province, il rongeait son frein en sentant avec amertume que son casque n'était guère qu'une couronne d'épines; qu'une petite cour établie dans la jolie ville de Mantes n'était que le simulacre d'une cour du Louvre; que le Parlement de Tours n'était que l'ombre du palais de justice de Paris. En dépit de tous ses efforts, il le fallait bien reconnaître, ses affaires n'avançaient pas, et deux fois la vie d'un homme se serait usée à conquérir de la sorte, pied à pied, commune à commune, toute la carte de France. Tant de luttes et de guerres étaient venues se briser contre une pierre d'éternel achoppement :

la question de religion. Paris, obstiné, n'ouvrait pas ses portes. En un mot, les conditions extrêmes du succès étaient dans une abjuration. Ses amis catholiques l'imploraient; Sully lui-même, le franc calviniste, y voyait la fin des troubles, une sage mesure de politique, un sacrifice à l'amour du pays. Souvent le Roi avait été sommé, la dague à la gorge, de changer de religion. Quand on a cessé de le sommer, il s'interroge, et ne se sent plus que les sentiments d'un huguenot tiède et chancelant. Sept années de champs de bataille avaient émoussé, consumé ce qu'il pouvait lui rester de respect humain devant ses coreligionnaires. De guerre lasse, il écouta les instructions d'un prêtre, et, le 25 juillet 1593, il fit ce qu'il appelait « le saut périlleux »: il ouït la messe à Saint-Denis.

Paris cependant, Paris fanatisé, continuait sa résistance. Encore huit mois, et sacré à Chartres, faute de Reims, le Roi se ménageait des intelligences dans la place; la Ligue s'éteignait d'impuissance; les rebelles, fatigués, hâves, épuisés, mettaient bas les armes et ne trouvaient plus que des murmures stériles, quand enfin, par surprise et comme furti-

vement, de connivence avec les officiers et le gouverneur, le Roi entra sans bruit dans la ville, à la première aube du jour, le 22 mars 1594. De combien de malheurs n'avait pas été déchirée la France, depuis la conjuration d'Amboise, en 1560, jusqu'à cette reddition de Paris au Roi Henry IV! Ce bon et grand prince prit alors le royaume en un état presque désespéré, et en seize ans de sage administration dont il fut la tête et Sully le bras, il en releva la grandeur. Mais une cruelle destinée l'attendait : lui qui avait eu presque toute sa vie le spectacle de la guerre civile, qui tant de fois avait senti le poignard s'approcher de son cœur, qui tant de fois s'était vu forcé d'acheter ceux qu'il avait vaincus, il lui fallut subir encore la douleur des conspirations, les représailles de maîtresses dédaignées, les jalousies féroces de sa seconde Reine, pour tomber un jour sous les coups d'un fanatique!

Montaigne ne vécut pas assez pour avoir à pleurer sur cette fin tragique; il n'eut pas non plus ce bonheur de voir Henry IV, après tant de traverses, installé dans son Louvre. Tous ses instincts l'avaient toujours porté vers ce prince, et lors même qu'il lui

en fallait, comme il le dit, *se confesser à son curé, il ne laissait de voir de bon œil ses succès*. Montaigne lui avait écrit; le Roi, qui l'affectionnait, lui avait répondu le 30 novembre 1589, et l'avait invité à le venir voir à Tours. Telle avait été l'origine de la belle épître de Montaigne qu'on vient de lire. Le grand écrivain des *Essais* n'était homme à rien demander, mais il aimait le Roi, et Paris avait toujours eu ses prédilections. Paris est le dernier mot de sa lettre.

« Ie ne me mutine iamais tant contre la France, dit-il en ses *Essais*, que ie ne regarde Paris de bon œil : elle a mon cœur dez mon enfance : et m'en est aduenu, comme des choses excellentes; plus i'ay veu, despuis, d'autres villes, belles, plus la beauté de cette-cy peult et gaigne sur mon affection : ie l'aime pour elle-mesme, et plus en son estre seul, que rechargee de pompe estrangiere : ie l'aime tendrement, iusques à ses verruës et a ses taches : ie ne suis François que par cette grande cité, grande en peuples, grande en felicité de son assiette; mais surtout grande et incomparable en varieté, et diversité de commodité;

la gloire de la France, et l'un des plus nobles ornemens du monde. »

Montaigne répond en sujet respectueux ; mais sa réponse, où il invoque son âge, n'est pas une formelle promesse. Le Roi réplique en le chargeant d'une mission de confiance auprès de Matignon, et Montaigne écrit sur-le-champ la lettre qui va suivre, et qu'une fièvre très-violente l'empêche d'écrire de sa main. Il a exécuté, autant qu'il a été en lui, les ordres du Roi auprès de Matignon; il en rend compte. Nul doute que le Roi n'ait touché la question de quelque don d'argent, ou bien qu'il n'ait offert au philosophe quelque poste à riches émoluments. Montaigne répond avec toute la dignité de son âme : il est aussi riche qu'il se souhaite. L'*aurea mediocritas* suffit à ses désirs. Voici cette lettre, la dernière que nous ayons à donner de Montaigne :

QUINZIÈME LETTRE.

Au Roi Henry IV (1).

« SIRE,

« Celle quil a pleu a vostre majesté mescrire du vintiesme de juillet ne ma esté rendue que ce matin,

(1) Trouvée par M. Antonin Macé au tome LXI, folio 102, de la collection Dupuy, et publiée par lui dans le *Journal de l'instruction*

et ma trouué engagé en vne fiebure tierce tres violente, populaire en ce pays despuis le mois passé. Sire, je prens à tres grand honneur de receuoir vos commandemens et nay poinct failly descrire a monsieur le mareschal de Matignon, trois fois bien expressement, la deliberation et obligation enquoy jestois de laler trouuer, et jusques a luy marquer la route que je prendrois pour laler joindre en seureté, sil le trouuoit bon. A quoy nayant heu aucune responce, jestime quil a consideré pour moy la longueur et hazard des chemins. Sire, vostre majesté me fera, sil luy plaist, ceste grace de croyre que je ne plaindray jamais ma bource aus occasions ausquelles je ne voudrois espargner ma vie. Je nay jamais receu nul payement des pas que jay employés a leur seruice desquels vostre majesté a heu en partie cognoissance. Ce que jay faict pour ses predesseseurs, je le feray encores beaucoup plus volontiers pour elle. Je suis Sire aussy riche que je me souhaite. Quand jauray espuisé ma bource aupres de vostre majesté a Paris, je prendray la hardiesse de le luy dire, et lors sy elle mestime digne de me tenir plus long temps

---

publique. Dans cette lettre, la signature seule est de la main de Montaigne. M. le D[r] Payen, dans ses *Documents inédits ou peu connus sur Montaigne*, publiés en 1847, a fait de cette lettre un examen très-ingénieux et très-sensé. Il a contesté quelques assertions mises en avant par M. Macé, tout en lui rendant pleine et entière justice sur sa précieuse découverte, dont on ne saurait trop le féliciter. De pareilles fortunes n'arrivent qu'à ceux qui savent.

a sa suitte, elle en aura meilleur marché que du moindre de ses officiers.

» Sire,

» Je suplie dieu pour vostre prosperité et santé.

» Vostre tres hũble et tres obeissã
» seruitur et subiet.

» Mõtaigne. »

De Montaigne, ce second de septembre (1590).

Je m'arrête sur le parfum de cette noble lettre de Montaigne. Que dire encore de ce grand cœur, qui vient d'y donner une marque de plus de sa merveilleuse nature? Son livre, en nous promenant à travers lui-même, nous fait faire ce voyage dont parle saint Augustin avant sa conversion, ce voyage à travers toutes les créatures et œuvres de Dieu, au terme duquel est son âme, l'âme humaine. Homme public, il s'est montré l'esclave de son devoir, jamais de ses affections. Trempé comme les grandes natures d'élite des meilleurs siècles, moulé au patron d'autres hommes que ceux de son temps, il ne se plaint pas, il laisse dire, il laisse faire, il ne se passionne point; il ne s'abandonne pas si

profondément ni si entier à un parti qu'il lui aliène son jugement.

« Les guerres civiles, dit-il, ont cela de pire que les autres guerres, de nous mettre chascun en eschauguette (1).... »

« Ie me suis couché mille fois chez moy, imaginant qu'on me trahiroit et assommeroit cette nuit-là, composant auecques la fortune, que ce feust sans effroy et sans langueur : et me suis escrié aprez mon patenostre :

Impius hæc tam culta novalia miles habebit (2) !

Quel remède? C'est le lieu de ma naissance et de la pluspart de mes ancestres : ils y ont mis leur affection et leur nom. »

Et cependant il reste calme, et ce calme est le fruit d'une raison supérieure, de la suprême paix de l'âme, non de l'indifférence. On dirait qu'il a toujours présent à la mémoire ce beau mot de Lucain :

. . . . . Pacem summa tenent.

(1) « L'eschauguette, suivant Nicot, est la tourelle où est assise la guette, » c'est-à-dire la vigie, la sentinelle, le veilleur de nuit faisant le guet.

(2) Virgil. *Ecl.*, I, 71.

A travers tous les bouleversements de la transformation sociale, n'est-ce pas un spectacle intéressant, touchant même, que l'attitude stoïque de ce sage qui possède un des génies les plus rares de l'humanité, le génie de la modération et de l'abnégation? Ce Montaigne, qui voulait que les classes de l'enfance fussent « jonchées de fleurs et de feuillees, plustost que de tronçons d'osiers sanglants »; qui aurait voulu « y faire pourtraire la Ioye, l'Alaigresse, et Flora et les Graces, comme feist en son eschole le philosophe Speusippus (1) »; Montaigne, qui à coup sûr n'eût pas été en arrière de la souriante bienveillance d'Anaxagore demandant pour tous honneurs à rendre à sa cendre : « que, le jour de sa mort, on donnât congé aux écoliers (2); » cet homme si aimant et si doux n'a pas montré moins de douceur, de mansuétude, de calme et de constance au milieu des remuements et des convulsions

(1) Diogène Laerce, IV. I. C.

(2) *Id.*, livre II, n° 14.

Anaxagore de Clazomène, en Ionie, mourut à Lampsaque, et ce furent les principaux de cette ville qui le visitèrent un peu avant qu'il mourût et lui demandèrent quels honneurs il voulait qu'on lui rendît. L'usage du congé, à l'anniversaire de sa mort, se perpétua, et durait encore au temps de Diogène Laërce.

civiles dont tous les partis l'ont rendu tant de fois victime. C'est ici une redite, mais on ne saurait trop le redire. Philosophe pour lui-même, il n'en était que plus sensible pour les autres. Dans son chapitre : *De la liberté de conscience,* il a devancé les sévères jugements de la postérité; il a distingué entre les gens de bien qui suivent la religion et la police ancienne du pays, et ceux qui s'en servent de prétexte pour exercer leurs vengeances particulières, ou fournir à leur avarice, ou suivre à tout prix la faveur des princes. La vue du courage d'autrui semble retremper le sien. Il est molesté par la soldatesque; son château est mis à sac : il ne croit pas avoir plus à se plaindre que le pauvre peuple, le vrai peuple, celui-là qui travaille et ne pille pas, qui a si peu et qui perd tout dans les commotions civiles.

« Regardons à terre, dit-il : les pauures gents que nous y veoyons espandus la teste penchante aprez leur besongne, qui ne sçauent ny Aristote, ni Caton, ny exemple, ny precepte; de ceuls-la tire Nature touts les iours des effects de constance et de patience, plus purs et plus roides que ne sont ceuls que nous

estudions si curieusement en l'eschole : combien en veois-ie ordinairement qui mescognoissent la pauvreté; combien qui desirent la mort, ou qui la passent sans alarme et sans affliction! »

« Celuy-là qui fouït mon iardin, il a, ce matin, enterré son pere ou son filz..... ils ne s'alitent que pour mourir.

» Simplex illa et aperta virtus in obscuram et solertem scientiam versa est. » (SENEC. *Epist.* 95.)

FIN.

TABLE ANALYTIQUE.

---

§ Ier.

Le Livre des Essais.

Reproches de JOSEPH SCALIGER à MONTAIGNE, page 1. — Appuyés par DUPUY. — Les plus longs détails sur MONTAIGNE sont les meilleurs. — Son enfance, 2. — Sa résignation philosophique. — Ennemi des pédants, 3. — Il fait de lui-même son étude unique. — Comment il fait ses lectures, 4. — Sa franchise. — Tout lui est sujet à réflexions, 5. — Querelle de ménage, occasion d'un chapitre des *Essais*. — Reproches que fait PASCAL à MONTAIGNE, 6. — Tout PORT-ROYAL lui est contraire d'instinct. — Liberté d'opinion de MONTAIGNE, 8. — Exagérations antisociales des Jansénistes, 9. — Réflexions de MONTAIGNE sur le mariage, opposées aux excès ascétiques du jansénisme, 10. — Rien de plus chrétien que la mère de famille entourée de ses enfants, 11. — Il y a place pour la vertu dans le cloître comme dans le monde, 12. — Aussi bien dans le monde que dans le cloître, 13. — Que les erreurs de PORT-ROYAL ont un côté excusable, 14. — Pensées de grand sens chez les recluses de PORT-ROYAL, qui devinent quelques côtés de la vie pratique. — M. MITTON, 15. — PORT-ROYAL protégé par le souvenir de ses grands hommes, 16. — MONTAIGNE rattache toutes ses idées à l'unique étude de l'homme. Acteur et spectateur, observateur et sujet, il trouve en lui seul l'humanité tout entière, 17. — Il prend le bien et le beau partout où il le trouve, sans s'inquiéter de la diversité des camps, 18. — Sa tolérance universelle. — Non amoureux de la solitude absolue, 19. — En quoi consiste la solitude qu'il aime. — Douceur qu'il trouve dans la société des femmes et dans les joutes de l'esprit, 20. — Sa répugnance pour les affaires. — Il est nommé maire de Bordeaux. — Une fois maire, il montre de l'activité

dans les affaires publiques, 21. — Il n'a point de rêves d'ambition, et ne veut pas s'élever au-dessus de la condition où Dieu l'a fait naître, 22. — Vide de l'ambition et mauvais moyens qu'elle emploie. — Pareil au bon La Fontaine, ondoyant et divers, 23. — Son peu de goût pour les miracles. Il est sceptique sans être pyrrhonien, 24. — Voltaire le défend contre Pascal, 25. — Curiosité de Montaigne. — Le maître d'hôtel du cardinal Caraffa, 26. — Sobriété de Montaigne. — Élève de l'antiquité payenne, 27. — Garde l'esprit français en s'assimilant l'esprit latin. — Sa popularité a été l'œuvre du temps, 28. — Ses détracteurs et ses vengeurs, 29. — Sa supériorité sur son siècle, 30. — Beautés de sa langue, supérieure à celle de ses contemporains, 31. — Montaigne est un sage, 32. — Son portrait physique, 35. — Ses portraits gravés : Thomas de Leu, Ficquet, Saint-Aubin, A. Tardieu, Henriquel-Dupont, 36. — Lettre de M. le docteur Payen sur ces portraits, 37.

§ II.

Le Seizième Siècle. Page 38.

Le Seizième Siècle, la plus tragique époque de toute l'histoire, 40. — Les Hérétiques mis en tuerie réglée, 41. — En est-on plus dévot? — Surnoms donnés aux bourreaux royalistes, 42. — Insolence des Huguenots et leurs doctrines régicides, 43. — Doctrines homicides contre eux. — Les Huguenots ennemis de l'État, 44. — Punition des bourreaux, 45. — La modération de Montaigne lui est imputée à mal. — La réforme prend racine dans la province de Guyenne, 46. — Il reste catholique, 47. — Il reçoit chez lui le Roi de Navarre, 48. — Son penchant pour ce prince, 49. — Quelles sont les vraies causes et les inspirations de la Ligue. — Les Bourbons, les Guise, 50. — Desseins de Catherine de Médicis, 51. — Elle promène en Guyenne son escadron de beautés, 52. — Massacre des Huguenots à Vassy. — Deux massacreurs, 53. — Jacques, baron d'Assier, 54. — Le duc de Montpensier rivalise avec eux d'infamie et d'inhumanité, 55. — Je vous recommande à M. Babelot. Je vous recommande à mon guidon, 56. — La Saint-Barthélemy : fut-elle une perfidie préparée ou un coup d'État subit? 57. — Le Roi de France force le Roi de Navarre à marcher avec les meurtriers des Huguenots, 58. — Quatre années de la vie de Henry de Navarre

qu'il faut taire, pour ne pas avoir à prendre en en parlant le ton de la médisance. — Intolérance du Parlement de Bordeaux, 59. — Remuements, 60. — Le maréchal de Matignon, 61. — Quelle est la vraie diplomatie, 62. — Sanglante injure faite à la Reine de Navarre, 63.

§ III.

Le Roi Henry de Navarre *et* Marguerite de France.

Marguerite de France mariée malgré elle, 64. — Peu disposée à se rendre en Béarn. Son mari se met au large pour le plaisir, 65. — Margot fait apprentissage d'indulgence auprès de son mari, 66. — Lettre du Roi de Navarre à Turenne, 67. — Le Roi de Navarre rêve de s'enfuir et conspire, 68. — Têtes de suppliciés exhumées par deux princesses. — Henry de Navarre et d'Alençon arrêtés, 69. — Henry de Navarre s'évade; ce qu'il laisse à Paris et dont il se soucie le moins, 70. — Difficultés que le Roi de Navarre rencontre en Béarn, 71. — Lettre collective du jeune Roi et de Henry Ier de Condé à Turenne, 72. — Catherine de Médicis prend le plus long en reconduisant Marguerite à son mari, 73. — Railleries du Roi de Navarre à son oncle le cardinal de Bourbon. — Le Roi et la Reine sont réunis, 74. — Avanie calviniste essuyée à Pau par la Reine. — Du Pin, 75. — La Reine Margot établie à Nérac; causes du bon vouloir entre les deux époux, 76. — Le maréchal de Biron trouble la paix. — Lettre du Roi de Navarre au Roi de France, 77. — A Nérac, la Reine s'accommode avec les maîtresses de son mari. Dayelle, Fosseuse, 79. — La Rebours, 80. — Hymne de félicité, 81. — M. de Turenne. M. de Sully prend maîtresse, 82. — Henry III jette la pomme de discorde, 82. — Guerre des amoureux. — Lettre de Henry de Navarre à sa femme, 83. — M. de Lusignan, 85. — Lettre de la Reine de Navarre à Henry III, 86. — Bon accord qui va être troublé, 88. — Encore la Rebours. Railleries de la fécondité des maîtresses contre la stérilité de la femme. — Marguerite en France, 89. — Lettre de Marguerite à son mari, 90. — Le duc d'Anjou, 91. — Rapide roman de sa fortune, 92. — Ses amours avec Élisabeth d'Angleterre, 93. — Rupture du mariage. Mort du prince, 94. — Causes de l'inimitié de Henry III contre sa sœur. — Le Balafré aimé de la Reine, 95. — Une révélation dangereuse, 96. — La Reine part. Modestie de son train, 97. — Grossiers

outrages dont elle est l'objet, 98. — L'opinion tourne en sa faveur, 99. — Une correspondance s'ouvre à ce sujet entre les deux beaux-frères, 100. — HENRY III presse HENRY DE NAVARRE de reprendre sa femme. Libres paroles du ROI DE NAVARRE sur la forme des instances du Roi, 101. — D'AUBIGNÉ envoyé à HENRY III, 102. — Autres ambassadeurs, 103. — Attentats nouveaux de la soldatesque catholique, 104. — Les villes de sûreté ne sont pas restituées aux Huguenots. Lettre du ROI DE NAVARRE à MATIGNON sur ce sujet, 105. — On en vient aux violences ouvertes. Lettre de DU PLESSIS-MORNAY à MONTAIGNE, 106. — Le ROI DE NAVARRE use de la force pour ressaisir son bien, 108. — Seconde lettre de DU PLESSIS-MORNAY à MONTAIGNE. — Ce que c'était que le *pour à la craie,* 109. — Représailles de MATIGNON, 111. — Troisième lettre de DU PLESSIS à MONTAIGNE. M. DE PRESSAC, 112. — L'affaire de la REINE continue. HENRY DE NAVARRE demande des secours en Allemagne. PHILIPPE II. Quatrième lettre de DU PLESSIS à MONTAIGNE, 114. — Encore l'affaire de la REINE. Cinquième lettre de DU PLESSIS à MONTAIGNE, 116. — Dernières conditions faites par le BÉARNAIS, 117. — Dangers que court le ROI DE NAVARRE, 118. — Lettre de MARGUERITE à son mari, 119.

§ IV.

Signes du temps. Nouvelles de cour et de guerre.

HENRY DE NAVARRE devenu l'héritier présomptif de la couronne de France par la mort du DUC D'ANJOU. — HENRY III, 120. — Année 1585. La LIGUE éclate. — Son origine, 121. — La LIGUE forte de la faiblesse du ROI, 122. — GUERRE DES TROIS HENRYS, 123. — Lettre de LANSSAC fils à MATIGNON. Protestations de loyalisme, 124 et 307. — BOURG-SUR-MER, 125. — Autre lettre de GUY DE LANSSAC, 126. — Lettre de sa femme, 127. — Sur RAFFIN POTON, père de madame de Lanssac, 307, aux Rectifications. — Rendez-vous donné par le ROI DE NAVARRE au VICOMTE D'AUBETERRE, et lettre de ce dernier à MATIGNON, 129. — Correspondances du maréchal DE MATIGNON dans les archives de Monaco, 130. — Première lettre de M. DU HAILLAN à MATIGNON, 133. — ANNE DE JOYEUSE. — Disgrâce de M. D'O. — M. DE VILLEQUIER qui tue sa femme, 134 et 135. — M. DE ROISSY, 136. — M. DE CHEVERNY. Le DUC D'ÉPERNON, 137. — Le CARDINAL DE BIRAGUE. — La nuit de LA SAINT-

Barthélemy. Qui a tiré sur Coligny? 138. — Le comte de Chasteauvillain, 139. — Dom Antonio de Portugal, 140. — Le comte du Bouchage, 141 et 142. — Strozzi, 142. — La dynastie des Lorrains pullule. — Le duc Casimir. — Jeanne d'Albret, 143. — Projets de mariage entre le duc d'Alençon et la Reine d'Angleterre. — Henry III et ses mignons, 144. — Il les chérit et caresse, et les orne de bijoux en public. — Son costume de femme, 145. — Ses momeries de pénitence. — Profusions. — Étiquette anglaise qu'il veut introduire, 146. — On exécute à la rigueur les lois somptuaires. — Seconde lettre de Du Haillan, 147. — Règlements intérieurs de cour. — Nominations dans l'ordre du Saint-Esprit : le baron de Termes, — le baron de Ruffey, — le comte de Grignan, 148. — Caricature du seigneur de Ruffey. — Le marquis de Ruffec en danger de mort. — Du Haillan chargé de dresser les généalogies des chevaliers de l'Ordre, 149. — Querelle de M. de Saint-Gohart, marquis de Pisani, 150. — Les Lorrains font carousse, 151. — Ils trament leurs desseins. — M. de Lénoncourt blesse le Roi Henry III par un propos. — M. de Mercoeur, 152. — La Reine d'Angleterre. — Encore le Roi de Portugal. — Belleville, auteur de pasquils contre le Roi, est pendu, 153. — Sainte-Saline, qui a trahi à l'île de Terceira, est arrêté. — Le prince de Parme, 154. — Le duc de Savoie se marie. — Rivalité galante du duc de Nemours et du duc de Genevois, 155. — Mariage des filles du duc de Toscane, François de Médicis. — Marie Stuart. — Politique de Catherine de Médicis envers l'Angleterre, 156. — Maladie du pape Grégoire XIII. — Disgrâce de la congrégation des Pénitents Blancs. — Note sur les congrégations fondées par Henry III. — Détails bizarres, 157. — Henry III ne hante plus que celle des Hiéronymites. — Dévotion au lait de la Vierge. — Le maréchal de Joyeuse. — Mécontentements du maréchal de Biron. — Note sur les Hiéronymites, 159. — Mauvais procédés de Noailles, évêque d'Acqs, envers Matignon, 160. — Lettre du marquis de Pisani : nouvelles politiques. — Troisième lettre de Du Haillan, 161. — Arrivée d'une ambassade flamande pour offrir le pays à Henry III, 162. — Le Roi refuse. Les Hollandais vont à l'Angleterre. — La Reine Élisabeth envoie Leycester avec des troupes, 163. — Pendant ce temps, le Roi s'amuse. — Ballets aux ambassadeurs d'An-

gléterre qui apportent la Jarretière, 164. — Quatrième lettre de Du Haillan. — Réception faite aux députés flamands, 165. — Motifs du Roi pour refuser les Pays-Bas, 166. — Cependant, de nouveau le Roi s'amuse, 167. — Le duc de Montmorency et le président de Bellièvre. — Camus de Pontcarré et sa femme, 168. — Lettre de Bellièvre à Matignon, 169. — Le baron de Poyanne. — M. de Sanct-Estevan. — M. d'Aubeterre. — M. de Savoie, 170. — Encore les députés de Flandres et les Anglais. — Faux bruit de la mort du Roi de Navarre. — Seconde lettre de M. de Bellièvre à Matignon, 171. — Remuements en Bretagne. — Protestations de fidélité de MM. de Guise. — M. de Savoie en Espagne avec des galères, 172. — On se met en défense à Brouage. — M. de Bordeaux. — D'Épinay Saint-Luc, 173. — Beschomi ou Boscheyron. — M. de Bordeaux, 175. — M. de Saint-Sevrin. — Le vrai subside des princes, 176. — Henry III allait être forcé de fuir de Paris. — Sixte-Quint refuse des secours d'argent à la Ligue et déclare les Bourbons hérétiques, 177. — Ressources de la Ligue. — Prédications populaires. — Intrigues des Guise, 178. — Catherine de Médicis. — Premier manifeste de la Ligue. — Paris sous les armes, 179. — Il pleut des pamphlets, 180. — Bellièvre essaye de pacifier. — Lettre de Bellièvre à Matignon, 181. — Mandelot, 182. — Le Roi de Navarre fait afficher au Vatican un démenti au Pape, 183. — Lettre du Roi de Navarre à Henry III, 184. — Venin des calomnies répandues contre lui par la Ligue, 185. — Réunion de Henry III avec la Ligue. — Le Béarnais arme, 186. — Lettre de Henry de Navarre à Saint-Geniès, 187. — Autre à Catherine de Médicis; protestations contre la faveur des Guise, 188, 189. — Le boute-selle a sonné. — Horoscope de Montluc sur le jeune prince de Navarre, 190. — La Reine Marguerite trouve sa place occupée par la belle Corisande, 191. — Elle croit pouvoir faire des conditions. — Se retire à Agen et arme contre son mari, 192. — Dresse des embûches contre le Roi de Navarre et est forcée de se sauver en Auvergne, 193. — Incarcérée à Usson, elle chasse son geôlier et se fortifie, 194. — Lettre de Henry de Navarre à Turenne, 194. — Duras va intriguer en Espagne. — Encore la Reine Margot. — Alarmes de la Ligue, 195. — Dénûment des armées royales. — Nouvelle lettre de Henry de Navarre à Saint-Geniès. — Paroles de cœur, 197 et 198. — Art de

Henry pour se faire aimer, 198. — Belles paroles de Henry à Manaud de Batz. — Catherine de Navarre, 199. — Lettre de Catherine au maréchal de Bouillon. — Elle veut vivre et mourir dans la Religion, 200, 201. — La grande figure de Henry IV domine le seizième siècle, 202. — Sa grandeur, 203.

§ V.

Lettres de Michel de Montaigne.

Ce qu'il dit de ses lettres, 205. — Comment il les écrit, 206. — A course de plume, 207. — La diversité des écritures peint les caractères, 208. — Montaigne néglige la ponctuation et l'accentuation, 209. — Il ne corrige point les épreuves de ses livres, 210. — Exception, 211. — Lettres imprimées de Montaigne. — Découverte de lettres nouvelles, 212. — Dix lettres inédites : huit communiquées par le prince de Monaco, deux par le marquis Du Prat. — Première lettre de Montaigne, inédite, à Antoine Du Prat. Le capitaine Mesny décapité. Monluc viole et tue, 217. — La femme de Gaspard Du Prat massacrée. Façon dont Monluc faisait la guerre. — Il commence par tuer. — L'honneur d'une femme huguenote n'est pas de l'honneur. Il menace d'étrangler un député huguenot, 219. — Il pend. Il assiége Monségur, 220. — La tuerie dure dix heures, 221. — Quel est ce seigneur de Mesny. — Lettre du Roi de Navarre à Turenne, laquelle parle de ce Mesny, 222. — Seconde lettre de Montaigne à M. de Nantouillet. Balance des pouvoirs, 223. — Troisième lettre de Montaigne au maréchal de Matignon. M. de Belsunce. — Conseils à la comtesse de Guiche, 226. — Jardins du Roi à Pau. Commentaire sur la lettre. M. Grün et son livre sur Montaigne. Mairie de Montaigne. Sa modestie sur sa conduite publique, 228, 229. — Son activité en l'absence de Matignon, 230. — Sa modération est prise pour faiblesse. Devait-il être présent à Bordeaux pendant la peste? 231. — Mot d'un religieux augustin pendant la peste, 232. — Montaigne défendu contre les accusations de M. Grün, 233, 234, 235. — Henry, vicomte de Turenne, 236. — La comtesse de Gramont, 237. — Quatrième lettre de Montaigne à Matignon. Ménage de Henry de Navarre et de la Reine Margot, 238. — Le président Du Ferrier, 239, 240. — Cinquième lettre de Montaigne.

Itinéraire du Roi de Navarre. M. de la Marsillière. — M. de Roquelaure. — Informations, 241. — Sixième lettre de Montaigne à Matignon. Arrestation de Ferrand, secrétaire de la Reine de Navarre. Entreprises des Huguenots. Escarmouches entre Bohémiens. — On se bat, on se tue : la justice informe. Le conseiller de la Roque, 243, 244. — M. de Villeroy. — M. de La Mothe de Moncuq, 245. — Correspondances galantes saisies. — Graves accusations, 246. — Septième lettre de Montaigne à Matignon. Encore Ferrand, 247. — Il a brûlé des correspondances, 248. — Huitième lettre de Montaigne à Matignon. — Itinéraire du Roi de Navarre. — Bruits qui courent, 249. — Neuvième lettre de Montaigne à Matignon. Le président d'Eymar, du Parlement de Bordeaux, 250. — Itinéraire du Roi de Navarre. Maladie de la comtesse de Gramont, 251. — Dixième lettre de Montaigne à Matignon. Dîner avec M. de Gourgues, chez M. de Bourdeaux, 252. — Que cette lettre, citée comme dérobée à la Bibliothèque impériale, provient du cartulaire de Matignon, 253. — M. d'Usa, 254 et 264. — Montaigne craint que le maréchal ne tarde à revenir, 254. — M. du Londel. — Gentilshommes guisards venant d'Agen. — Mauvesin. — Masparault. — Le capitaine Roux, 255 et 265. — Mercoeur. — Nesmond et sa famille, Brissac, 255, 266 et 267. — Mayenne, 255. — Toutes les troupes qui se massent viennent contre le Roi de Navarre, 256. — Premier manifeste de la Ligue. — Coup de main tenté à Bordeaux. — Le gouverneur du Château-Trompette pense à livrer la forteresse. — Le Roi de Navarre donne avis des mauvais projets aux jurats de Lectoure, 257. — Il donne également avis à Matignon sur un soulèvement préparé à Bordeaux. — Matignon convoque le Conseil. — Il y désigne le gouverneur du Château-Trompette comme un traître, 258. — Le gouverneur, M. de Valhiac, est arrêté, 259. — Matignon va enlever à Agen la Reine Marguerite. — Le duc de Mercoeur. — Le duc de Mayenne, 260. — Henry III se méfie de la Ligue et préférerait l'alliance de Henry de Navarre. — Le duc d'Elbeuf. — Position des combattants, 261. — Le prince de Condé menace Brouage. — Ce que c'était que ce port au seizième siècle. — Où se trouvait le Roi de Navarre, 262. — Il se plaint de la concentration des troupes qui le menacent. — Montaigne rappelle Matignon à Bordeaux, 263. — Un mot sur les personnages cités dans la lettre.

— Ogier de Gourgues. — Beau fait d'armes de Dominique de Gourgues, 268, 269. — Représailles contre l'Espagnol. — Pour récompenser son zèle patriotique, la cour l'eût fait pendre, 270. — Qu'est-ce que Monsieur de Bordeaux ? 271. — Onzième lettre de Montaigne à Matignon. — M. de Raillac, 272. — M. de Valhiac reparaît et effraye les populations. Note sur ce personnage. — Le capitaine de Saintes. — Montaigne passe les nuits, 273. — Il avertit les jurats des mauvais bruits qui courent. — Douzième lettre de Montaigne à Matignon, 274. — Mariage du fils de mademoiselle de Mauriac. Note sur cette famille, 275. — Treizième lettre de Montaigne à Matignon. Odyssée de cette lettre taxée de faux, bien qu'elle soit vraie, 276, 277, 278. — M. de Barraut et M. de La Rochefoucauld échappent aux brigands. La tempête tombe sur Montaigne, 279. — M. de Thorigny est volé. Il va consoler Marie de Batarnay, vicomtesse de Joyeuse, de la mort de ses deux fils, 280. — Commentaire sur cette lettre, 281, 282. — Quatorzième lettre de Montaigne à Henry IV. Montaigne félicite le Roi sur son heureuse issue de Dieppe. — Les inclinations des peuples se manient à ondées. — Il loue le Roi sur sa mansuétude et sa magnanimité envers ses sujets, désirant qu'il soit plus aimé que craint de ses peuples. — Le Roi l'a appelé à Tours ; il éloigne ce voyage, 283 à 286. — Henry III s'enfuit de Paris à Blois. — Meurtre de Henry de Guise, 287. — Trêve entre les rois de France et de Navarre. — Entrevue de ces deux princes. — Assassinat de Henry III, 288. — Efforts de la Ligue contre Henry IV. — Le Roi est cerné à Dieppe, 289. — Il est compromis par la perfidie des Reîtres, 290. — On annonce à Paris que le Roi est pris et qu'il va être amené lié et garrotté. On retient des places pour le voir passer. — Il s'échappe, et tout à coup on apprend qu'il marche sur Paris, 291. — Il emporte d'assaut les faubourgs. — Mayenne lui fait lever le siége. — Le cardinal de Bourbon est proclamé roi, 292. — Luttes d'autorité entre le Parlement de Paris et Henry IV. — Légat *a latere* plus ultramontain que le Pape. — Conquêtes de l'excommunié, 293. — L'armée du Roi et celle de la Ligue sont en présence, 294. — Bataille d'Ivry, 295. — Mot du Roi sur Paris, 296. — Nouvelles amours, 297. — L'arrivée du duc de Parme le force à lever une troisième fois le siége de Paris. — Vraie cause de son insuccès, 298. — Il fait le saut périlleux, et de

huguenot chancelant il devient tiède catholique. — Son entrée dans Paris, 299. — Un dernier mot sur Henry IV. — Il invite Montaigne à le venir trouver à Tours. — Hésitation de Montaigne, 301. — Quinzième lettre de Montaigne au Roi, 302. — Noble langage, 303. — Un dernier mot sur Montaigne, sur sa vertu de modération et sur l'élévation de son âme, 304 à 307.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

RECTIFICATIONS.

Page 35, à la note : MARTIAL, II, 365, *lisez :* II, 36. 5.

Page 49, *Nec sunt mihi nota potentum munera;* lisez :

..... Nec sunt mihi nota potentum
Munera.

Page 105, ligne 4 : le baron de Vaillac, *lisez* de Valhiac.

Page 113, ligne 19 : décembre 1553, *lisez* 1583.

Page 123, ligne 16 : gouverné la ville que de loin, *ajoutez :* le même enfin à qui Montaigne adressa, en 1571, la dédicace de la *Ménagerie de Xénophon,* mise en français, par Estienne de la Boëtie, avait laissé lignée. De sa première femme Jeanne, fille de Philippes, seigneur de La Roche-Andry, en Angoumois, il avait eu un fils, Guy de Saint-Gelais, dit de Lesignem, seigneur de Lanssac, mort fort âgé, en 1622, après avoir beaucoup servi dans la marine, à l'époque des guerres de religion. Ce Guy avait épousé Antoinette Raffin, fille et héritière de François Raffin, dit Poton, et de Nicole de Roy-Chavigny, dame de Balon. Raffin était seigneur d'Azay-le-Rideau, capitaine des gardes du corps du Roi, sénéchal d'Agenois, homme de détermination et de vigueur. Guy de Saint-Gelais était lui-même fort estimé pour la netteté de son caractère et son dévouement à la cause royale. Attaqué dans ces sentiments auprès du maréchal de Matignon, son allié, il.....

Page 128, *signez la lettre :* A. RAFFIN POTON.

Page 157, ligne 6, du sein, *lisez* du jour.

